

اوطو هول Auto Hall

Auto Hall

Document de référence relatif à l'exercice 2025

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 15/07/2026 sous la référence EN/EM/013/2026.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas d'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Sommaire

Avertissement	2
Sommaire	3
ABREVIATIONS	5
DEFINITIONS	8
PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. Le Président du Conseil d'Administration	10
II. Les commissaires aux comptes	11
III. Le conseiller financier	13
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière	15
PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AUTO HALL	16
I. Renseignements à caractère général	17
II. Capital social	19
III. Endettement	26
IV. Gouvernance de l'émetteur	39
PARTIE III - ACTIVITE DE AUTO HALL	58
I. Historique d'Auto Hall	59
II. Appartenance à un groupe	60
III. Filiales d'Auto Hall	61
IV. Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées	85
V. Secteur d'activité d'Auto Hall	88
VI. Activité du Groupe Auto Hall	96
VII. Approvisionnement	112
VIII. Informations environnementales et sociales	114
IX. Stratégie d'investissement et moyens techniques	130
PARTIE IV - SITUATION FINANCIÈRE	139
I. Rapports des commissaires aux comptes	140
I. Principaux indicateurs	159
II. Analyse des comptes annuels	163

PARTIE V - PERSPECTIVES	240
I. Perspectives de développement du secteur Automobile au Maroc	241
II. Perspectives d'Auto Hall	243
PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES	245
I. Facteurs de risque	246
PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	252
I. Faits exceptionnels	253
II. Litiges et affaires contentieuses.....	253
PARTIE VIII - ANNEXES.....	254
I. Statuts.....	255
II. Rapports généraux des commissaires aux comptes sociaux	255
III. Rapports généraux des commissaires aux comptes consolidés.....	255
IV. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes.....	255
V. Rapports de gestion.....	255

ABBREVIATIONS

ADI	Alliance Development Invest
ADM	Société Nationale des Autoroutes du Maroc
AFM	Africa Motors
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AH	Auto Hall
AHCD	Auto Hall Capital Développement
AHI	Auto Hall Immobilier
AHLM	Auto Hall Luxury Motors
AHVI	Auto Hall Véhicules Industriels
AIVAM	Association des Importateurs de Véhicules au Maroc
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences.
ATH	Auto Hall S.A.
ATWB	Attijariwafa Bank
B2B	Business to Business
BCP	Banque Centrale Populaire
Bank of Africa	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCi	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNP	Banque Nationale de Paris
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CA	Chiffre d'Affaires
CAC	Commissaires aux comptes
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCA	Comptes Courants d'Associés
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDM	Crédit du Maroc
CFG	Casablanca Finance Group
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CN	Conditions normales
CT	Court Terme
COV	Composés Organiques Volatils
DEA	Diplôme d'Études Approfondies
DPS	Droit Préférentiel de Souscription
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ENSEEHT	Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, et d'Hydraulique de Toulouse
ENSIMAG	École Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées
EPI	Equipements de Protection Individuelle
ESCP	Ecole Supérieure de Commerce de Paris
ESSEC	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales

ESTP	École Spéciale des Travaux Publics de Paris
FC	Fonds de Commerce
FCA	Stellantis (ex-Fiat Chrysler Automobile)
FIFO	First In, First Out
FENAGRI	Fédération Nationale de l'Agroalimentaire
FINEX	Financement Export
FT	Fonds de Titrisation
GW	Goodwill
IFRIC	International Financial Reporting Interpretations Committee
IS	Impôt sur les Sociétés
ISCAE	Institut Supérieur du Commerce et d'Administration des Entreprises
ISIN	International Securities Identification Number
JPY	Japanese Yen
KEUR	Milliers d'Euros
KMAD	Milliers de Dirhams
LC	Lettre de Crédit
LED	Light Emitting Diode
LLC	Leader Location Camions
LLD	Leader location Longue Durée
MAD	Dirham Marocain
MASEN	Moroccan Agency for Sustainable Energy
MASI	Moroccan All Shares Index
MBA	Master of Business Administration
MLT	Moyen Long Terme
MMAD	Millions de Dirhams
MSIN	Moroccan Securities Identification Number
OCP	Office Chérifien des Phosphates
OICA	Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobiles
ONA	Omnium Nord-Africain
ONE	Office National de l'Electricité
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière
PDG	Président Directeur General
PDM	Part de Marché
PR	Pièces de rechange
RAM	Royal Air Maroc
RH	Ressources humaines
ROA	Return on Asset
ROE	Return on Equity
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
S2M	Société Marocaine de Monétique.
SA	Société Anonyme
SAAS	Automobility Services
SAGFI	Societe d'analyse et de gestion financière
SAV	Service Après Vente
SDA	Société de Développement Automobile

SBLC	Stand By Letter of Credit
SFL	Société Foncière de la Lagune
SGHM	Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen Ifrane
SGMB	Saham Bank
SIE	Société d'Investissement Energétique
SLM	Société La Mamounia
SMAA	Société Marocaine de l'Automobile Allemande S.A
SMAM	Société Marocaine de l'Automobile Moderne
SMVN	Société Marocaine des Voitures Nippones
SNTL	Société Nationale des Transports et de la Logistique
SONADAC	Société Nationale d'Aménagement Communal
SPJ	Société Palais Jamai
SST	Santé sécurité travail
STE	Société
TMPA	Tanger Med Port Authority
TMSA	Tanger Med Special Agency
TP	Travaux Publics
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxes sur la Valeur Ajoutée
VNC	Valeur Nette Comptable
VP	Véhicules Particuliers
VUL	Véhicules Utilitaires légers
YTD	Year To Date

DEFINITIONS

Société	Fait référence à Auto Hall S.A.
Assemblées Générales (AGO / AGE/ AGM)	Réunions des actionnaires visant à approuver les comptes annuels (AGO) ou à décider de changements importants dans la société (AGE), Assemblée Générale Mixte (AGM) combinant en une seule réunion les résolutions relevant de la compétence ordinaire et extraordinaire
Document de Référence	Conformément à la circulaire de l'AMMC n°03/19, le Document de Référence est un document officiel regroupant l'ensemble des informations juridiques, financières, opérationnelles et stratégiques d'une entreprise, destiné à assurer la transparence et l'information permanente du public.
Groupe	Désigne Auto Hall S.A et ses filiales
Prospectus	Le Prospectus, tel que défini par la circulaire de l'AMMC n°03/19, est un document officiel présentant au public les caractéristiques d'une opération financière, notamment dans le cadre d'une levée de fonds ou d'une introduction en bourse.
Marque blanche	Désigne les rémunérations perçues par le groupe en tant qu'intermédiaire pour le financement des ventes à crédit.

PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration

I.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	Auto Hall SA.
Représentant légal	Karim GHELLAB
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	km 12 autoroute Casablanca - Rabat sortie Qods
Numéro de téléphone	05 22 76 14 01
Adresse électronique	k.ghellab@autohall.ma

I.2 Attestation du Président du conseil d'administration sur le document de référence relatif à l'exercice 2025

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Auto Hall SA. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Karim GHELLAB

Auto Hall

Président du Conseil d'Administration

II. Les commissaires aux comptes

II.1 Identité

Dénomination et raison sociale	HDID & ASSOCIES	FORVIS MAZARS	DELOITTE
Qualité	Commissaire aux Comptes / Auditeur indépendant	Commissaire aux Comptes / Auditeur indépendant	Commissaire aux Comptes / Auditeur indépendant
Représentant légal	Mohamed HDID	Adnane LOUKILI	Adnane FAOUZI
Les CAC ayant audité les comptes d'Auto Hall	HDID & ASSOCIES	FORVIS MAZARS	DELOITTE
Fonction	Associé Gérant	Associé	Associé
Adresse	4 rue Maati Jazouli Anfa Casablanca	76 boulevard Abdelmoumen résidence Koutoubia Casablanca	Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage La Marina - Casablanca, Maroc
Numéro de téléphone	+212 (0)522 39 78 57 / +212 (0)522 39 78 52	+212 (0)5 22 42 34 23	+212(0)5 22 22 47 34
Numéro de fax	05 22 397 850	05 22 42 34 00	05 22 22 40 78/ 47 59
Adresse électronique	m.hdid@hdid.ma	adnane.loukili@mazars.ma	afaouzi@deloitte.com
Premier exercice soumis au contrôle	2023	2016	2026
Date de début du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Date de fin du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028

II.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2023, 2024 et 2025

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les CACs Hdid & Associés et Forvis Mazars au titre des exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025 ;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par les CACs Hdid & Associés et Forvis Mazars au titre des exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé

Deloitte
Adnane FAOUZI
Associé

III. Le conseiller financier

III.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Mohamed Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	Borj Attijari, Boulevard Main Street – Casablanca Finance City
Numéro de téléphone	+212 (0) 5 22 42 94 30
Numéro de télécopieur	+212 (0) 5 22 47 64 32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

III.2 Attestation du conseiller financier sur le document de référence relatif à l'exercice 2025

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Auto Hall à travers :

- les commentaires et analyses fournis par le management d'Auto Hall et recueillis lors des due diligences effectuées auprès de celui-ci ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux et consolidés d'Auto Hall relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux des filiales d'Auto Hall relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés d'Auto Hall pour les exercices clos aux 31 décembre 2023, 2024 et 2025 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux exercices clos aux 31 décembre 2023, 2024 et 2025 ;
- les rapports de gestion d'Auto Hall relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- Les rapports annuels d'Auto Hall relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- les procès-verbaux des conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, extraordinaires et mixtes relatifs aux exercices 2023, 2024, 2025 et 2026 jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence ;
- les rapports du conseil d'administration à l'assemblée générale relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 et au titre de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Auto Hall. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre Attijari Finances Corp. d'une part, et Auto Hall d'autre part, hormis (i) le mandat de conseil qui les lie et (ii) les lignes de crédit bancaires contractées par Auto Hall dans le cadre de son activité courante auprès de Attijariwafa Bank, société mère d'Attijari Finances Corp.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Mohamed Idriss Berrada
Attijari Finances Corp.
Directeur Général

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Prénom et nom	Mehdi Ouarti
Fonction	Directeur pôle finances
Adresse	km 12 autoroute Casablanca - Rabat sortie Qods
Numéro de téléphone	+212 (0) 5 22 76 14 01/02
Adresse électronique	m.ouarti@autohall.ma

PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AUTO HALL

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Auto Hall S.A
Siège Social	64. Avenue Lalla Yacout Casablanca
Téléphone	05 22 76 14 00 / 02
Site Web	https://www.autohall.ma/
Forme juridique	Auto Hall est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, qui est régie par les lois en vigueur au Maroc, et notamment par la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.
Date de constitution	25/03/1927
Durée de vie	100 ans ¹
Numéro et lieu d'inscription au RC	N° 137 Casablanca
Exercice social	L'exercice comptable commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet, directement ou indirectement : - le commerce, l'importation et l'industrie au Maroc et à l'étranger de toutes marques d'automobiles, de tout matériel industriel, hydraulique et agricole, de moteurs à explosion, de carburant, de toutes pièces de rechange, de tous produits de consommation et en général de tous appareils, accessoires et fournitures concernant les moyens de culture, de matériel d'entreprises, de terrassement et de transports mécaniques ; - la création, l'acquisition, la location, l'exploitation de tous systèmes touchant aux transports mécaniques, ainsi que la création, achat, vente et exploitation de tous établissements, s'y rattachant ; - l'étude, la recherche, la prise, l'acquisition sous toutes formes, l'apport, le débit, la cession et l'exploitation, la représentation directe ou indirecte de tous brevets, marques et procédés, l'acquisition, la cession, l'apport et l'exploitation également directe ou indirecte de tous brevets, licences, agences, exclusivités ou concessions ; - toutes opérations accessoires, et notamment de crédits à la clientèle ; - la création et l'exploitation d'agences ou succursales en tous pays ; - la prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes les entreprises ou sociétés dont les exploitations, l'industrie et le commerce seraient de nature à favoriser les propres exploitations, industrie et commerce de la présente société ; - généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'un quelconque des objets de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes ; - la société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet soit seule, soit en participation, soit en association sous quelque forme que ce soit, soit directement, soit au courtage ou à la commission ; Elle pourra, en outre faire toutes exploitations, soit par elle-même, soit par cession, location ou régie, soit par tous autres modes, sans aucune exception, créer toutes

¹ La durée de la société a été prorogée par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mars 2026.

	sociétés, faire tous apports à des sociétés existantes, fusionner ou s'allier avec elles, souscrire, acheter, vendre et revendre tous titres et droits sociaux ; prendre toutes commandites et faire tous prêts.
Capital social au 31/12/2025	502 945 280,0 MAD
Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à Auto Hall	De par sa forme juridique, Auto Hall est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, tel que modifiée et complétée. Le secteur dans lequel opère Auto Hall est soumis à la loi n°52-05 portant code de la route, relative aux véhicules promulgués par le Dahir n°2-10-421 du 29 septembre 2010. De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, Auto Hall est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : • La loi n° 19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; • Le Règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169/16 du 14 Juillet 2016; • La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; • La circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, prise en application de l'article 4-2 du dahir n° 1-93-212 précité ; • La loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs. • Le Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°196101 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 • La loi n°26 03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, modifié et complété par la loi 46-06 et la loi 44-12.
Régime fiscal	Auto Hall est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun, soit 34% en 2025; Auto Hall est soumise à la TVA (7%, 10% 14% et 20%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de commerce de Casablanca

Source : Auto Hall

II. Capital social

II.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2025, Auto Hall est dotée d'un capital social de 502 945 280 MAD, composé de 50 294 528 actions d'une valeur nominale de 10 MAD.

II.2 Historique du capital

Le capital de Auto Hall est resté stable sur les cinq dernières années.

II.3 Évolution de l'actionnariat

L'évolution de l'actionnariat d'Auto Hall sur les cinq derniers exercices se présente comme suit :

Évolution de l'actionnariat d'Auto Hall

Actionnaires	25/05/2021		17/05/2022		31/05/2023		29/05/2024		27/05/2025		21/05/2026	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
AMANA	28 674 342	57,0%	29 322 853	58,3%	29 322 853	58,3%	29 322 853	58,3%	29 322 853	58,3%	29 322 853	58,3%
CIMR	7 516 313	14,9%	7 566 313	15,0%	7 566 313	15,0%	7 566 313	15,0%	7 566 313	15,0%	7 566 313	15,0%
Hakam Abdellatif Finance SA	5 201 661	10,3%	5 226 661	10,4%	5 226 661	10,4%	4 293 321	8,5%	4 096 313	8,1%	4 096 313	8,1%
Divers actionnaires	8 902 212	17,7%	8 178 701	16,3%	8 178 701	16,3%	9 112 041	18,1%	9 309 049	18,5%	9 309 049	18,5%
Total	50 294 528	100,0%	50 294 528	100,0%	50 294 528	100,0%	50 294 528	100,0%	50 294 528	100,0%	50 294 528	100,0%

Source : Auto Hall

Aux dates de tenue des Assemblées Générales Ordinaires annuelles, arrêtant les comptes de chaque exercice, la répartition du capital et des droits de vote du groupe Auto Hall est demeurée sensiblement inchangée, ne faisant apparaître aucune évolution significative dans la répartition du capital social.

A noter qu'aucun franchissement de seuil n'a eu lieu sur les 5 dernières années.

Actionnariat actuel de la Société

Au 21/05/2026, l'actionnariat de la Société se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
AMANA	29 322 853	58,3%
CIMR	7 566 313	15,0%
Hakam Abdellatif Finance SA	4 096 313	8,1%
Divers actionnaires	9 309 049	18,5%
Total	50 294 528	100,0%

Source : Auto Hall

II.4 Présentation des principaux actionnaires d'Auto Hall

II.4.1 Informations relatives à AMANA

AMANA est une société anonyme spécialisée dans les activités de participation et de promotion immobilière dont le Conseil d'Administration est présidé par Moulay Souleimane Cherkaoui.

Dénomination	AMANA
Siège social	Km.5 route d'Azemmour Casablanca
Chiffre d'affaires au 31/12/2024	-
Produits financiers au 31/12/2024	58 646 KMAD
Résultat net au 31/12/2024	55 813 KMAD
Capital social au 31/12/2024	300 KMAD
Situation nette au 31/12/2024	509 464 KMAD
Actionnariat et % de détention au 31/12/2024	▪ Lalla Zoubida El Yacoubi (22,9%) ▪ Lalla Noufissa El Yacoubi (22,9%) ▪ Moulay Mohamed Cherkaoui (13,5%) ▪ Moulay Omar Cherkaoui (11,7%) ▪ Moulay Souleimane Cherkaoui (11,7%) ▪ Moulay Mehdi Cherkaoui (11,5%) ▪ Lalla Rabia Cherkaoui (5,7%)

Source : Auto Hall

II.4.2 Informations relatives à CIMR

Créée en 1949, la CIMR a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. Tous les bénéfices qu'elle dégage sont reversés dans le fonds et profitent donc aux pensions des affiliés. Elle a le statut d'une société mutuelle de retraite depuis 2017 (auparavant association à but non lucratif).

La CIMR compte, du fait de son assise financière, parmi les investisseurs institutionnels les plus actifs du Royaume avec des participations dans plusieurs fonds ou sociétés opérant dans différents secteurs clés de l'économie marocaine.

Le tableau ci-dessous présente les principales informations relatives à la CIMR :

Dénomination	CIMR
Siège social	Intersection Bd de l'Aéropostale et Bd Main Street, Casablanca
Fonds propres au 31/12/2024	92 9778 MMAD
Produits techniques au 31/12/2024	4 640 MMAD
Résultat net au 31/12/2024	2 745 MMAD
Principaux actionnaires au 31/12/2024	Sociétaires

Source : CIMR

II.4.3 Informations relatives à Hakam Abdellatif Finance SA

ABDELLATIF HAKAM FINANCE SA est une société de participation gérée par Mr ABDELLATIF HAKAM.

Dénomination	HAKAM ABDELLATIF FINANCE SA
Siège social	Avenue Hassan II Route de Casablanca, Rabat
Chiffre d'affaires au 31/12/2024	-
Produits financiers au 31/12/2024	81 326 KMAD
Résultat net au 31/12/2024	74 910 KMAD
Capital social au 31/12/2024	10 000 KMAD
Situation nette au 31/12/2024	1 002 353 KMAD
Actionnariat et % de détention au 31/12/2024	▪ Naoual HAKAM (78,0%) ▪ Abdelatif HAKAM (21,0%) ▪ Micheline MUFFAT (0,8%) ▪ Kenza BENHAMOU (0,2%) ▪ Karim BENHAMOU (0,0%)

Source : Auto Hall

II.5 Pacte d'actionnaire

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de Auto Hall.

II.6 Capital potentiel d'Auto Hall

L'Assemblée Générale Mixte, réunie en date du 21 mai 2026, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, a décidé d'une augmentation du capital de la société d'un montant maximal de 500.000.000 MAD par voie d'appel public à l'épargne. Cette opération pourra être réalisée en une ou plusieurs tranches selon les opportunités de marché.

L'Assemblée Générale décide qu'une première tranche sera réalisée avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) des actionnaires à hauteur d'un montant maximal de 500.000.000 MAD.

L'Assemblée Générale décide qu'une seconde tranche pourra être réalisée à hauteur d'un montant dont le cumul avec la première tranche n'excède pas 500.000.000 MAD, avec possibilité de suppression du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) des actionnaires. Dans ce cas, les actionnaires convoqueront une assemblée générale extraordinaire ultérieure afin de satisfaire aux obligations légales en matière de production d'un rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, et donneront au conseil d'administration mandat pour la mettre en œuvre.

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre l'augmentation de capital selon les conditions de marché, en tenant compte des modalités établies par la présente assemblée.

Le Conseil d'Administration disposera à cet effet de toute latitude pour en arrêter les modalités d'exécution, sous réserve du respect desdites décisions de l'Assemblée Générale, et devra en informer préalablement l'Assemblée Générale des actionnaires.

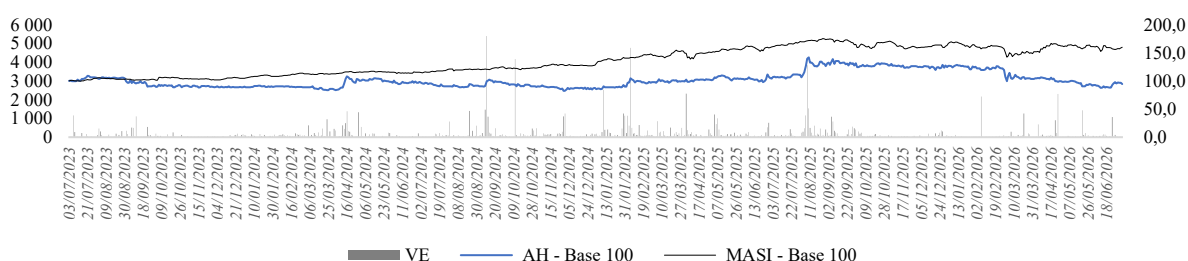
Conformément à l'article 188 de la Loi n°17-95, le montant de l'augmentation de capital social doit être entièrement souscrit. A défaut, l'augmentation de capital est réputée non avenue.

II.7 Négociabilité des titres de capital

Auto Hall est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 04 septembre 1941 sous le code « ISIN MA0000010969 » et le Ticker « ATH ».

Le titre de Auto Hall est coté sur le marché principal, compartiment « Marché Principal B » de la Bourse de Casablanca. Les actions de Auto Hall sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions de Auto Hall.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de Auto Hall au cours des 3 dernières années jusqu'au 03/07/2026 :



Source : Bourse de Casablanca

Entre le 03 juillet 2023 et le 03 juillet 2026, le cours de l'action Auto Hall est passé de 75,4 MAD à 71,0 MAD, soit une légère baisse globale de 5,8%. Cette évolution s'est déroulée en deux grandes phases : une première phase de repli jusqu'au début de l'année 2024, suivie d'une reprise marquée à partir du printemps 2024, portée par l'amélioration progressive de l'activité commerciale du groupe. Le titre a ainsi atteint son plus haut de la période, à 96,2 MAD, début novembre 2025, avant d'entamer une phase de correction pour s'établir à 71,0 MAD au 03 juillet 2026, soit une baisse de 26,2% par rapport à ce pic. Sur la fin de la période, le titre confirme ce repli, passant de 75,0 MAD au 22 avril 2026 à 71,0 MAD au 03 juin 2026, soit une baisse de 5,3%.

Evolution du cours de Auto Hall sur des périodes de 1 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an et 2 ans

	Période		Cours de début de période	Dernier cours	Performance
	De	A	(MAD)	(MAD)	
1 mois	03/06/2026	03/07/2026	69	71	2,9%
3 mois	03/04/2026	03/07/2026	79	71	-10,1%
6 mois	03/01/2026	03/07/2026	95,49	71	-25,6%
1 an	03/07/2025	03/07/2026	80,80	71	-12,1%
2 ans	03/07/2024	03/07/2026	72	71	-1,4%

Source : Bourse de Casablanca

Les principaux indicateurs d'évolution du cours de bourse du titre Auto Hall sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Principaux indicateurs d'évolution du cours « Auto Hall »

Indicateur	2024	2025	YTD ²
Nombre d'actions composant le capital	50 294 528	50 294 528	50 294 528
Plus haut - cours de clôture (MAD)	81,5	107,0	96,7
Plus bas - cours de clôture (MAD)	62,0	64,2	66,0
Cours Moyen Pondéré (MAD)	69,8	83,5	78,7
Capitalisation boursière moyenne (MAD)	3 512 288 265	4 199 593 088	3 958 747 907

Source: Bourse de Casablanca

(1) Cours Moyen Pondéré = $\sum (\text{cours de clôture} \times \text{Quantité échangée}) / \text{Quantité échangée totale}$

(2) Capitalisation boursière moyenne = Cours Moyen Pondéré x Nombre d'actions

Plus haut cours et plus bas cours par mois sur les 6 derniers mois du titre « Auto Hall »

En MAD	Jan-26	Fév-26	Mars-26	Avr-26	Mai-26	Juin 26
Plus haut - Cours de clôture	96,7	95,0	86,0	80,0	75,5	73,9
Plus bas - Cours de clôture	91,0	90,0	75,0	74,0	68,0	66,0

Source: Bourse de Casablanca

Plus haut cours et plus bas cours par trimestre au cours des 6 derniers trimestres du titre « Auto Hall »

En MAD	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T2-2026
Plus haut - Cours de clôture	79,0	84,0	107,0	99,0	96,7	80,0
Plus bas - Cours de clôture	64,2	73,6	78,5	90,0	75,0	66,0

Source: Bourse de Casablanca

Volume quotidien moyen et volume global des transactions

En MAD	2024	2025	YTD ³
Volume quotidien moyen	1 201 006	1 862 563	935 740
Volume global	295 447 425	460 052 940	115 095 999

Source: Bourse de Casablanca

Volume mensuel des transactions sur les 6 derniers mois du titre « Auto Hall »

En MMAD	Jan-26	Fev-26	Mars-26	Avr-26	Mai 26	Juin 26
Volume mensuel des transactions	0,2	1,1	1,0	1,7	1,0	0,7

Source: Bourse de Casablanca

Volume trimestriel des transactions sur les 6 derniers trimestres du titre « Auto Hall »

En MMAD	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T2-2026
Volume trimestriel des transactions	2,5	1,6	2,8	0,6	0,8	1,1

Source: Bourse de Casablanca

² Période allant du 01/01/2026 au 03/07/2026

³ Période allant du 01/01/2026 au 03/07/2026

II.8 Politique de distribution de dividendes

II.8.1 Disposition statutaire

L'article 32 des statuts de Auto Hall prévoit « que le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau. Sur le solde, s'il en existe, l'assemblée générale fixe un premier dividende calculé sur le montant libéré et non remboursé du capital social ; le reliquat peut constituer un superdividende sous déduction de toute affectation de réserves. Dans les limites de la loi, l'assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition. »

II.8.2 Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

En MAD, sauf si indiqué	2023	2024	2025
Résultat net social (en KMAD)	169 651	185 156	104 436
Dividendes distribués au titre de l'exercice (en KMAD)	100 589	100 589	100 589
Taux de distribution (%) ⁴	59,3%	54,3%	96,3%
Nombre d'actions	50 294 528	50 294 528	50 294 528
Valeur nominale	10	10	10
Résultat net par action ⁵	3,4	3,7	2,1
Dividende par action au titre de l'exercice ⁶	2,0	2,0	2,0

Source : Auto Hall

Auto Hall détermine sa politique de dividendes en fonction de plusieurs paramètres, tels que ses résultats d'exploitation, l'environnement économique et sectoriel, ainsi que ses projections de trésorerie.

Auto Hall a distribué 59,3% des résultats de 2023 d'un montant de 100 589 KMAD soit un dividende de 2,0 MAD par action et 54,3% au titre de l'exercice 2024 d'un montant de 100 589 KMAD, équivalent à un dividende de 2,0 MAD par action.

Au titre de l'exercice 2025, Auto Hall a distribué 96,3 % de son résultat, représentant un montant de 100 589 KMAD, soit un dividende de 2,0 MAD par action.

⁴ Taux de distribution = Dividendes distribués au titre de l'exercice / Résultat net social

⁵ Résultat net par action = Résultat net social / Nombre d'actions

⁶ Dividende par action au titre de l'exercice = Dividendes distribués au titre de l'exercice / Nombre d'actions

III. Endettement

III.1 Dette privée

III.1.1 Récapitulatif des dettes privées de Auto Hall

Le tableau ci-dessous, présente le récapitulatif des dettes privées de Auto Hall sur les 3 dernières années :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Dette fonds de titrisation	505 135	648 924	729 312	28,5%	12,4%
Total dette privée	505 135	648 924	729 312	28,5%	12,4%

Source: Auto Hall

La dette privée d'Auto Hall est exclusivement constituée de la dette relative au Fonds de Titrisation «FT Mobility ».

Sur la période 2023-2025, celle-ci affiche une progression continue, passant de 505 135 KMAD en 2023 à 648 924 KMAD en 2024 (+28,5%), puis à 729 312 KMAD en 2025 (+12,4%), traduisant un recours croissant à ce mécanisme de financement en cohérence avec le développement de l'activité du Groupe.

III.2 Dette bancaire

III.2.1 Contrats signés avant fin décembre 2025

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du groupe :

Contrats Moyen et Long Terme

N°	1
Emprunteur	Auto Hall Immobilier
Prêteur	CFG Bank
Date d'effet	11/12/2023
Date de conclusion du contrat	11/12/2023
Montant du contrat	300 000 KMAD
Objet de l'emprunt	Le refinancement d'actifs existants appartenant à l'emprunteur à hauteur de 300 MMAD
Durée	Crédit spot sur 2 ans remboursable par un crédit à moyen terme sur 5 ans
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt annuel fixe hors taxe de 4,9% les 2 premières années et un taux annuel de 5,35% pour le reste
Reste à rembourser au 31/12/2025	300 000 KMAD
<i>Dont moins d'un an</i>	-
<i>Dont plus d'un an</i>	300 000 KMAD
Date d'échéance	03 décembre 2030

Périodicité de remboursement	Mensuelle
Sûretés/Hypothèques	- Hypothèque en premier rang sur des biens d'une valeur de 300 MMAD - Cession de créances locatives indemnitaires en faveur de CFG BANK, les titres nantis sont les suivants : ➤ 40054/32 - 40054/32 (21 MMAD) ➤ 808/F8 (31 MMAD) ➤ 13311/C (120 MMAD) ➤ 126746/03 (36 MMAD) ➤ 119390/03 (37,5 MMAD) ➤ 90653/18 (29,5 MMAD) ➤ 102562/13 (26 MMAD)
Principaux covenants financiers	- Néant

Source: Auto Hall

N°	2
Emprunteur	Leader location LD
Prêteur	Crédit du Maroc
Date d'effet	15/03/2024
Date de conclusion du contrat	28/02/2024
Montant du contrat	60 000 KMAD
Objet de l'emprunt	Refinancement des investissements du parc auto
Durée	60 Mois
Taux d'intérêt	Taux fixe 5%
Reste à rembourser au 31/12/2025	40 048 KMAD
<i>Dont moins d'un an</i>	11 830 KMAD
<i>Dont plus d'un an</i>	28 218 KMAD
Date d'échéance	15 février 2029
Périodicité de remboursement	Mensuelle
Sûretés/Hypothèques	- Néant
Principaux covenants financiers	- Néant

Source : Auto Hall

Contrats Court Terme

En KMAD	Prêteur	Date d'effet	Objet de l'emprunt	Taux d'intérêts ⁷	Montant accordé ⁸	Montant débloqué	Date d'échéance	Périodicité de remboursement	Covenants
Crédit 1	CIH	2025	Spot	Au cas par cas	100 000	150 000	31/12/2026	90 jours	Néant
Crédit 2	SGMB	2025	Spot	Au cas par cas	50 000	250 000	1 an	90 jours	Néant
Crédit 3	BCP	2025	Spot	Au cas par cas	150 000	150 000	31/05/2026	90 jours	Néant
Crédit 4	BHCI	2025	Spot	Au cas par cas	100 000	100 000	30/09/2026	90 jours	Néant
Crédit 5	CDM	2025	Spot	Au cas par cas	100 010	100 000	1 an	90 jours	Néant
Crédit 6	CAM	2025	FC	5,50%	20 000	-	1 an	90 jours	Néant
Crédit 7	Bank of Africa	2025	Spot/FC	Au cas par cas /5,20%	200 200	200 000	1 an	90 jours	Néant
Crédit 8	ATWB	2025	Spot/FC	Au cas par cas /5,20%	317 300	300 000	31/05/2026	90 jours	Néant
Auto Hall SA					1 037 510	1 250 000⁹			
Crédit 9	BHCI	2025	Spot/ Refinancement	Au cas par cas / Taux Référence +1,2%	70 000	-	30/09/2026	90 jours	Néant
Crédit 10	ATWB	2025	Spot/ Refinancement	Taux Référence +1,5% / 5,20%	111 000	-	31/05/2026	90 jours	Néant
AFRICAMOTORS					181 000	-			

⁷ Le taux de référence appliqué aux contrats est déterminé par la banque émettrice, qui opte pour l'Euribor ou le SOFR selon les conditions de marché en vigueur au moment du tirage, retenant systématiquement l'indice le plus avantageux pour le client.

⁸ Montant accordé y compris les engagements par signature (LC, SBLC, cautions)

⁹ Le montant débloqué est supérieur au montant accordé en raison d'un accord ponctuel pour certains crédits qui n'entre pas dans le cadre des lignes de financement court terme.

Crédit 11	CIH	2025	Refinancement	Tx Référence +1,2%	475 000	98 000	31/12/2026	90 jours	Néant
Crédit 12	SGMB	2025	Spot/Refinancement	Au cas par cas /Tx Référence +1,5%	90 000	23 705	31/10/2026	90 jours	Néant
Crédit 13	BCP	2025	Spot/Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	80 000	70 000	31/05/2026	90 jours	Néant
Crédit 14	BMCI	2025	Spot/Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	120 000	-	30/09/026	90 jours	Néant
Crédit 15	CDM	2025	Spot/Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	80 000	22 049	1 an	90 jours	Néant
Crédit 16	ATWB	2025	Refinancement/FC	Tx Référence +1,5% /5,20%	464 600	-	31/05/2026	90 jours	Néant
SMAA					1 309 600	213 754			
Crédit 17	CIH	2025	Refinancement / Escompte	Tx de référence +1,2%	50 000	-	31/12/2026	90 jours	Néant
Crédit 18	SGMB	2025	Spot	Au cas par cas	25 000	-	31/10/2026	90 jours	Néant
Crédit 19	BCP	2025	Spot / Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	52 000	50 000	31/05/2026	90 jours	Néant
Crédit 20	Bank of Africa	2025	Spot/FC	Au cas par cas/5,20%	50 000	-	1 an	90 jours	Néant
Crédit 21	ATWB	2025	Refinancement /FC	Tx Référence +1,5% /5,20%	130 100	-	31/05/2026	90 jours	Néant
Ajustement comptable ¹⁰						4 417			
DIAMOND MOTORS					307 100	54 417			
Crédit 22	CIH	2025	Refinancement	Tx de référence +1,2%	32 400	-	31/12/2026	90 jours	Néant
Crédit 23	SGMB	2025	Spot	Au cas par cas	50 000	-	31/10/2026	90 jours	Néant
Crédit 24	BCP	2025	Spot / Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	60 000	60 000	31/05/2026	90 jours	Néant
Crédit 25	Bank of Africa	2025	Spot / FC	Au cas par cas/5,20%	100 000	100 550	1 an	90 jours	Néant
Crédit 26	ATWB	2025	Refinancement	Tx Référence +1,5%	140 000	-	31/05/2026	90 jours	Néant
AHVI					382 400	160 550			

¹⁰ Ajustement comptable en fin d'année relatif à une régularisation chez Diamond Motors

Crédit 27	CIH	2025	Refinancement / Escompte	Tx de référence +1,2%	30 000	0	31/12/2026	90 jours	Néant
Crédit 28	SGMB	2025	Spot	Au cas par cas /Tx Référence +1,5%	120 000	50 000	31/10/2026	90 jours	Néant
Crédit 29	BCP	2025	Spot/ Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	50 000	50 000	31/05/2026	90 jours	Néant
Crédit 30	BMCI	2025	Spot / Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	80 000	-	1 an	90 jours	Néant
Crédit 31	CDM	2025	Spot / Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	140 000	140 000	1 an	90 jours	Néant
Crédit 32	Bank of Africa	2025	Spot / Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	200 000	152 374	1 an	90 jours	Néant
Crédit 33	ATWB	2025	Refinancement/FC	Tx Référence +1,5%	252 000	-	31/05/2026	90 jours	Néant
SCAMA					872 000	392 374			
Crédit 34	SGMB	2025	Spot/ Refinancement/ SBLC	Au cas par cas /Tx Référence +1,5%	80 000	-	31/10/2026	90 jours	Néant
Crédit 35	BCP	2025	Spot / Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	50 000	50 000	31/05/2026	90 jours	Néant
Crédit 36	BMCI	2025	Spot / Refinancement	Au cas par cas/Tx Référence +1,2%	70 000	-	1 an	90 jours	Néant
Crédit 37	Bank of Africa	2025	LC / Refinancement	8%CN/Tx Référence +1,2%	20 000	-	1 an	90 jours	Néant
Crédit 38	ATWB	2025	Refinancement/ FC	Tx Référence +1,5%	124 585	-	31/05/2026	90 jours	Néant
SMVN					344 585	50 000			
Crédit 39	SGMB	2025	Spot	Au cas par cas	16 000	-	31/10/2026	90 jours	Néant
Crédit 40	CAM	2025	FC	5,20%	86 000	-	1 an	90 jours	Néant
Crédit 41	Bank of Africa	2025	FC	5,20%	5 000	-	1 an	90 jours	Néant
Crédit 42	ATWB	2025	Refinancement	Tx Référence +1,5%	50 300	-	31/05/2026	90 jours	Néant
SOMMA					157 300	-			
Crédit 43	ATWB	2025	FC	5,20%	2 000	-	31/05/2026	90 jours	Néant
LLD					2 000	-			
Crédit 44	ATWB	2025	FC	5,20%	1 000	-	31/05/2026	90 jours	Néant
AHCOM					1 000	-			
Crédit 45	ATWB	2025	FC	5,20%	5 000	-	31/05/2026	90 jours	Néant
AOC					5 000	-			
Crédit 46	ATWB	2025	FC/ cautions	5,20%/ 0,85%	85 000	-	31/05/2026	90 jours	Néant
SMAM					85 000	-			
Crédit 47	ATWB	2025	LC	20% CN	26 500	-	31/05/2026	90 jours	Néant

AHLM	26 500	-
Total	4 710 995	2 121 095

Source : Auto Hall

III.2.2 Contrats signés après fin décembre 2025

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du groupe :

Contrats courts terme

N°	1
Emprunteur	Africa Motors
Prêteur	CIH
Date d'effet	2026
Montant du contrat	75 000 KMAD
Objet de l'emprunt	Refinancement/ LC
Taux d'intérêt	Taux de référence EURIBOR +1,2%
Date d'échéance	31 décembre 2026
Périodicité de remboursement	90 jours
Sûretés/Hypothèques	- Lettre de confort ATH-SA
Principaux covenants financiers	- Néant

Source : Auto Hall

N°	2
Emprunteur	SMAA
Prêteur	Bank of Africa
Date d'effet	2026
Montant du contrat	100 000 KMAD
Objet de l'emprunt	Ligne de refinancement des importations
Taux d'intérêt	Taux Référence EURIBOR +1,2%
Date d'échéance	1 ans
Périodicité de remboursement	90 jours
Sûretés/Hypothèques	- Néant
Principaux covenants financiers	- Néant

Source : Auto Hall

III.2.3 Récapitulatif des dettes bancaires au 31.12.2025

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif de l'ensemble des dettes bancaires au social d'Auto Hall sur les 3 derniers exercices :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Total dettes MLT	-	-	-	n.a	n.a
Total dettes CT	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9,1%	4,2%
Tirage dette - Social	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9,1%	4,2%

Source: Auto Hall

Sur la période 2023-2024, le tirage de la dette bancaire sociale d'Auto Hall baisse de -9,1%, passant de 1 320 000 KMAD à 1 200 000 KMAD en lien avec la baisse du BFR de Auto Hall SA.

Sur la période 2024-2025, le tirage de la dette bancaire sociale d'Auto Hall enregistre une hausse de +4,2%, passant de 1 200 000 KMAD à 1 250 000 KMAD en lien avec la baisse du fonds de roulement de la société.

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif de l'ensemble des dettes bancaires en consolidé d'Auto Hall sur les 3 derniers exercices :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Total dettes MLT	300 550	351 736	340 648	17,0%	-3,2%
Total dettes CT	2 584 851	2 271 593	2 121 095	-12,1%	-6,6%
Tirage dette - Conso	2 885 401	2 623 329	2 461 743	-9,1%	-6,2%

Source: Auto Hall

Sur la période 2023-2024, la dette bancaire consolidée du groupe Auto Hall baisse de 9,1%, passant de 2 885 401 KMAD à 2 623 329 KMAD, portée par une baisse des dettes court terme (-12,1%) partiellement compensée par une hausse des dettes moyen et long terme (+17,0%). Cette amélioration s'explique par une baisse du BFR du groupe.

Sur la période 2024-2025, la dette bancaire consolidée du groupe Auto Hall poursuit sa baisse à -6,2%, passant de 2 623 329 KMAD à 2 461 743 KMAD, portée par une baisse des dettes court terme (-6,6%) et des dettes moyen et long terme (-3,2%).

III.3 Récapitulatif des autres dettes de financement

III.3.1 Autres dettes de financement - comptes sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres dettes de financement d'Auto Hall SA sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var.24-25
Auto Hall SA	-	-	-	n.a	n.a

Source : Auto Hall

Sur la période 2023-2025, Auto Hall SA n'enregistre aucune autre dette de financement.

III.3.2 Autres dettes de financement - comptes consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres dettes de financement consolidées du groupe Auto Hall sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23 - 24	Var 24 - 25
Auto Hall Immobilier	300 000	300 000	300 000	0,00%	0,00%
LLD	-	51 186	40 048	n.a	-21,80%
SOMMA*	500	500	500	0,00%	0,00%
AHVI*	50	50	50	0,00%	0,00%
AFM*	-	-	50	n.a	n.a
Autres dettes de financement	300 550	351 736	340 648	17,03%	-3,15%

Source : Auto Hall

*Ce poste est constitué de dépôts de garantie moyen à long terme.

Les autres dettes de financement s'élèvent à 340 648 KMAD en 2025 et sont principalement composées (i) de l'emprunt bancaire de AH Immobilier pour 300 000 KMAD et (ii) d'un emprunt bancaire de LLD pour 40 048 KMAD.

III.4 Découverts bancaires et facilités de caisse

III.4.1 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont Auto Hall a bénéficié entre 2023 et 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Trésorerie passif	2 584 851	2 271 593	2 121 095	-12,1%	-6,6%

Source : Auto Hall

III.4.2 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont Auto Hall S.A. a bénéficié entre 2023 et 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var.24-25
Trésorerie passif	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9,1%	4,2%

Source : Auto Hall

III.5 Encours de crédit-bail

III.5.1 Encours crédit-bail - Consolidé

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette consolidée liée au crédit-bail du groupe Auto Hall sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var.24-25
Encours de crédit-bail	192 575	218 854	313 352	13,6%	43,2%

Source : Auto Hall

Sur la période 2023-2024, l'encours de crédit-bail du groupe Auto Hall progresse de +13,6%, passant de 192 575 KMAD à 218 854 KMAD, porté par les nouveaux financements du parc véhicules et camions des filiales LLD et LLC.

Sur la période 2024-2025, l'encours de crédit-bail du groupe Auto Hall enregistre une accélération notable de +43,2%, passant de 218 854 KMAD à 313 352 KMAD, reflétant une montée en charge significative des nouveaux financements du parc des filiales LLD et LLC.

III.5.2 Encours de crédit-bail - comptes sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette liée au crédit-bail d'Auto Hall sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var.24-25
Encours de crédit-bail	152 925	99 565	44 746	-34,9%	-55,1%

Source : Auto Hall

Sur la période 2023-2024, l'encours de crédit-bail au niveau de Auto Hall SA baisse de -34,9%, passant de 152 925 KMAD à 99 565 KMAD, traduisant l'amortissement des anciens dossiers et l'arrivée à échéance de plusieurs contrats, sans nouveaux recours au crédit-bail depuis 2023.

Sur la période 2024-2025, l'encours de crédit bail au niveau de Auto Hall SA enregistre une contraction de -55,1%, passant de 99 565 KMAD à 44 746 KMAD, confirmant le désengagement progressif du portefeuille de crédit-bail en l'absence de nouveaux financements.

III.6 Engagement hors bilan

III.6.1 Engagements hors bilan - consolidés

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par nature par le groupe Auto Hall :

Objet	Nature	Devise	Montant couvert 31/12/2025
Cautions bancaires	Cautions bancaires	KMAD	141 749
Cautions bancaires	Retenues de garanties	KMAD	737 622
Cautions bancaires	Crédit d'enlèvement	KMAD	57 031
Cautions bancaires	Lettres de crédit	KMAD	114 000
Total aval & cautions		KMAD	1 050 402
Autres cautions	Cautonnement de la filiale SCAMA (en faveur de Ford Credit)	KEUR	21 000
Total autres cautions		KEUR	21000
Autres engagements	Engagement retraite	KMAD	15 820
Total autres		KMAD	15 820

Source : Auto Hall

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par le groupe Auto Hall :

Objet	Nature	Montant couvert 31/12/2025 (en KMAD)
Néant	Néant	Néant
Total engagements reçus du groupe		

Source : Auto Hall

III.6.2 Engagements hors bilan – Comptes sociaux

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par nature de Auto Hall S.A. :

Objet	Nature	Devise	Montant couvert 31/12/2025
Cautions bancaires	Cautions provisoires	KMAD	28 485
Cautions bancaires	Cautions définitives	KMAD	11 340
Cautions bancaires	Retenues de garanties	KMAD	28 742
Cautions bancaires	Cautions étrangères	KMAD	4 661
Cautions bancaires	Cautions diverses	KMAD	27 476
Total aval & cautions	-	KMAD	100 704
Autres cautions	A l'égard d'entreprise liées	KEUR	21 000
Total autres engagements	-	KEUR	21 000

Source : Auto Hall

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par Auto Hall S.A. :

Objet	Nature	Montant couvert 31/12/2025 (en KMAD)
Néant	Néant	Néant
Total engagements reçus		

Source : Auto Hall

III.7 Nantissements d'actifs et autres suretés réelles

Date	Propriétaire	Titres Nantis	Montant couvert (en KMAD)	Bénéficiaire
07/02/2024	AH Immo	40054/32 - 40054/32	21 000	CFG BANK
12/02/2024	AH Immo	808/F	31 000	CFG BANK
09/02/2024	AH Immo	13311/C	120 000	CFG BANK
01/02/2024	AH Immo	126746/03	36 000	CFG BANK
01/02/2024	AH Immo	119390/03	37 500	CFG BANK
31/01/2024	AH Immo	90653/18	29 500	CFG BANK
31/01/2024	AH Immo	102562/13	26 000	CFG BANK
Total nantissements			301 000	

Source : Auto Hall

III.8 Notation

A la date d'enregistrement du document de référence, le groupe ne fait l'objet d'aucune notation.

IV. Gouvernance de l'émetteur

IV.1 Statuts d'Auto Hall

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 17 mars 2026, après avoir pris connaissance de l'arrivée prochaine du terme de la durée de la société fixé au 25 mars 2026 a décidé de proroger la durée de la société de 99 années soit jusqu'au 25 mars 2125 (les « Statuts Modifiés »).

IV.2 Assemblées générales

Les Statuts Modifiés reprennent les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et ne contiennent pas de règles spécifiques en matière de modalités de convocation, de règles de quorum et de majorité des assemblées générales.

IV.2.1 Modalités de convocation et conditions d'admission

Les modalités de convocation et les conditions d'admission aux assemblées générales sont décrites aux articles 23 et 25 des Statuts Modifiés.

IV.2.2 Conditions d'exercice du droit de vote et conditions du quorum

Les conditions d'exercice du droit de vote et de quorum sont décrites aux articles 27, 29 et 30 des Statuts modifiés.

IV.2.3 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuel

Les Statuts Modifiés ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

IV.3 Conseil d'administration

Auto Hall est une société anonyme à Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est responsable de la définition de la stratégie de l'entreprise, de la structuration de son organisation, de la supervision des actions du Directeur Général pour garantir leur alignement avec la stratégie définie, de la protection des intérêts des actionnaires et du respect de la réglementation, tout en garantissant la pérennité de l'entreprise par une gestion rigoureuse des risques et l'adoption de principes de développement durable.

Le Conseil d'administration d'Auto Hall est composé de 15 membres.

IV.3.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives aux conseils d'administrations sont décrites aux 13, 14, 15, 16 et 17 des Statuts Modifiés.

IV.3.2 Composition du conseil d'administration

Au 14/07/2026, le conseil d'administration d'Auto Hall se compose comme suit :

Administrateur	Date de première nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans Auto Hall (si applicable)
Karim GHELLAB	2021 Administrateur et 2023 nommé PDG	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026	Président du Conseil d'administration	Président Comité Développement & Stratégie
Abdellatif GUERRAOUI	1998	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2028	Président Honoraire	Administrateur non exécutif
Lalla Zoubida EL YACoubi	2002	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2031	Administratrice non exécutive	Administratrice non exécutive
Lalla Noufissa EL YACoubi	2002	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2031	Administratrice non exécutive	Administratrice non exécutive
Moulay Omar CHERKAOUI	2002	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2031	Administrateur non exécutif	Président du Comité Rémunération
Moulay Souleimane CHERKAOUI	2002	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2031	Administrateur non exécutif	Membre du Comité Développement & Stratégie
Madame Nadia FASSI FEHRI	2022	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2027	Administratrice indépendante	Administratrice non exécutive
Madame Samia KABBAJ	2024	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2029	Administratrice indépendante	Membre du Comité d'Audit
Madame Dounia BEN ABBES TAARJI	2024	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2029	Administratrice non exécutive	Administratrice & Membre du Comité Développement et Stratégie
Monsieur Hassan BOULAKNADAL	2025	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2030	Administrateur non exécutif	Administrateur & Membre du Comité Développement & Stratégie
Monsieur Khalid CHEDDADI	2005	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2028	Administrateur non exécutif	Membre Comité Développement & Stratégie+ Membre comité Rémunération
Monsieur M'hamed SAGOU	1998	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2028	Administrateur indépendant	Président du Comité d'Audit + Membre comité Rémunération + Membre du Comité Développement & Stratégie
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2031	Administrateur non exécutif	Administrateur & Membre Comité Développement & Stratégie
La société AMANA, représentée par Moulay	1988	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2029	Administrateur non exécutif	Administrateur non exécutif

Souleimane
CHERKAOUI

Source: Auto Hall

Indépendance des administrateurs

Le Conseil d'administration d'Auto Hall est composé, en 2025, de 4 membres indépendants, respectant ainsi les dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi n° 20-19. Ces administrateurs indépendants n'occupent aucun rôle exécutif ou de direction au sein du groupe.

Part des femmes dans le Conseil d'Administration

Auto Hall veille au respect de la diversité de genre au sein de ses organes de gouvernance, au-delà des exigences réglementaires telles que précisées par la loi n° 19-20. Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration affiche une représentation féminine de 33 %.

IV.3.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du conseil d'Administration

Mr Karim Ghellab (59 ans) - Président du Conseil d'Administration

M. Karim Ghellab est né le 14 décembre 1966 à Casablanca. Il obtient son baccalauréat en sciences mathématiques et techniques en 1984 au lycée Lyautey de Casablanca, avant de suivre des classes préparatoires en France. Il est diplômé ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées de Paris, promotion 1990.

Il débute sa carrière dans un cabinet de conseil à Paris, puis rejoint en 1994 le ministère de l'Équipement en tant que Directeur Provincial à El Hoceima, puis à Benslimane. Il intègre ensuite l'administration centrale, successivement à la Direction des Programmes et des Études (1996) et à la Direction des Routes et de la Circulation Routière (1998).

Après un passage dans le groupe ONA, il est nommé Directeur Général de l'Office National des Chemins de Fer en 2001, puis ministre de l'Équipement et du Transport de 2002 à 2011. Il a été Président de la Chambre des Représentants de 2011 à 2014. Il dirige depuis 2023 le groupe Auto Hall en tant que président du conseil d'administration. Aujourd'hui, il est également associé fondateur du cabinet Massir.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Karim Ghellab se présentent comme suit :

Société	Mandat
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com	Membre du Conseil de Surveillance
AHCD	Membre du Conseil de Surveillance
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Auto Hall Occasion	Administrateur
Leader Location Camions	Administrateur
Auto Hall Luxury	Administrateur
SMAM	Administrateur
RMK Holding	Administrateur

Source : Auto Hall

Mr Abdellatif Guerraoui (86 ans) – Administrateur non exécutif, Président Honoraire

M. Abdellatif Guerraoui, ingénieur informatique diplômé de l'ENSEEIH de Toulouse, a débuté sa carrière à l'Office Chérifien des Phosphates avant d'occuper plusieurs fonctions de premier plan dans les secteurs public, financier et institutionnel, notamment en qualité de ministre et de dirigeant de grandes structures. Après avoir été Président Directeur Général de la SOMED, il dirige de 2004 à 2023 le groupe Auto Hall en qualité de Président Directeur Général, ainsi que plusieurs de ses principales filiales avant d'être nommé Président Honoraire du groupe en septembre 2023, poste qu'il garde à ce jour.

Au cours de sa carrière, il a reçu plusieurs distinctions, dont le Wissam Al Arch et l'Ordre du Mérite national de la République du Portugal.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Abdellatif Guerraoui se présentent comme suit :

Société	Mandat
UNIMER	Administrateur
Banque Populaire	Administrateur indépendant

Source : Auto Hall

Lalla Zoubida El Yacoubi (63 ans) – Administrateur non exécutif

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Lalla Zoubida El Yacoubi se présentent comme suit :

Société	Mandat
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Source : Auto Hall

Lalla Noufissa El Yacoubi (60 ans) - Administrateur non exécutif

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Lalla Noufissa El Yacoubi se présentent comme suit :

Société	Mandat
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Source : Auto Hall

Moulay Omar Cherkaoui (62 ans) - Administrateur non exécutif

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Moulay Omar Cherkaoui se présentent comme suit :

Société	Mandat
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Capital Développement	Membre CS, Vice-Président Conseil de Surveillance
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Source : Auto Hall

Moulay Souleimane Cherkaoui (59 ans) - Administrateur non exécutif

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Moulay Souleimane Cherkaoui se présentent comme suit :

Société	Mandat
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
AMANA	Administrateur, Président Directeur Général
Auto Hall.com	Membre du conseil de surveillance
Auto Hall Capital Développement	Membre du conseil de surveillance
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Source : Auto Hall

Mr Khalid Cheddadi (68 ans) - Administrateur non exécutif

M. Khalid Cheddadi, ingénieur de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et titulaire d'un master en sciences mathématiques, débute sa carrière comme enseignant de mathématiques à l'École Hassania des Ingénieurs.

Il rejoint ensuite la Compagnie d'assurances L'Alliance Africaine (filiale du groupe français GAN), où il occupe le poste d'Administrateur Directeur Général. Il est par la suite Vice-Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et membre du Comité Consultatif des Assurances Privées auprès du Ministère des Finances. En septembre 2003, il intègre la CIMR comme Directeur Général, avant d'être coopté Administrateur puis Président du Conseil d'Administration en octobre 2004.

M. Cheddadi siège également dans plusieurs sociétés et fonds d'investissement et est membre du Conseil Économique, Social et Environnemental.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Mr Khalid Cheddadi se présentent comme suit :

Société	Mandat
CIH	Administrateur
AXA Assurance Maroc	Administrateur
Leader Location Camions	Administrateur
Auto Hall Occasion	Administrateur
AHCDV	Administrateur

Source : Auto Hall

Mr Mohammed Saad Hassar (72 ans) - Administrateur non exécutif

M. Mohamed Saâd Hassar, ingénieur diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris, a débuté sa carrière au ministère des Travaux publics avant d'occuper plusieurs fonctions de direction dans les secteurs public et institutionnel. Il a notamment exercé en qualité de directeur général de l'Administration de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie, puis de wali directeur général des collectivités locales, avant d'être nommé secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur entre 2007 et 2012.

M. HASSAR est aujourd'hui membre du Conseil d'administration d'Auto Hall et préside plusieurs conseils d'administration de sociétés marocaines.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Mr Mohammed Saad Hassar se présentent comme suit

Société	Mandat
Auto Hall immobilier	Administrateur, Président du conseil
Société Marocaine des Tabacs	Administrateur, Président du conseil
Unimer	Administrateur
Stokvis	Administrateur
Quattro Group	Administrateur
AFMA	Administrateur
Zalar Group	Administrateur
Forte Advisory	Administrateur, Président

Source : Auto Hall

Mr M'hamed SAGOU (80 ans) – Administrateur indépendant

M. M'hamed Sagou, docteur d'État en sciences économiques de l'Université Paris XIII et ancien élève de Sciences Po Grenoble, a mené une carrière à la fois académique, publique et privée. Après avoir exercé au sein du ministère de l'Économie et des Finances, notamment en qualité de Directeur de cabinet du ministre des Finances puis de ministre de l'Économie et des Finances, il s'est orienté vers le secteur privé, où il a fondé et dirigé plusieurs structures dans les domaines de la finance et de la gestion d'actifs. M. Sagou exerce également plusieurs mandats d'administrateur, notamment au sein d'Auto Hall depuis 1998.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de M'hamed SAGOU se présentent comme suit :

Société	Mandat
MAROGEST	Administrateur, PDG
MSIN Gestion	Administrateur, PDG
SICAV Maroc Croissance	Administrateur, Président du Conseil
MSIN	Membre du Conseil de Surveillance, Vice-Président

Source : Auto Hall

La société AMANA, représentée par Moulay Souleimane Cherkaoui – Administrateur indépendant

AMANA est une société marocaine opérant dans le domaine de la participation et de la promotion immobilière. Elle est présidée par Moulay Souleimane Cherkaoui, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

AMANA intervient principalement dans des opérations d'investissement et de développement immobilier, s'inscrivant ainsi dans le secteur de la promotion et de la valorisation d'actifs immobiliers au Maroc.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de AMANA se présentent comme suit :

Société	Mandat
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com	Membre du Conseil de Surveillance

Source : Auto Hall

Mme Nadia Fassi Fehri (54 ans) – Administrateur indépendant

Mme Nadia Fassi-Fehri, ingénieure diplômée de l'École Polytechnique et de l'École nationale des Ponts et Chaussées, a complété sa formation par un Executive MBA à l'ESCP Business School. Elle a exercé plusieurs fonctions de direction au sein de grands groupes marocains, notamment chez Managem, Nareva, ONA, FC Media, Inwi et OCP Group, où elle a occupé des responsabilités de premier plan dans les domaines de l'ingénierie, de la transformation et du management.

Mme Fassi-Fehri siège également en qualité d'administratrice indépendante au sein de plusieurs institutions, dont Auto Hall.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Nadia Fassi Fehri se présentent comme suit :

Société	Mandat
Bourse de Casablanca	Administratrice indépendante
Equatorial Coca-Cola Bottling Company	Administratrice indépendante
CDG Invest	Administratrice indépendante

Source : Auto Hall

Mme Dounia Ben Abbes Taarji (60 ans) – Administrateur non exécutif

Mme Dounia Taarji, diplômée de l'ESCP Business School, titulaire d'un DEA en droit des affaires de l'Université Panthéon-Assas et formée à Harvard Business School, a mené une carrière dans les domaines de la banque, du conseil, de la régulation et de l'investissement. Elle a exercé plusieurs fonctions de premier plan, notamment au sein de Crédit Lyonnais, Clinvest, CFG Group, du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, ainsi qu'à la tête de Malya Conseil.

Depuis 2019, Mme Taarji est Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement économique et social.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Dounia Ben Abbes Taarji se présentent comme suit :

Société	Mandat
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Administrateur
Société Casablanca Transport	Administrateur
Société Ithmar Al Mawarid	Administrateur
Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED	Administrateur
Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN)	Administrateur
Société Nador West Med	Administrateur
Société d'Investissements Energétiques (SIE)	Administrateur
Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	Administrateur
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Membre du Conseil de Surveillance
Société Tanger Med Port Authority (TMPA)	Administrateur
NWM Betoya Industrial & Logistic Zone (NWM BILZ)	Administrateur
Holding Al OMRANE	Membre du Conseil de Surveillance
Royal air Maroc (RAM)	Administrateur
Moroccan Hospitality Company	Président du Conseil d'Administration
Société La Mamounia (SLM)	Administrateur
Société Foncière de la Lagune (SFL)	Administrateur représentant de MHC
Société Palais Jami (SPJ)	Administrateur représentant de MHC
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén Ifrane (SGHM)	Administrateur représentant de MHC
Société Michlifén & Golf	Administrateur représentant de MHC
Société Foncière CMC	Administrateur
Alliances Développement Immobilier (ADI)	Administrateur indépendant
La Banque Marocaine pour le Commerce et de l'Industrie (BMCI)	Administrateur indépendant

Source : Auto Hall

Mme Samia Kabbaj (54 ans) – Administrateur non exécutif

Mme Samia Kabbaj, diplômée de l'Université Paris Dauphine, a mené une carrière dans les domaines du conseil, du retail, de l'agroalimentaire et de la gouvernance. Elle a exercé plusieurs fonctions de direction, notamment chez Arthur Andersen, Sodexo Maroc, LabelVie et Centrale Danone, avant de développer ses propres activités de conseil.

Depuis 2024, elle occupe plusieurs fonctions de gouvernance, notamment en qualité d'administratrice indépendante au sein d'Auto Hall.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Samia Kabbaj se présentent comme suit :

Société	Mandat
Al Barid Bank	Administrateur
Vicenne	Administrateur

Source : Auto Hall

M. Hassan BOULAKNADAL (58 ans) – Administrateur non exécutif

M. Hassan Boulaknadal, diplômé de l'Université Paris Dauphine, de l'Université de Rouen et de l'Université Hassan II en mathématiques appliquées, statistiques et informatique, dispose de plus de 23 ans d'expérience dans le secteur financier. Il a occupé plusieurs fonctions de direction au sein d'institutions stratégiques marocaines, notamment en qualité de Directeur Général de BMCE Capital Management, de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux et de l'Office des Changes. Depuis avril 2024, il occupe la fonction de Président Directeur Général de la CIMR, important investisseur institutionnel et organisme de retraite au Maroc. Au sein d'Auto Hall, M. Hassan Boulaknadal occupe la fonction d'administrateur indépendant.

Au 31 décembre 2025, les autres mandats de Hassan BOULAKNADAL se présentent comme suit :

Société	Mandat
AJIAL	Administrateur
AKILAM	Administrateur
AL MADA VENTURES	Administrateur
ALHIF	Membre Conseil de Surveillance
AUTO HALL	Administrateur
CIMR	Administrateur
CIMR CITADOUN	Administrateur
CIMR FONCIA	Gérant
CIMR DDIKHAR	Administrateur
CIMR PREVOYANCE	Administrateur
CIMR TRESO PLUS	Administrateur
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT	Administrateur
COSUMAR	Administrateur
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER	Administrateur Indépendant
GENERATION PERFORMANCE	Administrateur
H PARTNERS	Membre Conseil de Surveillance
LARIBEL	Gérant
LESIEUR CRISTAL	Administrateur
RAMICAL	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
AFMA	Administrateur
AJIAL	Administrateur
AL MADA HOLDING	Administrateur
Am Invest Morocco	Administrateur

BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Administrateur
BRASSERIES DU MAROC	Administrateur
CDV PATRIMOINE	Administrateur
CDV PROMOTION	Administrateur
CENTURIS	Administrateur
CFG BANK	Administrateur
CHENE CAPITAL	Administrateur
CIMR CITADOUN	Administrateur
CIMR DDIKHAR	Administrateur
CIMR IMMO PREMIUM	Président du Conseil d'Administration
CIMR VEST IMMO	Président du Conseil d'Administration
CIMR PATRIMOINE	Président du Conseil d'Administration
CIMR PREVOYANCE	Administrateur
CIMR TRESO PLUS	Administrateur
EQDOM	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
M'Office	Administrateur
NEJMA	Administrateur Unique
OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE	Administrateur
OPCI EDUCAPITAL	Administrateur
PASTEUR	Administrateur Unique
RANIA	Administrateur Unique
RSMA	Membre Conseil de Surveillance
SAPINO	Administrateur
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur
SOMED	Administrateur

Source : Auto Hall

IV.3.4 Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration

En KMAD	2023	2024	2025	Total
Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration	3 300	3 300	3 600	10 200

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé l'allocation de 3 600 KMAD de jetons de présence aux membres du Conseil d'administration, montant qui sera versé en 2026. Le Conseil d'administration procédera à la répartition de cette enveloppe entre ses membres.

IV.3.5 Prêts accordés aux membres du conseil d'administration

En KMAD	2023	2024	2025	Total
Prêts accordés aux membres du conseil d'administration			Néant	

Source : Auto Hall

Au cours de l'exercice 2025, aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'administration.

IV.3.6 Comités spécialisés

Pour accomplir efficacement sa mission, le Conseil d'administration s'appuie sur trois comités spécialisés : le Comité de rémunérations, le Comité d'audit et le Comité de développement et stratégie.

Comité d'Audit

Le Comité d'audit réalise plusieurs missions destinées à aider le Conseil d'administration à garantir la fiabilité du contrôle interne et la précision des informations fournies aux actionnaires et au marché financier. Il se réunit semestriellement en amont des réunions du Conseil d'administration dont l'ordre du jour comporte l'arrêté des comptes.

Le mandat et la composition du dit comité se présentent comme suit :

Mission du comité	Le Comité a un rôle consultatif, notamment en ce qui concerne l'établissement des comptes, les méthodes et principes comptables, les missions des auditeurs, la sélection du ou des Commissaires aux comptes et le contrôle des règles garantissant leur indépendance, le dispositif de contrôle interne et les risques et engagements hors bilan. Il examine les comptes sociaux et consolidés annuels, semestriels et trimestriels avant leur présentation au Conseil.	
Date de création	2008	
Fréquence de réunion	3 fois/an et plus en cas de besoin	
Membres	M. M'hamed SAGOU	Mme Samia KABBAJ
Date de 1ère nomination	2008	
Qualité	Président	Membre

Source : Auto Hall

Le Comité d'Audit s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2025, avec un taux de présence moyenne de 67% de ses membres.

A noter que le décès de Monsieur Bouchaib Najioullah administrateur indépendant et membre du Comité d'Audit, survenu en juillet 2026, a affecté la composition dudit comité. Le Conseil d'Administration veillera, dans les meilleurs délais, à compléter la composition du Comité d'Audit afin d'assurer sa conformité aux dispositions de l'article 106 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

Comité de nominations, de rémunérations et de la gouvernance

Le Comité des Rémunérations se réunit au moins une fois par an préalablement aux réunions du Conseil d'administration dont l'ordre du jour comporte des questions relevant de sa compétence. De plus, il est autorisé à confier à des entités externes les études et recherches qu'il juge nécessaires, aux frais du groupe.

Le mandat et la composition du dit comité se présentent comme suit :

Mission du comité	- Le Comité a un rôle consultatif, notamment en ce qui concerne la rémunération du Président. - Il propose au Conseil la politique globale relative à la rémunération variable des dirigeants. - Il donne également son avis sur le niveau et la répartition des jetons de présence. - Il est, en outre, chargé d'étudier les dispositions permettant de préparer la relève des mandataires sociaux. - Il formule ainsi des propositions au Conseil d'Administration en vue de toute nomination de membre du Conseil, Président ou Vice-président, ainsi que de membre d'un Comité spécialisé du Conseil et de son Président.			
Date de création	2008			
Fréquence de réunion	Chaque fois que nécessaire			
Membres	Moulay Omar CHERKAOUI	M. Khalid CHEDDADI	M. M'hamed SAGOU	Lalla Noufissa EL YACoubi
Qualité	Président	Membre	Membre	Membre

Source : Auto Hall

Le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance s'est réuni 5 fois, avec une présence de 100% de ses membres.

Auto Hall s'engage à se conformer aux exigences de parité stipulées par l'article 105-4 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes. À cet effet, le Conseil d'Administration entamera lors des prochaines nominations les démarches requises pour intégrer l'équilibre de parité au sein du Comité de Rémunérations.

Comité de Développement et Stratégie

Le Comité Développement et Stratégie se réunit préalablement aux réunions du Conseil d'Administration dont l'ordre du jour comporte l'examen des projets relevant de sa mission

Comité de stratégie et de développement						
Mission du comité	Le comité a un rôle consultatif, en particulier sur : - les orientations stratégiques du groupe, - les cessions et acquisitions importantes, - les accords de partenariat ou d'alliance.					
Date de création						
Fréquence de réunion	Plusieurs fois par an					
Membres	M. Karim GHELLAB	Moulay Souleimane CHERKAOUI	Moulay Omar CHERKAOUI	M. Khalid CHEDDADI	M. Mohammed Saâd HASSAR	Mme Dounia Ben ABBES TAARJI
Date de 1ère nomination	2024	2008	2008	2008	2024	2024
Qualité	Président	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre

Source : Auto Hall

Le Comité de Stratégie et de Développement s'est réuni 4 fois, avec une présence de 100% de ses membres.

IV.4 Organes de direction

Le Comité de direction supervise et dirige les opérations quotidiennes de l'entreprise, en assurant la mise en œuvre des stratégies et politiques définies par le Conseil d'administration.

Composé de 10 membres, il est présidé par le directeur général de la société, qui la représente également dans ses relations avec les tiers. Les autres membres sont désignés par le Conseil d'administration, sur proposition du Président, qui leur délègue certaines responsabilités pour l'assister dans ses fonctions de Direction générale.

IV.4.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives à la direction générale sont décrites au niveau de l'article 15 des Statuts Modifiés.

IV.4.2 Organes de direction d'Auto Hall

IV.4.2.1 Présentation des membres du Comité Exécutif

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les membres du comité exécutif d'Auto Hall sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Dirigeant	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction dans le Comité de Direction
HAJJAJI ACHRAF	Directeur Général	09/2025
ENNACIRI ABDELOUAHAB	Directeur Pôle US	07/2006
MAALMI ABDELAZIZ	Directeur Pôle Europe	01/2006
BENMASSI YASSINE	Directeur Pôle Asie	07/2015
ATMANI BADRANE	Directeur Pôle Réseau	08/2020
ACHOUR SAAD	Directeur Pôle services financiers et occasion	09/2023
ZIZI MOHAMED	Directeur Pôle immobilier	12/2021
LAHKIM NAWAL	Directeur Pôle Capital Humain	01/2022
EL AYACHI MOHAMED	Directeur Pôle SI	01/2025

Source : Auto Hall

Achraf Hajjaji

Achraf Hajjaji débute sa carrière en 2004 chez RMA Watanya, où il contribue au développement commercial du réseau d'assurance automobile. Il poursuit ensuite son parcours à l'international, notamment au Royaume-Uni, puis rejoint le groupe Savaola en Algérie et en Égypte, où il occupe successivement des fonctions de brand manager et de marketing capabilities manager.

En 2010, il intègre Danone au Maroc en tant que responsable de la catégorie Kids, avant de rejoindre Toyota Motor Corporation en 2011 comme Directeur Marketing. Il y pilote des projets structurants en matière de CRM, fidélisation et stratégie de marque, tout en renforçant l'analyse du marché automobile marocain. En 2014, il devient Directeur Sales & Business Development chez Mercedes-Benz, puis Directeur Général Adjoint d'Auto Nejma (distributeur de Mercedes et BYD) en 2018, où il supervise les ventes, le développement commercial, le réseau, le marketing, l'expérience client et la supply chain.

Fort de cette expérience de plus de vingt ans dans l'industrie automobile et les biens de consommation, Achraf Hajjaji est nommé en septembre 2025 Directeur Général du groupe Auto Hall.

Abdelouahab Ennaciri

M. Abdelouahab Ennaciri est ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy (France). Il a rejoint Auto Hall en 1995, où il a débuté sa carrière professionnelle. Il y poursuit, à ce jour, son parcours au sein du groupe et occupe actuellement les fonctions de Directeur du Pôle US.

Abdelaziz Maalmi

M. Abdelaziz Maalmi est ingénieur d'État en mécanique-énergétique, diplômé de l'École Mohammadia d'Ingénieurs. Il a rejoint Auto Hall le 16 novembre 1995 et y poursuit, à ce jour, son parcours au sein du groupe, où il occupe actuellement les fonctions de Directeur du Pôle Europe.

Yassine Benmassi

M. Yassine Benmassi est ingénieur d'État en génie mécanique, diplômé de l'École Mohammadia d'Ingénieurs, et a également suivi une formation en finance et ingénierie financière à l'ISCAE. Il débute sa carrière en tant qu'ingénieur bureau d'études chez Sinfa, avant d'occuper les fonctions de responsable du service maintenance au sein de SOMEPI, puis de responsable du département pièces de rechange chez Mifa-Yamaha. Il rejoint Auto Hall en septembre 2004, où il a d'abord exercé en qualité de responsable de la division commerciale de la marque Mitsubishi Fuso. Directeur Réseau, il y poursuit, à ce jour, son parcours au sein du groupe et occupe actuellement les fonctions de Directeur du Pôle Asie.

Badrane Atmani

M. Badrane Atmani est ingénieur d'État en génie mécanique, diplômé de l'École Mohammadia d'Ingénieurs. Il a rejoint Auto Hall en 2004 et y a développé l'ensemble de son parcours professionnel de 21 ans d'expérience. Il y exerce, à ce jour, les fonctions de Directeur du Pôle Réseau.

Saad Achour

M. Saad Achour est diplômé en économie et finance et justifie d'une expérience confirmée dans les domaines de la finance, du financement et du management, acquise notamment au sein d'Attijariwafa bank, de RCI Finance Maroc – groupe Renault et de la Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire, où il occupait les fonctions de Directeur Administratif et Financier entre 2018 et 2021. Il a rejoint Auto Hall en 2021 et y exerce, à ce jour, les fonctions de Directeur du Pôle services financiers ainsi que de Directeur du Pôle occasion par intérim.

Mohamed Zizi

M. Mohamed Zizi dispose d'une solide expérience dans le développement et le pilotage de projets immobiliers, acquise à travers des fonctions exercées notamment au sein du groupe OCP, d'Altran et d'Oger International. Son parcours l'a conduit à intervenir sur des projets complexes intégrant des dimensions de conception, de planification, de structuration et de coordination d'acteurs multiples. Il a rejoint Auto Hall en 2021 et y occupe, à ce jour, les fonctions de Directeur du Pôle immobilier.

Nawal Lahkim

Mme Nawal Lahkim est diplômée de l'ESSEC Business School et justifie de plus de 20 ans d'expérience dans les ressources humaines et le conseil. Son parcours l'a conduite à occuper plusieurs fonctions de direction RH, notamment au sein de McKinsey & Company Maghreb, de S2M et de BNP Paribas, où elle a piloté des enjeux de transformation organisationnelle, de gestion des talents et de développement des compétences. Elle a rejoint Auto Hall en 2022 et y exerce, à ce jour, les fonctions de Directrice du Pôle Capital Humain.

Mohamed El Ayachi

M. Mohamed El Ayachi dispose de plus de 15 ans d'expérience dans les systèmes d'information, acquise principalement au sein d'organismes financiers, où il a exercé diverses responsabilités en matière de pilotage de projets, de transformation digitale, de gestion de portefeuilles SI et de conduite de programmes stratégiques. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein de la DSI groupe et de la banque de détail, pilotant des projets de transformation bancaire, de digitalisation des parcours clients et de déploiement de solutions Core Banking. Il rejoint Auto Hall en février 2025 et y exerce, à ce jour, les fonctions de Directeur du Pôle SI.

IV.4.2.2 Rémunérations attribuées aux membres du Comité Exécutif

En KMAD	2023	2024	2025
Rémunération totale versée aux membres du Comité Exécutif	19 122	29 525	26 135

Source : Auto Hall

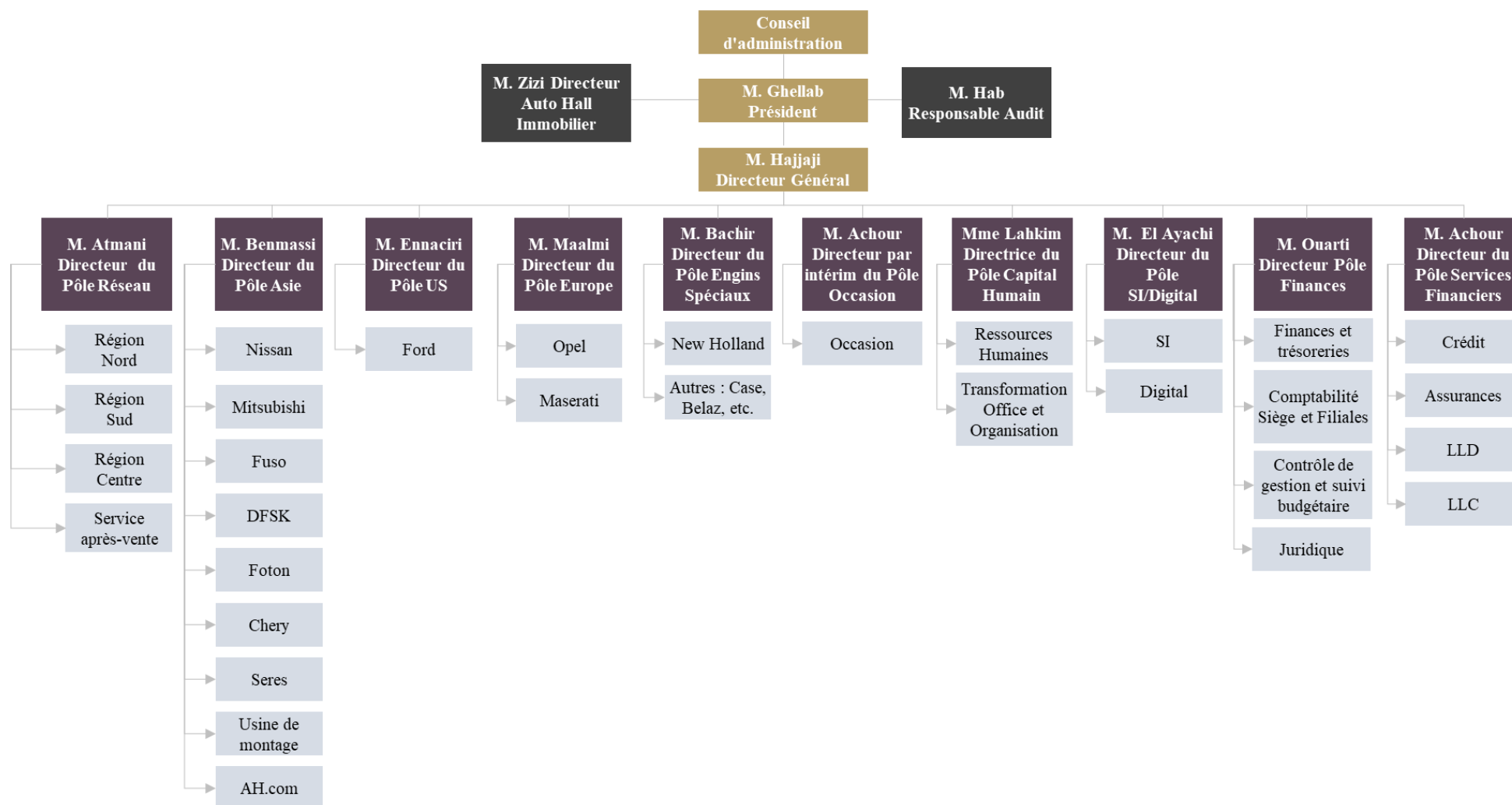
Les dirigeants d'Auto Hall perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. Au titre de l'exercice 2025, les rémunérations versées ont représenté une enveloppe annuelle brute de 22 849 KMAD, incluant salaires et primes des principaux dirigeants. Par ailleurs, Auto Hall ne dispose pas actuellement de dispositif d'intéressement et de participation du personnel.

IV.4.2.3 Prêts accordés aux membres du Comité Exécutif

En KMAD	2023	2024	2025
Prêts accordés aux membres du comité de direction	-	-	-

Source : Auto Hall

IV.4.3 Organigramme fonctionnel d'Auto Hall



Source : Auto Hall

PARTIE III - ACTIVITE DE AUTO HALL

I. Historique d'Auto Hall

Créé en 1907 sous la dénomination « Établissements G. Veyre », représentant de Ford Motor Company au Maroc, le groupe Auto Hall est un acteur historique et majeur de la distribution de véhicules et d'équipements au Maroc, présent sur le marché national depuis plus d'un siècle. En 1920, la société est transformée en société anonyme dénommée Auto Hall.

Le groupe commercialise des véhicules neufs et d'occasion et s'appuie sur un portefeuille de plus de vingt marques couvrant les segments des véhicules particuliers, utilitaires légers, industriels, agricoles ainsi que des équipements industriels.

Il assure notamment la représentation de plusieurs constructeurs internationaux, parmi lesquels Opel, Ford, DFSK, Nissan, Mitsubishi, Fiat, Mitsubishi Fuso, Chery, Foton, Seres, Jeep, Gaz, Alfa Romeo, Maserati et Ford Trucks, ainsi que de marques d'équipements et de matériel telles que New Holland, Case Construction, FPT, Valvoline et BELAZ. Cette diversité lui permet de répondre aux besoins d'une clientèle variée composée de particuliers, de professionnels et d'entreprises.

Au-delà de son cœur de métier, Auto Hall a élargi son périmètre d'intervention en intégrant des activités complémentaires à forte valeur ajoutée, notamment le financement, l'assurance, la location longue durée et le service après-vente, lui permettant de proposer une offre intégrée sur l'ensemble du parcours client.

Le groupe s'appuie également sur un maillage territorial étendu, constitué de succursales implantées dans plusieurs villes du Royaume et d'un réseau d'agents partenaires, assurant une couverture équilibrée à l'échelle nationale.

À travers cette présence de proximité, Auto Hall place la qualité de service et l'expérience client au cœur de ses priorités, renforçant ainsi durablement la confiance de ses partenaires et de sa clientèle et consolidant sa position dans l'écosystème automobile national.

Le tableau suivant présente les principales réalisations sur les périodes clés de l'histoire de la Société :

1907	Création des « Établissements G. Veyre » représentant Ford Motor Company au Maroc
1920	Transformation en société anonyme dénommée Auto Hall
1930	Construction du siège historique
1941	Introduction de la cotation du titre Auto Hall à la bourse de Casablanca
1974	Lancement de l'activité d'assemblage des camions
1985	Représentation de la marque Mitsubishi
1999	Création du groupe Auto Hall, structure fédérant Auto Hall SA et ses filiales
2005	Filialisation de l'activité VP et VUL Mitsubishi confiée à la filiale Diamond Motors Diversification
2010	Représentation de la marque Fiat
2011	Filialisation de l'activité Véhicules industriels Mitsubishi Fuso
2013	Signature d'un partenariat avec DFSK
2014	Obtention de la Distribution de Nissan au Maroc et création d'une filiale dédiée (SMVN)
2015	Ouverture des sièges des filiales de 9 au km 12, Autoroute Casa Rabat
2016	Introduction de motos HAOJUE
2018	Nouveaux partenariats : Opel, Gaz, et représentation des marques Gaz, SANY et Bridgestone

2021	- Renforcement de partenariats avec la Chine : Foton, Chery et acquisition de SDA (AH Luxury Motors) & distribution de la marque de luxe Maserati - Création de la filiale Autocaz
2022	- Partenariat avec FCA Stellantis pour la distribution de Abarth, Fiat, Jeep et Alfa Romeo - Inauguration de deux mégastores « Autocaz »
2023	Ouverture de 3 nouveaux sites à travers le Royaume (Mohammedia, Kenitra et Tanger)
2024	- Ouverture de 2 nouvelles succursales à Tifelt et à Tanger - Lancement de la filiale «SAAS» - Obtention du trophée de l'innovation lors du salon de la franchise - Refonte du portail digital SAV
2025	- Renforcement du partenariat avec Chery International - Modernisation du portail digital SAV - Lancement de l'offre LoccaZIA - Ouverture du nouveau Showroom de Maserati

Source: Auto Hall

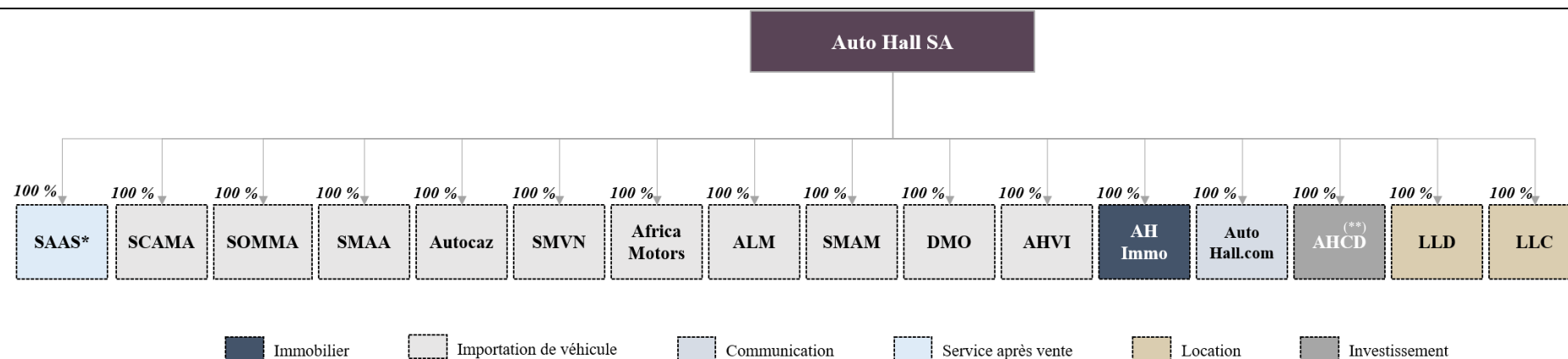
II. Appartenance à un groupe

II.1 Principales sociétés détenues par les actionnaires d'Auto Hall

A la date de publication du présent document, Auto Hall ne fait partie d'aucun groupe.

III. Filiales d'Auto Hall

Au 31 décembre 2025, l'organigramme juridique d'Auto Hall se présente comme suit :



Source : Auto Hall

(*) Société nouvellement créée en 2024 ayant intégré le périmètre de consolidation du groupe en 2025 après le démarrage de son activité

(**) Société en sommeil

III.1 SMAA

III.1.1 Informations générales.

SMAA est une filiale du groupe Auto Hall dédiée à l'importation et à la commercialisation des véhicules de la marque Opel. Elle assure la distribution de la marque à travers le réseau du groupe.

Informations générales	
Dénomination sociale	Société Marocaine de l'Automobile Allemande S.A
Date d'immatriculation	31/01/2018
Siège social	Km 12- Autoroute Casa- Rabat. Sidi Moumen. Casablanca.
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Importation et commercialisation de véhicules de la marque Opel
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Détenue à 100% par Auto Hall

Source : Auto Hall

III.1.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de SMAA sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	150 000	150 000	150 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	159 262	162 109	168 146	1,8%	3,7%
Endettement net*	250 108	207 559	181 415	-17,0%	-12,6%
Chiffre d'affaires	1 277 452	1 393 406	1 491 428	9,1%	7,0%
Résultat net	5 597	8 046	13 537	43,8%	68,2%
Marge nette	0,4%	0,6%	0,9%	0,1 pts	0,3pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	9 400	5 200	7 500	-44,7%	44,2%

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023 -2024

En 2024, SMAA a réalisé un chiffre d'affaires de 1 393 406 KMAD, en hausse de 9,1 % par rapport à 2023 (1 277 452 KMAD). Cette progression s'explique principalement par une augmentation de 11,0 % des volumes de vente sur la même période.

Parallèlement, le résultat net a augmenté de 43,8%, atteignant 8 046 KMAD en 2024 contre 5 597 KMAD en 2023 en corrélation avec la hausse de l'activité.

De même, les capitaux propres ont augmenté, passant de 159 262 KMAD en 2023 à 162 109 KMAD en 2024, sous l'effet de la hausse du résultat net.

L'endettement net est passé de 250 108 KMAD en 2023 à 207 559 KMAD en 2024, soit une baisse de 17,0% suite à la négociation d'un différé de paiement avec le constructeur qui a permis d'améliorer la trésorerie actif.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024 -2025

En 2025, SMAA a réalisé un chiffre d'affaires de 1 491 428 KMAD, en hausse de 7,0 % par rapport à 2024 (1 393 406 KMAD). Cette progression s'explique principalement par une augmentation de 12,0 % des volumes de vente sur la même période.

Le résultat net de SMAA a augmenté de 68,2 % en 2025, pour s'établir à 13 537 KMAD, contre 8 046 KMAD en 2024 en lien avec la progression de l'activité.

De même, les capitaux propres ont augmenté, passant de 162 109 KMAD en 2024 à 168 146 KMAD en 2025, sous l'effet de la hausse du résultat net.

L'endettement net a enregistré une baisse de 12,6% en 2025, passant de 207 559 KMAD en 2024 à 181 415 KMAD en 2025, en lien avec la baisse de la trésorerie passif suite à la baisse des stocks.

III.2 SCAMA

III.2.1 Informations générales.

SCAMA est une filiale du groupe Auto Hall spécialisée dans l'importation et la commercialisation des véhicules de la marque Ford.

Informations générales	
Dénomination sociale	STE SCAMA
Date d'immatriculation	18/03/1996
Siège social	Km 12- Autoroute Casa- Rabat. Sidi Moumen. Casablanca.
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Importation et Commercialisation des véhicules de la marque Ford
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Détenue à 100% par Auto Hall

Source: Auto Hall

III.2.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	200 000	200 000	200 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	223 156	217 516	226 133	-2,5%	4,0%
Endettement net*	195 291	135 616	199 534	-30,6%	47,1%
Chiffre d'affaires	947 992	998 822	1 055 612	5,4%	5,7%
Résultat net	6 007	561	9 417	-90,7%	>100%
Marge nette	0,6%	0,1%	0,9%	-0,6 pts	0,8 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	12 000	6 200	800	-48,3%	-87,1%

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, SCAMA a enregistré une hausse de 5,4 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 998 822 KMAD contre 947 992 KMAD en 2023. Cette progression s'explique notamment par une évolution du mix produits, avec des ventes de véhicules utilitaires légers (VUL) en hausse de 30 % par rapport à 2023.

Toutefois, le résultat net a baissé, passant de 6 007 KMAD en 2023 à 561 KMAD en 2024, soit une baisse de -90,7%. Cette diminution s'explique principalement par l'impact d'un contrôle fiscal pour 5 MMAD qui a porté sur la vérification des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 au niveau de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la TVA.

De même, les capitaux propres ont diminué, passant de 223 156 KMAD en 2023 à 217 516 KMAD en 2024, sous l'effet de la baisse du résultat net et de la distribution de dividendes.

L'endettement net a enregistré une baisse de 30,6%, passant de 195 291 KMAD en 2023 à 135 616 KMAD en 2024 sous l'effet de la hausse de la trésorerie actif en raison de la baisse du stock du modèle Ford Transit suite à un arrêt des arrivages en T4 après un changement de motorisation.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, SCAMA a enregistré une hausse de 5,7 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 1 055 612 KMAD contre 998 822 KMAD en 2024. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des prix de vente consécutive à la hausse appliquée par le constructeur.

En parallèle, le résultat net a augmenté, passant de 561 KMAD en 2024 à 9 417 KMAD en 2025, soit une hausse de 8 856 KMAD. Cette évolution est principalement tirée par la hausse des produits financiers liée aux intérêts facturés sur compte courant actif.

De même, les capitaux propres ont connu une hausse de 4,0%, passant de 217 516 KMAD en 2024 à 226 133 KMAD en 2025, sous l'effet de la hausse du résultat net.

L'endettement net a enregistré une hausse de 47,1%, passant de 135 616 KMAD en 2024 à 199 534 KMAD en 2025 tirée par la baisse de la trésorerie actif et la hausse de la trésorerie passif en lien avec le besoin de refinancement du stock.

III.3 SMAM

III.3.1 Informations générales

SMAM est une filiale du groupe Auto Hall chargée de la commercialisation des véhicules des marques Fiat, Jeep et Alfa Romeo, dans le cadre d'un partenariat avec le groupe automobile multinational FCA Stellantis. Elle propose une offre diversifiée couvrant plusieurs segments du marché automobile.

Informations générales	
Dénomination sociale	Société Marocaine de l'Automobile Moderne
Date d'immatriculation	01/09/2022
Siège social	Km 12- Autoroute Casa- Rabat. Sidi Moumen. Casablanca.
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Détenue à 100% par Auto Hall

Source : Auto Hall

III.3.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	12 005	14 522	16 855	21,00%	16,10%
Endettement net*	-39 737	-51 801	-74 924	30,4%	44,6%
Chiffre d'affaires	403 819	475 386	601 919	17,7%	26,6%
Résultat net	1 889	4 316	6 333	>100%	46,7%
Marge nette	0,5%	0,9%	1,1%	0,4 pts	0,1 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	2 000	1 800	4 000	-0,1	>100%

Source : Auto Hall

(*) : *Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement*

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, SMAM a enregistré une hausse de 17,7 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 475 386 KMAD contre 403 819 KMAD en 2023 suite à une progression de 16,0% des volumes de ventes en 2024.

Parallèlement à l'évolution de l'activité, le résultat net est passé de 1 889 KMAD en 2023 à 4 316 KMAD en 2024, soit une hausse de 2 427 KMAD.

De même, les capitaux propres ont augmenté de 21,0%, passant de 12 005 KMAD en 2023 à 14 522 KMAD en 2024, en corrélation avec la hausse du résultat net la même année.

L'excédent de trésorerie (endettement net négatif) augmente de 12 064 KMAD, passant de 39 737 KMAD en 2023 à 51 801 KMAD en 2024 en raison de la hausse des comptes courants d'associés actif.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, le chiffre d'affaires de SMAM a enregistré une hausse de 26,6 %, pour s'établir à 601 919 KMAD contre 475 386 KMAD en 2024. Cette progression s'explique principalement par une augmentation de 14 % des volumes de ventes sur la période.

En parallèle, le résultat net a augmenté, passant de 4 316 KMAD en 2024 à 6 333 KMAD en 2025, soit une hausse de 46,7% en lien avec la progression du chiffre d'affaires de la société.

De même, les capitaux propres ont connu une hausse de 16,1%, passant de 14 522 KMAD en 2024 à 16 855 KMAD en 2025, suite à l'amélioration du résultat net.

En 2025, l'excédent de trésorerie (endettement net négatif) de SMAM s'est établi à 74 924 KMAD, contre 51 801 KMAD en 2024 soit une hausse de 23 123 KMAD tirée par la hausse des comptes courants d'associés actif avec AH SA et de la trésorerie actif.

III.4 AFM

III.4.1 Informations générales

Africa Motors est une filiale du groupe Auto Hall créée en 2015 spécialisée dans la commercialisation de plusieurs marques automobiles, notamment DFSK, Chery, Foton, Gaz et Seres. Elle propose une offre diversifiée couvrant différents segments du marché, en s'appuyant sur le réseau de distribution du groupe.

Informations générales	
Dénomination sociale	Africa Motors
Date d'immatriculation	01/04/2015
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Secteur d'activité	Négociant, marchand effectuant l'import -export (gestion d'exploitation industrielles)
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,99%) Autres (0,01%)

Source : Auto Hall

III.4.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	50 000	50 000	150 000	0,0%	>100%
Capitaux propres et ressources assimilées	-12 408	-43 685	60 455	>100%	n.a
Endettement net*	277 061	251 323	292 827	-9,3%	16,5%
Chiffre d'affaires	348 542	276 891	566 502	-20,6%	>100%
Résultat net	-39 501	-31 276	4 139	-20,8%	n.a
Marge nette	-11,3%	-11,3%	0,7%	0,0 pts	12,0 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	-	n.a	n.a

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, AFM a enregistré une baisse de 20,6 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 276 891 KMAD contre 348 542 KMAD en 2023 en raison d'une baisse des ventes suite à une faible demande sur les véhicules électriques.

Le résultat net est passé de -39 501 KMAD en 2023 à -31 276 KMAD en 2024, soit une amélioration de 8 225 KMAD en lien avec la baisse des charges d'exploitation.

Les capitaux propres ont baissé de 31 276 KMAD, passant de -12 408 KMAD en 2023 à -43 685 KMAD en 2024. Cette variation s'explique par l'impact des résultats réalisés sur l'exercice ainsi que par le report à nouveau.

L'endettement net a baissé de 9,3% en 2024, passant de 277 061 KMAD en 2023 à 251 323KMAD en 2024. Cette baisse est principalement due à la baisse des importations et à la réduction du stock.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, le chiffre d'affaires d'AFM s'est établi à 566 502 KMAD, contre 276 891 KMAD en 2024, soit une hausse de 289 611 KMAD. Cette progression s'explique principalement par le renouvellement des gammes des marques DFSK, Chery et Foton.

En parallèle, le résultat net a enregistré une nette amélioration, passant de -31 276 KMAD en 2024 à 4 139 KMAD en 2025, soit une hausse de 35 415 KMAD, portée par la progression du chiffre d'affaires de la société et la maîtrise des charges.

De même, les capitaux propres ont progressé de 104 139 KMAD, passant de -43 685 KMAD en 2024 à 60 455 KMAD en 2025, sous l'effet cumulé de l'augmentation de capital de 150 000 KMAD réalisée en 2025 par apport en compte courant, ainsi que de l'amélioration du résultat net.

En 2025, l'endettement net de AFM s'est établi à 292 827 KMAD, contre 251 323 KMAD en 2024, soit une hausse de 16,5 %, liée à la hausse des comptes courants passif avec AH SA pour répondre au besoin de fonds de roulement avec la mise à disposition des stocks nécessaires à chaque marque pour le renouvellement de la gamme.

III.5 AHVI

III.5.1 Informations générales

Auto Hall Véhicules Industriels (AHVI), filiale du groupe Auto Hall créée en 2010, est spécialisée dans la distribution de véhicules industriels, notamment les camions de la marque Mitsubishi Fuso. Elle propose des solutions adaptées aux professionnels du transport et de la logistique.

Informations générales	
Dénomination sociale	Auto Hall Véhicules Industriels
Date d'immatriculation	12/11/2010
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Secteur d'activité	Marchand Importateur (véhicules neufs ou d'occasion et assemblage de véhicules)
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,99%) Autres (0,01%)

Source: Auto Hall

III.5.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	100 000	100 000	100 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	109 210	109 571	115 522	0,3%	5,4%
Endettement net*	137 752	36 871	10 662	-73,2%	-71,1%
Chiffre d'affaires	448 852	444 332	498 690	-1,0%	12,2%
Résultat net	3 638	3 761	9 551	3,4%	>100%
Marge nette	0,8%	0,8%	1,9%	0,0 pts	1,1 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	7 800	3 400	3 600	-56,4%	5,9%

Source: Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, AHVI a enregistré une légère baisse de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 444 332 KMAD contre 448 852 KMAD en 2023 suite à une stagnation des ventes.

Le résultat net est passé de 3 638 KMAD en 2023 à 3 761 KMAD en 2024, soit une amélioration de 3,4% en raison de la maîtrise des charges d'exploitation ainsi qu'un cours de change favorable.

Les capitaux propres augmentent de 0,3%, passant de 109 210 KMAD en 2023 à 109 571 KMAD en 2024 en lien avec la hausse du résultat net.

L'endettement net s'est établi à 36 871 KMAD en 2024, contre 137 752 KMAD en 2023, soit une baisse de 73,2 %, due à une amélioration de la trésorerie grâce à une maîtrise du besoin de fonds de roulement principalement des stocks.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, le chiffre d'affaires d'AHVI s'est établi à 498 690 KMAD, contre 444 332 KMAD en 2024, soit une hausse de 12,2 %. Cette progression s'explique par l'augmentation des volumes de ventes dans un marché porteur, notamment sur le segment des flottes de véhicules.

Le résultat net a enregistré une nette amélioration, passant de 3 761 KMAD en 2024 à 9 551 KMAD en 2025, soit une hausse de 5 790 KMAD, portée par l'amélioration du cours de change et la maîtrise des charges de la société.

De même, les capitaux propres ont progressé de 5,4%, passant de 109 571 KMAD en 2024 à 115 522 KMAD en 2025, en lien avec l'amélioration du résultat net.

En 2025, l'endettement net de AHVI s'est établi à 10 662 KMAD, contre 36 871 KMAD en 2024, soit une baisse de 71,1%, liée à une hausse des comptes courants actif grâce à une maîtrise du besoin de fonds de roulement principalement des stocks et du recouvrement de créances clients.

III.6 SMVN

III.6.1 Informations générales

SMVN, filiale du groupe Auto Hall créée en 2014, est spécialisée dans l'importation et la commercialisation des véhicules de la marque Nissan au Maroc, assurant ainsi la distribution de la marque sur le marché national.

Informations générales	
Dénomination sociale	Société Marocaine des Voitures Nippones
Date d'immatriculation	02/09/2014
Siège social	Km 12, Autoroute Casa-Rabat, Sidi Moumen, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,99%) Autres (0,01%)

Source: Auto Hall

III.6.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	100 000	100 000	100 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	83 268	66 830	57 207	-19,7%	-14,4%
Endettement net*	28 816	118 246	98 753	>100%	-16,5%
Chiffre d'affaires	246 785	178 576	305 072	-27,6%	70,8%
Résultat net	-6 048	-16 439	-9 623	>100%	-41,5%
Marge nette	-2,5%	-9,2%	-3,2%	-6,8 pts	6,1 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	-	n.a	n.a

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, SMVN a enregistré une baisse de 27,6 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 178 576 KMAD contre 246 785 KMAD en 2023. Cette contraction s'explique principalement par l'abandon de la motorisation diesel à partir de 2022 qui a négativement impacté les ventes.

Le résultat net est passé de -6 048 KMAD en 2023 à -16 439 KMAD en 2024, soit une baisse de -10 391 KMAD en lien avec la baisse de l'activité.

Les capitaux propres s'établissent à 66 830 KMAD en 2024 contre 83 268 KMAD en 2023 soit une baisse de 19,7%. Cette variation s'explique par l'impact des résultats réalisés sur l'exercice ainsi que par le report à nouveau.

L'endettement net s'est établi à 118 246 KMAD en 2024, contre 28 816 KMAD en 2023, soit une hausse de 89 430 KMAD, due à la mévente des nouvelles motorisations hybrides et électriques qui a engendré une accumulation de stocks, détériorant mécaniquement le BFR et la trésorerie nette de l'entreprise.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

SMVN a réalisé un chiffre d'affaires de 305 072 KMAD en 2025 contre 178 576 KMAD en 2024 soit une hausse de 70,8%. Cette évolution s'explique par la reprise des ventes avec l'enrichissement de la gamme en 2025 avec notamment le modèle Nissan Magnite.

Le résultat net s'est amélioré, pour s'établir à -9 623 KMAD en 2025, contre -16 439 KMAD en 2024, soit une hausse de 41,5 % expliquée principalement par la hausse de l'activité partiellement compensée par la baisse du résultat financier en raison de la hausse des charges d'intérêts sur l'exercice.

Les capitaux propres s'établissent à 57 207 KMAD en 2025 contre 66 830 KMAD en 2024 soit une baisse de 14,4%. Cette variation s'explique par l'impact des résultats réalisés sur l'exercice ainsi que par le report à nouveau.

L'endettement net a enregistré une baisse, passant de 118 246 KMAD en 2024 à 98 753 KMAD en 2025 soit une baisse de 16,5% expliquée par une baisse de la trésorerie passif et une hausse de la trésorerie actif en lien avec une baisse des importations.

III.7 Auto Hall Occasion

III.7.1 Informations générales

Auto Hall Occasion, filiale du groupe Auto Hall créée en 2021, est dédiée au marché des véhicules d'occasion. Elle propose une offre structurée autour de l'achat, de la reprise et de la vente de véhicules, offrant ainsi une alternative économique aux acheteurs. Son activité repose sur deux segments complémentaires : les véhicules d'occasion garantis et les véhicules reconditionnés, proches du neuf. La filiale intervient également dans l'évaluation des véhicules et de renouvellement de l'offre, en s'appuyant sur un portefeuille varié. Auto Hall Occasion développe son activité à travers l'élargissement de son offre et l'extension de sa présence sur le territoire, afin de répondre à la croissance du marché des véhicules d'occasion.

Informations générales	
Dénomination sociale	AUTO HALL OCCASION
Date d'immatriculation	25/02/2021
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Vente de voitures d'occasion
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,9%) Autres (0,1%)

Source : Auto Hall

III.7.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	30 000	30 000	30 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	12 060	6 211	-6 016	-48,5%	n.a
Endettement net*	51 745	57 480	52 900	11,1%	-8,0%
Chiffre d'affaires	296 214	269 759	285 720	-8,9%	5,9%
Résultat net	-10 547	-5 849	-12 226	-44,5%	>100%
Marge nette	-3,6%	-2,2%	-4,3%	1,4 pts	-2,1 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	-	n.a	n.a

Source: Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Auto Hall Occasion a enregistré un chiffre d'affaires de 269 759 KMAD en 2024 contre 296 214 KMAD en 2023 soit une baisse de 8,9% en raison de la baisse des volumes de ventes la même année.

Le résultat net est passé de -10 547 KMAD en 2023 à -5 849 KMAD en 2024, soit une amélioration de 44,5% principalement liée à la maîtrise des charges d'exploitation avec une optimisation des achats consommés et autres charges externes qui compensent la baisse du chiffre d'affaires.

Les capitaux propres s'élèvent à 6 211 KMAD en 2024 contre 12 060 KMAD en 2023 soit une baisse de 5 849 KMAD en raison de l'impact des déficits reportables sur l'exercice. Dans le cadre de la restructuration de ses capitaux propres, la filiale prévoit une augmentation de capital en 2026, accompagnée d'un plan de relance de l'activité d'exploitation.

L'endettement net ressort à 57 480 KMAD en 2024, contre 51 745 KMAD en 2023, soit une progression de 11,1 %. Cet endettement est composé essentiellement du compte courant avec AH SA, dont l'encours a enregistré une hausse entre 2023 et 2024 combinés à une baisse de la trésorerie actif.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, le chiffre d'affaires de Auto Hall occasion s'est établi à 285 720 KMAD, contre 269 759 KMAD en 2024, soit une hausse de 5,9%. Cette progression s'explique par l'augmentation des prix et des volumes de ventes sur l'année.

Le résultat net a quant à lui baissé, passant de -5 849 KMAD en 2024 à -12 226 KMAD en 2025, soit une dégradation de 6 377 KMAD en raison d'un volume de ventes insuffisant pour compenser le coût des investissements réalisés.

Les capitaux propres s'élèvent à -6 016 KMAD en 2025 contre 6 211 KMAD en 2024 soit une baisse de 12 226 KMAD en raison de l'impact du report à nouveau et du résultat négatif sur l'exercice.

L'endettement net de Auto Hall Occasion ressort à 52 900 KMAD, contre 57 480 KMAD en 2024, en baisse de 8,0 %. Cette diminution est principalement liée à une baisse du recours au compte courant passif avec AH SA en raison d'une économie des charges et une amélioration du délai stock.

III.8 DIAMOND MOTORS

III.8.1 Informations générales

Diamond Motors, filiale du groupe Auto Hall créée en 1996, est spécialisée dans la commercialisation des véhicules de la marque Mitsubishi au Maroc. Elle assure la distribution de la marque ainsi que les services associés.

Informations générales	
Dénomination sociale	DIAMOND MOTORS
Date d'immatriculation	19/11/1996
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,99%) Autres (0,01%)

Source : Auto Hall

III.8.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	50 000	50 000	50 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	59 184	59 983	61 938	1,4%	3,3%
Endettement net*	61 640	10 282	64 590	-83,3%	>100%
Chiffre d'affaires	316 492	300 140	281 163	-5,2%	-6,3%
Résultat net	4 123	4 799	6 555	16,4%	36,6%
Marge nette	1,3%	1,6%	2,3%	0,3 pts	0,7 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	4 700	4 000	4 600	-14,9%	15,0%

Source: Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, Diamond Motors a enregistré une baisse de 5,2 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 300 140 KMAD contre 316 492 KMAD en 2023. Cette contraction s'explique principalement par l'arrêt de la commercialisation du modèle Pajero de Mitsubishi.

Le résultat net est passé de 4 123 KMAD en 2023 à 4 799 KMAD en 2024, soit une hausse de 16,4% en raison d'une maîtrise des charges d'exploitation.

Les capitaux propres ont augmenté de 1,4% passant de 59 184 KMAD en 2023 à 59 983 KMAD en 2024 en lien avec la hausse du résultat net.

L'endettement net s'est établi à 10 282 KMAD en 2024, contre 61 640 KMAD en 2023, soit une baisse de 83,3%, due à une rupture de stock sur certains modèles ayant pour impact la baisse de la trésorerie passif avec la baisse du BFR.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

Diamond Motors a réalisé un chiffre d'affaires de 281 163 KMAD en 2025 contre 300 140 KMAD en 2024 soit une baisse de 6,3%. Cette évolution s'explique principalement par l'arrêt de la commercialisation du modèle Pajero de Mitsubishi.

Or, le résultat net a poursuivi sa hausse, pour s'établir à 6 555 KMAD en 2025, contre 4 799 KMAD en 2024 soit une hausse de 36,6%. Cette évolution s'explique principalement par la maîtrise des charges d'exploitation qui a compensé la baisse du chiffre d'affaires.

Les capitaux propres s'établissent à 61 938 KMAD en 2025 contre 59 983 KMAD en 2024 soit une baisse de 3,3% en lien avec la hausse du résultat net.

L'endettement net a enregistré une hausse, passant de 10 282 KMAD en 2024 à 64 590 KMAD en 2025 soit une hausse de 54 309 KMAD en raison de la hausse du besoin de fonds de roulement avec la reconstitution des stocks de matériel ce qui a impacté la trésorerie et les avances sur comptes courant d'associés.

III.9 LLD

III.9.1 Informations générales

Leader LLD, filiale du groupe Auto Hall depuis 2008, est spécialisée dans la location longue durée. Elle propose des solutions de location à destination des entreprises et des particuliers, permettant la mise à disposition de véhicules sur des périodes prolongées. Son offre couvre les marques commercialisées par le groupe Auto Hall ainsi que toutes les autres marques disponibles sur marché, selon les besoins et les préférences exprimés par le client.

Dans un contexte de concurrence accrue, la filiale a recentré son positionnement sur les besoins spécifiques des entreprises, en offrant des formules flexibles et personnalisées. Cette évolution s'est accompagnée d'une diversification de son offre, incluant des véhicules hybrides et électriques, ainsi que le développement de solutions de second lease et de location de courte et moyenne durée, afin de répondre à la demande croissante de flexibilité.

Informations générales	
Dénomination sociale	LEADER LOCATION L.D
Date d'immatriculation	23/12/2008
Siège social	04 rue Yemen, imm. Auto Hall Lalla Yacout, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Location longue durée de véhicules
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,99%) Autres (0,01%)

Source: Auto Hall

III.9.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	30 000	45 000	70 000	50,0%	55,6%
Capitaux propres et ressources assimilées	30 471	36 246	32 699	19,0%	-9,8%
Endettement net*	335 813	334 075	315 676	-0,5%	-5,5%
Chiffre d'affaires	125 026	126 931	143 029	1,5%	12,7%
Résultat net	-1 312	-9 225	-28 547	>100%	>100%
Marge nette	-1,0%	-7,3%	-20,0%	-6,2 pts	-12,7 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	-	n.a	n.a

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Pour l'année 2024, LLD a enregistré une hausse de 1,5% au niveau de son chiffre d'affaires, atteignant 126 931 KMAD contre 125 026 KMAD en 2023.

Le résultat net a baissé de 7 913 KMAD passant de -1 312 KMAD en 2023 à -9 225 KMAD en 2024, sous l'effet du poids des nouveaux investissements dans le parc de véhicules de location ainsi que l'introduction des camions 3,5 tonnes combiné à la baisse des cessions de véhicules d'occasion.

Les capitaux propres ont progressé de 19,0 %, passant de 30 471 KMAD en 2023 à 36 246 KMAD en 2024, malgré un résultat net et un report à nouveau négatifs grâce notamment à l'augmentation de capital de 15 000 KMAD par compensation de compte courant réalisée au cours de l'année.

L'endettement net a diminué, passant de 335 813 KMAD en 2023 à 334 075 KMAD en 2024 en raison de la baisse de l'encours avec le compte courant de AH S.A. en 2024 par rapport 2023 partiellement compensée par la mise en place d'un emprunt bancaire (CMT) de 60 000 KMAD début 2024 remboursable en cinq ans.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

LLD a enregistré une hausse de 12,7% au niveau de son chiffre d'affaires en 2025 pour s'établir à 143 029 KMAD contre 126 931 KMAD en 2024 principalement due à l'augmentation significative de son parc de véhicules en location.

Le résultat net est passé de -9 225 KMAD en 2024 à -28 547 KMAD soit une baisse de 19 323 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de l'effort d'investissement dans le parc de véhicules de location et la stagnation des cessions de véhicules d'occasion.

Les capitaux propres ont, quant à eux, reculé de 9,8 %, passant de 36 246 KMAD en 2024 à 32 699 KMAD en 2025, en raison de l'impact négatif du résultat de l'exercice 2025 partiellement compensé par l'augmentation de capital de 25 000 KMAD par compensation de compte courant réalisée la même année.

L'endettement net a diminué, passant de 334 075 KMAD en 2024 à 315 676 KMAD en 2025, sous l'effet de la baisse de l'encours du compte courant d'associé avec AH SA ainsi que le début de remboursement de l'emprunt bancaire prévu sur cinq ans.

III.10 SOMMA

III.10.1 Informations générales

SOMMA, filiale historique du groupe Auto Hall, est dédiée à l'importation et la commercialisation des machines de construction, du matériel agricole, des groupes électrogènes, des camions de chantier, des machines de recyclage ainsi que des huiles et lubrifiants. Suite à l'absorption de SOBERMA par SOMMA en 2019, cette dernière a renforcé son périmètre d'activité et consolidé son positionnement sur le marché.

Son activité couvre deux principaux domaines : d'une part, la commercialisation d'équipements agricoles, notamment des tracteurs de la marque New Holland, et d'autre part, la distribution d'engins de chantier et de matériel technique pour les secteurs des travaux publics, de l'industrie et des mines, incluant les équipements CASE Construction, les camions de chantier BELAZ et les machines de recyclage PRONAR. SOMMA propose également des groupes électrogènes de la marque FPT ainsi que des lubrifiants Valvoline, tout en assurant les services après-vente pour l'ensemble de ses produits.

Informations générales	
Dénomination sociale	Société Marocaine de Machines Agricoles (SOMMA)
Date d'immatriculation	18/12/1930
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Exploitation toutes ses formes de Machines Agricoles
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (100%)

Source: Auto Hall

III.10.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	91 667	91 667	91 667	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	94 986	99 301	103 300	4,5%	4,0%
Endettement net*	-15 029	-55 365	-69 796	>100%	26,1%
Chiffre d'affaires	77 249	77 387	89 817	0,2%	16,1%
Résultat net	4 290	4 315	4 668	0,6%	8,2%
Marge nette	5,6%	5,6%	5,2%	0,0 pts	-0,4 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	670	n.a	n.a

Source: Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires de SOMMA s'est établi à 77 387 KMAD, contre 77 249 KMAD en 2023, en légère progression de 0,2 %. Cette quasi-stabilité s'explique principalement par l'impact des années successives de sécheresse sur le secteur agricole.

Le résultat net est passé de 4 290 KMAD en 2023 à 4 315 KMAD en 2024, soit une légère hausse de 0,6% en corrélation avec la hausse de l'activité.

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 4,5%, passant de 94 986 KMAD en 2023 à 99 301 KMAD en 2024. Cette progression s'explique par l'amélioration du résultat net dans les deux derniers exercices successifs.

L'excédent de trésorerie (endettement net négatif) s'est établi à 55 365 KMAD en 2024, contre 15 029 KMAD en 2023, soit une hausse de 40 336 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par la gestion du besoin de fonds de roulement notamment les délais avec les fournisseurs étrangers qui sont payés avec des différés de 360 et 180 jours contre une moyenne de 45 jours pour les délais client ce qui impacte positivement la trésorerie.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, SOMMA a réalisé un chiffre d'affaires de 89 817 KMAD, contre 77 387 KMAD en 2024, soit une hausse de 16,1 %. Cette progression s'explique principalement par un 4ème trimestre 2025 qui a coïncidé avec le début d'une année agricole très favorable, ce qui a augmenté la demande sur les tracteurs.

Le résultat net a poursuivi sa hausse, pour s'établir à 4 668 KMAD en 2025, contre 4 315 KMAD en 2024 soit une hausse de 8,2%. L'amélioration du résultat net est principalement corrélée à l'évolution de l'activité de SOMMA.

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 4,0%, passant de 99 301 KMAD en 2024 à 103 300 KMAD en 2025. Cette progression s'explique par l'amélioration du résultat net dans les trois derniers exercices successifs.

L'endettement net s'est établi à -69 796 KMAD en 2025, contre -55 365 KMAD en 2024, soit une baisse continue de 26,1% expliquée principalement par la gestion du besoin de fonds de roulement notamment les délais avec les fournisseurs étrangers qui sont payés avec des différés de 360 et 180 jours contre une moyenne de 45 jours pour les délais client ce qui impacte positivement la trésorerie.

III.11 AHI (Auto Hall Immobilier)

Créée en 2014, Auto Hall Immobilier possède au 31/05/2026, 28 actifs dont 24 succursales sur l'ensemble du territoire marocain . Elle a pour mission de structurer et développer l'activité immobilière du Groupe autour de trois axes stratégiques complémentaires. La société accompagne le développement du Groupe à travers la création d'une réserve foncière et l'identification de nouvelles opportunités immobilières adaptées aux besoins futurs. Elle contribue également à la valorisation des actifs immobiliers en apportant une expertise sur les projets de réhabilitation, de transformation et de promotion immobilière. Enfin, elle assure la gestion et la pérennisation du patrimoine existant, notamment par la maintenance des sites, la mise à niveau des infrastructures et la gestion administrative et juridique des biens immobiliers du Groupe.

III.11.1 Informations générales

Informations générales	
Dénomination sociale	AUTO HALL IMMOBILIER
Date d'immatriculation	22/05/2014
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Achat et vente d'immeubles ou autres opérations immobilières, gérant d'immeubles
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,99%) Autres (0,01%)

Source : Auto Hall

III.11.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	200 000	380 000	480 000	90,0%	26,3%
Capitaux propres et ressources assimilées	156 966	319 497	412 294	>100%	29,0%
Endettement net*	656 564	618 439	563 065	-5,8%	-9,0%
Chiffre d'affaires	39 431	61 266	72 577	56,0%	18,5%
Résultat net	-19 015	-17 470	-7 203	-8,1%	-58,8%
Marge nette	-48,2%	-28,5%	-9,9%	19,7 pts	18,6 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	-	n.a	n.a

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, AHI a enregistré une hausse de 56,0 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 61 266 KMAD contre 39 431 KMAD en 2023. Cette évolution s'explique principalement par l'addition des loyers de 5 nouvelles succursales dont deux construites (Tanger 3 et Tifelt) et quatre transférées (Marrakech 1 et 2 et Agadir 1 et 2) de AH S.A. à AH Immobilier en nature.

Le résultat net est passé de -19 015 KMAD en 2023 à -17 470 KMAD en 2024, soit une augmentation de 8,1% en lien avec la hausse de l'activité.

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 162 530 KMAD, passant de 156 966 KMAD en 2023 à 319 497 KMAD en 2024. Cette progression s'explique par l'amélioration du résultat net, ainsi que par une augmentation de capital de 180 000 KMAD par apport de compte courant, réalisée par compensation avec une créance certaine correspondant au montant dû au titre du transfert des actifs de AH S.A vers AH Immobilier.

L'endettement net baisse de 5,8% entre 2023 et 2024, passant de 656 564 KMAD à 618 439 KMAD. Cette diminution s'explique principalement par la réduction du compte courant d'associés passif partiellement compensée par une baisse du niveau de trésorerie au cours de l'exercice. A noter qu'un crédit moyen terme (CMT) de 300 000 KMAD a été mis en place en 2023, remboursable sur 7 ans avec un différé de 2 ans, dont la première échéance interviendra en janvier 2026.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, AHI a réalisé un chiffre d'affaires de 72 577 KMAD, contre 61 266 KMAD en 2024, soit une hausse de 18,5 %. Cette progression s'explique principalement par l'intégration, en 2025, du loyer d'une succursale transférée (Agadir 2 transféré fin 2024 dont le premier loyer a été perçu en janvier 2025), ainsi que par l'effet des augmentations triennales.

Le résultat net poursuit son amélioration, pour s'établir à -7 203 KMAD en 2025, contre -17 470 KMAD en 2024 soit une hausse de 58,8%. L'amélioration du résultat net est principalement corrélée à l'évolution de l'activité de AHI.

Le résultat net s'est établi à -7 203 KMAD en 2025, contre -17 470 KMAD en 2024, soit une amélioration de 58,8 %. Cette évolution est principalement liée à la progression de l'activité d'AHI, matérialisée par une hausse du chiffre d'affaires de 18,5 %. L'augmentation des revenus, résultant les loyers et l'effet des augmentations triennales, a contribué à l'amélioration significative du résultat d'exploitation, qui atteint 24 364 KMAD en 2025 contre 17 661 KMAD en 2024. Cette performance opérationnelle a permis de compenser partiellement le poids important des charges financières, réduisant ainsi de manière notable la perte nette enregistrée au titre de l'exercice.

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 29,0%, passant de 319 497 KMAD en 2024 à 412 294 KMAD en 2025. Cette progression s'explique par l'amélioration du résultat net, ainsi que par une

nouvelle augmentation de capital de 100 000 KMAD par apport de compte courant, réalisée par compensation avec une créance certaine correspondant au montant dû au titre du transfert des actifs de AH S.A vers AH Immobilier.

De plus, l'endettement net a enregistré une baisse de 9,0% entre 2024 et 2025, principalement tirée par l'augmentation de capital de 100 MDHS, conjuguée à l'absence de nouveaux investissements sur l'exercice 2025

III.12 AHLM (Auto Hall Luxury Motors)

Auto Hall Luxury Motors (AHLM) est une filiale du groupe Auto Hall dédiée au segment haut de gamme, assurant la commercialisation de la marque Maserati. Elle répond aux besoins d'une clientèle premium en proposant des véhicules de luxe. A noter qu'une augmentation de capital de 60 MMAD est prévue par la filiale afin de restructurer ses capitaux propres.

III.12.1 Informations générales

Informations générales	
Dénomination sociale	Auto Hall Luxury motors
Date d'immatriculation	01/04/2013
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserati
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (100%)

Source : Auto Hall

III.12.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	32 000	32 000	32 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	-788	-8 999	-16 646	>100%	85,00%
Endettement net*	73 625	78 443	64 922	6,5%	-17,2%
Chiffre d'affaires	43 016	34 884	30 492	-18,9%	-12,6%
Résultat net	-6 340	-8 210	-7 647	29,5%	-6,9%
Marge nette	-14,7%	-23,5%	-25,1%	-8,8 pts	-1,5 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	-	n.a	n.a

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires de AHLM a enregistré une baisse de -18,9%, pour s'établir à 34 884 KMAD contre 43 016 KMAD en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de volume des ventes de 51 unités en 2023 à 43 unités en 2024.

Le résultat net est passé de -6 340 KMAD en 2023 à -8 210 KMAD en 2024, soit une baisse de 29,5 %. Cette évolution s'explique principalement par le recul des ventes, ainsi que par la hausse des dotations aux amortissements, des charges financières et des charges de personnel.

Les capitaux propres baissent de -8 210 KMAD passant de -788 KMAD en 2023 à -8 999 KMAD en 2024 en corrélation avec la baisse du résultat net. Dans le cadre du renforcement de sa structure financière, la filiale prévoit une augmentation de capital en 2026, accompagnée d'un plan de relance de l'activité d'exploitation.

L'endettement net s'établit à 78 443 KMAD en 2024, contre 73 625 KMAD en 2023, soit une hausse de 6,5% expliquée par la baisse de la trésorerie actif et la hausse du compte courant d'associés passif en lien avec la baisse de l'activité.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

AHLM a réalisé un chiffre d'affaires de 30 492 KMAD en 2025 contre 34 884 KMAD en 2024, soit une baisse de 12,6 %. Cette diminution est principalement liée à la baisse des volumes de vente, avec 37 unités vendues en 2025 contre 43 unités en 2024.

Le résultat net s'est amélioré de 6,9 % par rapport à 2024, pour s'établir à -7 647 KMAD en 2025, contre -8 210 KMAD en 2024, malgré le recul de l'activité observé sur la période.

Les capitaux propres ont connu une baisse de 85,0% passant de 8 999 KMAD en 2024 à -16 646 KMAD en 2024 en corrélation avec la baisse du résultat net.

L'endettement net s'établit à 64 922 KMAD en 2025, contre 78 443 KMAD en 2024, soit une baisse de 17,2% expliquée principalement par la baisse du CCA passif en raison d'une baisse des importations de matériel et de pièces de rechange.

III.13 LLC

III.13.1 Informations générales

Leader Location Camions (LLC), filiale du groupe Auto Hall créée en 2021, est spécialisée dans la location longue durée de camions dédiés au transport de marchandises. Son activité consiste à proposer des solutions de location et de leasing adaptées aux besoins des professionnels, en particulier dans les secteurs du transport et de la logistique, essentiellement sous la marque Fuso Mitsubishi, distribuée par le groupe Auto Hall.

Informations générales	
Dénomination sociale	LEADER LOCATION CAMIONS
Date d'immatriculation	07/07/2021
Siege social	04 RUE YEMEN IMM AUTO HALL LALLA YACOUT, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Location et bail de véhicules automobiles de transport de marchandises
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,99%) Autres (0,01%)

Source : Auto Hall

III.13.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	15 000	30 000	45 000	100,0%	50,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	12 499	21 242	28 364	69,9%	33,5%
Endettement net*	51 654	55 453	42 078	7,4%	-24,1%
Chiffre d'affaires	8 995	13 443	20 317	49,4%	51,1%
Résultat net	-1 129	-6 257	-7 878	>100%	25,9%
Marge nette	-12,6%	-46,5%	-38,8%	-34,0 pts	7,8 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	-	-	n.a	n.a

Source : Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires de LLC a enregistré une hausse de 49,4%, pour s'établir à 13 443 KMAD contre 8 995 KMAD en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la signature de nouveaux contrats clients la même année. Il s'agit généralement de contrats de location longue d'une durée moyenne de 6 à 7 ans.

Le résultat net est passé de -1 129 KMAD en 2023 à -6 257 KMAD en 2024, soit une baisse de 5 128 KMAD dû à la hausse des charges d'exploitation relative à l'achat de camions et à l'absence de produits de cessions des camions durant ces premières années d'existence.

Les capitaux propres ont augmenté de 8 743 KMAD passant de 12 499 KMAD en 2023 à 21 242 KMAD en 2024 malgré la baisse du résultat net et un report à nouveau négatif en raison d'une augmentation de capital de 15 000 KMAD par apport en compte courant d'associés réalisée pour accompagner l'effort d'investissement en achat de camions pour répondre au besoin client.

L'endettement net s'est établi à 55 453 KMAD en 2024, contre 51 654 KMAD en 2023, soit une hausse de 7,4%. Ce poste est composé essentiellement du compte courant d'associés avec AH SA utilisé pour répondre aux besoins de financement de la filiale.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, LLC a réalisé un chiffre d'affaires de 20 317 KMAD contre 13 443 KMAD en 2024 soit une hausse de 51,1%. Cette évolution s'explique également par la signature de nouveaux contrats clients. Il s'agit généralement de contrats de location longue d'une durée moyenne de 6 à 7 ans.

Le résultat net a poursuivi sa baisse pour s'établir à -7 878 KMAD en 2025, contre -6 257 KMAD en 2024. Ce résultat déficitaire est dû à la poursuite de l'effort d'investissements en achats de camions.

Les capitaux propres ont augmenté de 7 122 KMAD passant de 21 242 KMAD en 2024 à 28 364 KMAD en 2025 malgré la baisse du résultat net et un report à nouveau négatif en raison d'une seconde augmentation de capital de 15 000 KMAD par apport en compte courant d'associés réalisée pour continuer à accompagner l'effort d'investissement en achat de camions.

L'endettement net a enregistré une baisse, passant de 55 453 KMAD en 2024 à 42 078 KMAD en 2025 soit une baisse de 13 375 KMAD suite à l'augmentation du capital par compensation avec le compte courant.

III.14 Auto Hall.com

III.14.1 Informations générales

Auto Hall.com est la filiale du groupe dédiée aux activités de communication. Elle a été créée en 2009.

Informations générales	
Dénomination sociale	Auto Hall.Com
Date d'immatriculation	21/05/2009
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Secteur d'activité	Publicité et communication
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,88%) Autres (0,12%)

Source: Auto Hall

III.14.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	500	500	500	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	867	-656	-2 328	<100%	>100%
Endettement net*	942	2 765	7 899	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	20 853	13 693	16 352	-34,3%	19,4%
Résultat net	213	-1 222	-1 673	n.a	36,8%
Marge nette	1,0%	-8,9%	-10,2%	-9,9 pts	-1,3 pts
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	1 500	300	-	-80,0%	-100,0%

Source: Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, Auto Hall.com a enregistré une baisse de 34,3 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 13 693 KMAD contre 20 853 KMAD en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la revue à la baisse des dépenses de communication des filiales du groupe, ayant eu un impact direct sur le chiffre d'affaires d'AH.com.

Le résultat net est passé de 213 KMAD en 2023 à -1 222 KMAD en 2024, soit une baisse de 1 435 KMAD en lien avec la baisse de l'activité.

Les capitaux propres ont baissé de 1 522 KMAD passant de 867 KMAD en 2023 à -656 KMAD en 2024 en raison du cumul de déficit reportable.

L'endettement net s'est établi à 2 765 KMAD en 2024 contre 942 KMAD en 2023, soit une hausse de 1 823 KMAD principalement tirée par la hausse du compte courant d'associés passif.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

Auto Hall.com a réalisé un chiffre d'affaires de 16 352 KMAD en 2025 contre 13 693 KMAD en 2024 soit une hausse de 19,4% comparée à l'an 2024 en lien avec la reprise des activités de communication des filiales après une période post-Covid caractérisée par la maîtrise des charges de communication.

Le résultat net a poursuivi sa baisse pour s'établir à -1 673 KMAD en 2025 contre -1 222 KMAD en 2024. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges en lien avec la création d'un centre de relation client qui a nécessité de l'investissement en personnel, équipement et matériel.

De plus, l'endettement net a enregistré une hausse continue, passant de 2 765 KMAD en 2024 à 7 899 KMAD en 2025 soit une hausse de 5 134 KMAD principalement tirée par la hausse du compte courant d'associés passif.

Les capitaux propres enregistrent une baisse de 1 673 KMAD et s'établissent à -2 328 KMAD en 2025 contre -656 KMAD en 2024. Cette variation s'explique par l'impact des résultats réalisés sur l'exercice ainsi que par le report à nouveau.

III.15 SAAS

III.15.1 Informations générales

SAAS (Automobility Services), créée en 2024, est une filiale du groupe Auto Hall qui regroupe les activités de services liées à la mobilité, notamment en matière d'assurance automobile. Elle propose des solutions d'assurance, issues de partenariat avec le courtier Afma permettant aux clients du groupe d'accéder à des couvertures adaptées incluant des garanties personnalisées et des formules modulables. À travers ces services, SAAS accompagne la clientèle dans la protection de leurs véhicules et les oriente vers les ateliers du groupe dans le cadre de la prise en charge des véhicules accidentés.

Informations générales	
Dénomination sociale	AUTOMOBILITY SERVICES
Date d'immatriculation	25/07/2024
Siège social	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Moumen Casablanca
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	Activité des agents et courtiers d'assurance
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (100%)

Source: Auto Hall

III.15.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	n.a	n.a	1 500	n.a	n.a
Capitaux propres et ressources assimilées	n.a	n.a	4 673	n.a	n.a
Endettement net*	n.a	n.a	-2 540	n.a	n.a
Chiffre d'affaires	n.a	n.a	4 429	n.a	n.a
Résultat net	n.a	n.a	3 173	n.a	n.a
Marge nette	n.a	n.a	71,6%	n.a	n.a
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	n.a	n.a	-	n.a	n.a

Source: Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4 429 KMAD au titre de son premier exercice suite au démarrage de son activité en 2025.

Le résultat net s'établit à 3 173 KMAD et ses capitaux propres s'élèvent à 4 673 KMAD en 2025.

L'endettement net ressort à -2 540 KMAD en 2025 soit une trésorerie nette excédentaire qui s'explique par un encaissement des créances clients et une optimisation des dépenses.

III.16 AHCD (Auto Hall Capital Développement)

Auto Hall Capital Développement (AHCD) est une filiale du groupe Auto Hall dont le but était d'avoir une filiale à activité assimilée à celle d'un fonds d'investissement. Créée dans l'optique de développer des partenariats stratégiques permettant de collecter des capitaux et de les injecter dans les entités du groupe afin d'en augmenter le rendement, cette filiale n'a toutefois pas encore démarré son activité depuis sa création et demeure à ce jour en sommeil. Elle figure néanmoins dans le périmètre des filiales consolidées d'Auto Hall et s'inscrit dans l'organisation du groupe aux côtés de ses autres relais de diversification.

III.16.1 Informations générales

Informations générales	
Dénomination sociale	Auto Hall Capital Développement
Date d'immatriculation	17/06/2013
Siège social	64, avenue Lalla Yacout, domiciliée chez Auto Hall, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Entrepreneur en gestion de valeurs mobilières / négociant
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Auto Hall (99,9%) Autres (0,1%)

Source: Auto Hall

III.16.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	11 228	10 615	10 616	-5,5%	0,0%
Endettement net*	(10 928)	(10 310)	(10 326)	-5,7%	0,2%
Produits financiers	499	511	463	n.a	n.a
Résultat net	380	387	351	1,9%	-9,2%
Marge nette	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Dividendes distribués (Au titre l'exercice de N-1)	-	1 000	350	n.a	-65,0%

Source: Auto Hall

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif + CCA passif - CCA actif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, AHCD a enregistré une hausse de 1,9 % de son résultat net passant de 380 KMAD en 2023 à 387 KMAD en 2024 principalement composé de produits financiers relatif à des intérêts sur compte courant.

Les capitaux propres ont légèrement baissé de 5,5 % KMAD passant de 11 228 KMAD en 2023 à 10 615 KMAD en 2024 en raison de la distribution de dividendes pour 1 000 KMAD.

L'excédent de trésorerie (endettement net négatif) s'est établi à 10 310 KMAD en 2024 contre 10 928 KMAD en 2023, soit une baisse de 618 KMAD principalement tirée par la baisse du compte courant actif. La trésorerie nette reste tout de même excédentaire en raison d'un encaissement rapide des clients, de coûts réduits et des dépenses minimales.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, AHCD a enregistré une baisse de 9,2 % de son résultat net principalement composé de produits financiers relatif à des intérêts sur compte courant.

Les capitaux propres sont restés stables et s'élèvent à 10 616 KMAD en 2025.

L'excédent de trésorerie (endettement net négatif) s'est établi à 10 326 KMAD en 2025 contre 10 310 KMAD en 2024, soit une hausse de 16 KMAD principalement tirée par la hausse du compte courant actif. La trésorerie est excédentaire en raison d'un encaissement rapide des clients, de coûts réduits et des dépenses minimales.

IV. Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées

IV.1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2025

Aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice 2025.

IV.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

- **Mandat pour étude, consultation, placement et gestion de certains contrats d'assurance confié à la société Afma**

Personne concernée :

- M. Mohamed Saad Hassar, administrateur de Auto Hall et de Afma
- M. Hassan Boulaknadal, administrateur de Auto Hall et de Afma

Nature, objet et modalités de la convention :

Ce mandat autorisé par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2023 et prenant effet en date du 1er janvier 2024, prévoit de confier à la société Afma l'étude, la consultation, le placement et la gestion de certains contrats d'assurance.

Le management nous a informé que cette convention n'a pas généré de charges chez Auto Hall en 2025.

IV.3 Tableau récapitulatif des flux intragroupes faisant l'objet de conventions réglementées sur la période 2023 - 2025

Le tableau suivant présente les conventions réglementées conclues par Auto Hall ainsi que les produits et charges (en KMAD HT) y afférents sur la période 2023- 2025 :

Convention (en KMAD)	Entité bénéficiaire	Année	2023		2024		2025	
			Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Néant								

Source : Auto Hall

Le tableau suivant présente les conventions réglementées conclues par Auto Hall ainsi que les flux entrants et sortants (en KMAD) y afférents sur la période 2023 - 2025 :

Convention (en KMAD)	Entité bénéficiaire	Année	2023		2024		2025	
			Encaissement	Décaissement	Encaissement	Décaissement	Encaissement	Décaissement
Néant								

Source : Auto Hall

IV.4 Tableau récapitulatif des flux intragroupes hors conventions réglementées sur la période 2023 - 2025

Le tableau suivant présente les flux intragroupes conclus hors conventions réglementées (en KMAD) entre Auto Hall et ses filiales sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	Secteur d'activité	2023		2024		2025	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
AFM	Importation de véhicule	283 381 167	28 051 861	203 075 829	30 175 849	425 294 063	70 496 471
AH.com	Communication	349 175	2 157 511	65 754	1 036 246	1 683 629	4 559 513
AH Immo	Immobilier	34 871 000	167 935 259	56 706 815	200 397 755	67 788 586	33 654 673
ALM	Importation de véhicule	0	3 733 271	2 200 223	6 787 272	78 053	7 123 610
Auto Caz	Importation de véhicule	441 996	70 993 810	3 134 808	78 762 008	-2 853 408	111 509 973
AHVI	Importation de véhicule	242 329 701	35 744 274	232 873 597	25 738 039	308 331 835	53 133 009
AHCD(*)	Investissement	499 318	0	510 861	0	463 019	0
DMO	Importation de véhicule	179 238 117	12 297 203	169 109 700	7 626 023	153 185 707	13 717 534
LLC	Location de véhicule	0	1 512 932	0	3 320 451	0	5 908 069
LLD	Location de véhicule	41 776 511	63 273 614	35 736 285	37 816 591	34 503 140	84 232 613
SCAMA	Importation de véhicule	587 610 752	39 163 800	558 196 917	26 676 041	661 495 400	53 007 790
SMAA	Importation de véhicule	1 054 072 224	41 788 785	1 107 942 870	31 897 971	1 286 861 024	42 918 715
SMAM	Importation de véhicule	418 367 061	5 534 700	478 324 507	2 350 321	597 349 707	4 739 773
SOMMA	Importation de véhicule	61 673 973	3 193 645	67 423 000	2 760 788	77 201 599	5 473 874
SMVN	Importation de véhicule	164 694 716	15 434 992	127 657 988	16 556 298	217 670 430	29 731 854
SAAS	Services après vente	0	0	0	0	38 798	29 528
Total Général		3 069 305 712	490 815 658	3 042 959 153	471 901 653	3 829 091 581	520 236 999

Source: Auto Hall

(*) Société en sommeil

V. Secteur d'activité d'Auto Hall

Avertissement

Les données sectorielles présentées dans cette partie correspondent aux derniers chiffres disponibles à la date de rédaction du présent document.

V.1 Marché mondial de l'automobile

V.1.1 Une demande automobile mondiale en reprise portée par les marchés émergents

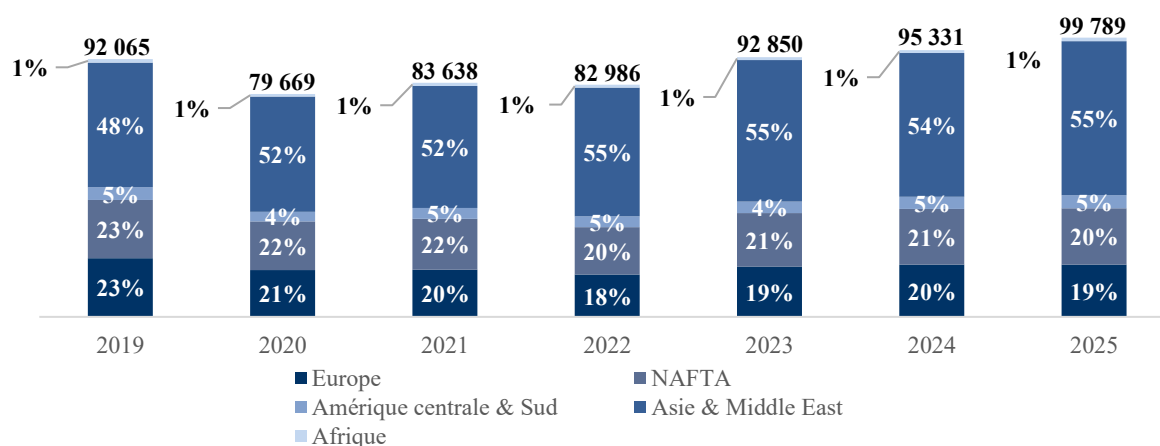
Avec un marché mondial atteignant près de 95,3 millions d'unités en 2024, la demande automobile internationale confirme son redressement progressif après la contraction observée en 2020 liée notamment aux perturbations économiques et industrielles mondiales. En effet, les immatriculations mondiales sont passées de 92,1 millions d'unités en 2019 à 79,7 millions en 2020 avant d'entamer une reprise graduelle pour atteindre 95,3 millions en 2024, dépassant ainsi le niveau d'avant-crise.

Les marchés développés demeurent des pôles majeurs de la demande automobile mondiale, notamment l'Europe et l'Amérique du Nord. L'Europe représente environ 18,7 millions d'unités en 2024, tandis que l'Amérique enregistre 24,2 millions de véhicules vendus sur la même période. Toutefois, ces marchés restent relativement matures et structurants pour l'industrie automobile mondiale.

Par ailleurs, la dynamique de croissance est fortement tirée par l'Asie, qui constitue aujourd'hui le principal moteur de l'industrie automobile mondiale. La Chine domine largement le marché mondial avec 31,4 millions de véhicules en 2024, représentant près d'un tiers de la demande mondiale. L'Inde avec 5,2 millions d'unités confirme également son rôle croissant dans la demande automobile mondiale, tandis que des marchés comme le Japon et la Corée du Sud demeurent des acteurs structurants dans la région.

Enfin, les marchés africains, bien que représentant encore une part limitée de la demande mondiale affichent un potentiel de développement significatif. En 2024, le continent totalise environ 1,05 million de véhicules vendus dominé notamment par l'Afrique du Sud (515 853 unités) et le Maroc (176 401 unités) qui s'impose progressivement comme un marché automobile structurant en Afrique du Nord.

Evolution de la demande automobile mondiale par zone géographique (en milliers d'unités)



Source : Données de l'Organisation Internationale des Constructeurs d'automobiles (OICA), 2025

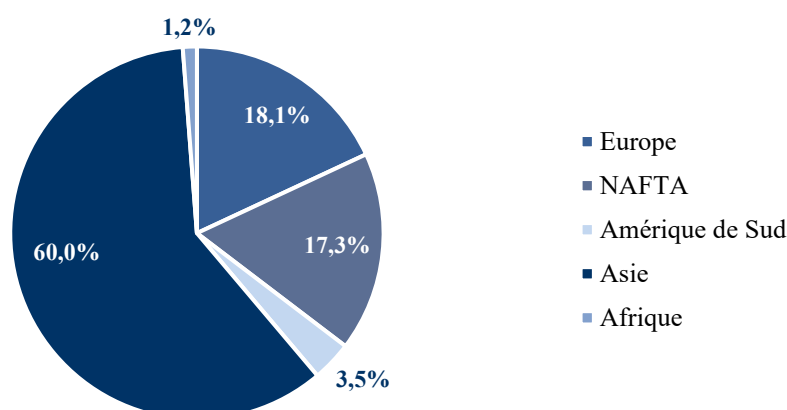
Dans ce contexte, l'évolution de la structure de la demande mondiale et les transformations technologiques du secteur conduisent les constructeurs automobiles à adapter leurs stratégies industrielles et géographiques. Les groupes du secteur renforcent ainsi leurs investissements dans les régions à forte croissance, notamment en Asie, tout en développant de nouvelles capacités de production et des partenariats locaux afin de se rapprocher des principaux marchés de consommation. Par ailleurs, la transition vers l'électrification et les avancées technologiques favorisent l'émergence de nouveaux acteurs en particulier les constructeurs chinois.

V.1.2 Production automobile mondiale en hausse, avec une dominance de l'Asie et des disparités régionales

Après le ralentissement observé en 2020-2021 en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des tensions économiques mondiales, la production mondiale de véhicules a repris sa tendance haussière avec un redressement progressif.

En 2024, elle confirme la résilience de l'industrie malgré un contexte économique incertain. Cependant, de fortes disparités subsistent entre les régions : l'Asie maintient son leadership avec 60,0 % de la production mondiale, suivie par l'Europe avec 18,1 % et la région NAFTA avec 17,3 %. La répartition de la production automobile par pays producteur montre également la position dominante de la Chine qui représente plus de la moitié de la production asiatique.

Evolution de la production automobile mondiale



Source : Données de l'Organisation Internationale des Constructeurs d'automobiles (OICA), 2024

V.2 Marché national de l'automobile

V.2.1 Cadre réglementaire du secteur

Cadre réglementaire

Le marché automobile marocain est encadré par la loi n°10-81 dont l'objectif principal est de favoriser le développement d'un tissu industriel national solide et compétitif capable de stimuler l'économie et de créer des emplois. Cette loi a posé les bases de l'industrialisation du secteur et a encouragé les investissements locaux et étrangers dans l'industrie automobile.

Accords commerciaux

Le Maroc a conclu une cinquantaine d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux avec des pays et groupements régionaux facilitant l'accès préférentiel aux marchés extérieurs et offrant un cadre favorable aux investissements.

Europe

L'Accord d'Association Maroc-UE+27, entré en vigueur en 2000, a instauré une zone de libre-échange progressive. Depuis 2012, les biens industriels européens y compris les véhicules bénéficient d'un droit zéro à l'importation. D'autres accords ont été conclus avec le Royaume-Uni et l'AELE (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein) renforçant encore les échanges commerciaux avec l'Europe, premier partenaire du Maroc représentant 63,2% des échanges commerciaux du pays en 2023. Les exportations marocaines vers l'UE sont dominées par les voitures de tourisme et les pièces détachées en forte croissance.

Afrique

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui regroupe 54 pays représente un marché de 1,3 milliard de consommateurs. La réduction des droits de douane dans le cadre de la ZLECAF pourrait augmenter les échanges intra-africains de 15% à 53% selon le FMI. Pour le Maroc, cette zone offre un potentiel considérable, avec la part des exportations intra-ZLECAF pouvant tripler d'ici 2035.

Monde arabe

Les Accords d'Agadir et la Grande zone de libre-échange arabe visent à renforcer l'intégration régionale et faciliter le commerce entre les pays arabes. L'Accord d'Agadir, impliquant le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Palestine, a permis une augmentation des importations marocaines bénéficiant de l'accord de +14,4% en 2023, soutenue notamment par la hausse des importations en provenance de l'Égypte (+19,8%) et de la Jordanie (+38,6%). La Grande zone de libre-échange arabe, couvrant un marché potentiel de plus de 300 millions de consommateurs a permis aux pays arabes de devenir le 3^e partenaire commercial du Maroc en 2023.

Amérique et autres pays

Le Maroc a également conclu des ALE avec les États-Unis, la Turquie et les Émirats arabes unis. L'ALE avec les États-Unis a permis de multiplier par cinq les échanges commerciaux, renforçant l'intégration du Maroc dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment pour l'industrie automobile et aéronautique.

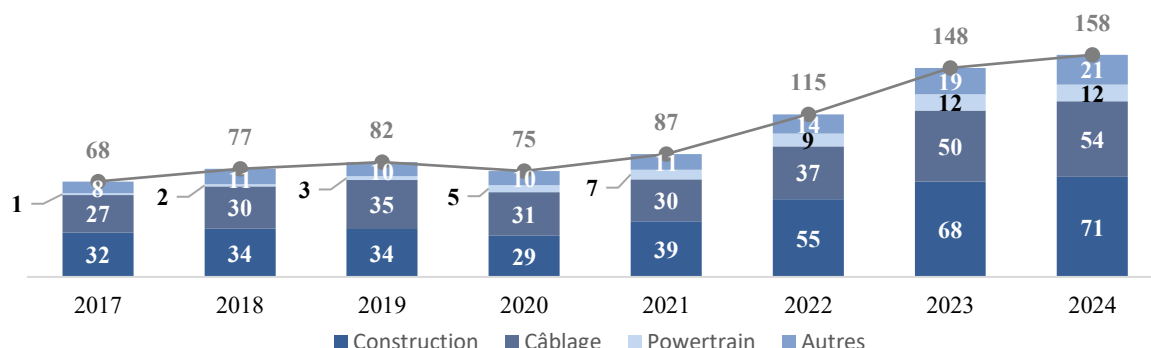
Zones industrielles et attractivité de l'investissement

Le Maroc compte 38 zones industrielles dédiées au secteur automobile, avec Tanger Med Zone accueillant 11 des 20 plus grands constructeurs mondiaux. L'environnement d'investissement est renforcé par la loi-cadre 03-22 sur l'investissement, offrant des incitations fiscales, des appuis financiers, des dispositifs d'intégration locale et des programmes de formation qualifiante. Ces mesures ont contribué à l'augmentation des investissements étrangers directs, notamment en provenance de groupes chinois et européens, et à consolider le Maroc comme hub régional et continental de l'industrie automobile.

V.3 Principaux indicateurs de l'industrie automobile marocaine

Le graphique suivant présente la progression des exportations automobiles sur la période 2017-2024 :

Evolution des exportations automobiles 2017-2024 en milliards de dirhams



Source : Rapport annuel Office des Changes 2024

V.4 Aperçu général du marché de la distribution automobile¹¹

Le secteur automobile marocain connaît une dynamique de croissance soutenue et constitue aujourd'hui l'un des piliers majeurs de l'économie nationale. En 2023, la production automobile au Maroc a atteint 535 825 véhicules, enregistrant une progression de 15,2 % par rapport à 2022 et dépassant même la production de certains pays européens comme la Roumanie. Cette performance confirme la reprise du secteur après la baisse enregistrée en 2020 à la suite de la pandémie de Covid-19. Le Maroc se positionne également comme le deuxième producteur de véhicules en Afrique, derrière l'Afrique du Sud, avec 45,8 % de la production totale du continent.

Cette dynamique s'appuie sur la présence d'un écosystème automobile structuré comprenant plusieurs segments industriels ainsi que les écosystèmes constructeurs des groupes Renault Group et Stellantis, qui disposent de sites industriels majeurs respectivement à Tanger et Kénitra. Ces investissements ont favorisé le développement d'un réseau important d'équipementiers et de fournisseurs internationaux, renforçant l'intégration industrielle locale.

Dans un contexte de transition mondiale vers la mobilité durable, le Maroc ambitionne également de renforcer son positionnement dans les véhicules électriques et les technologies associées. Plusieurs projets d'investissement dans la mobilité électrique ont ainsi été approuvés pour un montant total de 22,5 milliards de dirhams, tandis que le déploiement de 2 500 bornes de recharge pour véhicules électriques est prévu à l'horizon 2026. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie visant à préparer l'industrie automobile nationale aux transformations du secteur et à consolider le rôle du Maroc comme plateforme industrielle et d'exportation.

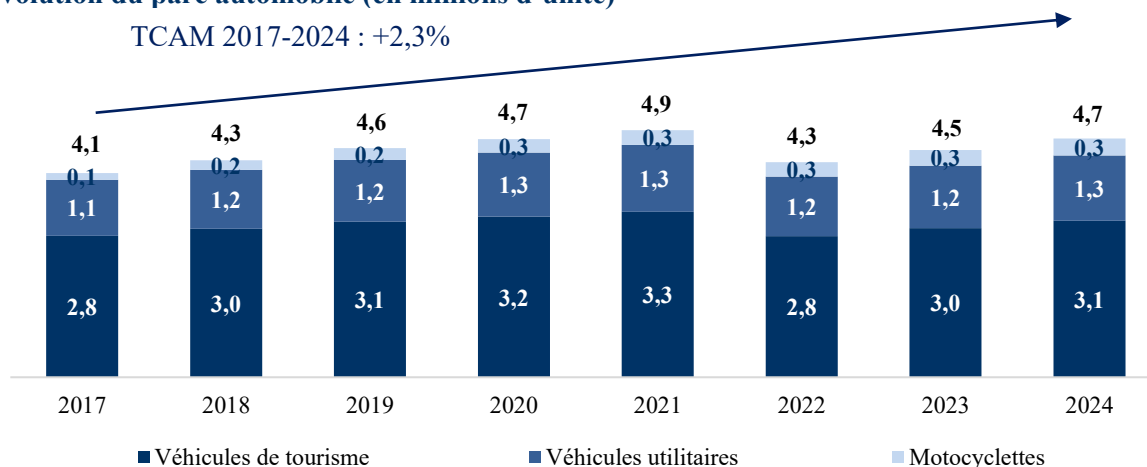
¹¹ Rapport du conseil de la concurrence du Maroc : Monographie Sectorielle, Janvier 2025

V.4.1 Parc automobile marocain

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du parc automobile marocain :

Evolution du parc automobile (en millions d'unité)

TCAM 2017-2024 : +2,3%

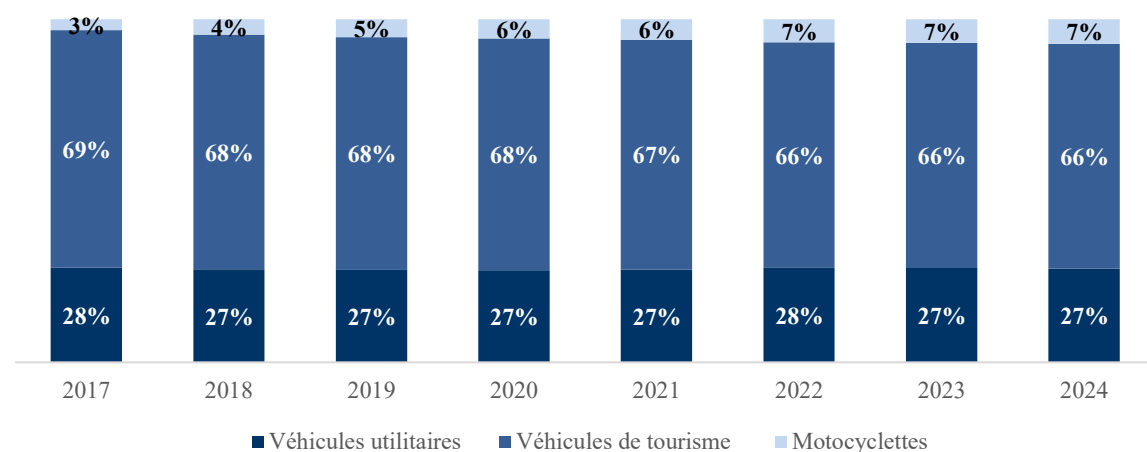


Source : Haut-Commissariat au Plan

Le parc automobile marocain a atteint environ 4,7 millions de véhicules en 2024, contre 4,1 millions de véhicules en circulation en 2017, enregistrant ainsi un TCAM de 2,3% sur la période.

La répartition du parc automobile marocain a évolué au cours de la période 2017-2025 comme suit :

Evolution du parc automobile (en %)



Source : Haut-Commissariat au Plan

La structure du parc automobile reste dominée par les véhicules de tourisme, qui représentent 66% du parc total en 2024, suivis des véhicules utilitaires (27%) et des motocyclettes (7%), ces dernières affichant une progression progressive de leur part depuis 2017.

V.4.2 Ventes automobiles au Maroc

Le marché automobile marocain est principalement porté par les ventes de véhicules particuliers (VP) et de véhicules utilitaires légers (VUL) qui constituent l'essentiel des immatriculations enregistrées chaque année.

Sur la période 2017-2025, les ventes totales de véhicules ont connu une évolution globalement positive malgré un ralentissement en 2020, passant de 168 593 unités en 2017 à 235 372 unités en 2025 traduisant une dynamique soutenue du marché national.

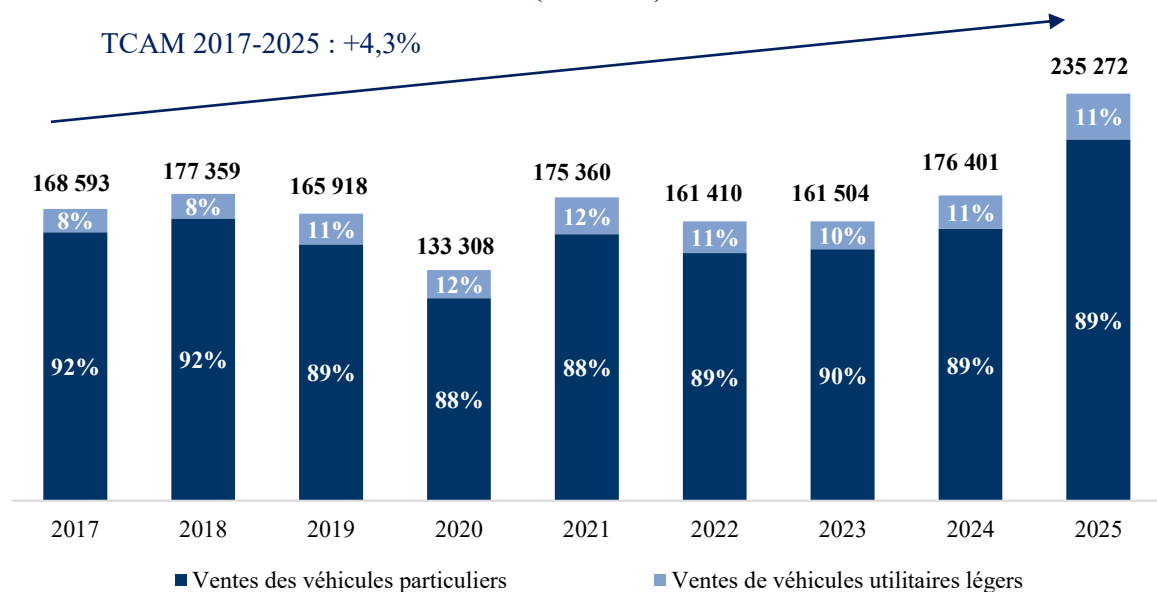
À l'échelle continentale, le Maroc se positionne parmi les principaux marchés automobiles africains, notamment en matière de ventes de véhicules particuliers. La structure de la demande est marquée par la prédominance des citadines et des SUV, qui représentent ensemble une part importante des ventes sur le marché national.

Par ailleurs, le marché automobile marocain commence à s'ouvrir progressivement aux nouvelles motorisations, notamment les véhicules électriques et hybrides dont les ventes demeurent encore limitées mais affichent une croissance notable traduisant l'émergence progressive de nouvelles tendances de mobilité.

Ventes automobiles

Présentation des ventes automobiles entre 2017 et 2025 :

Evolution des ventes automobiles au Maroc (en unités)



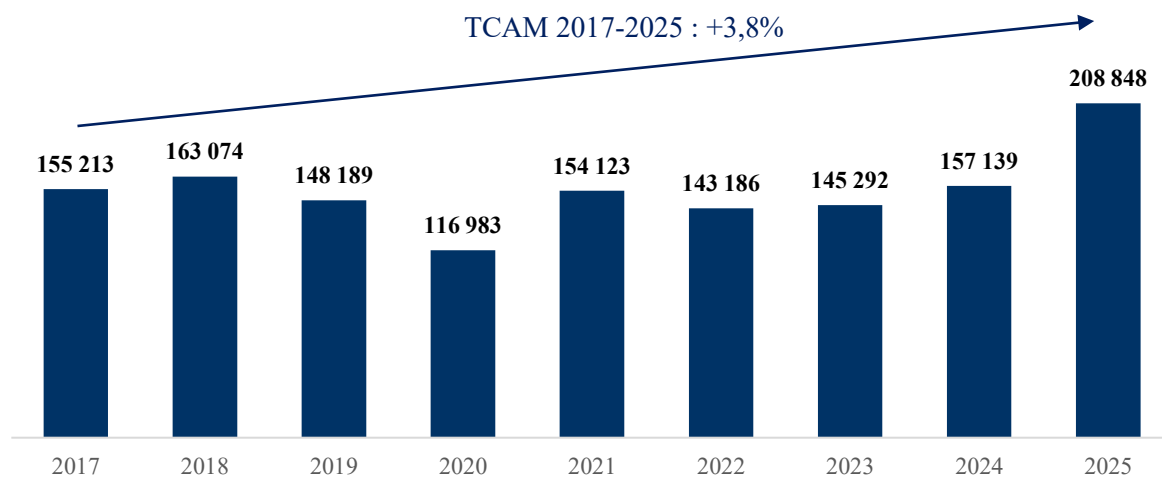
Source : Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA)

En 2025, les ventes totales atteignent 235 372 véhicules avec une part de 89 % pour les véhicules particuliers et 11 % pour les véhicules utilitaires légers.

Ventes des véhicules particuliers

Présentation des ventes de véhicules particuliers entre 2017 et 2025 :

Evolution des ventes de véhicules particuliers au Maroc (en unités)



Source : Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA)

En 2025, les ventes de véhicules particuliers au Maroc atteignent 208 848 unités, contre 155 213 unités en 2017, soit une croissance annuelle moyenne de +3,8% sur la période.

Ventes des véhicules utilitaires légers

Répartition du volume et des parts de marché des ventes de véhicules particuliers par marque au 31 décembre 2023, 2024 et 2025 :

Marque	Véhicules vendus 31/12/2023 (en unités)	Part du marché (au 31/12/2023)	Véhicules vendus 31/12/2024 (en unités)	Part du marché (au 31/12/2024)	Véhicules vendus 31/12/2025 (en unités)	Part du marché (au 31/12/2025)
Dacia	33 830	23,3%	39 331	25,0%	47 887	22,9%
Renault	22 553	15,5%	23 697	15,1%	36 557	17,5%
Peugeot	12 026	8,3%	10 517	6,7%	15 428	7,4%
Hyundai	13 884	9,6%	11 898	8,0%	15 476	7,0%
Volkswagen	8 699	6,0%	10 336	6,6%	14 070	6,7%
Opel	7 308	5,0%	8 054	5,1%	8 679	4,2%
Citroën	5 923	4,1%	7 634	4,9%	8 347	4,0%
Kia	5 328	3,7%	5 259	3,3%	6 299	3,0%
Skoda	3 863	2,7%	4 537	2,9%	6 347	3,0%
Toyota	4 595	3,2%	4 272	2,7%	5 575	2,7%
Autres	27 283	18,8%	31 604	20,0%	44 183	21,2%
Total	145 292	100%	157 139	100%	208 848	100%

Source : AIVAM

Acteurs du marché

Le secteur de la distribution automobile au Maroc est un marché concurrentiel, animé par plusieurs acteurs de référence disposant de portefeuilles de marques diversifiés et de réseaux de distribution structurés. Outre Auto Hall, les principaux acteurs sur le marché sont notamment le groupe Renault, Stellantis Maroc, la Centrale Automobile Chérifienne (CAC), Auto Nejma, Toyota Maroc et SMEIA :

Groupe Renault

Leader incontesté du marché automobile marocain, le groupe Renault a réalisé des ventes de 67 686 véhicules au Maroc en 2024, représentant une part de marché de 38,4%. Sa filiale Dacia, positionnée sur l'entrée de gamme avec des modèles comme la Sandero et le Duster, constitue le principal moteur de cette domination. Renault dispose d'une usine de production à Tanger, renforçant significativement son ancrage industriel local.

Stellantis Maroc

Stellantis dispose d'une usine à Kénitra inaugurée en 2019, dont la capacité de production a été portée à plus de 535 000 véhicules par an suite à un investissement de 300 millions d'euros. Fortement ancré dans le tissu industriel marocain, le groupe constitue l'un des acteurs les plus importants du marché automobile national, présent à la fois sur le segment de la production et sur celui de la distribution à travers un large portefeuille de marques couvrant plusieurs gammes de prix.

Centrale Automobile Chérifienne (CAC)

La Centrale Automobile Chérifienne est l'un des principaux distributeurs automobiles au Maroc. Elle est l'importateur et distributeur des marques du groupe Volkswagen, notamment Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Škoda, SEAT, CUPRA, Porsche et Bentley. Son positionnement couvre ainsi à la fois les segments généraliste, utilitaire, premium et luxe, ce qui en fait un acteur majeur du marché automobile marocain.

Auto Nejma

Auto Nejma est un acteur historique de la distribution automobile au Maroc, principalement positionné sur le segment premium. Le groupe représente notamment les marques Mercedes-Benz, smart, BYD et Daimler Truck, et se présente comme un leader de la distribution automobile haut de gamme au Maroc. Son positionnement lui permet d'adresser à la fois le marché des véhicules particuliers premium, des véhicules électrifiés et des véhicules industriels.

Toyota Maroc

Toyota Maroc est l'importateur et distributeur exclusif de la marque japonaise au Maroc. S'appuyant sur la réputation mondiale de fiabilité et de durabilité de Toyota, il cible aussi bien les particuliers que les professionnels et les administrations publiques. La marque bénéficie d'un avantage concurrentiel notable sur le segment des hybrides, ce qui lui confère une position de choix dans un contexte de transition énergétique croissante au Maroc.

SMEIA

SMEIA est l'importateur exclusif de BMW. Elle représente également les marques MINI, Jaguar, Land Rover et Mazda, se positionnant comme le spécialiste incontournable des véhicules premium et ultra-premium au Maroc. SMEIA concurrence Auto Hall directement sur le segment du luxe, notamment depuis que ce dernier a intégré Maserati via sa filiale Auto Hall Luxury Motors.

VI. Activité du Groupe Auto Hall

VI.1 Présentation des produits de Auto Hall

Le groupe Auto Hall est un acteur majeur de la distribution automobile au Maroc, présent sur plusieurs segments à travers un portefeuille de plus de 19 marques couvrant les véhicules particuliers, les véhicules utilitaires légers, les véhicules industriels, le matériel agricole ainsi que les équipements de travaux publics et industriels. Son offre s'est progressivement élargie ces dernières années, notamment avec le renforcement des marques asiatiques et le déploiement d'une gamme de véhicules hybrides et électriques.

Ventes de matériel

L'activité principale du groupe repose sur la commercialisation d'une large gamme de véhicules et d'équipements, couvrant plusieurs segments :

▪ Véhicules particuliers (VP) et véhicules utilitaires légers (VUL)

Auto Hall distribue plusieurs marques internationales couvrant le segment des particuliers et des professionnels. Cette catégorie constitue la part prépondérante du chiffre d'affaires du groupe. Elle inclut notamment des véhicules thermiques et, progressivement, des offres adaptées aux nouvelles tendances du marché.

Auto Hall commercialise notamment les marques Opel, Ford, DFSK, Nissan, Mitsubishi, Fiat, Chery, Foton, Seres, Jeep, Gaz, Alfa Romeo et Maserati avec un renforcement de l'offre électrifiée à travers Ford, Nissan, Opel, Chery et Seres.

La distribution est assurée via différentes filiales du groupe, dont notamment :

- SMAA pour la marque Opel
- SCAMA pour la marque Ford ;
- SMVN pour la marque Nissan ;
- Diamond Motors pour Mitsubishi Motors;
- D'autres entités du groupe pour les marques asiatiques (Chery, DFSK, Seres, Foton).

Le groupe a par ailleurs renforcé son offre ces dernières années avec l'introduction progressive de véhicules électrifiés, en ligne avec les évolutions du marché automobile.

▪ Véhicules industriels (VI)

Le groupe propose des camions et véhicules utilitaires destinés aux professionnels du transport, de la logistique et des travaux publics. Ce segment inclut également des solutions spécifiques adaptées aux besoins métiers.

Le groupe distribue également des marques destinées au transport et à l'usage professionnel, notamment Ford Trucks et Mitsubishi Fuso.

▪ Matériel agricole et engins de travaux publics

Auto Hall commercialise des équipements agricoles (tracteurs, moissonneuses, etc.) ainsi que du matériel de travaux publics. Cette activité est portée notamment par des marques spécialisées et s'adresse aux secteurs agricoles et BTP.

Dans le secteur agricole, Auto Hall distribue principalement New Holland (CNH Industrial), marque de référence mondiale dans le machinisme agricole.

Sur les segments des travaux publics, industriels et miniers, le groupe commercialise également :

- Case (CNH Industrial) pour les équipements de construction ;
- Cummins pour les moteurs et groupes électrogènes ;
- Valvoline pour les lubrifiants ;
- Belaz pour les équipements miniers lourds.

Ces activités sont opérées notamment via la filiale spécialisée SOMMA.

PR & Services (Pièces de rechange et services)

En complément de la vente de matériel, le groupe développe une offre de services à plus forte récurrence:

- **Pièces de rechange (PR)**

Distribution de pièces détachées d'origine et accessoires, destinés à l'entretien et à la réparation des véhicules et équipements.

- **Services après-vente (SAV)**

Prestations d'entretien, de réparation et de maintenance réalisées à travers le réseau du groupe.

- **Services liés à la mobilité**

Auto Hall propose des solutions complémentaires permettant de bâtir un écosystème de services intégré et d'offrir une expérience client sous le modèle « one stop shop ». Le développement et le renforcement de ces activités constituent des leviers stratégiques majeurs. Malgré les investissements lourds inhérents à l'expansion de la flotte de location qui pèsent temporairement sur les marges immédiates, la forte dynamique commerciale de l'activité crédit et la solide pénétration de l'assurance démontrent une réelle complémentarité opérationnelle. Cette diversification permet non seulement de capter des ventes de véhicules neufs, mais elle sécurise et fidélise également la base de clientèle sur l'ensemble de la chaîne de valeur automobile, assurant ainsi des relais de croissance pérennes et une rentabilité globale mieux maîtrisée à moyen terme.

Autres activités complémentaires d'Auto Hall

Le développement et le renforcement des activités de crédit, d'assurance et de location constituent des leviers stratégiques majeurs pour le groupe Auto Hall, permettant de bâtir un écosystème de services intégré et d'offrir une expérience client sous le modèle « one stop shop ». Malgré les investissements lourds inhérents à l'expansion de la flotte de location qui pèsent temporairement sur les marges immédiates de cette activité, la forte dynamique commerciale de l'activité crédit et la solide pénétration de l'assurance démontrent une réelle complémentarité opérationnelle. Cette diversification représente une valeur ajoutée fondamentale : elle permet non seulement de capter des ventes de véhicules neufs, mais elle sécurise et fidélise également la base de clientèle sur l'ensemble de la chaîne de valeur automobile, assurant ainsi des relais de croissance pérennes et une rentabilité globale mieux maîtrisée à moyen terme.

- **Crédit**

Le crédit automobile constitue au Maroc le deuxième poste de financement des ménages après le crédit immobilier, porté par un marché des véhicules neufs qui a atteint 165 000 unités vendues en 2025 selon l'AIVAM, dont près de 80% sont financées par crédit.

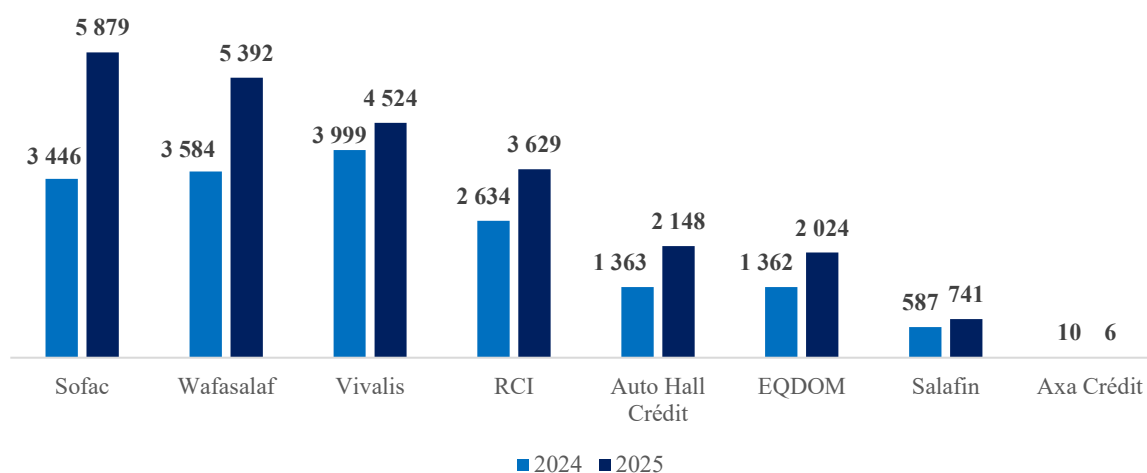
Le secteur est structuré autour de trois familles d'acteurs : les sociétés de financement spécialisées adossées à des groupes bancaires (Wafasalaf, filiale d'Attijariwafa Bank ; Sofac, filiale du groupe CIH / CDG-Barid Al Maghrib ; Salafin, filiale de BMCE Bank of Africa ; Eqdom, filiale Saham Bank ; Vivalis Salaf / BCP), les banques généralistes proposant des crédits auto en direct, et le crédit fournisseur distribué au sein même des concessions.

Le marché de la marque blanche, sur lequel opère Auto Hall à travers ses partenariats avec SOFAC, WAFASALAF et VIVALIS, demeure concentré, avec un leader historique détenant environ 30% de part de marché, suivi de plusieurs challengers aux positions plus resserrées. Dans cet environnement concurrentiel, la performance d'Auto Hall se distingue par un taux de pénétration réseau (TPR) élevé, traduisant une intégration quasi systématique du financement dans l'acte de vente.

98% TPR crédit à fin décembre 2025	SOFAC / WAFASALAF / VIVALIS Partenaires marque blanche	2 148 MMAD Production à fin décembre 2025	~30% PDM Rang du leader du marché
--	--	---	---

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des performances commerciales de Auto Hall Crédit par rapport à son secteur entre 2024 et 2025 :

Evolution des performances commerciales de Auto Hall Crédit par rapport à son secteur entre 2024 et 2025 (en MMAD)



Source: Auto Hall

Avec une production en hausse de 58% entre 2024 et 2025, Auto Hall Crédit affiche la deuxième meilleure progression de la place, derrière Sofac (+71%). Sa part de marché s'établit en conséquence à 9% en 2025 contre 8% en 2024, au 5ème rang du secteur. A noter que l'activité crédit représente 1% du chiffre d'affaires consolidé 2025 du groupe Auto Hall.

■ Assurance

Le marché marocain de l'assurance a affiché en 2025 une croissance de 7,5% de son chiffre d'affaires, à 63,2 milliards de dirhams, dont la branche non-vie a progressé de 6,6%, portée principalement par le segment automobile, dont les primes ont atteint 16,2 milliards de dirhams.

L'assurance automobile demeure ainsi le premier contributeur de la branche non-vie, et un secteur fortement concentré : Wafa Assurance conserve la première place avec près de 19,8% de part de marché globale, suivie de RMA (14,8%) et de la Mutuelle Taamine Chaabi (12,9%), tandis que des acteurs comme AXA, Sanlam ou AtlantaSanad se disputent le reste du podium dans un contexte de concurrence croissante et d'arrivée de nouveaux entrants.

La distribution s'appuie sur trois canaux principaux : les agents et courtiers, la bancassurance et, dans une moindre mesure encore, la vente en ligne. C'est sur ce marché en croissance qu'Auto Hall valorise sa position d'apporteur d'affaires captif au sein du parcours de vente automobile. A noter que l'activité assurance représente 0,1% du chiffre d'affaires consolidé 2025 du groupe Auto Hall.

52% TPR assurance	9 100 Nombre de services	4 730 KMAD Commission nette à fin 2025	16,2 Mds MAD Primes auto-marché 2025
-----------------------------	------------------------------------	---	---

▪ **Location**

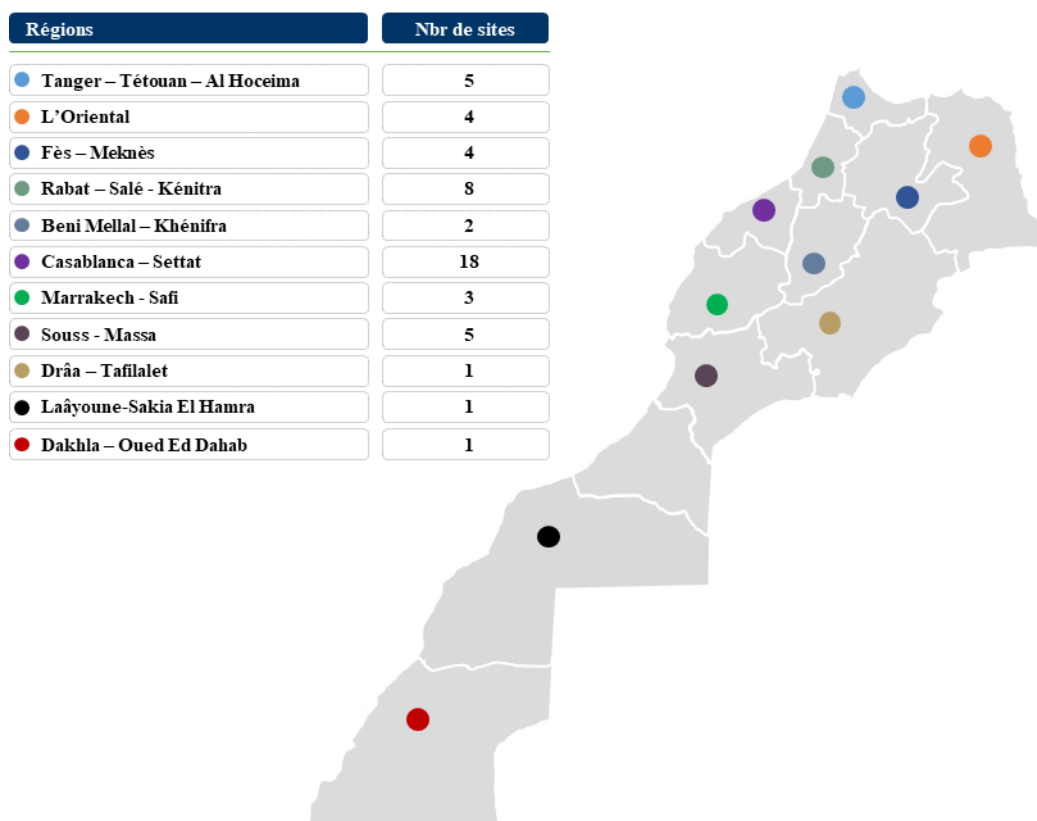
Le marché marocain de la location longue durée (LLD), historiquement porté par une poignée d'opérateurs dans les années 1990, compte aujourd'hui une dizaine d'entreprises, généralement adossées soit à un groupe bancaire, soit à une enseigne internationale de référence. Selon les estimations professionnelles de l'ANALOG (Association Nationale des Loueurs Longue Durée), le parc national représenterait de l'ordre de 45 000 véhicules, la LLD captant environ 10 000 unités par an sur les quelque 170 000 véhicules particuliers vendus annuellement au Maroc, un potentiel de développement jugé encore important, notamment auprès des TPME.

Le secteur reste semi-oligopolistique : aux côtés d'acteurs adossés à des loueurs internationaux (à l'image de Locafinance, filiale d'AVIS, revendiquant plus de 5 000 véhicules gérés) et de filiales de groupes bancaires (Arval / BNP PARIBAS, Budget Locasom / Bank of Africa, Wafa Lld / Attijariwafa bank, etc.), Auto Hall, via LLD, se positionne comme un acteur intégré adossé à un constructeur-distributeur, capable de mutualiser achat, entretien et revente de flotte. Cette dynamique sectorielle, en croissance à deux chiffres ces dernières années, s'accompagne toutefois d'un durcissement concurrentiel et d'exigences accrues en matière d'électrification et de services connectés. A noter que l'activité location représente 2% du chiffre d'affaires consolidé 2025 du groupe Auto Hall.

VI.2 Présentation de l'activité du groupe Auto Hall

VI.2.1 Présence géographique du réseau du groupe au 31/03/2026

Carte du réseau Auto Hall



Source: Auto Hall

VI.2.2 Présentation du chiffre d'affaires par région du groupe Auto Hall sur les 3 dernières années :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Siège	145 478	142 366	159 512	-2,14%	12,04%
Région Casablanca	1 358 412	1 369 509	1 466 536	0,82%	7,08%
Région Centre	1 465 639	1 486 924	1 843 551	1,45%	23,98%
Région Nord	1 029 785	1 083 808	1 259 634	5,25%	16,22%
Région Sud	912 792	939 534	1 182 537	2,93%	25,86%
TOTAL	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,24%	17,71%

Source: Auto Hall

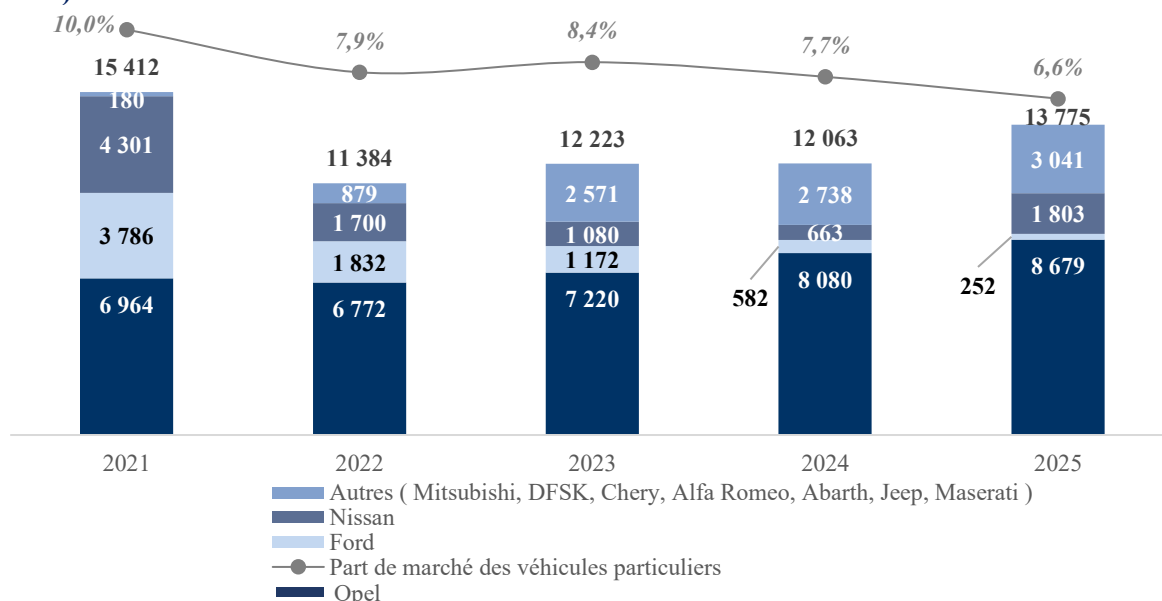
Sur la période 2023-2024, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall affiche une progression modérée de 2,24%, passant de 4 912 MMAD à 5 022 MMAD. Cette croissance est principalement portée par la région Nord (+5,25%) et la région Sud (+2,93%), tandis que le Siège enregistre un recul de -2,14%.

Sur la période 2024-2025, la croissance s'accélère nettement avec une hausse de 17,71%, portant le chiffre d'affaires à 5 912 MMAD. Cette progression concerne l'ensemble des régions, avec une forte contribution de la région Sud (+25,8%), de la région Centre (+23,9%) et de la région Nord (+16,2%). La région Casablanca progresse également de 7,08%, confirmant une dynamique positive généralisée sur l'ensemble du périmètre régional.

VI.2.3 Commercialisation des véhicules particuliers

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes d'Auto Hall de véhicules particuliers :

Evolution de la part de marché et nombre de véhicules particuliers vendus par Auto Hall (en unités)



Source : Auto Hall

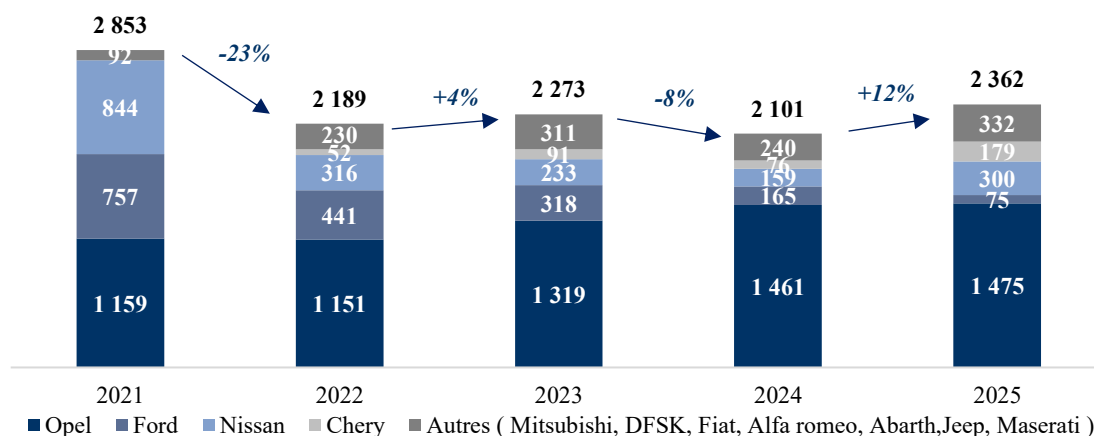
Les ventes de véhicules particuliers d'Auto Hall passent de 15 412 unités en 2021 à 13 775 unités en 2025, tandis que la part de marché ressort à 6,6% en 2025 contre 10,0% en 2021.

En 2025, les ventes de véhicules particuliers se répartissent comme suit :

- Opel ressort à 8 679 unités ;
- Nissan ressort à 1 803 unités ;
- Ford ressort à 252 unités ;
- Autres marques (Mitsubishi, DFSK, Chery, Alfa Romeo, Abarth, Jeep, Maserati) ressortent à 3 041 unités.

Evolution des ventes en valeur de Auto Hall pour les véhicules particuliers (En MMAD) :

Evolution des ventes en valeur de Auto Hall pour les véhicules particuliers (En MMAD)



Source : Auto Hall

Les ventes de véhicules particuliers en valeur d'Auto Hall passent de 2 853 MMAD en 2021 à 2 362 MMAD en 2025.

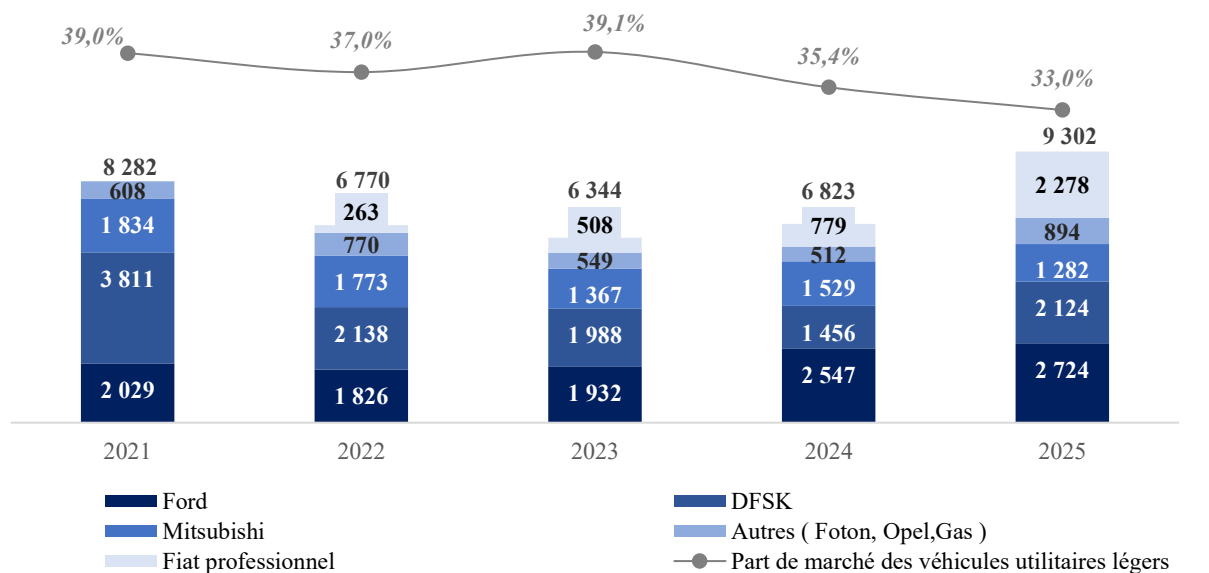
En 2025, les ventes se répartissent comme suit :

- Opel s'établit à 1 475 MMAD ;
- Nissan atteint 300 MMAD ;
- Chery atteint 179 MMAD ;
- Ford s'élève à 75 MMAD ;
- Autres marques totalisent 332 MMAD.

VI.2.4 Commercialisation des véhicules utilitaires légers

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes d'Auto Hall de véhicules utilitaires légers :

Evolution de la part de marché et du nombre de véhicules utilitaires légers vendus par Auto Hall (en unités)



Source : Auto Hall

Les ventes de véhicules utilitaires légers d'Auto Hall passent de 8 282 unités en 2021 à 9 302 unités en 2025, malgré un repli en 2022 (1 512 unités) et 2023 (576 unités), suivi d'une reprise en 2024 (2 637 unités) puis d'une progression marquée en 2025.

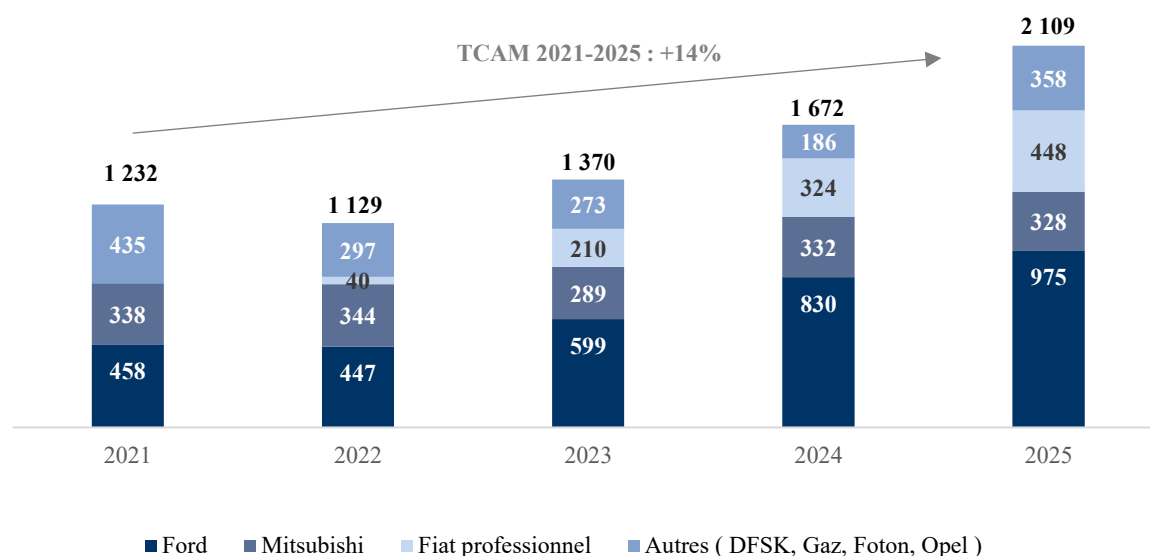
Sur la période, la part de marché enregistre une baisse, passant de 39,0% en 2021 à 33,0% en 2025.

En 2025, les ventes se répartissent comme suit :

- Ford atteint 2 724 unités ;
- DFSK totalise 2 124 unités ;
- Fiat professionnel 2 278 unités ;
- Mitsubishi s'élève à 1 282 unités ;
- Autres marques (Foton, Opel, Gaz) représentent 894 unités.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes d'Auto Hall de véhicules utilitaires légers :

Evolution des ventes en valeur de Auto Hall pour les véhicules particuliers (En MMAD)



Source : Auto Hall

Les ventes de véhicules utilitaires légers en valeur d'Auto Hall passent de 1 232 MMAD en 2021 à 2 109 MMAD en 2025, soit un TCAM de +14% sur la période. Après un repli en 2022 (1 129 MMAD), les ventes enregistrent une progression continue entre 2023 (1 370 MMAD), 2024 (1 672 MMAD) et 2025.

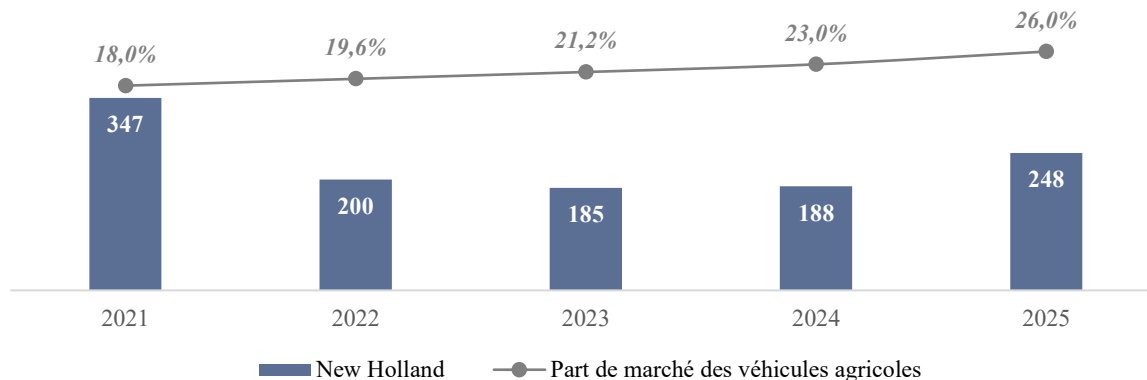
En 2025, les ventes se répartissent comme suit :

- Ford atteint 975 MMAD ;
- Mitsubishi s'élève à 328 MMAD ;
- Fiat professionnel représente 448 MMAD ;
- Autres marques (DFSK, Gaz, Foton, Opel) totalisent 358 MMAD.

VI.2.5 Commercialisation des véhicules agricoles

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des volumes vendus et la part de marché pour véhicules agricoles :

Evolution des volumes vendus et de la part de marché pour véhicules agricoles (en unités)



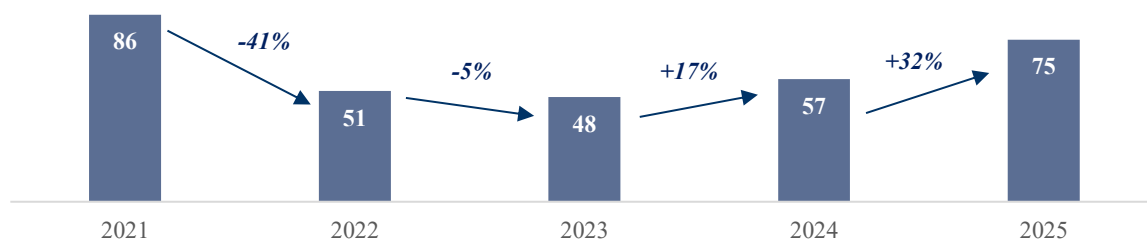
Source : Auto Hall

Les ventes de véhicules agricoles (New Holland) passent de 347 unités en 2021 à 248 unités en 2025, après un repli en 2022 (200 unités) et 2023 (185 unités), suivi d'une reprise progressive en 2024 (188 unités) et 2025.

Sur la période, la part de marché enregistre une progression continue, passant de 18,0% en 2021 à 26,0% en 2025, traduisant un renforcement du positionnement du groupe sur ce segment malgré la baisse des volumes.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes en valeur du groupe Auto Hall sur le segment des véhicules agricoles :

Evolution des volumes vendus et de la part de marché pour véhicules agricoles (en MMAD)



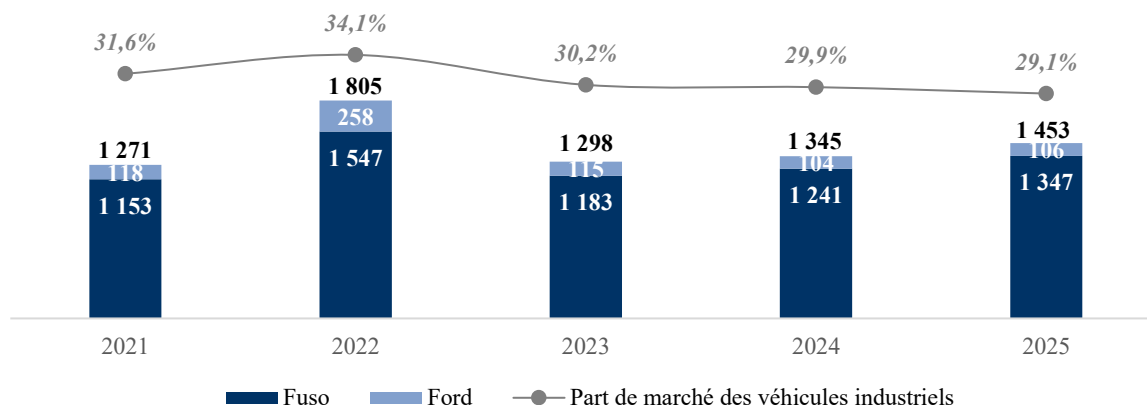
Source : Auto Hall

Les ventes de véhicules agricoles en valeur passent de 86 MMAD en 2021 à 75 MMAD en 2025. Après une baisse marquée en 2022 (51 MMAD, -41%) et un léger repli en 2023 (48 MMAD, -5%), les ventes enregistrent une reprise en 2024 (57 MMAD, +17%) puis une progression plus soutenue en 2025 (+32%).

VI.2.6 Commercialisation des véhicules industriels

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des volumes vendus et la part de marché du matériel industriel :

Evolution des volumes vendus et de la part de marché pour véhicules industriels (en unités)



Source : Auto Hall

Les ventes de véhicules industriels passent de 1 271 unités en 2021 à 1 453 unités en 2025. Après un pic en 2022 (1 805 unités), les volumes reculent en 2023 (1 298 unités), puis enregistrent une reprise progressive en 2024 (1 345 unités) et 2025.

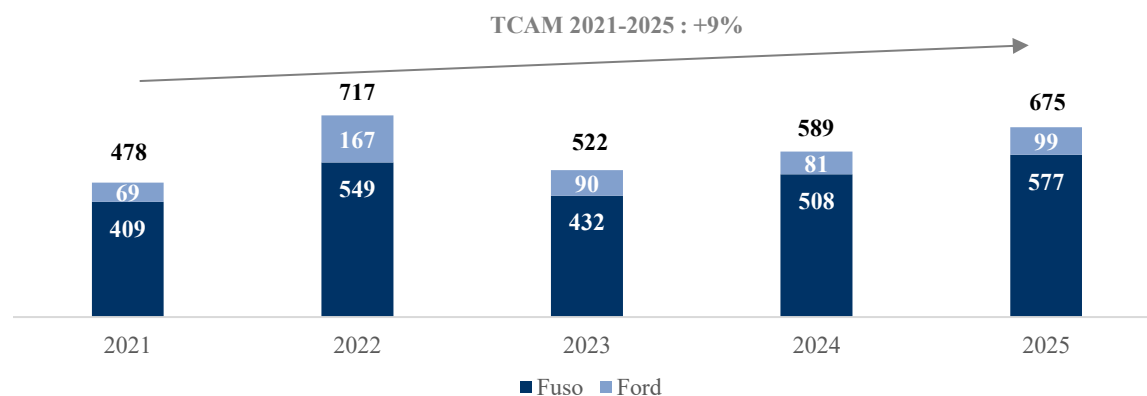
Sur la période, la part de marché diminue légèrement, passant de 31,6% en 2021 à 29,1% en 2025, après un point haut à 34,1% en 2022.

En 2025, les ventes se répartissent comme suit :

- Mitsubishi Fuso atteint 1 347 unités ;
- Ford Trucks s'élève à 106 unités.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes en valeur du matériel industriel :

Evolution des ventes en valeur des véhicules industriels (en MMAD)



Source : Auto Hall

Les ventes de véhicules industriels en valeur passent de 478 MMAD en 2021 à 675 MMAD en 2025, soit un TCAM de +9% sur la période. Après une forte hausse en 2022 (717 MMAD), les ventes reculent en 2023 (522 MMAD), puis progressent de nouveau en 2024 (589 MMAD) et 2025.

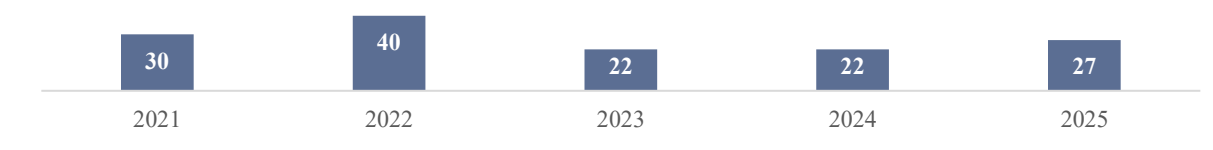
En 2025, les ventes se répartissent comme suit :

- Mitsubishi Fuso atteint 577 MMAD ;
- Ford Trucks s'élève à 99 MMAD.

VI.2.7 Commercialisation des véhicules de BTP

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des volumes vendus par le groupe Auto Hall sur le segment BTP :

Evolution des volumes vendus pour les engins de BTP (en unités)

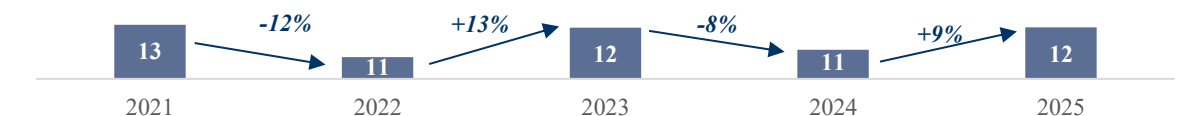


Source : Auto Hall

Les ventes d'engins de BTP en volume passent de 30 unités en 2021 à 27 unités en 2025, après un repli en 2022 (23 unités) et 2023 (21 unités), suivi d'une reprise progressive en 2024 (22 unités) et 2025.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes en valeur du matériel de BTP

Evolution des ventes en valeur des véhicules BTP (en MMAD)



Source : Auto Hall

Les ventes en valeur d'engins de BTP passent de 13 MMAD en 2021 à 12 MMAD en 2025. Elles s'établissent à 11 MMAD en 2022, soit une baisse de 12%, avant de progresser à 12 MMAD en 2023, en hausse de 13%. En 2024, elles reculent à 11 MMAD, soit une baisse de 8%, puis ressortent à 12 MMAD en 2025, en progression de 9%.

VI.2.8 Synthèse de l'activité de Auto Hall

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes de ventes et les parts de marché du groupe Auto Hall sur la période 2021-2025¹² :

En unités	2021	2022	2023	2024	2025
Marché du VP	154 123	143 186	145 292	157 139	208 848
Marché VP Auto Hall	15 412	11 384	12 223	12 063	13 775
<i>PDM Global %</i>	<i>10,0%</i>	<i>7,9%</i>	<i>8,4%</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,6%</i>
OPEL	6 964	6 772	7 220	8 080	8 679
FORD	3 786	1 832	1 172	582	252
NISSAN	4 301	1 700	1 080	663	1 803
MITSUBISHI	181	201	180	-	-
DFSK	180	228	39	102	633
CHERY	-	285	503	363	989
FIAT	-	290	1 679	2 028	1233
ALFA ROMEO	-	21	69	56	61
ABARTH	-	3	6	9	-
JEEP	-	52	275	180	125
Marché du VUL	21 237	18 224	16 212	19 262	26 524
Marché VUL Auto Hall	8 282	6 770	6 344	6 823	9 302
<i>PDM Global %</i>	<i>39,0%</i>	<i>37,0%</i>	<i>39,1%</i>	<i>35,4%</i>	<i>33,0%</i>
FORD	2 029	1 826	1 932	2 547	2 724
FOTON	57	276	392	412	497
OPEL	253	163	12	-	288
DFSK	3 811	2 138	1 988	1 456	2 124
GAZ	298	331	145	100	109
MITSUBISHI	1 834	1 773	1 367	1 529	1 282
FIAT PROFESSIONAL	-	263	508	779	2 278
Marché des véhicules industriels	4 020	5 300	4 300	4 500	5 000
Marché VI Auto Hall	1271	1805	1298	1345	1453
<i>PDM Global %</i>	<i>31,6%</i>	<i>34,1%</i>	<i>30,2%</i>	<i>29,9%</i>	<i>29,1%</i>
Mitsubishi Fuso	1 153	1 547	1 183	1 241	1 347
FORD	118	258	115	104	106
Marché des véhicules agricoles	1 947	1 023	874	811	954
Marché VA Auto Hall	347	200	185	188	248
<i>PDM Global %</i>	<i>18,0%</i>	<i>19,6%</i>	<i>21,2%</i>	<i>23,0%</i>	<i>26,0%</i>
Marché du BTP	NS	NS	NS	NS	NS
Marché BTP Auto Hall	30	40	22	22	27
<i>PDM Global %</i>	<i>NS</i>	<i>NS</i>	<i>NS</i>	<i>NS</i>	<i>NS</i>

Source: Auto Hall

¹² Ventes hors véhicules d'occasion

Le tableau ci-dessous synthétise les ventes en valeur du groupe Auto Hall sur la période 2021 - 2025 :

En KMAD - CA Auto Hall	2021	2022	2023	2024	2025
Marché du VP	2 852 814	2 189 317	2 272 658	2 100 906	2 362 284
OPEL	1 159 129	1 150 594	1 319 256	1 460 850	1 474 961
FORD	757 486	440 658	318 335	165 423	75 340
NISSAN	844 075	316 040	232 700	158 594	300 429
MITSUBISHI	53 599	61 390	57 591	-	-
DFSK	38 524	90 275	10 102	29 048	147 873
CHERY	-	52 458	91 232	75 885	179 295
FIAT	-	41 315	105 306	111 906	99 526
ALFA ROMEO	-	8 557	26 202	18 077	26 922
ABARTH	-	821	1 599	2 607	-
JEEP	-	14 215	71 729	49 426	34 602
MASERATI	-	12 993	38 605	29 092	23 335
Marché du VUL	1 231 625	1 129 025	1 369 686	1 672 328	2 108 913
FORD	458 361	446 588	598 552	830 176	975 066
FOTON	8 293	40 565	57 760	60 961	72 772
OPEL	45 762	30 314	2 438	-	73 491
DFSK	325 766	160 951	181 018	103 640	188 777
GAZ	55 529	65 643	31 386	21 024	22 714
MITSUBISHI	337 914	344 483	289 015	332 432	327 607
FIAT PROFESSIONAL	-	40 482	209 518	324 095	448 486
Marché des véhicules industriels	478 455	716 745	521 927	588 951	675 432
Mitsubishi Fuso	409 234	549 348	431 792	507 600	576 700
FORD	69 222	167 397	90 136	81 351	98 731
Marché des véhicules agricoles	86 429	51 183	48 426	56 616	74 828
NEWHOLLAND	86 429	51 183	48 426	56 616	74 828
Marché du BTP	12 568	11 039	12 421	11 386	12 436
TP	12 568	11 039	12 421	11 386	12 436

Source: Auto Hall

VI.3 Activité de montage de Auto Hall

Le Groupe Auto Hall dispose d'une unité de production industrielle implantée à Casablanca, sur la Route de Zenata (Km 9,5). Le site bénéficie d'une longue expérience dans le secteur automobile, jalonnée par plusieurs phases de partenariat avec des constructeurs internationaux :

- **1974** : fondation de l'usine et création du site de production ;
- **1974 – 1986** : activité d'assemblage dédiée aux camions de la marque Ford ;
- **Depuis 1986** : recentrage de l'activité sur l'assemblage des camions Mitsubishi Fuso ;
- **Depuis 2019** : diversification de l'outil industriel avec l'intégration d'une nouvelle ligne dédiée au véhicule utilitaire léger DFSK K01 LUV.

Les principales caractéristiques techniques et opérationnelles du site se présentent comme suit :

- **Superficie** : le site s'étend sur une surface de 180 m × 180 m, soit environ 32 400 m² ;
- **Capacité de production** : l'outil industriel est dimensionné pour assembler 5 000 unités par an en une équipe (1 shift), avec une capacité pouvant atteindre 10 000 unités par an en passant à deux équipes (2 shifts) ;
- **Production réelle** : depuis 2022, l'usine opère à un rythme d'environ 2 500 unités par an ;

- **Ressources humaines** : l'activité mobilise un effectif de 100 collaborateurs ;
- **Certification** : depuis 2017, le site est certifié IATF 16949 (version 2016), norme internationale de référence pour le système de management de la qualité dans l'industrie automobile, attestant de sa conformité aux exigences des constructeurs mondiaux.

VI.4 Saisonnalité des ventes

L'activité du Groupe se caractérise par une saisonnalité marquée, dont les ressorts diffèrent sensiblement d'une famille de produits à l'autre.

Le segment des voitures particulières (VP) est rythmé par les dynamiques commerciales du marché des particuliers, avec deux pics de vente annuels. Le premier se dessine autour du mois de juin, porté par les campagnes promotionnelles estivales et soutenu par les achats des Marocains résidant à l'étranger (MRE). Le second intervient en décembre, à la faveur des remises de fin d'année et du renouvellement des achats des ménages.

Le marché des véhicules professionnels et, plus encore, celui des tracteurs agricoles obéissent à une logique radicalement différente, largement dictée par les conditions climatiques. Les ventes de tracteurs atteignent leur pic naturel au début de l'automne, au lancement de la campagne agricole : la présence ou l'absence des premières pluies d'octobre et de novembre constitue alors le principal catalyseur de la demande. Les véhicules industriels et utilitaires, quant à eux, suivent le calendrier d'investissement des entreprises et l'exécution des marchés publics, avec une activité concentrée sur le second semestre et en fin d'exercice budgétaire.

VI.5 Présentation de la politique Marketing d'Auto Hall

La politique marketing du groupe Auto Hall se base sur les trois axes suivants :

- **Promotion des produits :**

Dans le cadre du processus budgétaire annuel, chaque filiale élabore un plan marketing et communication intégrant l'ensemble des actions promotionnelles et des campagnes à déployer, ainsi que les budgets correspondants.

Ce plan est défini en coordination avec le constructeur concerné et prend en compte les lancements de nouveaux modèles, les opérations promotionnelles sur les modèles en gamme ou en fin de cycle, les actions de soutien au service après-vente, ainsi que les évolutions de l'environnement concurrentiel.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'adaptation continue de l'offre aux attentes du marché, dans un contexte marqué par la diversification des besoins de mobilité, la montée en puissance des motorisations alternatives et le renforcement progressif des relais de croissance du groupe.

- **Autonomie en communication :**

Les directions marketing des différentes entités disposent d'une latitude opérationnelle dans la conception, la planification et le déploiement des campagnes de communication. Cette autonomie s'exerce toutefois dans le respect des chartes et standards de communication imposés par les constructeurs, afin de garantir la cohérence de l'image de marque à l'échelle internationale.

- **Mix Marketing :**

Les véhicules commercialisés par le groupe sont développés par les constructeurs partenaires, tandis que Auto Hall intervient dans la sélection des modèles, versions, motorisations et niveaux d'équipement les plus adaptés aux spécificités du marché marocain.

Le choix de la gamme repose sur l'expérience des équipes, les analyses menées sur les attentes des clients, ainsi que le benchmark des principaux concurrents. Il tient également compte de l'évolution des usages, du positionnement des marques et de la transformation progressive du marché automobile.

La politique de prix et le niveau de marge sont définis en concertation avec les constructeurs, en fonction du positionnement de chaque véhicule sur son segment et de la dynamique concurrentielle.

La distribution est assurée à travers le réseau propre d'Auto Hall, qui constitue un levier essentiel du dispositif commercial et marketing du groupe grâce à sa couverture étendue du territoire. Ce maillage est désormais renforcé par une approche « one-stop shop », dont le digital constitue le levier central. Ainsi, lorsqu'un client se présente en point de vente pour l'acquisition d'un véhicule, les équipes commerciales lui présentent l'ensemble du package de services du groupe dans sa globalité : financement via Auto Hall Crédit avec des solutions allant du crédit classique à la LOA, au Buy Back et aux offres participatives, assurance via Automobility Services souscriptible au même moment, au même endroit, avec ou sans financement associé, solutions de location longue durée via Leader LLD et Leader LLC, ainsi que des options de véhicules d'occasion via Autocaz. Cette intégration de l'ensemble des métiers du groupe dans un parcours client unifié, combinant présence physique et outils digitaux, s'inscrit dans une logique de proximité, de fidélisation et d'amélioration continue de l'expérience client.

VI.6 Présentation de la politique tarifaire d'Auto Hall

La politique tarifaire du groupe Auto Hall est définie en fonction du positionnement retenu pour chaque modèle. En amont, une analyse comparative du marché est réalisée afin d'apprécier la compétitivité du véhicule sur son segment et de s'assurer de son adéquation avec les attentes du marché.

Les prix sont ensuite ajustés en fonction de l'évolution des ventes et des principaux paramètres influençant le prix de revient et la marge, notamment les droits de douane, le cours de change ou toute autre composante impactant le coût d'acquisition. Les tarifs sont appliqués de manière homogène sur l'ensemble du territoire, le groupe veillant également à encadrer et harmoniser les niveaux de remise pratiqués à travers son réseau.

Des actions promotionnelles peuvent être mises en œuvre de manière ponctuelle, en fonction de la dynamique commerciale, du niveau des stocks ou encore des objectifs de soutien à certaines gammes ou opérations.

Les niveaux de marge sont définis en concertation avec les constructeurs et intégrés dans les budgets de chaque filiale. Chaque entité applique ainsi des marges en ligne avec les caractéristiques de son activité et les standards de son marché. Au sein d'une même filiale, le niveau de marge peut varier selon les modèles et les versions, en fonction notamment de la demande, du positionnement commercial du véhicule et des conditions d'approvisionnement.

Cette approche demeure alignée avec la logique actuelle du groupe, fondée sur l'adaptation de l'offre au marché, la diversification des segments adressés et le renforcement de la compétitivité commerciale dans un environnement en mutation.

VII. Approvisionnement

VII.1 Politique d'approvisionnement d'Auto Hall

Chaque filiale du groupe s'approvisionne auprès des constructeurs représentant les marques distribuées. Les approvisionnements portent principalement sur les véhicules et engins, les pièces de rechange ainsi que les accessoires.

Les conditions d'approvisionnement sont définies avec chaque constructeur partenaire, tant en ce qui concerne les modalités logistiques que les conditions commerciales et financières. Les véhicules sont acheminés principalement par voie maritime, tandis que les pièces de rechange sont importées en général par voie maritime et, dans certains cas, par voie terrestre, le recours au fret aérien demeurant réservé aux besoins urgents.

Les conditions de règlement sont également arrêtées avec les partenaires concernés et peuvent prendre différentes formes, allant de la lettre de change à des facilités de paiement pouvant aller jusqu'à 365 jours après la date d'embarquement.

Le dispositif d'approvisionnement repose sur une logique de stock de sécurité visant à limiter les ruptures susceptibles de résulter de retards de production ou d'acheminement. Pour les modèles courants, le niveau de stock de sécurité est, en principe, calibré autour de deux mois.

VII.2 Politique de gestion des stocks d'Auto Hall

La gestion des stocks est assurée selon la méthode du FIFO, dans une logique de rotation maîtrisée et de maintien d'un stock relativement jeune. Les stocks anciens de pièces de rechange et de matériel font l'objet de provisions en fonction de leur niveau de dépréciation et de leurs perspectives d'écoulement. Lorsqu'une partie du stock devient obsolète, elle est sortie du bilan dans le respect de la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le groupe applique une politique d'optimisation des stocks au niveau des succursales, fondées sur un principe de limitation du stockage local et d'approvisionnement sur la base des besoins fermes exprimés. Cette approche vise à maintenir un niveau de stock optimisé, généralement équivalent à environ deux mois de ventes, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour renforcer les niveaux de stockage sur certains modèles à forte demande ou à disponibilité plus contrainte chez les fournisseurs.

Cette approche apparaît cohérente avec le positionnement plus récent d'Auto Hall, qui met en avant un modèle économique agile, une meilleure adaptation aux évolutions du marché et une gestion plus fine de ses relais de croissance.

VII.3 Principaux fournisseurs d'Auto Hall – Activité vente automobile

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2025 (en KMAD)	En % des achats
Fournisseur 1	1 380 889	28,5%
Fournisseur 2	953 060	19,7%
Fournisseur 3	590 989	12,2%
Fournisseur 4	349 277	7,2%
Fournisseur 5	274 973	5,7%
Fournisseur 6	244 801	5,1%
Fournisseur 7	227 154	4,7%
Fournisseur 8	73 895	1,5%
Fournisseur 9	34 642	0,7%
Fournisseur 10	29 734	0,6%
Top 10 Fournisseurs	4 159 415	86,0%

Source: Auto Hall

En 2025, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 86,0% du total des approvisionnements du groupe, dominés par trois acteurs majeurs : Opel Automobile GmbH (28,54%), Ford Motor Company (19,70%) et Stellantis (12,22%), qui concentrent à eux seuls 60,46% des achats du groupe.

A noter l'absence d'intrant au niveau de l'activité vente automobile.

VII.1 Top 10 intrants de l'activité montage de camions

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Intrant 1	8 760	9 296	11 069	-5,8%	-16,0%
<i>En % du total achats consommés</i>	49,7%	51,1%	55,3%		
Intrant 2	2 141	2 874	4 841	-25,5%	-40,6%
<i>En % du total achats consommés</i>	12,1%	15,8%	24,2%		
Intrant 3	3 180	3 180	1 116	0,0%	184,8%
<i>En % du total achats consommés</i>	18,0%	17,5%	5,6%		
Intrant 4	747	1 025	966	-27,1%	6,1%
<i>En % du total achats consommés</i>	4,2%	5,6%	4,8%		
Intrant 5	447	721	836	-38,0%	-13,7%
<i>En % du total achats consommés</i>	2,5%	4,0%	4,2%		
Intrant 6	217	335	513	-35,1%	-34,8%
<i>En % du total achats consommés</i>	1,2%	1,8%	2,6%		
Intrant 7	637	497	421	28,1%	18,2%
<i>En % du total achats consommés</i>	3,6%	2,7%	2,1%		
Intrant 8	99	33	135	201,2%	-75,7%
<i>En % du total achats consommés</i>	0,6%	0,2%	0,7%		
Intrant 9	87	99	104	-12,3%	-5,0%
<i>En % du total achats consommés</i>	0,5%	0,5%	0,5%		
Intrant 10	1 324	125	1	957,1%	15556,3%
<i>En % du total achats consommés</i>	7,5%	0,7%	0,0%		
Total achats consommés	17 640	18 185	20 003	-3,00%	-9,09%

Source: Auto Hall

Les principaux intrants de l'activité montage de camions sont les pneus, les ressorts et les tachygraphes.

VIII. Informations environnementales et sociales

VIII.1 Approche RSE d'Auto Hall

La stratégie RSE d'Auto Hall s'inscrit dans une démarche globale et progressive, déployée à l'échelle du groupe, de ses filiales et de son réseau. Elle repose sur trois piliers majeurs - l'environnement, le social et la gouvernance - avec pour objectif d'inscrire durablement la performance économique du groupe dans une logique de responsabilité sociétale.

À court terme, Auto Hall privilégie des actions opérationnelles à impact rapide, notamment l'amélioration de la gestion des déchets (huiles usagées, batteries, pneumatiques, pièces de rechange), le suivi des consommations énergétiques, le renforcement de la prévention HSE au niveau des ateliers, ainsi que la promotion de comportements responsables auprès des collaborateurs.

À moyen terme, Auto Hall entend renforcer la maturité de son dispositif RSE à travers la mise en place d'indicateurs de performance partagés, l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les processus d'achats et de sélection des partenaires, le déploiement de plans d'efficacité énergétique sur ses différents sites, ainsi que le développement des compétences via des programmes de formation ciblés.

À long terme, l'ambition d'Auto Hall est de faire de la RSE un véritable levier de création de valeur durable pour l'ensemble du groupe. Cette ambition se traduit notamment par la réduction de son empreinte carbone, l'intégration progressive de solutions de mobilité plus durables, la digitalisation des processus afin de limiter l'impact environnemental, et la consolidation d'une culture d'entreprise responsable.

VIII.2 Environnement

Auto-Hall veille à maîtriser ses consommations d'énergie et d'eau, à assurer une gestion rigoureuse des déchets - notamment dangereux - et à prévenir tout risque de pollution liée à ses activités d'atelier, de stockage et de logistique.

Le groupe s'engage également à respecter l'ensemble des exigences légales et réglementaires applicables, à sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales et à inscrire l'amélioration continue de sa performance environnementale au cœur de sa démarche de responsabilité sociétale.

VIII.2.1 Mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux d'Auto Hall

Politique en matière d'efficacité énergétique et mesures pour l'optimisation de la consommation d'énergie

Auto Hall s'engage à optimiser en permanence sa consommation d'énergie et à réduire son empreinte carbone. À ce titre, le groupe s'engage à :

- Maîtriser et suivre régulièrement les consommations d'électricité et de carburant sur l'ensemble de ses sites ;
- Réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage, à la climatisation, aux compresseurs et aux équipements d'atelier ;
- Sensibiliser ses collaborateurs aux écogestes et aux bonnes pratiques d'utilisation des équipements ;
- Respecter la réglementation applicable.

Politique en matière de gestion des émissions

L'entreprise s'engage à réduire les émissions générées par ses activités selon un certain nombre d'axes:

1. Identification et suivi des sources d'émissions :
 - Consommation d'électricité des bâtiments.
 - Utilisation de carburant (véhicules de service, transferts internes).
 - Activités atelier (gaz d'échappement, solvants, peintures, fluides frigorigènes).
 - Transport de véhicules et pièces (prestataires).
 - Suivi périodique des consommations énergétiques et carburant.
2. Réduction des émissions liées à l'énergie
 - Optimisation de l'efficacité énergétique (éclairage LED, entretien des installations).
 - Extinction automatique des équipements hors période d'activité.
 - Étude de solutions d'énergie renouvelable lorsque techniquement et économiquement viable.
3. Réduction des émissions liées aux transports
 - Optimisation des déplacements professionnels.
 - Encouragement à l'utilisation de véhicules moins émetteurs pour la flotte interne lorsque possible.
4. Maîtrise des émissions en atelier
 - Systèmes d'extraction des gaz d'échappement.
 - Gestion rigoureuse des solvants et produits volatils.
 - Maintenance régulière des équipements afin d'éviter les fuites.

Politique en matière de réduction des impacts environnementaux du transport de produits/marchandises utilisés dans le cadre de l'activité

- 1- Planification des livraisons (Filiales vers succursales) afin de réduire les trajets à vide.
- 2- Sensibilisation des partenaires logistiques aux pratiques d'écoconduite.
- 3- Encouragement à l'utilisation de flottes récentes et moins émettrices (véhicules Euro 6, hybrides ou électriques lorsque possible).

Mesures prises pour limiter les impacts environnementaux

- 1- Identification des postes énergivores via un audit énergétique.
- 2- Remplacement progressif de l'éclairage par des systèmes LED.
- 3- Réglage optimal des systèmes de climatisation (température standardisée).
- 4- Maintenance préventive des compresseurs d'air et équipements énergivores.
- 5- Maintenance périodique des panneaux solaires.
- 6- Digitalisation des processus pour limiter l'usage du papier.
- 7- Mise en place de filières agréées pour les déchets spécifiques (huiles usagées, filtres, batteries, solvants, pots de peinture, etc.).
- 8- Optimisation des déplacements professionnels.
- 9- Suivi et réduction de la consommation d'eau.

Mesures prises pour la gestion et l'élimination des déchets

- 1- La Mise en place du tri sélectif à la source (papier, carton, plastique, métal, bois, etc.).
- 2- Stockage temporaire dans des zones dédiées, sécurisées et conformes aux exigences réglementaires.
- 3- Recours à des prestataires agréés pour la collecte, le transport et le traitement des déchets.
- 4- Suivi des bordereaux et certificats de traitement afin d'assurer la traçabilité.

Mesures pour l'optimisation de la consommation de matières premières

- 1- Dosage contrôlé des peintures et solvants au niveau de la carrosserie.
- 2- Digitalisation des ordres de réparation et des documents internes.
- 3- Optimisation des déplacements des collaborateurs (réduction de la consommation du carburant).

Mesures pour l'optimisation de la consommation d'eau

- 1- Entretien régulier des installations pour prévenir les fuites.
- 2- Rationalisation des opérations de lavage.
- 3- Remplacement progressif des équipements anciens par des dispositifs plus économes

Consommation d'eau et d'électricité

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'eau du groupe Auto Hall lors des trois derniers exercices :

	2023	2024	2025
	m3	m3	m3
Consommation d'eau	1 919	2 250	2 594

Source: Auto Hall

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'électricité du groupe Auto Hall lors des trois derniers exercices :

	2023	2024	2025
	Kwh	Kwh	Kwh
Consommation d'électricité	6 080	4 200	4 780

Source: Auto Hall

VIII.2.2 Présentation des différents systèmes et initiatives du groupe garantissant la sécurité et qualité des produits et minimisant l'impact environnemental

Dans la continuité de sa contribution à la lutte contre le changement climatique, Auto Hall poursuit sa transformation vers une mobilité plus durable. L'entreprise a enrichi son offre de véhicules électrifiés avec du 100% électrique, hybride rechargeable et hybride léger, ainsi que des véhicules utilitaires conformes à la norme Euro 5 et Euro 6. Auto Hall vise à assurer, dans les prochaines années, une conformité quasi intégrale aux exigences de la norme Euro 6, tout en poursuivant l'élargissement de son offre en véhicules électriques et hybrides, afin d'anticiper les évolutions des cadres réglementaires environnementaux.

Auto Hall développe également des infrastructures de recharge en partenariat avec ses clients et institutions. D'autres bornes sont accessibles au siège du groupe Auto Hall, offrant aux clients un service de recharge rapide et gratuit.

Les initiatives qui visent la sécurité et la qualité des produits reposent sur l'utilisation de peintures et produits chimiques utilisés dans les opérations SAV (mécanique et carrosserie) à faible impact (faible teneur en COV, moins nocifs), elles incluent également la formation des équipes aux bonnes pratiques et l'optimisation des processus (réduction des déchets, gestion des effluents), afin de limiter les risques et préserver l'environnement tout en garantissant un service de qualité.

VIII.2.3 Santé et sécurité au travail

La démarche Santé et Sécurité au Travail d'Auto-Hall s'inscrit pleinement dans sa stratégie globale, orientée vers la performance durable, la maîtrise des risques et l'excellence opérationnelle.

Même si la politique SST du groupe n'est pas encore nécessairement formalisée de manière exhaustive, les actions déployées en matière de prévention, de conformité réglementaire et d'amélioration des conditions de travail contribuent directement à :

- La sécurisation des opérations et la continuité d'activité ;
- La réduction des risques humains, juridiques et financiers ;
- L'amélioration de l'engagement et du bien-être des collaborateurs ;
- Le renforcement de l'image d'employeur responsable.

Afin de garantir la santé et la sécurité au travail, Auto Hall a mis en place plusieurs actions concrètes et structurantes :

1. L'identification et l'évaluation des risques professionnels sur l'ensemble des postes de travail ;
2. La mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires en matière de SST ;
3. La sensibilisation et la formation aux bonnes pratiques de sécurité ;
4. La fourniture des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et le suivi de leur port effectif ;
5. La mise en place de plans d'actions correctifs pour les risques identifiés ;
6. Le suivi d'indicateurs SST, notamment les accidents, incidents, taux de gravité et taux de fréquence ;
7. La coordination avec les responsables de sites et les relais RH afin d'assurer la sécurité au quotidien ;
8. L'analyse des incidents dans une logique de prévention de leur récurrence ;
9. Le développement progressif d'une culture de sécurité partagée, intégrée aux pratiques quotidiennes du groupe.

VIII.2.4 Litiges ou poursuites relatives à des problématiques d'ordre environnemental

Lors des trois derniers exercices, Auto Hall n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

VIII.3 Social

VIII.3.1 Politique de gestion des ressources humaines

La politique des ressources humaines du groupe vise à créer un environnement de travail sain, motivant et sécurisé. Auto Hall a renforcé son engagement social à travers une série d'initiatives concrètes destinées à améliorer le bien-être, la santé, la sécurité, la formation continue et le dialogue social.

Une attention particulière a été accordée à la promotion de l'égalité des chances, à l'équilibre entre les genres et la lutte contre toute forme de discrimination.

Auto Hall a également poursuivi la professionnalisation de ses équipes avec la création d'une académie de formation dédiée à ses principaux métiers. Le développement des compétences techniques et managériales s'est accompagné d'initiatives de formation à la sécurité, dans une logique de prévention des risques.

Parallèlement, l'entreprise a renforcé le dialogue social, actualisé ses grilles salariales et instauré de nouvelles conventions avantageuses, notamment en matière de couverture santé, de bien-être et d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

VIII.3.2 Politique de recrutement

Le processus de recrutement du groupe se caractérise par la diversité des profils et l'égalité des chances, en recherchant les compétences requises par les postes à pourvoir.

Le besoin de recrutement est exprimé par le service demandeur en fonction d'un ensemble de facteurs spécifiés dans la procédure de recrutement.

La priorité est donnée à la promotion interne. Les annonces internes relatives aux postes vacants sont affichées et traitées par la DRH.

La majorité des recrutements externes effectués concernent des jeunes débutants, lauréats des différents établissements de formation publics et privés, nationaux ou internationaux.

VIII.3.3 Politique de rémunération

La politique de rémunération du groupe repose sur une structure équilibrée combinant une composante fixe et, selon les fonctions, une composante variable.

La rémunération fixe est déterminée en fonction du poste occupé, du niveau de responsabilité et du positionnement par rapport au marché.

Une rémunération variable est mise en place principalement pour les fonctions commerciales et après-vente. Elle est indexée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs, notamment en matière de

volume de ventes, de qualité de service et de performance des ateliers. Les niveaux de rémunération sont encadrés par des grilles internes.

Le groupe assure une veille régulière des pratiques salariales du secteur automobile au Maroc afin de maintenir sa compétitivité sur le marché de l'emploi.

VIII.3.4 Politique de gestion de carrières

La politique de gestion des carrières du groupe vise à accompagner le développement professionnel des collaborateurs. Elle repose sur les principes suivants :

Le groupe favorise la montée en compétences à travers des parcours de formation adaptés aux métiers de la distribution automobile (commerce, après-vente, fonctions support).

La priorité est donnée à la mobilité interne et à la promotion des talents. Les postes vacants sont, dans la mesure du possible, proposés en interne afin d'encourager l'évolution professionnelle.

Les évolutions de carrière s'appuient sur des évaluations régulières de la performance, du potentiel et des compétences.

Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est mise en place afin d'anticiper les besoins futurs, préparer les successions et sécuriser les compétences clés.

VIII.3.5 Politique de formation des collaborateurs

Le groupe s'efforce de renforcer la formation de ses collaborateurs à travers le recours à des formateurs internes en plus des experts et consultants externes, afin d'accroître leur potentiel, leur performance personnelle et, par le fait même, la performance organisationnelle.

Pour faciliter l'évolution, le groupe met en place un plan de formation couvrant toutes les activités permettant aux agents de développer leurs compétences aussi bien dans leurs fonctions que dans les fonctions qu'ils sont susceptibles d'occuper dans l'avenir.

Les formations sont réalisées en faisant appel à des experts renommés, qui assurent également la transmission du savoir à des compétences du groupe permettant ainsi de relayer les formations.

Lorsque nécessaire, des aménagements techniques, organisationnels ou matériels sont mis en place.

Le tableau ci-dessous présente le montant des dépenses ainsi que le nombre de formations dispensées par le groupe Auto Hall sur la période 2023 – 2025 :

2023		2024		2025	
Montant des formations (en MAD)	Nbr de bénéficiaires	Montant des formations (en MAD)	Nbr de bénéficiaires	Montant des formations (en MAD)	Nbr de bénéficiaires
1 383 997	539	579 000	638	1 209 160	787

Source : Auto Hall

VIII.3.6 Actions menées par le groupe en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le Groupe s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à garantir un environnement de travail fondé sur l'équité, la diversité et le respect. À ce titre, les actions suivantes sont mises en œuvre :

Le recrutement, la promotion et l'accès aux postes à responsabilité sont fondés exclusivement sur les compétences, l'expérience et la performance, sans distinction de genre.

Le Groupe veille à assurer une cohérence des rémunérations entre femmes à travers des grilles salariales internes et des revues régulières.

Un accès équitable aux formations, aux parcours de développement et aux opportunités de mobilité interne.

VIII.3.7 Engagements et investissements sociétaux du groupe Auto Hall

En matière sociétale, le groupe Auto Hall déploie une politique d'engagement active en faveur des communautés locales, en cohérence avec son ancrage territorial et sa responsabilité d'acteur économique majeur.

Cet engagement se traduit tout d'abord par le soutien à des initiatives à caractère social, notamment à travers des actions de solidarité, d'aide aux populations vulnérables et de participation à des programmes associatifs. Le groupe contribue également à des campagnes de dons, à l'amélioration des conditions de vie de certaines communautés ou encore à des actions ponctuelles lors de situations exceptionnelles.

Sur le plan éducatif, Auto Hall s'implique dans le développement des compétences et de l'employabilité des jeunes. Cela passe par des partenariats avec des établissements de formation, l'accueil de stagiaires et d'apprentis, ainsi que par l'organisation d'actions de sensibilisation aux métiers de l'automobile.

Par ailleurs, le groupe encourage les initiatives citoyennes et la participation de ses collaborateurs à des actions à impact positif, telles que le bénévolat, les journées solidaires ou les programmes de responsabilité sociétale.

VIII.3.8 Initiatives présentes au cœur de la stratégie du groupe Auto Hall qui améliorent les conditions sociales et sociétales

Auto Hall a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à améliorer le bien-être social de ses employés. Ainsi, le groupe a établi une convention de partenariat avec les centres d'estivage de l'ONE permettant aux employés de bénéficier de vacances dans un cadre favorable.

Annuellement, Auto Hall aide ses employés à accomplir leur pèlerinage, renforçant ainsi son engagement envers les valeurs spirituelles de son personnel. Par ailleurs, le groupe encourage l'excellence académique en attribuant des primes aux enfants des employés qui obtiennent leur baccalauréat avec les mentions « Très Bien » et « Bien », soulignant l'importance de l'éducation et du développement personnel au sein de la famille Auto Hall.

VIII.3.9 Présentation des principes éthiques de transparence et de gouvernance présents dans les orientations stratégiques d'Auto Hall

Les orientations stratégiques du groupe Auto Hall intègrent pleinement des principes éthiques fondés sur la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance.

Le groupe s'appuie sur un cadre formalisé composé d'une charte de l'administrateur et d'un code déontologique, qui définissent les règles de conduite applicables à l'ensemble des administrateurs et collaborateurs. Ces référentiels garantissent l'intégrité des décisions, la prévention des conflits d'intérêts et le respect des exigences réglementaires.

La transparence constitue un pilier central de la gouvernance du groupe. Elle se traduit par une communication claire et régulière envers les parties prenantes (actionnaires, partenaires, clients), ainsi que par la traçabilité des décisions stratégiques et opérationnelles.

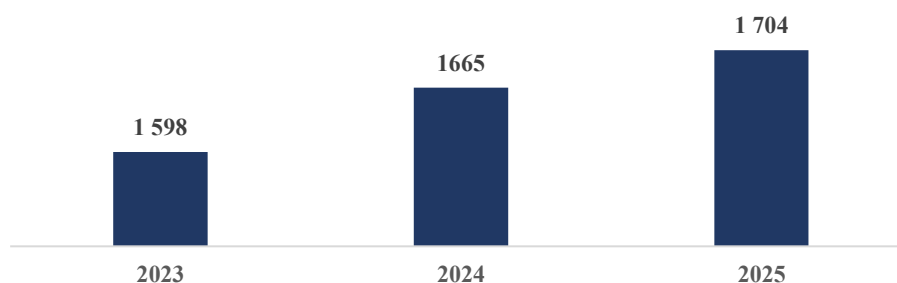
Par ailleurs, le groupe veille à une répartition claire des rôles et responsabilités au sein des instances de gouvernance, favorisant ainsi un processus décisionnel structuré, équitable et orienté vers la performance durable.

Enfin, ces principes éthiques sont intégrés dans les orientations stratégiques à travers la promotion d'une culture d'entreprise responsable, la mise en place de dispositifs de contrôle interne et la lutte contre toute forme de corruption ou de pratiques non conformes.

Ainsi, Auto Hall inscrit sa stratégie dans une logique de gouvernance exemplaire, visant à renforcer la confiance de ses partenaires et à assurer un développement pérenne.

VIII.3.10 Effectifs

Le graphe suivant présente l'évolution de l'effectif global d'Auto Hall entre 2023 et 2025 :



Source : Auto Hall

Entre 2023 et 2024, les effectifs du groupe Auto Hall passent de 1 598 à 1 665 collaborateurs (incluant les intérimaires), soit une hausse de 67 collaborateurs correspondant à une progression de 4,2%.

Entre 2024 et 2025, les effectifs du groupe Auto Hall augmentent de 1 665 à 1 704 collaborateurs (incluant les intérimaires), soit une hausse de 39 collaborateurs, représentant une progression de 2,3%.

La progression des effectifs s'inscrit ainsi dans une dynamique de renforcement des ressources humaines, en cohérence avec le développement des activités du groupe.

VIII.3.10.1 Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif d'Auto Hall par entité sur la période 2023 - 2025 :

Société	Genre	2023	2024 ^(*)	2025 ^(*)
AFM	Femme	4	1	-
	Homme	9	5	-
	Total ANAPEC	13	6	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Cadre	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	4	4	4
	Homme	17	19	17
	Total Employé	21	23	21
AFM		34	29	21
AHI	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Cadre	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	1	1	1
	Homme	-	-	-
	Total Employé	1	1	1
AHI		1	1	1
AUTO HALL	Femme	5	7	4
	Homme	11	28	24
	Total ANAPEC	16	35	28
	Femme	70	73	83
	Homme	116	115	112
	Total Cadre	186	188	195
	Femme	3	3	2
	Homme	6	5	6
	Total Direction	9	8	8
	Femme	165	163	175
	Homme	743	686	701
	Total Employé	908	849	876
Auto Hall		1 119	1 080	1 107
AHLM	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-
	Femme	-	1	1
	Homme	2	3	2
	Total Cadre	2	4	3
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	3	3	3

	Total Employé	3	3	3
AHLM		5	7	6
Auto Hall Occasion	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Cadre	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	12	7	8
	Homme	17	15	14
	Total Employé	29	22	22
Auto Hall Occasion		29	22	22
AHVI	Femme	-	-	1
	Homme	-	-	1
	Total ANAPEC	-	-	2
	Femme	-	-	-
	Homme	1	-	1
	Total Cadre	1	-	1
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	3	4	1
	Homme	103	95	82
	Total Employé	106	99	83
AHVI		107	99	86
DIAMOND MOTORS	Femme	-	1	1
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	1	1
	Femme	2	1	2
	Homme	3	3	3
	Total Cadre	5	4	5
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	3	3	2
	Homme	8	14	14
	Total Employé	20	17	16
Dimond Motors		25	22	22
LLD	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Cadre	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	3	10	4
	Homme	8	2	12
	Total Employé	11	12	16
LLD		11	12	16

LLC	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Cadre	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	1	1	1
	Homme	2	2	2
	Total Employé	3	3	3
LLC		3	3	3
SCAMA	Femme	-	-	-
	Homme	1	-	-
	Total ANAPEC	1	-	-
	Femme	7	6	5
	Homme	6	8	8
	Total Cadre	13	14	13
	Femme	-	-	-
	Homme	1	1	1
	Total Direction	1	1	1
	Femme	21	18	17
	Homme	80	74	69
	Total Employé	101	92	86
SCAMA		116	107	100
SMAA	Femme	2	3	1
	Homme	5	4	-
	Total ANAPEC	7	7	1
	Femme	10	10	11
	Homme	6	4	3
	Total Cadre	16	14	14
	Femme	-	-	-
	Homme	1	1	1
	Total Direction	1	1	1
	Femme	21	20	18
	Homme	37	36	45
	Total Employé	58	56	63
SMAA		82	78	79
SMVN	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Cadre	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	1
	Total Direction	-	-	1
	Femme	4	2	2
	Homme	33	29	26
	Total Employé	37	31	28
SMVN		37	31	29
SMAM	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-

	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Cadre	-	-	-
	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total Direction	-	-	-
	Femme	1	-	1
	Homme	4	4	2
	Total Employé	5	4	3
SMAM		5	4	3
SOMMA	Femme	-	-	-
	Homme	-	-	-
	Total ANAPEC	-	-	-
	Femme	2	4	4
	Homme	5	3	1
	Total Cadre	7	7	5
	Femme	-	-	-
	Homme	1	1	-
	Total Direction	1	1	-
	Femme	1	-	-
	Homme	15	15	15
	Total Employé	16	15	15
SOMMA		24	23	20
Total générale		1 598	1 518	1 515

Source: Auto Hall

(*) NB : Total effectif hors Intérimaires

En 2024, l'effectif global s'établit à 1 518 collaborateurs, en baisse de 80 employés (-5,0 %) par rapport à 2023. Cette évolution résulte principalement du repli d'Auto Hall SA (-39), suivi de SCAMA (-9), AHVI (-8), Auto Hall Occasion (-7), SMVN (-6), AFM (-5), SMAA (-4), Diamond Motors (-3), SOMMA (-1) et SMAM (-1). Ces baisses ont été partiellement compensées par les hausses observées chez AHLM (+2) et LLD (+1), les effectifs d'AHI et de LLC demeurant stables.

En 2025, l'effectif global atteint 1 515 collaborateurs, en léger recul de 3 employés (-0,2 %) par rapport à 2024. Cette quasi-stabilité s'explique principalement par les hausses enregistrées chez Auto Hall SA (+27), LLD (+4) et SMAA (+1) chez AHVI (-13), AFM (-8), SCAMA (-7), SOMMA (-3), SMVN (-2), AHLM (-1) et SMAM (-1).

À noter que AHCD ne dispose pas d'effectif, celle-ci étant une filiale en sommeil. Auto Hall.com bénéficie, quant à elle, de la mise à disposition de personnel provenant d'autres entités du groupe. Enfin, SAAS est une entité récemment créée, dont la gestion est assurée par un courtier dans le cadre d'une prestation de services.

VIII.3.10.2 Répartition de l'effectif d'Auto Hall par nature du contrat de travail

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global d'Auto Hall par entité et par nature de contrat de travail sur la période 2023 - 2025 :

Entité	Nature du contrat	2023	2024 ^(*)	2025 ^(**)
AUTO HALL	CDI	1103	1044	1079
	CDD	0	1	0
	ANAPEC	16	35	28
SCAMA	CDI	115	107	100
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	1	0	0
Diamond Motors	CDI	25	21	21
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	1	1
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	CDI	24	23	20
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
LLD	CDI	11	12	16
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
Auto Hall.com'	CDI	0	0	0
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
SMAA	CDI	75	71	78
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	7	7	1
Auto Hall Véhicules Industriels	CDI	107	99	84
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	2
Auto Hall Capital Développement	CDI	0	0	0
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
Auto Hall Immobilier	CDI	1	1	1
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
SMVN	CDI	37	31	29
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
Africa Motors	CDI	21	23	21
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	13	6	0
Auto Hall Occasion	CDI	29	22	22
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
Leader Location Camion	CDI	3	3	3
	CDD	0	0	0

	ANAPEC	0	0	0
Auto Hall Luxury Motors	CDI	5	7	6
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
SMAM	CDI	5	4	3
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
SAAS	CDI	0	0	0
	CDD	0	0	0
	ANAPEC	0	0	0
Total		1598	1518	1515

Source: Auto Hall

(*) NB : Total effectif hors Intérimaires

En 2024, l'effectif global s'établit à 1 518 collaborateurs, en baisse de 80 employés (-5,0 %) par rapport à 2023. Cette évolution résulte principalement du repli d'Auto Hall SA (-39), suivi de SCAMA (-9), AHVI (-8), Auto Hall Occasion (-7), SMVN (-6), AFM (-5), SMAA (-4), Diamond Motors (-3), SOMMA (-1) et SMAM (-1). Ces baisses ont été partiellement compensées par les hausses observées chez AHLM (+2) et LLD (+1), les effectifs d'AHI et de LLC demeurant stables.

En 2025, l'effectif global atteint 1 515 collaborateurs, en léger recul de 3 employés (-0,2 %) par rapport à 2024. Cette quasi-stabilité s'explique principalement par les hausses enregistrées chez Auto Hall SA (+27), LLD (+4) et SMAA (+1) partiellement compensée par la baisse des effectifs chez AHVI (-13), AFM (-8), SCAMA (-7), SOMMA (-3), SMVN (-2), AHLM (-1) et SMAM (-1).

À noter que AHCD ne dispose pas d'effectif, celle-ci étant une filiale en sommeil. Auto Hall.com bénéficie, quant à elle, de la mise à disposition de personnel provenant d'autres entités du groupe. Enfin, SAAS est une entité récemment créée, dont la gestion est assurée par un courtier dans le cadre d'une prestation de services.

VIII.3.10.3 Répartition de l'effectif d'Auto Hall par ancienneté

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global d'Auto Hall par ancienneté sur la période 2023-2025 :

Répartition de l'effectif global par Age	2023	2024	2025
Inférieur à 25ans	81	59	70
Entre 25 et 35 ans	727	647	616
Entre 36 et 45 ans	513	514	521
Entre 46 et 55 ans	206	229	244
Supérieur 55 ans	71	69	64
Total effectif	1598	1518(*)	1 515(*)

Source : Auto Hall

(*) NB : Total effectif hors Intérimaires

VIII.3.10.4 Niveau de rotation de l'effectif global d'Auto Hall

Le tableau ci-après présente les mouvements au sein de l'effectif global de la Société sur la période 2023-2025 :

Par catégorie	2023	2024	2025
Recrutements	119	114	199
Démissions	150	223	141
Licenciements	2	2	3

Source : Auto Hall

VIII.3.10.5 Nombre de représentants du personnel d'Auto Hall

	2023	2024	2025
Représentant du personnel	42	33	32

Source Auto Hall

VIII.3.10.6 Nombre d'accidents de travail

	2023	2024	2025
Nombre d'accidents de travail	4	5	3
Effectifs	1 598	1 518	1 515

Source: Auto Hall

VIII.3.10.7 Nombre de jours de grève

	2023	2024	2025
Nombre de jours de grève	0	0	1

Source: Auto Hall

VIII.3.10.8 Nombre de litiges sociaux

	2023	2024	2025
Nombre de litiges sociaux	4	2	5

Source: Auto Hall

IX. Stratégie d'investissement et moyens techniques

IX.1 Stratégie d'investissement

IX.1.1 Stratégie d'investissement du groupe

La stratégie d'investissement du groupe Auto Hall vise à accompagner son développement et à renforcer son positionnement sur le marché de la mobilité au Maroc.

À ce titre, les investissements du groupe sont principalement orientés vers :

- Le renforcement et l'extension du réseau de distribution,
- La modernisation des infrastructures et des capacités opérationnelles,
- Le développement des activités de services, notamment dans les domaines du financement, de l'assurance et des services liés à la mobilité.

Le groupe consacre également une partie de ses investissements à l'enrichissement de son offre produit, notamment à travers le lancement de nouveaux modèles et le renforcement de son positionnement sur les gammes hybrides et électriques. Cette dynamique s'inscrit par ailleurs dans l'élargissement progressif du portefeuille de marques distribuées par le groupe, y compris à travers la montée en puissance de marques asiatiques, en ligne avec les évolutions du marché.

Ces investissements s'inscrivent dans une démarche globale visant à soutenir la croissance du groupe, à améliorer la qualité de service et à consolider durablement sa compétitivité.

Le tableau ci-dessous présente les investissements réalisés sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var 24-25
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	(512 207)	(338 044)	(392 314)	-34,0%	16,0%
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	290 025	257 500	103 210	11,2%	-60,1%
Variation des autres instruments financiers	(640 307)	(161 570)	(85 110)	-75,0%	-46,9%
Autres mouvements	1 217	-	-	n.a	n.a
Investissements	(861 272)	(242 114)	(374 214)	-71,9%	54,6%

Source: Auto Hall

La politique d'investissement du groupe Auto Hall demeure principalement axée sur le développement et l'extension du réseau de distribution, à travers l'acquisition de terrains, la construction de nouvelles succursales et l'aménagement de locaux adaptés à ses activités. Cette orientation traduit la volonté du groupe de disposer d'un réseau étendu, couvrant l'ensemble du territoire national et assurant un service de proximité à sa clientèle.

Sur le plan financier, les investissements totaux s'établissent à 374 214 KMAD en 2025, contre 242 114 KMAD en 2024 et 861 272 KMAD en 2023, soit une baisse de 56,6% sur la période 2023-2025, reflétant un ralentissement du rythme d'investissement après une phase d'expansion soutenue.

Sur la période 2023-2024 :

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 338 044 KMAD en 2024 contre 512 207 KMAD en 2023 (-34,0%), la baisse étant liée principalement au recul des investissements en matériel de transport (-125 MMAD) ;

Les encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles ressortent à 257 500 KMAD en 2024, contre 290 025 KMAD en 2023 ;

La variation des autres instruments financiers s'établit à -161 570 KMAD en 2024, contre -640 307 KMAD en 2023 (-75,0%). Ces variations sont dans la quasi-totalité liées aux instruments financiers du fond de titrisation, et celle de 2023 reste la plus importante du fait que c'est l'année de création du fond de titrisation et donc de son intégration initiale dans le périmètre de consolidation (FT Auto Mobility).

Sur la période 2024-2025 :

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 392 314 KMAD en 2025 contre 338 044 KMAD en 2024 (+16,0%), portés principalement par l'extension du réseau via l'acquisition de terrains et la construction de nouvelles succursales, ainsi que par le matériel de transport, en lien avec l'élargissement du parc LLD et le développement de la nouvelle filiale LLC, dédiée à la location de camions ;

Les encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles ressortent à 103 210 KMAD en 2025, contre 257 500 KMAD en 2024, soit une baisse de 60,1% ;

La variation des autres instruments financiers s'établit à -85 110 KMAD en 2025, contre -161 570 KMAD en 2024 (-46,9%). Les variations des instruments financiers de 2024 et 2025 sont principalement rattachées aux nouvelles créances titrisées par FT Auto Mobility.

IX.1.2 Principaux investissements d'Auto Hall en cours / décidés par le Management

À la date d'enregistrement du Document de Référence, le groupe n'a pris aucun engagement ferme relatif à de futurs investissements.

IX.2 Partenariats du groupe Auto Hall

Entité	Partenaire	Date	Nature du partenariat
SOMMA	CNHI	1995	Exclusivité
SOMMA	VALVOLINE	2015	Exclusivité
AHVI	MITSUBISHI FUSO BUS & TRUCKS CORPORATION	1985	Exclusivité
SMVN	NISSAN MIDDEL EAST ZFE	2014	Exclusivité
DIAMOND MOTORS	MITSUBISHI MOTORS	1985	Exclusivité
AFRICA MOTORS	CHONG QING SOKON MOTORS	2013	Exclusivité
AFRICA MOTORS	CHERY OVERSEAS	2022	Exclusivité
AFRICA MOTORS	TENAX	2016	Exclusivité
AFRICA MOTORS	FOTON MOTORS INTERNATIONAL	2021	Exclusivité
AHLM	MASERATI Italie	2021	Exclusivité
SCAMA	FORD MOTOR COMPANY	1907	Exclusivité
SMAA	OPEL	2018	Exclusivité
AUTOHALL	FCA STELLANTIS	2022	Distributeur ¹³

Source: Auto Hall

¹³ Auto Hall ne détient pas l'exclusivité des marques Abarth, Fiat, Jeep et Alfa Romeo au Maroc. Il distribue au même titre que le constructeur qui a son propre réseau de distribution.

IX.3 Moyens techniques

IX.3.1 Moyens informatiques

Les achats de matériel informatique pour les années 2023 et 2025, en nombre d'unités et en valeur, se décomposent comme suit :

Matériel informatique acheté par typologie (en nombre d'unités)	2023	2024	2025
Téléphone	176	18	77
Ordinateur portable	37	24	83
Imprimante, photocopieur, scanner & fax	79	60	34
Tablette	-	2	39
Ordinateur de bureau	44	62	170
Télévision	-	2	7
Serveur	2	2	2
Total	338	166	412

Source: Auto Hall

Achats de matériel informatique (en KMAD)	2023	2024	2025
Ordinateur portable	415	230	761
Imprimante, photocopieur, scanner & fax	223	188	145
Téléphone	377	80	341
Ordinateur de bureau	354	525	1 226
Autres	820	4 790	2 176
Tablette	-	43	150
Serveur	75	-	290
Ecran	-	4	3
Télévision	-	14	36
Logiciel licences	835	790	3 823
Total	3 098	6 665	8 950

Source: Auto Hall

IX.3.2 Réseau du groupe Auto Hall

Implanté à Casablanca, le siège d'Auto Hall couvre une superficie de plus de 36 000 m². Le réseau du groupe Auto Hall, composé de succursales réparties dans les principales villes du Royaume, de sites industriels (usine de montage des camions CKD, activité gérée par la filiale AHVI) situés à Aïn Sebaâ et Beausite à Casablanca, ainsi que de distributeurs agréés, s'est récemment développé avec l'ouverture de nouvelles succursales et la mise en service d'un grand site à Casablanca regroupant les locaux des différentes filiales.

Ce réseau confère au groupe une maîtrise de sa politique commerciale et de son service à la clientèle. Conseils, disponibilité des pièces de rechange, techniciens spécialisés et ateliers de réparation sont garantis dans chaque point de vente.

Le réseau contribue fortement à la vente des produits commercialisés par le groupe avec près de 80% des ventes, confortant ainsi largement la politique adoptée en matière de développement du réseau. Les 20% restants des ventes du groupe sont réalisées par les filiales directement, à partir de leurs points de vente directs

Au 31 mars 2026, Auto Hall compte 52 sites opérationnels¹⁴ à travers le royaume témoignant des efforts du groupe pour la mise en œuvre de la stratégie de développement du réseau.

IX.3.1.1 Détail du réseau de vente du groupe Auto Hall au 31/03/2026

Succursale	Date d'inauguration	Rattaché à la filiale	Adresse	Propriété de TF au 31/12/2025
AUTO HALL FES I	1948	Auto Hall	Rue de Libye, Fès	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL RABAT I	1959	Auto Hall	Avenue J. Jaures et Temara Rabat	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL MARRAKECH I	1972	Auto Hall	Rue Yougoslavie, Marrakech	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL SETTAT	1979	Auto Hall	N° 65 boulevard Mohammed V, Settât	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL SETTAT II	1980	Auto Hall	Km7 quartier industriel route de marrakech, Settât	SMAA
AUTO HALL EL JADIDA	1981	Auto Hall	Lotissement 10/11 zone industrielle, El Jadida	Auto Hall
AUTO HALL MEKNES I	2004	Auto Hall	Angle Rue Razi et Boulevard Bir Anzarane Essaada, Meknes	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL OUJDA I	2004	Auto Hall	351 boulevard Moulay El Hassan, Oujda	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL TANGER Z.I	2009	Auto Hall	N° 16 zone industrielle, Gueznaya Tanger	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL TÉTOUAN	2009	Auto Hall	Avenue 09 avril, Tétouan	Auto Hall Immobilier

¹⁴ Les sites opérationnels sont composés de 45 succursales et 7 sièges

AUTO HALL AGADIR II	2009	Auto Hall	Lotissement Tassila 3 extension Tilila, Agadir	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL DAKHLA	2009	Auto Hall	Avenue 4 Al walae , route Tawarta , Dakhla	Auto Hall
AUTO HALL SAFI II	2009	Auto Hall	Boulevard hassan II, Safi	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL KARIA	2010	Auto Hall	Quartier Lamjaara route de Taounate, karia	Auto Hall
AUTO HALL AGADIR I	2010	Auto Hall	Avenue Hassan 2 rue de la Foire Agadir	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL MARRAKECH II	2010	Auto Hall	Route de Casablanca, Km 13 Marrakech	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL RABAT II	2011	Auto Hall	23, Lotissement Vita, n°31 Av. Hassan II, Rabat 10000	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL OUJDA II	2014	Auto Hall	Km 6, technopole Oujda, Oujda	Auto Hall
AUTO HALL SALÉ	2015	Auto Hall	Route kenitra km 2,5 Chemaou Bab Mrissa Salé	Auto Hall
AUTO HALL BERKANE	2015	Auto Hall	Agropole de Madagh, Berkane	Auto Hall
AUTO HALL EL HOCEIMA	2015	Auto Hall	Rocade méditerranéenne, km 12 zone industrielle Ait Kamra El Hoceima	Auto Hall
AUTO HALL FÉS II	2015	Auto Hall	Croisement Bensouda route Meknes, Fes	Auto Hall
AUTO HALL NADOR	2015	Auto Hall	Zone industrielle medz route Zaio Nador	Auto Hall
SCAMA (siège)	2015	SCAMA	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	Auto Hall
SMAA (siège)	2015	SMAA	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	
SMVN (siège)	2015	SMVN	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	
AFM (siège)	2015	AFM	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	
AHVI (siège)	2015	AHVI	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	
Diamonds Motors (siège)	2015	DMO	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	
SOMMA (siège)	2015	SOMMA	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	
AUTO HALL LALLA YACOUT	2016	Auto Hall	64, avenue lalla yacout Casablanca	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL MOULAY ISMAIL	2016	Auto Hall	181 boulevard Moulay Ismail immeuble 3, Casablanca	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL ERRACHIDIA	2016	Auto Hall	N° 10 Route Goulmima, Errachidia	Auto Hall
AUTO HALL TIZNIT	2016	Auto Hall	Route d'Agadir, Tiznit centre, Tiznit	Auto Hall
AUTO HALL KÉNITRA II	2017	Auto Hall	N°4, Zone Franche d'Exportation de Kénitra, Kénitra	Auto Hall
AUTO HALL JORF LASFAR	2017	Auto Hall	Lotissement 29-30.Zone industrielle Jorf Lasfar 24025	Auto Hall
AUTO HALL ABDELMOUMEN (*)	2019	Auto Hall	119 boulevard Abdelmoumen, Casablanca 20250	Diamond/SCAM A
AUTO HALL KÉNITRA III	2019	Auto Hall	Route Nationale N2, Lotissement Assam 3, Fouarat, 14060 Kénitra	Auto Hall

AUTO HALL BÉNI MELLAL II	2019	Auto Hall	Km 2, route Fès Beni Mellal	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL TAROUDANT	2019	Auto Hall	Stah lamdina, route Tamaloukt Taroudant	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL AIT MELLOUL	2020	Auto Hall	Aït Melloul, 80000 Aït Melloul	Auto Hall
AUTO HALL RABAT III	2021	Auto Hall	13, Lotissement Vita, n°31 Av. Hassan II, Rabat 10000	Auto Hall
AUTO HALL KHOURIBGA	2021	Auto Hall	Km 6, Route Nationale de Khouribga, Route de Oued Zem, 25000 Khouribga	Auto Hall Immobilier
AHLM (Showroom)	2022	AHLM	73 Boulevard Moulay Slimane Casablanca	Location
AUTO HALL BERNOUSSI (FCA)	2022 (Siège en 2015)	Auto Hall	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	Auto Hall
AUTO HALL MOHAMMEDIA	2023	Auto Hall	Terminus Faculté des sciences, Boulevard Mohamed VI, 28810 Mohammedia	Location
AUTO HALL KÉNITRA LGV	2023	Auto Hall	Avenue Al Qadissia, Kénitra	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL TANGER IV	2023	Auto Hall	N° 16 zone industrielle, Gueznaya Tanger	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL BOUSKOURA (*)	2024	Auto Hall	Sortie Ville Verte, Km 6, Bouskoura, Casablanca	Location
AUTO HALL TIFLET	2024	Auto Hall	Parc Industriel Ain Johra, Tiflet	Auto Hall Immobilier
AUTO HALL TANGER I	2024	Auto Hall	Route de Ziaten, Quartier Boukhalef 1, 90000 Tanger	Auto Hall
AUTO HALL LAAYOUNE	2026	Auto Hall	Lot sis Route Nationale Commune Laâyoune	Auto Hall

Source : Auto Hall

(*) Fermeture prévue en 2026

IX.3.1.2 Emplacement de stockage du groupe

Sites	Adresse	Nature Stockage	Capacité de stockage moyenne en unité de véhicules
AUTO HALL LALLA YACOUT	64, avenue lalla yacout Casablanca	Terrasse	190
AUTO HALL RABAT I	Avenue J. Jaures et Temara Rabat	Espace extérieur	27
AUTO HALL RABAT II	23, Lotissement Vita, n°31 Av. Hassan II, Rabat 10000	Espace extérieur	30
AUTO HALL RABAT III	13, Lotissement Vita, n°31 Av. Hassan II, Rabat 10000	Sous sol (-2)	45
AUTO HALL SALÉ	Route kenitra km 2,5 Chemaou Bab Mrissa Salé	Aire de stockage	170
AUTO HALL SETTAT II	Km7 quartier industriel route de marrakech, Settata	Espace extérieur	40
AUTO HALL SETTAT CENTRE LOGISTIQUE	Km4 quartier industriel route de marrakech, Settata	Aire de stockage	2 500
AUTO HALL KÉNITRA LGV	Avenue Al Qadissia, Kénitra	Terrasse	80
AUTO HALL KÉNITRA II (*)	N°4, Zone Franche d'Exportation de Kénitra, Kénitra	Aire de stockage	400
AUTO HALL KÉNITRA III	Route Nationale N2, Lotissement Assam 3, Fouarat, 14060 Kénitra	Terrasse	50
AUTO HALL KÉNITRA III (TERRAIN NU)	Route Nationale N2, Lotissement Assam 3, Fouarat, 14060 Kénitra	Aire de stockage	2 000
AUTO HALL BERNOUSSI (FCA)	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat, 20610 Casablanca	Garage	20
AUTO HALL TIFLET	Parc Industriel Ain Johra, Tiflet	Aire de stockage	20
AUTO HALL BERKANE	Agropole de Madagh, Berkane	Espace extérieur	64
AUTO HALL EL HOCEIMA	Rocade méditerranéenne, km 12 zone industrielle Ait Kamra El Hoceima	Espace extérieur	44
AUTO HALL ERRACHIDIA	N° 10 Route Goulmima, Errachidia	Espace extérieur	46
AUTO HALL FÈS II	Croisement Bensouda route Meknes, Fes	Sous sol	350
AUTO HALL FÈS II	Croisement Bensouda route Meknes, Fes	Espace extérieur	75
AUTO HALL FÈS II	Croisement Bensouda route Meknes, Fes	Terasse	170
AUTO HALL MEKNES	Angle Rue Razi et Boulevard Bir Anzarane Essaada, Meknes	Espace extérieur	35
AUTO HALL NADOR	Zone industrielle medz route Zaio Nador	Espace extérieur	80
AUTO HALL OUJDA I	351 boulevard Moulay El Hassan, Oujda	Espace extérieur	50
AUTO HALL OUJDA II	Km 6, technopole Oujda, Oujda	Espace extérieur	400
AUTO HALL TANGER I	Route de Ziaten, Quartier Boukhalef 1, 90000 Tanger	Sous sol	48
AUTO HALL TANGER Z.I	N° 16 zone industrielle, Gueznaya Tanger	Espace extérieur	20
AUTO HALL TANGER IV	N° 16 zone industrielle, Gueznaya Tanger	Terasse	6
AUTO HALL TÉTOUAN	Avenue 09 avril, Tétouan	Sous sol	40
AUTO HALL AGADIR II	Lotissement Tassila 3 extension Tilila, Agadir	Espace extérieur	70
AUTO HALL BÉNI MELLAL II	Km 2, route Fès Beni Mellal	Espace extérieur	80

AUTO HALL K HOURIBGA	Km 6, Route Nationale de Khouribga, Route de Oued Zem, 25000 Khouribga	Espace extérieur	400
AUTO HALL DAKHLA	Avenue 4 Al walae , route Tawarta , Dakhla	Espace extérieur	400
AUTO HALL EL JADIDA	Lotissement 10/11 zone industrielle, El Jadida	Sous sol	30
AUTO HALL JORF LASFAR	Lotissement 29-30.Zone industrielle Jorf Lasfar 24025	Terrasse	46
AUTO HALL MARRAKECH CENTRE LOGISTIQUE	Route de Casablanca, Km 13 Marrakech	Aire de stockage	200
AUTO HALL SAFI II	Boulevard hassan II, Safi	Espace extérieur	50
AUTO HALL TIZNIT	Route d'Agadir, Tiznit centre, Tiznit	Espace extérieur	170
AUTO HALL TAROUDANT	Stah lamdina, route Tamaloukt Taroudant	Espace extérieur	24
AUTO HALL AIT MELLOUL	Aït Melloul, 80000 Aït Melloul	Espace extérieur	35
AUTO HALL LAAYOUNE	Lot sis Route Nationale Commune Laâyoune	Espace extérieur	50
SOMMA	Centre Logistique Settat33210,zone industrielle lot7	Aire de stockage	100
AFRICA MOTORS	OMSAN (MANSOURIA parc 1)	Aire de stockage	600
AFRICA MOTORS	OMSAN (MANSOURIA parc 2)	Aire de stockage	600
AFRICA MOTORS	OMSAN (dream village parc 3)	Aire de stockage	500
AHVI	OMSAN (MANSOURIA parc 1)	Aire de stockage	500
SMVN	TIRSO (tit mellil parc 1)	Aire de stockage	700
DIAMOND MOTORS	TIRSO (OLA route berrechid parc 2)	Aire de stockage	700
AHLM	Sortie Al Qods, Km 12, Autoroute Casablanca–Rabat	Aire de stockage	50
SCAMA	Center logistique Omsan RN1 BENI AAMER Ben Slimane		800
AOC	64, avenue lalla yacout Casablanca	Terrasse+1er et 2ième étage	324
LLD&LLC	Km 12, Autoroute Casa-Rabat, Sortie Al Qods		50
SMAA	OMSAN Centre Logistique Mansouria		2000

Source : Auto Hall

IX.3.1.3 Activité de montage de camions

Usine	Superficie (m²)	Propriété (filiale vs. location)	Capacité de production	Taux d'utilisation moyen (3 derniers exercices)	Nombre de jours d'entretien
Usine de montage Casablanca — Route de Zenata (Km 9500)	32 400	Propriété de AH SA	Le site est dimensionné pour assembler 5 000 unités par an avec 1 équipe (1 shift) et peut monter jusqu'à 10 000 unités par an en passant à 2 équipes (2 shifts)	76,0%	3 semaines / année (Vers Juillet-août de chaque année) pour maintenance Aucun jour d'arrêt hors maintenance

Source : Auto Hall

PARTIE IV - SITUATION FINANCIÈRE

I. Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES SOCIAUX - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 571 491 020 MAD dont un bénéfice net de 169 650 518 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

▪ **Risque identifié**

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 786 433 KMAD représentant 19% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

▪ **Réponse d'audit**

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la souscription aux parts résiduelles du fonds de titrisation « Auto Mobility » pour une valeur de 69 585 KMAD.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé Gérant

Mazars Audit et Conseil
Adnane LOUKILI
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES SOCIAUX - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 656 057 721 MAD dont un bénéfice net de 185 155 757 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

▪ **Risque identifié**

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 687 817 KMAD représentant 17% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

▪ **Réponse d'audit**

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ; Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé Gérant

Mazars Audit et Conseil
Adnane LOUKILI
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES SOCIAUX - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 659 905 011 MAD dont un bénéfice net de 104 436 346 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participations

▪ **Risque identifié**

Au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable des titres de participation s'élève à 1 505 643 KMAD représentant 35% du total bilan de la société. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une analyse est effectuée par le management pour déterminer la dépréciation à constater.

L'estimation de la valeur actuelle des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité).

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2025 compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation du risque sur les titres de participation ainsi que du degré d'incertitude liée à cette estimation notamment à la probabilité de réalisation des provisions accrues dans un contexte économique difficile.

▪ **Réponse d'audit**

Dans le cadre de nos diligences, nous avons procédé à :

- L'examen, sur la base d'échantillons, de la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la société pour déterminer les valeurs actuelles ;
- La vérification de la cohérence des données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données sources des entités ;
- La vérification par sondage de l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

Dépréciation des créances clients

▪ **Risque identifié**

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances clients s'élève à 630 251 KMAD représentant 15% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2025 compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

▪ **Réponse d'audit**

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2025 à la création de la Société SAAS pour un capital de 1 500 K MAD.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé Gérant

Mazars Audit et Conseil
Adnane LOUKILI
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 542 990 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 27 879 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 956 070 KMAD représentant 15% du total bilan du groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année. En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé Gérant

Mazars Audit et Conseil
Adnane LOUKILI
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 458 514 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 17 092 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 856 334 KMAD représentant 14% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé Gérant

FORVIS MAZARS
Adnane LOUKILI
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 445 976 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 99 832 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances clients s'élève à 849 807 KMAD représentant 13% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2025 compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé Gérant

FORVIS MAZARS
Adnane LOUKILI
Associé

I. Principaux indicateurs

I.1 Indicateurs sociaux historiques

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs sociaux d'Auto Hall S.A. sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	TCAM 23-25
Chiffre d'affaires	3 553 694	3 652 633	4 445 235	2,8%	21,7%	11,8%
EBE	98 476	114 872	231 864	16,6%	100%	53,4%
Marge EBE	2,8%	3,1%	5,2%	0,4 pts	2,1 pts	37%
Résultat financier	24 264	(5 509)	398	<100%	<100%	-87,2%
Résultat net	169 651	185 156	104 436	9,1%	-43,6%	-21,5%
Marge Nette	4,8%	5,1%	2,3%	0,3 pts	-2,7 pts	-29,8%

Source : Auto Hall

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	TCAM 23-25
Capitaux propres	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%	2,8%
Endettement net*	420 757	313 273	399 328	-25,5%	27,5%	-2,6%
Gearing	26,8%	18,9%	24,1%	-7,9 pts	5,1 pts	-

Source : Auto Hall

(*) Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement + CCA passif - CCA actif

Analyse de la période 2023-2024

Le chiffre d'affaires d'Auto Hall S.A. passe de 3 553 694 KMAD en 2023 à 3 652 633 KMAD en 2024 soit une hausse de 2,8% expliquée principalement par la hausse des ventes des voitures de marques Opel, Mitsubishi Fuso, ainsi que Fiat, Jeep et Alfa Romeo via le partenariat avec FCA Stellantis partiellement compensée par la baisse des ventes des marques DFSK, Nissan et Mitsubishi.

En 2024, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 114 872 KMAD, soit hausse de 16 396 KMAD par rapport à 2023 résultant de la hausse du chiffre d'affaires ainsi que la baisse des achats consommés.

Le résultat financier enregistre une diminution de 29 773 KMAD entre 2023 et 2024 due principalement à la hausse des charges financière de 30 342 KMAD liée à la hausse des intérêts sur les comptes courants d'associés passif et des crédits à court terme.

Le résultat net s'établit à 185 156 KMAD en 2024, composé d'un résultat d'exploitation de 47 006 KMAD, d'un résultat financier de -5 509 KMAD et d'un résultat non courant de 176 197 KMAD relatif aux produits de cession à la suite de transferts de succursales à AH Immobilier. L'agrégat enregistre une amélioration de 15 505 KMAD soutenue par la progression du chiffre d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation et du résultat non courant.

Les capitaux propres ont connu une hausse de 5,4% en 2024 pour s'établir à 1 656 058 KMAD, tirée par la hausse du résultat net de 9,1% et du report à nouveau de 69 061 KMAD.

L'endettement net s'établit à 313 273 KMAD en 2024 contre 420 757 KMAD en 2023, soit une diminution de 107 484 KMAD expliquée principalement par la diminution de 120 000 KMAD de la trésorerie passif combinée à la hausse de 237 615 KMAD de la trésorerie actif partiellement compensée par la baisse du compte courant d'associés actif de 242 217 KMAD.

Le gearing passe de 26,8% en 2023 à 18,9% en 2024 tiré par la baisse de l'endettement net (-25,5%) combiné à une augmentation des capitaux propres (+5,4%).

Analyse de la période 2024-2025

Le chiffre d'affaires de Auto Hall S.A. s'établit à 4 445 235 KMAD en 2025, enregistrant une croissance de 22%, expliquée essentiellement par la hausse des ventes des marques Opel, Ford, Jeep, Alfa Romeo, Fiat, Mitsubishi Fuso, DFSK, Nissan et Chery.

En 2025, l'excédent brut d'exploitation ressort à 231 864 KMAD, en hausse de 116 992 KMAD, sous l'effet de l'augmentation du chiffre d'affaires combinée à une hausse de charges moins proportionnelle à celle de l'activité.

Le résultat financier enregistre une augmentation de 5 907 KMAD entre 2024 et 2025, portée essentiellement par la hausse des produits financiers de 4 123 KMAD, conjuguée à une diminution des charges financières de 1 784 KMAD.

Le résultat net s'établit à 104 436 KMAD en 2025, composé (i) d'un résultat d'exploitation de 172 915 KMAD, (ii) d'un résultat financier de 398 KMAD et (iii) d'un résultat non courant de -4 242 KMAD. Il affiche ainsi une baisse de 80 719 KMAD par rapport à 2024, en raison de la baisse du résultat non courant de 180 439 KMAD en raison de l'absence de cessions de sites en 2025, partiellement compensée par la hausse des résultats d'exploitation et financier.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 659 905 KMAD en 2025, enregistrant une légère progression de 0,2% par rapport à 2024, principalement tirée par la hausse du report à nouveau de 84 567 KMAD, partiellement compensée par la baisse du résultat net de 80 719 KMAD.

L'endettement net s'établit à 399 328 KMAD en 2025, en hausse de 86 055 KMAD, principalement en raison de la baisse de la trésorerie actif de 124 425 KMAD combinée à une hausse de 50 000 KMAD de la trésorerie passif partiellement compensée par la hausse du compte courant d'associés actif de 49 595 KMAD et par la baisse du compte courant s'associés passif de 38 775 KMAD.

En 2025, le gearing s'établit à 24,1%, en hausse par rapport à l'exercice précédent tirée par la hausse de l'endettement net de 27,5%.

I.2 Indicateurs consolidés historiques

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs consolidés du groupe Auto Hall sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	TCAM 23-25
Chiffre d'affaires	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,2%	17,7%	9,7%
EBE	352 224	371 558	525 676	5,5%	41,5%	22,2%
Marge EBE	7,17%	7,40%	8,89%	0,2 pts	1,5 pts	11%
Résultat financier	(110 585)	(129 248)	(108 469)	16,9%	-16,1%	-1,0%
Résultat net	27 879	17 092	99 832	-38,7%	100%	89,2%
Marge Nette	0,57%	0,34%	1,69%	-0,2 pts	1,3 pts	72%

Source : Auto Hall

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	TCAM 23-25
Capitaux propres	1 542 990	1 458 514	1 445 976	-5,5%	-0,9%	-3,2%
Endettement net*	3 124 388	2 913 607	3 106 608	-6,7%	6,6%	-0,3%
Gearing	202%	200%	215%	-2,7pts	15,1pts	-

Source: Auto Hall

(*) Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement + CCA passif - CCA actif

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall s'établit à 5 022 141 KMAD, en progression de 2,2% par rapport à 2023. Cette croissance est portée par la bonne performance du segment véhicules industriels (+36,8%), tirée par les ventes de Mitsubishi Fuso, ainsi que par la forte progression de l'activité pièces de rechange et services (+31,1%), soutenue par le développement des filiales de location et la hausse des commissions marque blanche. Ces dynamiques favorables ont toutefois été partiellement compensées par le recul du segment véhicules particuliers et utilitaires légers (-3,6%), principalement impacté par la baisse des ventes des marques Nissan et DFSK.

En 2024, l'excédent brut d'exploitation du groupe Auto Hall progresse de 5,5% pour s'établir à 371 558 KMAD, porté par la hausse de la valeur ajoutée (+3,7%), partiellement compensée par la progression des charges de personnel et des impôts et taxes. La marge d'EBE s'améliore légèrement, passant de 7,2% à 7,4%.

En 2024, le résultat financier baisse de 16,9% à -129 248 KMAD, sous l'effet de la hausse des charges financières liée aux intérêts sur découverts bancaires et aux charges du fonds de titrisation, partiellement compensée par la progression des produits financiers tirés des encours de créances titrisées.

En 2024, le résultat net consolidé s'établit à 17 092 KMAD, en baisse de 38,7% par rapport à 2023, principalement sous l'effet de la baisse du résultat financier (-129 248 KMAD) partiellement compensée par progression du résultat opérationnel.

A fin 2024, les capitaux propres consolidés du groupe Auto Hall s'établissent à 1 458 514 KMAD, en baisse de 5,5% par rapport à 2023, sous l'effet du recul des réserves consolidées et de la baisse du résultat net de l'exercice.

L'endettement net s'établit à 2 913 607 KMAD en 2024 contre 3 124 388 KMAD en 2023, soit une diminution de 210 781 KMAD expliquée par la diminution de 313 258 KMAD de la trésorerie passif combinée à la hausse de 118 777 KMAD de la trésorerie actif partiellement compensée par la hausse des dettes de financement moyen et long terme de 194 975 KMAD et la hausse de la dette de crédit-bail de 26 279 KMAD.

En 2024, le gearing s'élève à 200% stable par rapport à 2023.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall s'établit à 5 911 770 KMAD en hausse de 17,7% par rapport à 2024. Cette performance est portée par la progression de l'ensemble des segments. Le segment véhicules particuliers et utilitaires légers, qui représente la majeure partie du chiffre d'affaires, rebondit de 19,1% après le repli observé en 2024 sur les marques Nissan et DFSK. Les véhicules industriels progressent quant à eux de 13,0%, tirés par les ventes de Mitsubishi Fuso et Ford, tandis que le matériel agricole et TP enregistre une forte reprise de 28,3% après une année 2024 affectée par des conditions climatiques défavorables. L'activité pièces de rechange et services complète cette dynamique avec une hausse de 8,5%, soutenue par les filiales de location et la progression des commissions marque blanche.

En 2025, l'excédent brut d'exploitation du groupe Auto Hall progresse fortement de 41,5% pour s'établir à 525 676 KMAD, porté par une hausse significative de la valeur ajoutée (+28,3%), partiellement compensée par la progression des charges de personnel et des impôts et taxes. La marge d'EBE s'améliore en conséquence, passant de 7,4% à 8,9%.

En 2025, le résultat financier s'améliore de 16,1% à -108 469 KMAD, grâce à la forte progression des produits financiers (+42,6%), tirée par les dividendes et intérêts du fonds de titrisation ainsi que par la hausse des gains de change, partiellement compensée par la progression des charges financières, notamment sous l'effet de la hausse des pertes de change et des intérêts du fonds de titrisation.

En 2025, le résultat net consolidé s'établit à 99 832 KMAD, en forte hausse par rapport à 2024, porté par la progression significative du résultat opérationnel et l'amélioration du résultat financier, partiellement compensées par la hausse de la charge fiscale.

A fin 2025, les capitaux propres consolidés du groupe Auto Hall s'établissent à 1 445 976 KMAD, en légère baisse de 0,9% par rapport à 2024, en raison de la baisse des réserves consolidées, partiellement compensé par la forte progression du résultat net de l'exercice.

L'endettement net s'établit à 3 106 608 KMAD en 2025 contre 2 913 607 KMAD en 2024, soit une hausse de 193 001 KMAD expliquée par la diminution de 179 701 KMAD de la trésorerie actif combinée à la hausse des dettes de financement moyen et long terme de 69 300 KMAD et à la hausse de la dette de crédit-bail de 94 498 KMAD partiellement compensée par la baisse de 150 498 KMAD de la trésorerie passif.

En 2025, le gearing s'établit à 215%, en hausse de 15,1 pts par rapport à 2024.

II. Analyse des comptes annuels

II.1 Analyse des comptes sociaux

II.1.1 Analyse de l'état de solde de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion d'Auto Hall S.A. sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Chiffre d'affaires	3 553 694	3 652 633	4 445 235	2,8%	21,7%
Achats revendus de marchandises	(2 969 143)	(3 051 679)	(3 686 049)	2,8%	20,8%
Achats consommés de matières et fournitures	(41 217)	(38 753)	(46 060)	-6,0%	18,9%
Autres charges externes	(237 039)	(239 574)	(244 727)	1,1%	2,2%
Valeur ajoutée	306 296	322 626	468 399	5,3%	45,2%
%CA	8,6%	8,8%	10,5%	0,2 pts	1,7 pts
Impôts et taxes	(12 089)	(13 544)	(19 072)	12,0%	40,8%
Charges de personnel	(195 731)	(194 210)	(217 463)	-0,8%	12,0%
Excédent brut d'exploitation	98 476	114 872	231 864	16,6%	>100%
Marge d'EBE	2,8%	3,1%	5,2%	0,4 pts	2,1 pts
Autres produits	2 290	2 287	2 297	-0,10%	0,42%
Autres charges	(5 198)	(4 693)	(4 992)	-9,72%	6,36%
Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 869	418	2 088	-77,62%	>100%
Dotations d'exploitation	(75 444)	(65 878)	(58 342)	-12,68%	-11,44%
Résultat d'exploitation	21 993	47 006	172 915	>100%	>100%
Marge d'exploitation	0,6%	1,3%	3,9%	0,7 pts	2,6 pts
Produits financiers	76 279	76 841	80 964	0,7%	5,4%
Charges financières	(52 015)	(82 350)	(80 566)	58,3%	-2,2%
Résultat financier	24 264	(5 509)	398	n.a	n.a
Résultat courant	46 257	41 498	173 313	-10,3%	>100%
Résultat non courant	157 761	176 197	(4 242)	11,7%	n.a
Résultat avant impôts	204 017	217 695	169 071	6,7%	-22,3%
Impôt sur les bénéfices	(34 367)	(32 539)	(64 635)	-5,3%	98,6%
Résultat net	169 651	185 156	104 436	9,1%	-43,6%
Marge nette	4,8%	5,1%	2,3%	0,3 pts	-2,7 pts

Source : Auto Hall

II.1.1.1 Chiffre d'affaires

Méthodes de facturation

La facturation d'Auto Hall S.A. est établie selon plusieurs modalités, en fonction de la nature des opérations réalisées.

La facturation immédiate intervient lors de la livraison des véhicules neufs ou d'occasion, ainsi que des pièces de rechange au comptoir et est émise au moment du transfert de propriété.

Pour les commandes ou réservations, une facturation d'acomptes est mise en place suivie de l'émission d'une facture définitive correspondant au solde restant dû.

S'agissant des prestations de services, notamment les activités après-vente, les réparations ou les contrats de maintenance, la facturation est effectuée à l'avancement en fonction du niveau de réalisation des prestations.

Par ailleurs, des facturations intragroupes sont établies au titre des prestations de services, des cessions de pièces ou de matériel entre entités du groupe.

Enfin, des factures d'avoir peuvent être émises en cas de retours de marchandises, d'octroi de remises ou d'annulation de transactions.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté lors de l'émission de la facture, qu'elle soit établie à destination de clients finaux ou d'entités du groupe.

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Ventes de marchandises en l'état	3 374 496	3 469 239	4 241 172	2,8%	22,3%
Ventes de biens et services produits	179 199	183 394	204 063	2,3%	11,3%
Chiffre d'affaires	3 553 694	3 652 633	4 445 235	2,8%	21,7%

Source: Auto Hall

Les sociétés importatrices de véhicules écoulent leur stock de véhicules selon deux circuits de distribution : soit directement auprès de tiers, soit par l'intermédiaire d'AH SA, qui assure alors la commercialisation sur le marché.

Le chiffre d'affaires social d'Auto Hall S.A. se décompose comme suit :

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires de Auto Hall S.A. a progressé de 2,8% (+98 938 KMAD) par rapport à 2023 pour s'établir à 3 652 633 KMAD. Cette évolution est principalement portée par la hausse des ventes de marchandises (+94 743 KMAD) tirée par la hausse des ventes des marques avec le partenaire FCA Stellantis (Jeep, Fiat, Alfa Romeo..etc), Opel et Mitsubishi Fuso partiellement compensée par la baisse des ventes de Nissan et DFSK et traduit une résilience post-crise Covid 19, avec une croissance maîtrisée malgré un ralentissement au troisième trimestre soutenue par l'ouverture de nouvelles succursales à Tanger et Tiflet. Les ventes de biens et services produits progressent également grâce au positionnement en guichet unique incluant l'activité SAV et pièces de rechange.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, Auto Hall S.A. réalise un chiffre d'affaires de 4 445 235 KMAD, en hausse de 21,7% par rapport à 2024, (+792 602 KMAD). Cette performance s'appuie sur une reprise soutenue des ventes de marchandises (+771 934 KMAD), portée principalement par les ventes de véhicules particuliers et utilitaires légers. La dynamique est tirée par l'ensemble du portefeuille de marques - Opel, DFSK, Jeep, Fiat, Alfa Romeo, Ford, Nissan, Mitsubishi Fuso et Chery - bénéficiant à la fois de l'engouement croissant pour les motorisations hybrides et électriques et d'une forte impulsion commerciale. Les ventes de biens et services produits continuent leur progression (+20 669 KMAD) avec le positionnement en guichet unique.

II.1.1.2 Achats consommés de matières et fournitures

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Variation des stocks de matières premières (+/-)	(703)	(1 029)	(2 023)	46,3%	96,6%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	4 415	4 063	5 171	-8,0%	27,3%
Achats non stockés de matières et fournitures	9 446	8 612	9 368	-8,8%	8,8%
Achats de travaux. Études et prestations de services	28 059	27 107	33 543	-3,4%	23,7%
Achats consommés	41 217	38 753	46 060	-6,0%	18,9%

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les achats consommés s'établissent à 38 753 KMAD, en baisse de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution résulte principalement de :

- La baisse des achats de matières et fournitures consommables de 352 KMAD corrélée à la baisse des entrées en ateliers (-6%) ;
- La diminution des achats non stockés de matières et fournitures de 834 KMAD s'explique principalement par le ralentissement de l'activité au troisième trimestre, ayant conduit à une baisse du volume d'heures en ateliers SAV ainsi qu'à une réduction de la consommation énergétique des succursales (éclairage, fours), en lien avec le recul des entrées en carrosserie. Cette évolution intègre également les premiers effets du programme d'optimisation des charges, à travers notamment la maîtrise des consommations d'électricité (déploiement d'équipements LED, installation de capteurs) et la rationalisation des fournitures de bureau.
- La baisse des achats de travaux, études et prestations de services de 953 KMAD, expliquée par un décalage de comptabilisation des frais de gardiennage : certaines factures afférentes à l'exercice 2024 ont été reçues tardivement et n'ont été comptabilisées qu'au cours de l'exercice 2025;
- Partiellement compensée par la hausse de la variation de stock de matières premières qui passe de -703 KMAD en 2023 à -1 029 KMAD en 2024 liée à une hausse du stock sur l'exercice pour répondre au besoin SAV de la Société ;

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les achats consommés atteignent 46 060 KMAD, en progression de 7 306 KMAD par rapport à 2024 soit une hausse de 18,9%.

Cette évolution s'explique principalement par :

- La hausse des achats de matières, fournitures consommables et d'emballages de 1 108 KMAD s'explique par la reprise des entrées en ateliers en lien avec l'augmentation du parc circulant ;
- L'augmentation des achats non stockés de matières et fournitures qui passent de 8 612 KMAD en 2024 à 9 368 KMAD en 2025 (+756 KMAD) s'inscrit dans un contexte d'expansion de l'activité en 2025, se traduisant par une intensification des opérations de SAV, en lien avec l'élargissement du parc circulant. Cette évolution reflète également l'extension du réseau de succursales avec l'ouverture de deux nouveaux sites à Tanger et Tiflet, ce qui a généré une progression des consommations;
- La hausse des achats de travaux, études et prestations de services de 6 436 KMAD, portée essentiellement par la comptabilisation de charges de gardiennage relatives à l'exercice précédent pour un montant de 4 000 KMAD. Cette évolution s'explique également par

l'augmentation des prestations intragroupes, à hauteur de 2 391 KMAD, en lien avec la refacturation des mises à disposition ainsi que des frais de communication et de publicité ;

- Partiellement compensée par la variation des stocks de matières premières qui passent de -1 029 KMAD en 2024 à -2 023 KMAD en 2025 tirée par une hausse du stock avec la croissance du marché des VP/ VUL et l'essor de l'activité SAV.

II.1.1.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres charges externes sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Locations et charges locatives	68 438	84 548	97 734	23,5%	15,6%
Redevances de crédit-bail	74 664	58 640	48 920	-21,5%	-16,6%
Entretien et réparations	39 589	37 930	40 209	-4,2%	6,0%
Primes d'assurances	4 069	2 853	3 040	-29,9%	6,5%
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	9 052	10 825	8 992	19,6%	-16,9%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 893	5 868	5 402	>100%	-7,9%
Transports	19 962	18 153	20 692	-9,1%	14,0%
Déplacements, missions et réceptions	3 864	4 474	6 028	15,8%	34,7%
Reste du poste autres charges externes	14 507	16 281	13 709	12,2%	-15,8%
Autres charges externes	237 039	239 574	244 727	1,1%	2,2%

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les autres charges externes s'établissent à 239 574 KMAD, en légère progression de 1,1 % par rapport à 2023. Cette évolution résulte principalement de :

- L'augmentation des charges locatives de 16 111 KMAD, liée notamment à la prise en charge des loyers par AH S.A. de quatre succursales (Marrakech 1 et 2 et Agadir 1 et 2) transférées à la filiale AH Immobilier ;
- La hausse des rémunérations du personnel extérieur de 1 773 KMAD, en raison du recours à des employés retraités afin de mobiliser leur expertise ;
- La hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires de 2 975 KMAD, relative au versement de commissions à la filiale AH Immobilier dans le cadre de la cession du site de Tanger par AH S.A. à des clients particuliers par l'intermédiaire de AH Immobilier ;
- La hausse du poste « reste du poste autres charges externes » de 1 775 KMAD est principalement liée à l'augmentation des dépenses de publicité. Ce poste comprend les frais de publicité, les charges de téléphone, les commissions bancaires et les dons.

Ces éléments ont été partiellement compensés par :

- La diminution des redevances de crédit-bail de 16 024 KMAD, consécutive à l'arrivée à échéance de certains contrats de leasing ;
- La baisse des frais d'entretiens et réparations de 1 659 KMAD, en raison d'un décalage de comptabilisation des frais de nettoyage ;
- La baisse des primes d'assurance de 1 216 KMAD résultant de l'obtention de conditions tarifaires plus avantageuses ;
- La diminution des coûts de transport de 1 809 KMAD qui s'explique principalement par la baisse des ventes de véhicules particuliers transportés par camion et des pièces de rechange. Elle reflète également les effets du plan d'optimisation des charges, ainsi qu'un contexte de prix

du carburant plus favorable en 2024 par rapport à 2023, ayant contribué à la baisse du coût unitaire de transport.

Analyse de la période 2024-2025

Au titre de l'exercice 2025, les autres charges externes ressortent à 244 727 KMAD, en hausse modérée de 2,2 % par rapport à 2024.

Cette variation est principalement portée par :

- La poursuite de la progression des charges locatives de 13 186 KMAD en lien avec le transfert des sites de Marrakech 1 et 2 et Agadir 1 et 2 à la filiale AH Immobilier ;
- La hausse des frais d'entretien et réparations de 2 279 KMAD, en raison de la comptabilisation tardive de certaines charges de nettoyage relatives aux exercices antérieurs à 2025 ;
- La hausse des primes d'assurance multirisque, à hauteur de 187 KMAD, principalement liée à l'ouverture de nouveaux sites ;
- L'augmentation des coûts de transport de 2 539 KMAD en ligne avec la hausse du niveau d'activité sur la période qui a nécessité la hausse des transferts de stocks entre succursales et aménageurs. Une indexation carburant défavorable en 2025 par rapport à 2024 a également conduit à la hausse des coûts de transport ;
- La hausse des frais de déplacements, missions et réceptions de 1 554 KMAD principalement liée à la croissance des ventes de véhicules utilitaires légers (VUL) et industriels, générant une augmentation mécanique des coûts de convoyage routier. Elle reflète également le renforcement des actions de formation techniques, en lien avec le lancement de nouveaux modèles et l'électrification du parc, ainsi que des formations commerciales destinées à accompagner la force de vente. Enfin, les frais de réceptions sont portés par l'organisation d'événements B2B stratégiques, liés à l'évolution du mix marché, ainsi que par des opérations commerciales et institutionnelles, notamment la cérémonie d'inauguration de la nouvelle succursale à Tanger.

Partiellement compensée par:

- La baisse des redevances de crédit-bail de 9 720 KMAD, s'expliquant par l'arrivée à échéance de certains contrats existants ;
- La baisse des rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise de 1 833 KMAD, en raison de la réduction du recours aux employés retraités.
- La diminution du poste « reste du poste autre charges externes » de 2 572 KMAD, en lien avec la baisse des frais de téléphone.

II.1.1.4 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Chiffre d'affaires	3 553 694	3 652 633	4 445 235	2,8%	21,7%
Achats revendus de marchandises	(2 969 143)	(3 051 679)	(3 686 049)	2,8%	20,8%
Achats consommés	(41 217)	(38 753)	(46 060)	-6,0%	18,9%
Autres charges externes	(237 039)	(239 574)	(244 727)	1,1%	2,2%
Valeur ajoutée	306 296	322 626	468 399	5,3%	45,2%
%CA	8,6%	8,8%	10,5%	0,2 pts	1,7 pts

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

La valeur ajoutée de Auto Hall S.A. passe de 306 296 KMAD en 2023 à 322 626 KMAD en 2024, traduisant une hausse modérée de 5,3%.

Cette progression est expliquée par la croissance du chiffre d'affaires de 2,8%, soutenue par une baisse des achats consommés (-6%) ainsi que par une progression modérée des autres charges externes (+1,1%).

Analyse de la période 2024-2025

La valeur ajoutée d'Auto Hall S.A. s'établit à 468 399 KMAD en 2025, en hausse de 45% par rapport à 2024. Cette progression, nettement supérieure à celle du chiffre d'affaires (+21,7%), reflète une croissance des charges - achats consommés (+18,9%) et autres charges externes (+2,2%) - moins rapide que celle de l'activité, traduisant une bonne maîtrise des coûts sur la période.

II.1.1.5 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Valeur ajoutée	306 296	322 626	468 399	5,3%	45,2%
%CA	8,6%	8,8%	10,5%	0,2 pts	1,7 pts
Impôts et taxes	(12 089)	(13 544)	(19 072)	12,0%	40,8%
Charges de personnel	(195 731)	(194 210)	(217 463)	-0,8%	12,0%
Excédent brut d'exploitation	98 476	114 872	231 864	16,6%	>100%
Marge d'EBE	2,8%	3,1%	5,2%	0,4 pts	2,1 pts

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, l'excédent brut d'exploitation atteint 114 872 KMAD, en hausse de 16 396 KMAD par rapport à 2023. Cette amélioration est principalement tirée par :

- La progression de la valeur ajoutée de 16 331 KMAD ;
- Partiellement compensée par la diminution des charges de personnel de 1 521 KMAD en 2024 résultant principalement de la baisse des cotisations mutuelle et accidents de travail consécutive au changement de compagnie d'assurance, ainsi que de la réduction des autres charges sociales ;
- Par la hausse des impôts et taxes qui augmentent de 1 455 KMAD ;

La marge d'EBE augmente ainsi en 2024 et affiche 3,1% contre 2,8% par rapport à l'exercice précédent soit +0,4 pts.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 231 864 KMAD, en hausse de 116 992 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement expliquée par:

- L'augmentation de la valeur ajoutée de 116 992 KMAD ;
- Partiellement compensée par la hausse des charges de personnel de 23 253 KMAD, liée principalement à l'augmentation des rémunérations, impactant en particulier les fonctions support, les chefs de succursales et les chefs des ventes. Cette évolution intègre également la revalorisation de la grille de commissionnement sur le matériel ainsi que les augmentations légales liées à l'ancienneté ;
- La hausse des impôts et taxes de 5 528 KMAD.

La marge d'EBE augmente ainsi en 2025 et affiche 5,2% contre 3,1% par rapport à l'exercice précédent soit +2,1 pts.

II.1.1.6 Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Excédent brut d'exploitation	98 476	114 872	231 864	16,6%	>100%
Marge d'EBE	2,8%	3,1%	5,2%	0,4 pts	2,1 pts
Autres produits	2 290	2 287	2 297	-0,1%	0,4%
Autres charges	(5 198)	(4 693)	(4 992)	-9,7%	6,4%
Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 869	418	2 088	-77,6%	>100%
Dotations d'exploitation	(75 444)	(65 878)	(58 342)	-12,7%	-11,4%
Résultat d'exploitation	21 993	47 006	172 915	>100%	>100%
Marge d'exploitation	0,6%	1,3%	3,9%	0,7 pts	2,6 pts

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat d'exploitation s'élève à 47 006 KMAD contre 21 993 KMAD en 2023 enregistrant une hausse de 25 014 KMAD. Cette hausse est expliquée par:

- L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation de 16,6% (+16 396 KMAD) ;
- La baisse des autres charges de 505 KMAD, liée à la diminution des jetons de présence consécutive à un changement dans la composition des administrateurs ;
- La baisse des dotations d'exploitation qui passent de 75 444 KMAD en 2023 à 65 878 KMAD en 2024 ;
- Partiellement compensée par la baisse de 1 451 KMAD des reprises d'exploitation et transfert de charges liée à l'absence de reprise des honoraires relatifs aux travaux de construction et d'aménagement, contrairement à l'exercice 2023.

La marge d'exploitation ressort ainsi à 1,3% du chiffre d'affaires contre 0,6% en 2023, en amélioration de 0,7 point

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat d'exploitation atteint 172 915 KMAD, en hausse de 125 909 KMAD par rapport à 2024. Cette hausse est expliquée par:

- La progression de l'excédent brut d'exploitation de 116 992 KMAD ;

- L'augmentation des reprises d'exploitation de 1 670 KMAD ;
- La baisse des dotations d'exploitation qui passent de 65 878 KMAD en 2024 à 58 342 KMAD en 2025 ;
- Partiellement compensée par la hausse de 299 KMAD des autres charges, principalement liée à l'augmentation des jetons de présence à la suite de la nomination d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration.

La marge d'exploitation ressort ainsi à 3,9% du chiffre d'affaires contre 1,3% en 2024, en amélioration de 2,6 points.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépréciations et amortissements, provisions et dotations d'exploitation sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Dépréciation des charges à répartir sur plusieurs exercices	11 884	11 260	4 675	-5,2%	-58,5%
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	560	560	560	0,0%	0,0%
Dépréciation des constructions	16 771	12 917	12 001	-23,0%	-7,1%
Dépréciation des installations techniques, matériel et outillage	3 102	3 154	3 090	1,7%	-2,0%
Dépréciation du matériel de transport	34 412	27 977	21 386	-18,7%	-23,6%
Dépréciation du mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	6 529	6 871	7 730	5,2%	12,5%
Dépréciation & Amortissements	73 257	62 738	49 442	-14,4%	-21,2%
Provision pour dépréciation de l'actif circulant	2 187	3 140	8 855	43,6%	>100%
Provision pour risques et charges	0	0	45	n.a	n.a
Provisions	2 187	3 140	8 900	43,6%	>100%
Dotations d'exploitation	75 444	65 878	58 342	-12,7%	-11,4%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Les dotations d'exploitations s'établissent à 65 878 KMAD en 2024 contre 75 444 KMAD en 2023, soit une baisse de 12,7%, expliquée par la combinaison des facteurs suivants :

- La baisse des dotations aux amortissements de 10 519 KMAD passant de 73 257 KMAD à 62 738 KMAD, liée principalement à :
 - La diminution des dépréciations des constructions de 3 845 KMAD s'explique par la cession de certaines succursales à AH Immobilier, à savoir : Agadir I & Agadir II ainsi que Marrakech I & Marrakech II ;
 - La baisse des dépréciations du matériel de transport de 6 435 KMAD, liée à la cession de certains véhicules ainsi qu'à la réduction du parc des voitures de démonstration.
- L'augmentation des provisions de 953 KMAD relatives à la dépréciation de l'actif circulant, passant de 2 187 KMAD à 3 140 KMAD en 2024, s'expliquant par une hausse des provisions pour stock relative aux pièces de rechange.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les dotations d'exploitation s'établissent à 58 342 KMAD, en diminution de 13 296 KMAD par rapport à l'exercice 2024.

Cette évolution s'explique principalement par :

- La baisse des dotations aux amortissements de 13 296 KMAD résultant essentiellement de :
 - La réduction de la dépréciation des charges à répartir sur plusieurs exercices de 6 585 KMAD, liée à l'achèvement de l'étalement des charges à répartir activées en 2020 dans le contexte du Covid-19 ;
 - La baisse de la dépréciation du matériel de transport de 6 591 KMAD, s'inscrivant dans la continuité de la tendance observée en 2024, liée à la réduction du parc de véhicules et aux cessions réalisées ;
 - Partiellement atténuée par l'augmentation des dépréciations relatives au mobilier, au matériel de bureau et aux aménagements divers de 860 KMAD en lien avec des acquisitions réalisées durant l'année.
 - La hausse des dotations aux provisions de 5 760 KMAD, portée principalement par l'augmentation des provisions pour dépréciation de l'actif circulant, résultant de deux facteurs conjugués : d'une part, la révision à la hausse des taux de provisionnement appliqués aux créances clients ordinaires dont les taux ont été relevés de manière progressive en fonction de l'ancienneté des créances, passant de 15 % à 60 % pour des antériorités allant de 1 an à 5 ans et, d'autre part, le renforcement de la politique de provisionnement du stock de matériel et pièces de rechange, reflétant une approche plus prudente dans l'évaluation du risque d'obsolescence et de dépréciation des stocks.

II.1.1.7 Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat financier sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	37 400	21 900	27 623	-41,4%	26,1%
Gains de change	49	13	19	-74,5%	50,6%
Intérêts et autres produits financiers	38 824	54 923	53 322	41,5%	-2,9%
Reprises financières : transfert charges	7	5	0	-18,3%	-100,0%
Produits financiers	76 279	76 841	80 964	0,7%	5,4%
Charges d'intérêts	(51 996)	(82 338)	(80 559)	58,4%	-2,2%
Pertes de change	(14)	(12)	(7)	-15,9%	-34,8%
Dotations financières	(5)	-	-	n.a	n.a
Charges financières	(52 015)	(82 350)	(80 566)	58,3%	-2,2%
Résultat financier	24 264	(5 509)	398	n.a	n.a

Source: Auto Hall

Les produits financiers se composent (i) d'intérêts et autres produits financiers relatifs aux comptes courants d'associés actif et aux crédits à court terme (ii) des produits de participation et autres titres immobilisés relatifs aux dividendes remontés par les filiales (iii) des gains de change et (iv) des reprises financières.

Les charges financières se composent principalement (i) des charges d'intérêts sur les comptes courants d'associés et crédits à terme, (ii) des pertes de change et (iii) des dotations financières.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat financier s'élève à -5 509 KMAD, contre 24 264 KMAD en 2023, soit une diminution de 29 773 KMAD, résultant de la combinaison des facteurs suivants :

La hausse des produits financiers de 562 KMAD, relative à :

- la hausse des intérêts et autres produits financiers de 16 100 KMAD, portée par les intérêts générés par les crédits spots, les intérêts sur les comptes courants d'associés actif ayant pour leur part enregistré une baisse ;
- la baisse des produits des titres de participation de 15 500 KMAD, liée à la réduction des dividendes remontés par les filiales.

La hausse des charges financières de 30 355 KMAD, résultant principalement de l'augmentation des charges d'intérêts de 30 342 KMAD, passées de 51 996 KMAD en 2023 à 82 338 KMAD en 2024, tirée par la hausse des intérêts sur les comptes courants d'associés passif ainsi que par le recours accru aux crédits spot à court terme.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat financier s'établit à 398 KMAD, en amélioration de 5 907 KMAD par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution est principalement attribuable à :

- La progression des produits financiers de 4 123 KMAD, soutenue par :
 - La hausse des produits des titres de participation de 5 723 KMAD, due à la rémunération générée par la souscription des parts résiduelles liées au fonds de titrisation FT Mobility.
 - Partiellement compensée par la baisse des produits d'intérêts de 1 601 KMAD en lien avec la baisse des intérêts générés par les comptes courants d'associés actif.

- La légère diminution des charges financières de 1 784 KMAD, en lien avec la baisse des charges d'intérêts de 1 780 KMAD expliqué par la baisse des intérêts sur les comptes courants d'associés passif et des crédits à court terme.

II.1.1.8 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Produits des cessions d'immobilisations	279 475	311 782	37 601	11,6%	-87,9%
Autres produits non courants	6 356	7 260	2 448	14,2%	-66,3%
Produits non courants	285 832	319 042	40 049	11,6%	-87,4%
Valeurs nettes d'amortissements des Immos. Cédées	(119 941)	(134 128)	(35 811)	11,8%	-73,3%
Autres charges non courantes	(8 130)	(8 118)	(6 754)	-0,2%	-16,8%
Dotations non courantes aux amortis. et provision	-	(599)	(1 726)	n.a	>100%
Charges non courantes	(128 071)	(142 845)	(44 291)	11,5%	-69,0%
Résultat Non Courant	157 761	176 197	(4 242)	11,7%	n.a

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat non courant atteint 176 197 KMAD contre 157 761 KMAD en 2023 soit une hausse de 18 436 KMAD. Ce résultat est constitué de :

- Produits non courants qui s'élèvent à 319 042 KMAD, en hausse de 33 210 KMAD par rapport à l'exercice 2023. Cette hausse est tirée par :
 - L'augmentation des produits des cessions d'immobilisations de 32 307 KMAD résulte de la différence entre les cessions réalisées en 2024 et celles opérées en 2023 :
 - ❖ En 2024, les cessions ont totalisé 312 000 KMAD, se décomposant comme suit : 180 000 KMAD correspondant à la cession des succursales Marrakech I & II et Agadir I & II à AH Immobilier, 70 000 KMAD relatifs à la cession de la succursale de Tanger I et d'une villa à Agadir, et 62 000 KMAD provenant de la cession des voitures de démonstration ;
 - ❖ En 2023, les cessions avaient porté sur les sites de Settât, Oujda, Meknès, Tanger, Tétouan et Safi pour une valeur totale de 147 000 KMAD.
 - La hausse des autres produits non courants de 904 KMAD, résultant de la constatation de produits exceptionnels liés à des régularisations sur des exercices antérieurs ;
- Charges non courantes qui s'élèvent à 142 845 KMAD en 2024 contre 128 071 KMAD en 2023 en lien avec :
 - La hausse des valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées de 14 187 KMAD liée aux opérations de cessions de sites et un volume plus important de cession de voitures de démonstration ;
 - L'augmentation des autres charges non courantes expliquées par la constatation de charges exceptionnelles liées à l'octroi d'une indemnité dans le cadre d'un accord de conciliation d'un litige social ;
 - L'apparition de dotations non courantes aux amortissements et provisions à hauteur 599 KMAD, liée à la constatation de provisions pour litiges clients.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat non courant baisse de 180 439 KMAD et s'élève à -4 242 KMAD contre 176 197 KMAD en 2024. Cette baisse est expliquée par :

- La diminution des produits non courant passant de 319 042 KMAD à 40 049 KMAD tirée par :
 - La baisse des produits de cession d'immobilisations de 274 181 KMAD en raison de l'absence de cessions de sites en 2025 ;
 - La baisse des autres produits non courants de 4 812 KMAD en raison de la diminution de la constatation de produits exceptionnels liés à des régularisations sur des exercices antérieurs
- Accompagné d'une baisse des charges non courantes de 98 554 KMAD due à :
 - La baisse des valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées de 98 317 KMAD en raison de la baisse du volume de cession de voitures de démonstration et à l'absence de transfert ou cession de sites de AH S.A. en 2025 ;
 - La baisse des autres charges non courantes de 1 364 KMAD.

Partiellement compensée par la hausse des dotations non courantes aux amortissement et provisions de 1 127 KMAD expliquée par la constatations de nouveaux litiges clients.

II.1.1.9 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Résultat d'exploitation	21 993	47 006	172 915	>100%	>100%
Résultat financier	24 264	(5 509)	398	n.a	n.a
Résultat courant	46 257	41 498	173 313	-10,3%	>100%
Résultat non courant	157 761	176 197	(4 242)	11,7%	n.a
Résultat avant impôts	204 017	217 695	169 071	6,7%	-22,3%
Impôt sur les bénéfices	(34 367)	(32 539)	(64 635)	-5,3%	98,6%
Résultat net	169 651	185 156	104 436	9,1%	-43,6%
Marge nette	4,8%	5,1%	2,3%	0,3 pts	-2,7 pts

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Le résultat net passe de 169 651 KMAD en 2023 à 185 156 KMAD en 2024 soit une hausse de 9,1%.

Cette évolution est expliquée par :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 25 014 KMAD, qui atteint 47 006 KMAD en 2024 contre 21 993 KMAD en 2023 ;
- Un résultat non courant qui s'élève à 176 197 KMAD en 2024 contre 157 761 KMAD en 2023, soit une augmentation de 11,7% ;
- Un impôt sur les bénéfices en baisse de 1 827 KMAD ;
- Partiellement compensée par un résultat financier qui passe de 24 264 KMAD en 2023 à -5 509 KMAD en 2024 soit une baisse de 29 773 KMAD.

La marge nette enregistre une légère hausse passant de 4,8% en 2023 à 5,1% en 2024, résultant de l'amélioration des performances commerciales et des produits de cessions de sites, demeure toutefois limitée en raison de la dégradation du résultat financier, passé du positif au négatif.

Analyse de la période 2024-2025

Le résultat net s'élève à 104 436 KMAD, en baisse de 43,6% par rapport à l'exercice 2024

Cette baisse est expliquée par :

- Un résultat non courant qui passe de 176 197 KMAD en 2024 à -4 242 KMAD en 2025 soit une baisse de 180 439 KMAD ;
- Une hausse de l'impôt sur les bénéfices de 32 096 KMAD ;

Partiellement compensée par:

- Un résultat d'exploitation qui s'élève à 172 915 KMAD en 2025 contre 47 006 KMAD en 2024 soit une hausse de 125 909 KMAD ;
- Un résultat financier qui passe de -5 509 KMAD en 2024 à 398 KMAD en 2025 soit une hausse de 5 907 KMAD.

La marge nette enregistre une baisse passant de 5,1% à 2,3%. Celle-ci s'explique principalement par l'absence de cession de sites en 2025, contrairement à 2024.

II.1.2 Analyse du bilan

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs du bilan social d'Auto Hall sur la période 2023-2025 :

Actif - en KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Immobilisations en non-valeur	13 216	6 502	11 558	-50,8%	77,8%
Immobilisations incorporelles	2 240	1 680	1 120	-25,0%	-33,3%
Immobilisations corporelles	412 648	322 876	330 089	-21,8%	2,2%
Immobilisations financières	1 011 929	1 243 127	1 505 960	22,8%	21,1%
Actif immobilisé	1 440 033	1 574 185	1 848 727	9,3%	17,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>36%</i>	<i>40%</i>	<i>43%</i>	<i>3,9 pts</i>	<i>3,4 pts</i>
Stocks	214 139	157 490	269 313	-26,5%	71,0%
Fourn. débiteurs, avances et acomptes	87 968	118 408	179 578	34,6%	51,7%
Clients et comptes rattachés	786 433	687 817	630 251	-12,5%	-8,4%
Personnel	3 273	1 955	1 481	-40,3%	-24,2%
Etat	103 817	31 241	41 480	-69,9%	32,8%
Comptes d'associés	1 321 641	1 079 424	1 129 019	-18,3%	4,6%
Compte de régularisation actif	829	6 589	1 399	>100%	-78,8%
Ecart de conversion - actif	5	-	0	n.a	n.a
Actif circulant	2 518 106	2 082 924	2 252 521	-17,3%	8,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>62%</i>	<i>52%</i>	<i>52%</i>	<i>-10,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
Trésorerie	76 596	314 211	189 787	>100%	-39,6%
Total - actif	4 034 736	3 971 320	4 291 035	-1,6%	8,1%

Source : Auto Hall

Passif - en KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social ou personnel	502 945	502 945	502 945	0,0%	0,0%
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 022	251 022	251 022	0,0%	0,0%
Réserve légale	50 295	50 295	50 295	0,0%	0,0%
Autres réserves	596 402	596 402	596 402	0,0%	0,0%
Report à nouveau	1 177	70 238	154 805	>100%	>100%
Résultat net de l'exercice	169 651	185 156	104 436	9,1%	-43,6%
Capitaux propres	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>39%</i>	<i>42%</i>	<i>39%</i>	<i>2,8 pts</i>	<i>-3,0 pts</i>
Autres dettes de financement	-	-	-	n.a	n.a
Dettes financières	-	-	-	n.a	n.a
Financement permanent	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%
Fournisseurs et comptes rattachés	541 218	551 438	720 309	1,9%	30,6%
Clients créditeurs, avances et acomptes	12 839	19 493	37 635	51,8%	93,1%
Personnel	1 715	1 965	1 905	14,6%	-3,0%
Organismes sociaux	10 229	8 733	10 625	-14,6%	21,7%
Etat	5 623	9 695	44 955	72,4%	>100%
Comptes d'associés	498 995	506 908	468 133	1,6%	-7,6%
Autres créances	3 427	3 153	2 770	-8,0%	-12,1%
Comptes de régularisation passif	68 220	12 302	91 948	-82,0%	>100%
Autres prov. pour risques et charges	980	1 574	2 849	60,6%	81,0%
Ecart de conversion - passif	-	3	2	n.a	-50,8%
Passif circulant	1 143 245	1 115 262	1 381 130	-2,4%	23,8%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>28%</i>	<i>28%</i>	<i>32%</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>4,1 pts</i>
Trésorerie	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9,1%	4,2%
Total - passif	4 034 736	3 971 320	4 291 035	-1,6%	8,1%

Source : Auto Hall

II.1.2.1 Actif immobilisé

Les actifs immobilisés de Auto Hall sont constitués d'immobilisations en non-valeur, incorporelles, corporelles et financières.

Immobilisations en non-valeurs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations en non-valeurs sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 216	6 502	11 558	-50,8%	77,8%
Immobilisation en non-valeur	13 216	6 502	11 558	-50,8%	77,8%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les immobilisations en non-valeur s'élèvent à 6 502 KMAD, en baisse de 6 715 KMAD par rapport à 2023. Cette diminution s'explique par l'amortissement progressif des charges à répartir sur plusieurs exercices constatés en 2020 durant la pandémie de Covid-19.

Analyse de la période 2024-2025

Les immobilisations en non-valeur s'élèvent à 11 558 KMAD en 2025, en hausse de 5 057 KMAD par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse est due à la constatation de nouvelles charges à répartir sur plusieurs exercices, notamment celles relatives à la succursale de Laâyoune, dont l'inauguration a nécessité l'engagement de dépenses significatives qui ont été étalées sur plusieurs exercices conformément aux règles comptables en vigueur.

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Immobilisations en recherche et développement	2 240	1 680	1 120	-25,0%	-33,3%
Immobilisation incorporelles	2 240	1 680	1 120	-25,0%	-33,3%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 1 680 KMAD en 2024 contre 2 240 KMAD en 2023, soit une diminution de 560 KMAD en raison de l'amortissement des immobilisations en recherche et développement relatives aux frais d'études et d'accompagnement pour la création du fonds de titrisation FT Auto Mobility.

Analyse de la période 2024-2025

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 1 120 KMAD, enregistrant une baisse de 560 KMAD par rapport à l'exercice précédent.

Ces baisses sont principalement dues à l'amortissement des immobilisations en recherche et développement relatives aux frais d'études et d'accompagnement pour la création du fonds de titrisation FT Auto Mobility.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations corporelles sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Terrains	110 990	82 294	83 678	-25,9%	1,7%
Constructions	128 165	99 290	130 073	-22,5%	31,0%
Installations techniques, matériel et outillage	12 707	14 144	13 012	11,3%	-8,0%
Matériel de transport	121 861	85 590	63 750	-29,8%	-25,5%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	21 359	21 784	24 022	2,0%	10,3%
Immobilisations corporelles en cours	17 566	19 774	15 553	12,6%	-21,3%
Immobilisations corporelles	412 648	322 876	330 089	-21,8%	2,2%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

La valeur nette des immobilisations corporelles s'établit à 322 876 KMAD en 2024, enregistrant une baisse de 21,8 % par rapport à l'exercice 2023.

Cette évolution s'explique par la combinaison des facteurs suivants :

- La diminution du poste terrains de 28 696 KMAD, résultant principalement des transferts des terrains des sites de Marrakech 1 et 2, Agadir 1 et 2 à AH Immobilier ainsi qu'à la cession du site de Tanger à un client particulier pour un montant total de 46 429 KMAD, partiellement compensée par l'acquisition de nouveaux terrains au niveau du siège de Bernoussi et du site de Ain Sbaa au cours de l'exercice à hauteur de 17 734 KMAD ;
- La baisse du poste constructions de 28 875 KMAD, liée principalement à des cessions d'actifs pour un montant de 83 004 KMAD relatives au transfert des sites de Marrakech 1 et 2, Agadir 1 et 2 à AH Immobilier et à la cession du site de Tanger à un particulier, partiellement compensée par des acquisitions à hauteur de 5 610 KMAD au niveau du siège de Bernoussi et du site de Ain Sbaa ;
- La hausse du poste installations techniques et outillages, résultant essentiellement d'acquisitions réalisées sur l'exercice de 3 326 KMAD ;
- La diminution du poste matériel de transport de 28 696 KMAD, expliquée principalement par des cessions de certains véhicules à hauteur de 97 604 KMAD ainsi que par la réduction du parc des voitures de démonstration partiellement compensée par l'acquisition de nouveaux véhicules pour 57 836 KMAD ;
- La hausse des immobilisations en cours de 2 209 KMAD en lien avec des investissements engagés au cours de l'exercice et non encore mis en service à la clôture principalement la construction de la succursale de Laâyoune.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, la valeur nette d'amortissement des immobilisations corporelles s'établit à 330 089 KMAD, en légère hausse de 2,2 % par rapport à 2024.

Cette augmentation résulte essentiellement de :

- La hausse des constructions de 30 783 KMAD relative principalement aux acquisitions des sites de Dakhla, Salé, Meknès 2, Fès 2, Nador et Laâyoune ;
- La hausse du mobilier et matériel de bureau de 2 238 KMAD ;
- L'acquisition d'un nouveau terrain d'une valeur de 1 384 KMAD à Dakhla.

Partiellement compensée par :

- La baisse du poste matériel de transport de 21 840 KMAD, résultat principalement de la cession de véhicules pour 60 616 KMAD, partiellement compensée par de nouvelles acquisitions pour 35 357 KMAD ;
- La baisse des installations techniques, matériel et outillage de 1 132 KMAD liée essentiellement aux dotations aux amortissements enregistrées sur l'exercice ;
- La baisse des immobilisations en cours de production de 4 221 KMAD expliquée par l'achèvement de la succursale de Laâyoune et sa mise en service.

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Autres créances financières	261	1 789	317	>100%	-82,3%
Titres de participations	1 011 668	1 241 338	1 505 643	22,7%	21,3%
Immobilisations financières	1 011 929	1 243 127	1 505 960	22,8%	21,1%

Source: Auto Hall

Les immobilisations financières regroupent principalement des titres de participations et des créances financières.

Les titres de participations d'Auto Hall S.A. se décomposent comme suit :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Auto Hall Immobilier (AHI)	200 000	380 000	480 000	90,0%	26,3%
SMAA	144 960	144 960	144 960	0,0%	0,0%
SCAMA	139 996	139 996	139 996	0,0%	0,0%
FT Automobility (parts résiduelles)	69 585	89 255	112 060	28,3%	25,6%
Africa Motors	50 000	50 000	150 000	0,0%	>100%
SMVN	100 000	100 000	100 000	0,0%	0,0%
Leader location (LLD)	30 000	45 000	70 000	50,0%	55,6%
Auto Hall Véhicules Industriels	70 000	70 000	70 000	0,0%	0,0%
SOMMA	61 994	61 994	61 994	0,0%	0,0%
Diamond Motors	49 600	49 600	49 600	0,0%	0,0%
Leader Location Camion (LLC)	15 000	30 000	45 000	100,0%	50,0%
Auto Hall Occasion	30 000	30 000	30 000	0,0%	0,0%
Auto Hall Luxury (AHLM)	30 000	30 000	30 000	0,0%	0,0%
Auto Hall Capital Développement	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
SMAM	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
SAAS	-	-	1 500	n.a	n.a
Auto Hall.com	499	499	499	0,0%	0,0%
Autres	35	35	35	0,0%	0,0%
Titres de participations	1 011 668	1 241 338	1 505 643	22,7%	21,3%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Les immobilisations s'élèvent à 1 243 127 KMAD en 2024 contre 1 011 929 K MAD en 2023, soit une progression de 22,8% (+231 198 KMAD). Cette évolution s'explique par :

- L'augmentation des titres de participation, en hausse de 229 670 KMAD, résultant de :

- La hausse de la participation dans la filiale Auto Hall Immobilier à hauteur de 180 000 KMAD à la suite de son augmentation de capital par apport en compte courant d'associés ;
- La hausse des parts résiduelles détenues au sein du fonds de titrisation FT Auto Mobility pour 19 670 KMAD, celle-ci s'explique principalement par la hausse des créances cédées au Fonds de titrisation au cours de la période ;
- L'augmentation de la participation dans la filiale LLD pour un montant de 15 000 KMAD à la suite de son augmentation de capital par apport en compte courant d'associés ;
- La hausse de la participation dans la filiale LLC pour 15 000 KMAD à la suite également d'une augmentation de capital par apport en compte courant d'associés ;
- La hausse des créances financières de 1 528 KMAD relative à la création de la filiale SAAS

Analyse de la période 2024-2025

À fin 2025, les immobilisations financières s'élèvent à 1 505 960 KMAD, soit une hausse de 262 833 KMAD par rapport à l'exercice 2024.

Cette augmentation est portée par la hausse des titres de participation qui enregistre une hausse de 264 305 KMAD :

- La participation à l'augmentation de capital de la filiale Auto Hall Immobilier à hauteur de 100 000 KMAD ; ;
- La souscription à l'augmentation de capital de la filiale Africa Motors à hauteur de 100 000 KMAD ; ;
- La hausse de la participation dans la filiale LLD de 25 000 KMAD ;
- L'augmentation des parts résiduelles détenues dans le fonds de titrisation FT Auto Mobility de 22 805 KMAD, s'explique principalement par l'augmentation des créances cédées au fonds de titrisation au cours de la période.

L'évolution des titres de participation s'inscrit dans la continuité de la dynamique observée sur l'exercice précédent, portée par des opérations d'augmentation de capital des filiales financées par des apports en comptes courants d'associés.

A noter que la baisse des autres créances financières de 1 472 KMAD correspond au déblocage du capital de la filiale Automobility Service, dont les fonds, jusqu'alors comptabilisés en créances, ont été transférés en titres de participation suite à la libération effective du capital.

II.1.2.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2023-2025

en KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Stocks	214 139	157 490	269 313	-26,5%	71,0%
Fourn. débiteurs, avances et acomptes	87 968	118 408	179 578	34,6%	51,7%
Clients et comptes rattachés	786 433	687 817	630 251	-12,5%	-8,4%
Personnel	3 273	1 955	1 481	-40,3%	-24,2%
Etat	103 817	31 241	41 480	-69,9%	32,8%
Comptes d'associés actif	1 321 641	1 079 424	1 129 019	-18,3%	4,6%
Compte de régularisation actif	829	6 589	1 399	>100%	-78,8%
Ecart de conversion - actif	5	-	-	n.a	n.a
Actif circulant	2 518 106	2 082 924	2 252 521	-17,3%	8,1%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

L'actif circulant de Auto Hall S.A. s'établit à 2 082 924 KMAD en 2024, contre 2 518 106 KMAD à fin 2023, soit une baisse de 435 183 KMAD (-17,3%). Cette évolution est principalement portée par:

- La diminution des comptes courants d'associés actif qui passent de 1 321 641 KMAD en 2023 à 1 079 424 KMAD en 2024 soit une baisse de 242 217 KMAD, liée aux augmentations de capital par apport en compte courant réalisées entre AH S.A et ses filiales LLC, LLD & AH IMMOBILIER ;
- La baisse des créances clients qui s'établissent à 687 817 KMAD en 2024 contre 786 433 KMAD en 2023 soit une baisse de 98 617 KMAD en lien avec l'amélioration du recouvrement client ;
- La baisse du poste Etat de 72 576 KMAD, en lien avec la baisse des crédits d'impôt sur les sociétés et de la TVA déductible ;
- La baisse des stocks qui s'élèvent à 157 490 KMAD en 2024 contre 214 139 KMAD en 2023 soit une baisse de 56 648 KMAD en lien avec la baisse du stock de marchandises ;
- Partiellement compensée par la hausse des fournisseurs débiteurs de 30 439 KMAD, expliquée par la hausse des ristournes accordées par les filiales à AH S.A.

Analyse de la période 2024-2025

L'actif circulant s'élève à 2 252 521 KMAD en 2025, soit une augmentation de 169 598 KMAD (+8,1%) par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est principalement portée par:

- La hausse des stocks de 111 822 KMAD (+71,0%) qui s'élèvent à 269 313 KMAD en 2025 contre 157 490 KMAD en 2024 en lien avec la hausse du stock de marchandises en ligne avec la forte hausse de l'activité sur la période ;
- La hausse des fournisseurs débiteurs de 61 171 KMAD qui passent de 118 408 KMAD en 2024 à 179 578 KMAD en 2025 expliquée par la hausse des ristournes accordées par les filiales à AH S.A. ;
- La hausse des comptes courants d'associés actif qui passent de 1 079 424 KMAD en 2024 à 1 129 019 KMAD en 2025 en lien avec la hausse des avances accordées par AH S.A. à ses filiales afin de financer leur besoin en fonds de roulement ;
- La hausse du poste Etat de 10 239 KMAD, en lien avec la hausse de la TVA à récupérer ;

- Partiellement compensée par la baisse des créances clients qui s'établissent à 630 251 KMAD en 2025 contre 687 817 KMAD en 2024 (-8,4%) en lien avec l'amélioration du recouvrement client.

Stocks

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des stocks d'Auto Hall sur la période 2023-2025

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Marchandises	210 315	154 101	264 060	-26,7%	71,4%
Produits en cours	3 824	3 389	5 253	-11,4%	55,0%
Stocks	214 139	157 490	269 313	-26,5%	71,0%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

À fin 2024, les stocks de Auto Hall s'élèvent à 157 490 KMAD, contre 214 139 KMAD en 2023 en baisse de 56 648 KMAD principalement liée à la baisse des stocks de marchandises de 56 213 KMAD et à une légère baisse des produits en cours relative à une amélioration du délai de traitement et de facturation des ordres de réparation en cours sur la période. A noter qu'une majorité du stock du groupe est portée par les filiales, AH S.A pouvant mobiliser les stocks de ces dernières pour répondre à ses besoins.

Analyse de la période 2024-2025

Les stocks s'élèvent à 269 313 KMAD en 2025, enregistrant une hausse de 61 171 KMAD par rapport à l'exercice précédent tirée par :

- La hausse des stocks de marchandises de 109 959 KMAD en ligne avec la forte hausse de l'activité sur l'exercice ;
- L'augmentation des stocks de produits en cours de 1 863 KMAD expliquée par le retard dans le délai de traitement et de facturation des ordres de réparation en cours sur la période.

Créances clients et comptes rattachés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances clients et comptes rattachés d'Auto Hall sur la période 2023-2025

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Créances clients et comptes rattachés	786 433	687 817	630 251	-12,5%	-8,4%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

À la clôture de l'exercice 2024, les créances clients et comptes rattachés s'établissent à 687 817 KMAD, contre 786 433 KMAD, en recul de 98 617 KMAD malgré une hausse du chiffre d'affaires sur l'exercice de 2,8%. Cette variation traduit l'amélioration de la politique de recouvrement client qui a permis de réduire les délais moyens de paiement clients de 67 jours en 2023 à 57 jours en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

À fin 2025, les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 630 251 KMAD, en baisse de 57 565 KMAD par rapport à l'exercice 2024 malgré une hausse du chiffre d'affaires de 21,7% sur l'exercice. Cette variation traduit l'amélioration de la politique de recouvrement client qui a permis de réduire les délais moyens de paiement clients de 57 jours en 2024 à 43 jours en 2025.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de provisionnement des créances clients sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Créances clients brutes	835 322	737 427	685 153	-11,7%	-7,1%
Dont clients douteux en contentieux	36 525	35 721	34 834	-2,2%	-2,5%
Total provisions	48 889	49 611	54 902	1,5%	10,7%
Créances clients nettes	786 433	687 817	630 251	-12,5%	-8,4%
Taux de provisionnement	5,9%	6,7%	8,0%	0,9 pts	1,3 pts
Taux de contentieux	4,4%	4,8%	5,1%	0,5 pts	0,2 pts

Source : Auto Hall

Taux de provisionnement = Total provisions / Créances clients brutes

Taux de contentieux = Total clients douteux en contentieux / Créances clients brutes

Analyse de la période 2023-2024

Les provisions enregistrent une légère hausse de 722 KMAD passant à 49 611 KMAD en 2024 contre 48 889 KMAD en 2023. Le taux de provisionnement s'élève à 6,7% en 2024 contre 5,9% en 2023.

Le taux de contentieux est également en hausse et passe de 4,4% en 2023 à 4,8% en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

Les provisions s'élèvent à 54 902 KMAD en 2025 contre 49 611 KMAD en 2024 soit une hausse de 10,7%. Le taux de provisionnement atteint ainsi 8,0% en 2025 contre 6,7% en 2024.

Le taux de contentieux est en légère hausse et passe de 4,8% en 2024 à 5,1% en 2025.

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition des créances clients par ancienneté sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Créances clients (brutes)	835 322	737 427	685 153	-12%	-7%
> 12 mois	13 250	7 172	24 749	-46%	>100%
< 12 mois	734 885	595 547	521 190	-19%	-12%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Les créances clients brutes passent de 835 322 KMAD en 2023 à 737 427 KMAD en 2024, soit une baisse de 97 895 KMAD. Les créances datant de moins de 12 mois représentent 88,0% du total des créances en 2023 et 80,8% du total en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les créances clients brutes s'élèvent à 685 153 KMAD en 2025 contre 737 427 KMAD en 2024, soit une baisse de 52 274 KMAD. Les créances datant de moins de 12 mois représentent 80,8% du total des créances en 2024 et 76,1% du total en 2025.

Comptes d'associés

Intitulé	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Africa Motors	149 070	252 229	313 140	69,2%	24,1%
Leader location	329 251	286 231	279 417	-13,1%	-2,4%
AH Immobilier	656 673	322 928	263 369	-50,8%	-18,4%
Auto Hall Luxury Motors	74770	78 880	66 280	5,5%	-16,0%
SMVN	-	19 742	62 239	n.a	>100%
Auto Hall Occasion	57 666	60 078	54 994	4,2%	-8,5%
Diamond Motors	-	-	22 528	n.a	n.a
Leader location camions	52 768	56 240	42 291	6,6%	-24,8%
SMAA	-	-	16 615	n.a	n.a
Auto Hall.Com	1 442	3 096	8 147	>100%	>100%
Total compte d'associés actif	1 321 641	1 079 424	1 129 019	-18,3%	4,6%

Source : Auto Hall

AH S.A. accorde des avances à ses filiales en fonction de leur besoins financiers et les enregistre au poste comptes courant d'associés.

Analyse de la période 2023-2024

Les comptes d'associés s'élèvent à 1 079 424 KMAD en 2024 contre 1 321 641 KMAD en 2023 soit une baisse de 242 217 KMAD (-18,3%). La variation sur l'exercice s'explique principalement par (i) la diminution des comptes courants de Auto Hall Immobilier de 333 746 KMAD, (ii) la baisse des comptes courants de LLD de 43 020 KMAD, (iii) partiellement compensée par la hausse des comptes courants de Africa Motors de 103 159 KMAD.

Analyse de la période 2024-2025

Les comptes d'associés s'établissent à 1 129 019 KMAD en 2025 contre 1 079 424 KMAD en 2024 soit une hausse de 49 595 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par (i) la hausse des comptes courants de Africa Motors de 60 911 KMAD, (ii) l'augmentation des comptes courants de SMVN de 42 496 KMAD, (iii) partiellement compensée par la baisse des comptes courants de Auto Hall Immobilier de 59 559 KMAD.

II.1.2.3 Trésorerie-actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-actif sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Chèques et valeurs à encaisser	599	361	485	-39,7%	34,3%
Banques	74 420	311 618	187 048	>100%	-40,0%
Caisses	1 578	2 232	2 254	41,5%	1,0%
Trésorerie-actif	76 596	314 211	189 787	>100%	-39,6%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

La trésorerie actif s'établit à 314 211 KMAD en 2024, en hausse de 237 615 KMAD. Cette amélioration s'explique principalement par la hausse des disponibilités en banque de 237 198 KMAD.

Analyse de la période 2024-2025

A fin 2025, la trésorerie actif se situe à 189 787 KMAD, en baisse de 124 425 KMAD par rapport à 2024 résultant essentiellement de la baisse des disponibilités en banque de 124 570 KMAD.

II.1.2.4 Financement permanent

Le tableau ci-dessous présente la composition du financement permanent sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Capital social ou personnel	502 945	502 945	502 945	0,0%	0,0%
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 022	251 022	251 022	0,0%	0,0%
Réserve légale	50 295	50 295	50 295	0,0%	0,0%
Autres réserves	596 402	596 402	596 402	0,0%	0,0%
Report à nouveau	1 177	70 238	154 805	>100%	>100%
Résultat net de l'exercice	169 651	185 156	104 436	9,1%	-43,6%
Capitaux propres	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%
Autres dettes de financement	-	-	-	n.a	n.a
Dettes de financement	-	-	-	n.a	n.a
Financement permanent	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le financement permanent de Auto Hall S.A. se situe à 1 656 058 KMAD contre 1 571 491 KMAD en 2023, soit une hausse de 84 567 KMAD.

Cette évolution est tirée par la hausse des capitaux propres de 5,4% relative à la hausse du résultat net de 15 505 KMAD et à la hausse du report à nouveau de 69 061 KMAD.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le financement permanent s'élève à 1 659 905 KMAD contre 1 656 058 KMAD en 2024, enregistrant une légère hausse de 0,2% (+3 847 KMAD) expliquée par la hausse du report à nouveau de 84 567 KMAD, partiellement compensée par la baisse du résultat net de 80 719 KMAD.

II.1.2.5 Passif circulant

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs du passif circulant sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Fournisseurs et comptes rattachés	541 218	551 438	720 309	1,9%	30,6%
Clients créditeurs, avances et acomptes	12 839	19 493	37 635	51,8%	93,1%
Personnel	1 715	1 965	1 905	14,6%	-3,0%
Organismes sociaux	10 229	8 733	10 625	-14,6%	21,7%
Etat	5 623	9 695	44 955	72,4%	>100%
Comptes d'associés	498 995	506 908	468 133	1,6%	-7,6%
Autres créances	3 427	3 153	2 770	-8,0%	-12,1%
Comptes de régularisation passif	68 220	12 302	91 948	-82,0%	>100%
Autres provisions pour risques et charges	980	1 574	2 849	60,6%	81,0%
Ecart de conversion - passif	-	3	2	n.a	-50,8%
Total Passif circulant	1 143 245	1 115 262	1 381 130	-2,4%	23,8%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Le passif circulant de Auto Hall S.A. s'établit à 1 115 262 KMAD en 2024, contre 1 143 245 KMAD à fin 2023, en baisse de 27 983 KMAD (-2,4%). Cette évolution résulte principalement de :

- La diminution du compte de régularisation passif de 55 918 KMAD, passant de 68 220 KMAD en 2023 à 12 302 KMAD en 2024, s'explique par deux éléments conjugués : d'une part, la reprise en résultat des produits rattachés aux livraisons intervenues sur la période et, d'autre part, la régularisation d'un encaissement de 46 000 KMAD précédemment logé en compte d'attente passif dans le cadre du compromis de vente du site de Tanger, dont la cession n'a été concrétisée qu'au cours de l'exercice 2024.

Partiellement compensée par :

- La hausse des dettes fournisseurs de 10 220 KMAD tirée principalement par l'augmentation du volume des achats ;
- La hausse du poste clients créditeurs, passant de 12 839 KMAD à 19 493 KMAD, résultant de l'augmentation des avances clients ainsi que des encaissements reçus avant facturation ;
- La hausse du poste Etat de 4 071 KMAD s'explique par l'augmentation des dettes fiscales, notamment au titre de la TVA et de l'IS, en lien avec l'évolution de l'activité sur la période.
- L'augmentation des comptes d'associés passif de 7 913 KMAD qui passent de 498 995 KMAD en 2023 à 506 908 KMAD en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

Le passif circulant de Auto Hall S.A. s'élève à 1 381 130 KMAD en 2025 contre 1 115 262 KMAD en 2024, soit une hausse de 265 868 KMAD (+23,8%) sur l'exercice. Cette évolution est principalement tirée par :

- La hausse des dettes fournisseurs qui s'établissent à 720 309 KMAD en 2025 contre 551 438 KMAD en 2024 soit une hausse de 168 871 KMAD (+30,6%) en lien avec la forte hausse de l'activité ;
- L'augmentation des comptes de régularisation passif qui s'élèvent à 91 948 KMAD en 2025 contre 12 302 KMAD en 2024 soit une hausse de 79 646 KMAD expliquée principalement par

l'enregistrement d'écritures de régularisation relatives à des facturations intervenues sur la période, mais se rapportant à des livraisons non encore réalisées à la clôture ;

- La hausse du poste Etat de 35 261 KMAD s'explique par l'augmentation des dettes fiscales, notamment au titre de la TVA et de l'IS, en lien avec l'évolution de l'activité sur la période ;
- La hausse du poste client créditeurs, avances et acomptes de 18 142 KMAD résultant de l'augmentation des avances clients ainsi que des encaissements reçus avant facturation ;
- Partiellement compensée par la baisse des comptes courants d'associés passif qui passent de 506 908 KMAD en 2024 à 468 133 KMAD en 2025 soit une baisse de 55 918 KMAD.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs par ancienneté sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Fournisseurs et comptes rattachés	541 218	551 438	720 309	1,9%	30,6%
> 12 mois	140 166	362 725	471 722	>100%	-93,2%
< 12 mois	390 596	176 548	243 312	-54,8%	>100%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2023, les dettes fournisseurs et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 140 166 KMAD tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 390 596 KMAD.

En 2024, les dettes fournisseurs et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 362 725 KMAD tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 176 548 KMAD.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les dettes fournisseurs et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 471 722 KMAD tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 243 312 KMAD.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du poste autres provisions pour risques et charges sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Provisions pour litiges	975	1 574	2 849	61,5%	81,0%
Provisions pour pertes de change	5	-	-	-100,0%	n.a
Total autres provisions pour risques et charges	980	1 574	2 849	61,0%	81,0%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Les provisions pour risques et charges passent de 980 KMAD en 2023 à 1 574 KMAD en 2024, en hausse 594 KMAD.

Cette évolution est expliquée par la hausse des provisions pour litiges clients afin de couvrir les risques associés à certains contentieux en cours impliquant des clients de AH S.A.

Analyse de la période 2024-2025

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 2 849 KMAD en 2025 contre 1574 KMAD en 2024, enregistrant une augmentation de 1 275 KMAD relative à la hausse des provisions pour litiges clients.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des comptes courants d'associés passif sur la période 2023-2025 :

Intitulé	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
SMAA	38 650	74 610	-	93,0%	-100,0%
SCAMA	156 505	167 829	172 948	7,2%	3,1%
AHVI	55 017	104 322	138 426	89,6%	32,7%
Diamond Motors	58 372	36 624	-	-37,3%	-100,0%
SMVN	120 128	-	-	-100,0%	n.a
SMAM	37 350	52 018	68 115	39,3%	30,9%
SOMMA	17 119	56 897	72 531	>100%	27,5%
Auto Hall Capital Développement	10 799	10 094	10 240	-6,5%	1,4%
SAAS	-	-	1 900	n.a	n.a
Divers actionnaires	5 056	4 515	3 973	-10,7%	-12,0%
Total compte d'associés passif	498 995	506 908	468 133	1,6%	-7,6%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Les comptes d'associés passif s'élèvent à 506 908 KMAD en 2024 contre 498 995 KMAD en 2023 soit une hausse de 7 913 KMAD (1,6%). La variation sur l'exercice s'explique principalement par (i) la hausse des comptes courants de AHVI de 49 305 KMAD, (ii) la hausse des comptes courants de SOMMA de 39 778 KMAD, (iii) la hausse des comptes courants de SMAA de 35 960 KMAD partiellement compensée par (iv) la baisse des comptes courants de SMVN de 120 128 KMAD et (v) la baisse des comptes courant de Diamond Motors de 21 748 KMAD. A noter que le compte courant d'associés passif intègre dans divers actionnaires un reliquat de dividendes de 4 515 KMAD déclarés mais non encore encaissés par certains actionnaires à la date de clôture.

Analyse de la période 2024-2025

Les comptes d'associés passif s'établissent à 468 133 KMAD en 2025 contre 506 908 KMAD en 2024 soit une baisse de 38 775 KMAD (-7,6%). Cette évolution s'explique principalement par (i) la baisse des comptes courants de SMAA de 74 610 KMAD, (ii) la baisse des comptes courants de Diamond Motors de 36 624 KMAD, (iii) partiellement compensée par la hausse des comptes courants de AHVI de 34 105 KMAD. A noter que le compte courant d'associés passif intègre dans divers actionnaires un reliquat de dividendes de 5 056 KMAD déclarés mais non encore encaissés par certains actionnaires à la date de clôture.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-passif sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Crédit de trésorerie	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9%	4%
Trésorerie-passif	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9%	4%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

À la clôture de l'exercice 2024, la trésorerie passif de Auto Hall S.A. s'élève à 1 200 000 KMAD en diminution de 120 000 KMAD par rapport à l'exercice 2023.

Analyse de la période 2024-2025

La trésorerie passif à fin 2025 se situe à 1 250 000 KMAD, en hausse de 50 000 KMAD par rapport à l'exercice 2024.

II.1.2.6 Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Financement permanent	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%
Actif immobilisé	1 440 033	1 574 185	1 848 727	9,3%	17,4%
Fonds de roulement	131 458	81 873	(188 822)	-37,7%	n.a
Actif circulant	2 518 106	2 082 924	2 252 521	-17,3%	8,1%
Passif circulant	1 143 245	1 115 262	1 381 130	-2,4%	23,8%
Besoin en fonds de roulement	1 374 861	967 661	871 391	-29,6%	-9,9%
Trésorerie nette	(1 243 404)	(885 789)	(1 060 213)	-28,8%	19,7%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Le fonds de roulement diminue de 49 585 KMAD, atteignant 81 873 KMAD en 2024 expliqué par une hausse de l'actif immobilisé (+134 152 KMAD) supérieure à la hausse du financement permanent de (+84 567 KMAD).

Le besoin en fonds de roulement enregistre un recul de 407 200 KMAD (-29,6%) et s'élève à 967 661 KMAD en 2024 lié à la diminution de l'actif circulant de 17,3%.

Ainsi, la trésorerie nette s'élève à -885 789 KMAD en 2024, contre -1 243 404 en 2023.

Analyse de la période 2024-2025

À fin 2025, le fonds de roulement se situe à -188 822 KMAD, en baisse de 270 695 KMAD due à une hausse de l'actif immobilisé (+17,4%) supérieur à la hausse du financement permanent (+0,2%).

Le besoin en fonds de roulement enregistre une baisse de 9,9%, et s'établit à 871 391 KMAD en 2025 contre 967 661 KMAD en 2024 tirée par une hausse du passif circulant (+265 868 KMAD) supérieure à celle de l'actif circulant (+169 598 KMAD).

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -1 060 213 KMAD en 2025, contre -885 789 KMAD en 2024.

II.1.2.7 Ratio de rentabilité

L'évolution de la rentabilité d'Auto Hall sur la période 2023-2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Résultat net	169 651	185 156	104 436	9,1%	-43,6%
Capitaux propres	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%
ROE (1)	10,8%	11,2%	6,3%	0,4 pts	-4,9 pts
Total bilan	4 034 736	3 971 320	4 291 035	-1,6%	8,1%
Rentabilité de l'actif (2)	4,2%	4,7%	2,4%	0,5 pts	-2,2 pts

Source : Auto Hall

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

- En 2024, la rentabilité des capitaux propres de Auto Hall S.A. se situe à 11,2%, en légère hausse de 0,4 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net plus importante que celle des capitaux propres.
- En 2025, la rentabilité des capitaux propres de Auto Hall S.A. se situe à 6,3%, en baisse de 4,9 points par rapport à l'exercice 2024 en raison de la baisse du résultat net de 43,6%.

Rentabilité de l'actif

- En 2024, la rentabilité des actifs s'élève à 4,7%, en légère hausse de 0,5 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une baisse de 1,6% du total bilan contre une hausse de 9,1% du résultat net.
- En 2025, la rentabilité des actifs s'élève à 2,4%, en baisse de 2,2 pts en raison de la hausse du total bilan de 8,1% combinée à la baisse du résultat net de 43,6%.

II.1.2.8 Ratios de rotation

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Stocks	214 139	157 490	269 313	-26,5%	71,0%
Achats revendus de marchandises	(2 969 143)	(3 051 679)	(3 686 049)	2,8%	20,8%
Achats consommés de matières et Fournitures	(41 217)	(38 753)	(46 060)	-6,0%	18,9%
Taux de rotation des stocks (1)	26 J	19 J	26 J	-7 J	7J
Clients et comptes rattachés	786 433	687 817	630 251	-12,5%	-8,4%
Chiffre d'affaires	3 553 694	3 652 633	4 445 235	2,8%	21,7%
Taux de rotation du crédit Client (2)	67 J	57 J	43 J	-10 J	-14 J
Dettes fournisseurs	541 218	551 438	720 309	1,9%	30,6%
Achats revendus de marchandises	(2 969 143)	(3 051 679)	(3 686 049)	2,8%	20,8%
Achats consommés de matières et Fournitures	(41 217)	(38 753)	(46 060)	-6,0%	18,9%
Autres charges externes	(237 039)	(239 574)	(244 727)	1,1%	2,2%
Taux de rotation du crédit Fournisseur (3)	51 J	50 J	55 J	-1 J	5 J

Source : Auto Hall

(1) Taux de rotation des stocks = (Stocks / Achats consommés de matières et fournitures) * 365 jours

(2) Taux de rotation du crédit client = (Clients et comptes rattachés/Chiffre d'affaires TTC) * 365 jours

(3) Taux de rotation du crédit fournisseurs = (Dettes fournisseurs / Achats consommés de matières et fournitures TTC + Autres charges externes TTC hors redevances de crédit-bail) * 365 jours

Le taux de TVA appliqué est de 20%.

Rotation des stocks

En 2024, le ratio de rotation des stocks s'établit à 19 jours contre 26 jours en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des stocks de 56 648 KMAD.

En 2025, le ratio de rotation des stocks s'établit à 26 jours, en hausse de 7 jours en lien avec la hausse des stocks de 111 822 KMAD.

Rotation des créances clients

À la clôture de l'exercice 2024, le délai de rotation des créances clients s'est réduit de 10 jours par rapport à 2023, s'établissant à 57 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette amélioration résulte d'une croissance du chiffre d'affaires (+2,8%) et de la baisse des créances clients (-12,5%) en lien avec une amélioration de la politique de recouvrement client.

A fin 2025, le délai de rotation des créances clients s'est réduit de 14 jours par rapport à l'exercice 2024 en raison de la baisse des créances client (-8,4%) grâce à une amélioration de la politique de recouvrement client accompagné d'une hausse du chiffre d'affaires (+21,7%).

Rotation des dettes fournisseurs

Le délai de rotation des délais fournisseurs passe de 51 jours en 2023 à 50 jours de consommation TTC en 2024. Cette baisse est liée à la hausse combinée des achats consommés de matières et fournitures, des autres charges externes et des dettes fournisseurs.

Le délai de rotation des délais fournisseurs s'établit à 55 jours, enregistrant une hausse de 5 jours tirée par la hausse des dettes fournisseurs de 30,6% en lien avec la hausse de l'activité.

II.1.2.9 Ratios de liquidité

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Actif circulant	2 518 106	2 082 924	2 252 521	-17,3%	8,1%
Trésorerie actif	76 596	314 211	189 787	>100%	-39,6%
Passif circulant	1 143 245	1 115 262	1 381 130	-2,4%	23,8%
Trésorerie passif	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9,1%	4,2%
Ratio de liquidité générale (1)	1,1x	1,0x	0,9x	-0,02x	-0,1x
Ratio de liquidité immédiate (2)	0,0x	0,1x	0,1x	0,1x	-0,1x

Source : Auto Hall

(1) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(2) Ratio de liquidité immédiate = (trésorerie actif + TVP) / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité général se situe à 1,0x en moyenne sur la période 2023-2025.

Ratio de liquidité immédiate

Sur la période 2023-2025, le ratio de liquidité immédiate s'élève à 0,1x.

II.1.2.10 Ratio d'endettement

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Dettes de financement MLT	-	-	-	n.a	n.a
+ Trésorerie - passif	1 320 000	1 200 000	1 250 000	-9,1%	4,2%
- Trésorerie - actif	76 596	314 211	189 787	>100%	-39,6%
- CCA Actif	1 321 641	1 079 424	1 129 019	-18,3%	4,6%
+ CCA Passif	498 995	506 908	468 133	1,6%	-7,6%
Endettement net	420 757	313 273	399 328	-25,5%	27,5%
Financement permanent	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%
Dettes Moyen long terme/Financement permanent	-	-	-	n.a	n.a
Ratio d'endettement Long terme (1)	-	-	-	n.a	n.a
Capitaux propres	1 571 491	1 656 058	1 659 905	5,4%	0,2%
Gearing (2)	26,8%	18,9%	24,1%	-7,9 pts	5,1 pts
Coefficient d'endettement Moyen long terme (3)	-	-	-	n.a	n.a
Total Bilan	4 034 736	3 971 320	4 291 035	-1,6%	8,1%
Ratio de solvabilité (4)	10,4%	7,9%	9,3%	-2,5 pts	1,4 pts
Charges d'intérêts	51 996	82 338	80 559	58,4%	-2,2%
Coût de la dette (5)	3,7%	4,7%	4,7%	0,3pts	0,0pts
DSCR ratio (6)	1,9x	1,4x	2,9x	-0,5 pts	1,5 pts
Adjusted leverage (7)	4,3x	2,7x	1,7x	-1,5 pts	-1,0 pts

Source: Auto Hall

(1) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(2) Endettement net / capitaux propres

(3) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(4) Endettement net / total bilan

(5) Coût de la dette = Charges d'intérêts(n) / Moyenne ((Endettement brut (n-1) ; Endettement brut (n))

(6) DSCR = EBE/ (charges d'intérêts + remboursement de capital)

(7) Adjusted leverage = Endettement net / EBE

Endettement net

En 2024, l'endettement net s'élève à 313 273 KMAD contre 420 757 KMAD en 2023. Cette baisse est principalement portée par (i) la hausse de la trésorerie actif (+237 615 KMAD), (ii) la baisse de la trésorerie passif (-120 000 KMAD), (iii) partiellement compensée par la baisse du compte courant d'associés actif (-242 217 KMAD).

En 2025, l'endettement net s'élève à 399 328 KMAD, enregistrant une hausse de 27,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est principalement portée par (i) la baisse de la trésorerie actif (-124 425 KMAD), (ii) la hausse de la trésorerie passif (+50 000 KMAD) (iii) partiellement compensée par la hausse du compte courant d'associés actif (+49 595 KMAD) et (iv) la baisse du compte courant s'associés passif (-38 775 KMAD).

Gearing

Le gearing passe de 26,8% en 2023 à 18,9% en 2024 tiré par la baisse de l'endettement net (-25,5%) combiné à une augmentation des capitaux propres (+5,4%).

En 2025, le gearing s'établit à 24,1%, en hausse par rapport à l'exercice précédent tirée par la hausse de l'endettement net de 27,5%.

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité se situe à 7,9% en 2024 contre 10,4% en 2023 du fait d'une baisse du total bilan en 2024.

En 2025, le ratio de solvabilité s'établit à 9,3%, en hausse par rapport à l'exercice 2024, portée par une hausse du total bilan supérieure à la hausse de l'endettement net.

Coût de la dette

En 2024, le coût de la dette s'établit à 4,7% contre 3,7% en 2023.

En 2025, le coût de la dette s'établit à 4,7% à un niveau stable par rapport à 2024.

DSCR ratio

Le DSCR (Debt Service Coverage Ratio), s'établit à 1,9x en 2023, avant de passer à 1,4x en 2024 puis à 2,9x en 2025. Cette amélioration notable en 2025 traduit une capacité de remboursement renforcée, portée par la progression de l'EBE du AH SA sur l'exercice.

Un ratio supérieur à 1x confirme qu'Auto Hall génère suffisamment de ressources opérationnelles pour couvrir ses obligations financières.

Adjusted leverage

En 2024, le ratio s'établit à 2,7x, en amélioration par rapport à 2023 (4,3x), puis est passé à 1,7x en 2025. Cette évolution sur l'ensemble de la période traduit un désendettement relatif d'Auto Hall S.A. par rapport à sa capacité bénéficiaire.

II.1.3 Analyse du tableau de financement

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Autofinancement	(92 657)	(30 349)	51 500	-67,2%	n.a
Capacité d'autofinancement	83 373	70 240	152 089	-15,8%	n.a
Distributions de bénéfices	176 031	100 589	100 589	-42,9%	0,0%
Cessions et réductions d'immobilisations	279 475	311 782	40 236	11,6%	-87,1%
Cessions d'immob. Corporelles	279 475	311 782	37 601	11,6%	-87,9%
Cessions d'immob. Financières	-	-	-	n.a	n.a
Récupérations sur créances immob.	-	-	2 635	n.a	n.a
Total ressources stables	186 818	281 433	91 736	50,6%	-67,4%
Acquisitions et augmentations d'immo.	332 187	326 473	353 935	-1,7%	8,4%
Acquisitions d'immob. Incorporelles	2 800	-	-		n.a
Acquisitions d'immob. Corporelles	119 577	95 275	91 102	-20,3%	n.a
Acquisitions d'immob. Financières	209 810	231 198	262 833	10,2%	13,7%
Augmentation des créances immob.	-	-	-	n.a	n.a
Remboursement des capitaux propres	-	-	-	n.a	n.a
Remboursement dettes de financement	-	-	-	n.a	n.a
Emplois en non valeur	669	4 546	8 495	>100%	86,9%
Total emplois stables	332 856	331 018	362 431	-0,6%	9,5%
Variation du besoin de financement	529 670	(407 200)	(96 270)	n.a	-76,4%
Variation de la trésorerie	(675 708)	357 615	(174 425)	n.a	n.a
Trésorerie nette	(1 243 404)	(885 789)	(1 060 213)	-28,8%	19,7%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

À fin 2024, les ressources stables de Auto Hall S.A. enregistrent une hausse de 94 615 KMAD (+50,6%) passant de 186 818 KMAD à 281 433 KMAD.

Cette amélioration est expliquée essentiellement par :

- La hausse des produits de cessions d'immobilisations de 32 307 KMAD ;
- La hausse de l'autofinancement de 62 308 KMAD principalement portée par la baisse des dividendes distribués (-75 442 KMAD) malgré la baisse de la capacité d'autofinancement (-13 133 KMAD).

Les emplois stables s'élèvent à 331 018 KMAD, en légère baisse de 1 838 KMAD en raison de :

- La baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles de 24 303 KMAD ;
- Partiellement compensée par la hausse des acquisitions d'immobilisations financières de 21 388 KMAD.

La variation de la trésorerie s'établit ainsi à 357 615 KMAD à fin 2024.

Analyse de la période 2024-2025

À fin 2025, les ressources stables de Auto Hall S.A. s'élèvent à 91 736 KMAD, soit une baisse de 189 697 KMAD par rapport à 2024, portée principalement par :

- La baisse des produits de cessions d'immobilisations de 271 546 KMAD ;
- Partiellement compensée par la hausse de l'autofinancement en raison de l'augmentation de la capacité d'autofinancement de 81 848 KMAD

Les emplois stables s'établissent à 362 431 KMAD, soit une croissance de 31 412 KMAD, expliquée essentiellement par la hausse des immobilisations financières de 31 635 KMAD.

La variation de la trésorerie s'établit ainsi à -174 425 KMAD à fin 2025.

II.2 Analyse des comptes consolidés

Périmètre de consolidation

Dénomination sociale	Pays	31-déc-23			31-déc-24			31-déc-25		
		% contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation	% contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation	% contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Auto Hall	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
SCAMA	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Diamond Motors	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
SOMMA	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Leader Location LD (LLD)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Auto Hall.com	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
SMAA	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Auto Hall Véhicules Industriels (AHVI)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Auto Hall Capital Développement (AHCD)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Auto Hall Immobilier (AHI)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
SMVN	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Africa Motors (AFM)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Auto Hall Occasion	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Leader Location Camion (LLC)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Auto Hall Luxury Motors (AHLM)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Société Marocaine de l'Automobile Moderne (SMAM)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
FT "Auto Mobility(*)	Maroc	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
Auto Hall Mobility Services (SAAS)	Maroc	-	-	-	-	-	-	100	100	IG

Source : Auto Hall

IG : Intégration Globale

(*) L'intégration de FT Auto Mobility dans le périmètre de consolidation a été exigée par les CAC .

II.2.1 Analyse du compte de résultat

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion du groupe Auto Hall sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Chiffre d'affaires	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,2%	17,7%
Coût des biens vendus	(4 111 663)	(4 170 224)	(4 838 153)	1,4%	16,0%
Autres charges externes	(161 852)	(189 479)	(224 000)	17,1%	18,2%
Consommation et achats revendus de marchandises	(4 273 516)	(4 359 702)	(5 062 154)	2,0%	16,1%
Valeur ajoutée	638 591	662 439	849 616	3,7%	28,3%
%CA	13,0%	13,2%	14,4%	0,2 pts	1,2 pts
Impôts et taxes	(23 327)	(24 704)	(34 954)	5,9%	41,5%
Charges de personnel	(263 040)	(266 176)	(288 986)	1,2%	8,6%
Excédent brut d'exploitation	352 224	371 558	525 676	5,5%	41,5%
Marge d'EBE	7,2%	7,4%	8,9%	0,2 pts	1,5 pts
Autres produits	307 089	275 407	113 111	-10,3%	-58,9%
Autres charges	(220 926)	(206 106)	(97 721)	-6,7%	-52,6%
Reprises d'exploitation : transferts de charges	17 024	15 701	31 134	-7,8%	98,3%
Dotations d'exploitation	(247 727)	(246 536)	(270 256)	-0,5%	9,6%
Résultat opérationnel	207 683	210 024	301 944	1,1%	43,8%
Marge d'exploitation	4,2%	4,2%	5,1%	0,0 pts	0,9 pts
Produits financiers	56 438	67 217	95 848	19,1%	42,6%
Charges financières	(167 023)	(196 465)	(204 317)	17,6%	4,0%
Résultat financier	(110 585)	(129 248)	(108 469)	16,9%	-16,1%
Résultat avant impôts	97 098	80 776	193 475	-16,8%	>100%
Impôt exigible	(53 596)	(49 224)	(86 024)	-8,2%	74,8%
Impôt sur les bénéfices	(15 622)	(14 460)	(7 619)	-7,4%	-47,3%
Résultat net	27 879	17 092	99 832	-38,7%	>100%
Marge nette	0,6%	0,3%	1,7%	-0,2 pts	1,3 pts

Source : Auto Hall

II.2.1.1 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par secteur d'activité du groupe Auto Hall sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Ventes matériel	4 613 430	4 630 509	5 486 762	0,4%	18,5%
<i>VP et VUL</i>	4 121 876	3 973 556	4 733 710	-3,6%	19,1%
<i>Matériel agricole « New Holland & Mat. TP »</i>	61 119	68 002	87 264	11,3%	28,3%
<i>Véhicule industriel</i>	430 435	588 951	665 788	36,8%	13,0%
Vente PR & Services	298 676	391 632	425 008	31,1%	8,5%
Chiffre d'affaires consolidé	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,2%	17,7%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall s'établit à 5 022 141 KMAD, en hausse de 2,2% par rapport à 2023 (4 912 106 KMAD). Cette évolution s'explique par la progression des deux principales activités du groupe, à savoir les ventes de matériel et l'activité pièces de rechange et services.

L'activité ventes de matériel ressort à 4 630 509 KMAD en 2024, contre 4 613 430 KMAD en 2023, soit une légère hausse de 0,4%, et représente 92,2% du chiffre d'affaires consolidé. L'évolution de cette activité s'explique par:

- Le segment « Véhicule industriel » affiche une hausse de 36,8%, atteignant 588 951 KMAD en 2024 contre 430 435 KMAD en 2023, portée principalement par la progression des ventes de Mitsubishi Fuso ;
- Le segment « Matériel agricole de marque New Holland & Mat. TP » progresse de 11,3%, pour s'établir à 68 002 KMAD en 2024 contre 61 119 KMAD en 2023 ;
- Ces évolutions favorables ont toutefois été partiellement compensées par le recul du segment « Véhicules particuliers et véhicules utilitaires légers », qui représente 79,1% du chiffre d'affaires consolidé et ressort à 3 973 556 KMAD en 2024, contre 4 121 876 KMAD en 2023, soit une baisse de 3,6%. Ce repli s'explique principalement par la baisse des ventes des marques Nissan et DFSK.
- Enfin, l'activité « Pièces de rechanges et services » enregistre une progression de 31,1%, avec un chiffre d'affaires de 391 632 KMAD en 2024 contre 298 676 KMAD en 2023. Cette performance s'explique principalement par l'amélioration du chiffre d'affaires des filiales LLD et LLC en charges des activités de locations de véhicules particuliers et camions ainsi que par la hausse des commissions « Marque Blanche » relatives aux rémunérations perçues par le groupe en tant qu'intermédiaire pour le financement des ventes à crédit.

Analyse de la période 2024-2025

L'activité ventes de matériel ressort à 5 486 762 KMAD en 2025, contre 4 630 509 KMAD en 2024, soit une hausse de 18,5%, et représente 92,8% du chiffre d'affaires consolidé qui s'élève à 5 911 770 KMAD en 2025. L'évolution de cette activité s'explique par les tendances suivantes:

- Le segment « Véhicules particuliers et véhicules utilitaires légers » enregistre une hausse de 19,1%, pour s'établir à 4 733 710 KMAD en 2025 contre 3 973 556 KMAD en 2024. Cette évolution s'explique par une reprise des ventes en 2025, après la baisse observée en 2024 sur les marques DFSK et Nissan.
- Le segment « Véhicule industriel » affiche une hausse de 13,0%, passant de 588 951 KMAD en 2024 à 665 788 KMAD en 2025, portée par la progression des ventes de Mitsubishi Fuso et Ford.
- Le segment « Matériel agricole de marque New Holland & Mat. TP » progresse de 28,3%, pour atteindre 87 264 KMAD en 2025 contre 68 002 KMAD en 2024. Cette évolution reflète un rebond en 2025 après une année 2024 impactée par les conditions climatiques.

- Enfin, l'activité « pièces de rechanges et services » s'établit à 425 008 KMAD en 2025, contre 391 632 KMAD en 2024, soit une hausse de 8,5%, liée à l'amélioration du chiffre d'affaires des filiales LLD et LLC, ainsi qu'à la hausse des commissions Marque Blanche, correspondant aux rémunérations perçues des organismes de crédit sur les affaires financées. Ces commissions ont progressé de 85,3%, passant de 19 748 KMAD en 2024 à 36 585 KMAD en 2025, portées par les trois partenaires financiers du groupe à savoir SOFAC (23 090 KMAD), WAFASALAF (7 754 KMAD) et VIVALIS (5 742 KMAD), ces deux derniers étant intégrés en 2024.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Ventes de Marchandises	4 659 880	4 733 986	5 652 295	1,6%	19,4%
Ventes de biens et services produits	252 226	288 155	259 475	14,2%	-9,9%
Chiffre d'affaires consolidé	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,2%	17,7%

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall s'établit à 5 022 141 KMAD, en hausse de 2,2% par rapport à 2023 (4 912 106 KMAD). Cette évolution s'explique par la progression des ventes de marchandises et des biens et services produits.

L'activité ventes de marchandises ressort à 4 733 986 KMAD en 2024, contre 4 659 880 KMAD en 2023, soit une hausse de 1,59%, et représente 93,6% du chiffre d'affaires consolidé. Cette évolution est principalement portée par les performances des principales marques du groupe :

- La marque Opel, représentant plus de 34% du chiffre d'affaires 2024, enregistre une progression de 11% des véhicules neufs en 2024 ;
- La marque Ford, représentant environ 26% du chiffre d'affaires 2024, affiche une hausse de 6% des véhicules neufs ;
- Les marques DFSK, Chery et Foton représentant près de 12% du chiffre d'affaires 2024, progressent de 17% ;
- Partiellement compensée par la baisse des véhicules d'occasion de 9%.

Les principales marques ayant contribué à cette progression sont Opel, Ford dans un contexte marqué par l'élargissement des gammes de produits, et notamment via l'intégration de marques asiatiques, ainsi que par l'expansion du réseau avec l'ouverture de nouveaux sites à Kénitra, Khouribga et Tanger.

L'activité ventes de biens et services produits s'établit à 288 155 KMAD en 2024, contre 252 226 KMAD en 2023, soit une hausse de 14,24%. Cette progression s'explique principalement par l'amélioration des ventes de camions montés au niveau de la filiale AHVI.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall s'élève à 5 911 770 KMAD, en progression de 17,7% par rapport à 2024 (5 022 141 KMAD). Cette hausse est portée à la fois par la dynamique des ventes de marchandises en l'état et par la croissance des biens et services produits.

Les ventes de marchandises en l'état s'établissent à 5 652 295 KMAD en 2025, contre 4 733 986 KMAD en 2024, soit une augmentation de 15,3%, et représentent 91,6% du chiffre d'affaires consolidé. Cette progression est principalement tirée par les performances des principales marques, notamment Opel (+6%), Ford (+6%) ainsi que par la contribution des marques DFSK, Chery et Nissan. Elle s'inscrit dans un contexte d'élargissement de l'offre produits, en particulier via les marques asiatiques, et de renforcement du réseau de distribution (4 points de ventes à Tanger, 1 point de vente à Tifelt).

Parallèlement, les ventes de biens et services produits s'établissent à 255 475 KMAD en 2025, contre 288 155 KMAD en 2024, soit une baisse de 9,9% principalement portées par la baisse des ventes de camions montés au niveau de la filiale AHVI.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque entité dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall de 2023 à 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
AH S.A.	3 539 231	3 584 895	4 369 894	1,3%	21,9%
%CA	72,1%	71,4%	73,9%	-0,7 pts	2,5 pts
SCAMA	347 192	423 058	394 953	21,9%	-6,6%
%CA	7,1%	8,4%	6,7%	1,4 pts	-1,7 pts
AUTOCAZ	295 671	266 578	288 101	-9,8%	8,1%
%CA	6,0%	5,3%	4,9%	-0,7 pts	-0,4 pts
SMAA	177 441	173 586	191 106	-2,2%	10,1%
%CA	3,6%	3,5%	3,2%	-0,2 pts	-0,2 pts
AHVI	148 286	197 859	179 319	33,4%	-9,4%
%CA	3,0%	3,9%	3,0%	0,9 pts	-0,9 pts
DM	132 034	130 369	126 286	-1,3%	-3,1%
%CA	2,7%	2,6%	2,1%	-0,1 pts	-0,5 pts
AFM	62 685	65 771	113 206	4,9%	72,1%
%CA	1,3%	1,3%	1,9%	0,0 pts	0,6 pts
LLD	64 892	76 594	96 498	18,0%	26,0%
%CA	1,3%	1,5%	1,6%	0,2 pts	0,1 pts
SMVN	79 468	49 370	83 237	-37,9%	68,6%
%CA	1,6%	1,0%	1,4%	-0,6 pts	0,4 pts
AHLM	43 016	31 208	29 284	-27,4%	-6,2%
%CA	0,9%	0,6%	0,5%	-0,3 pts	-0,1 pts
LLC	8 441	12 989	20 126	53,9%	54,9%
%CA	0,2%	0,3%	0,3%	0,1 pts	0,1 pts
SOMMA	13 751	9 863	15 031	-28,3%	52,4%
%CA	0,3%	0,2%	0,3%	-0,1 pts	0,1 pts
SAAS	-	-	4 729	n.a	n.a
%CA	-	-	0,1%	n.a	n.a
Chiffre d'affaires consolidé	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,2%	17,7%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Entre 2023 et 2024, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall enregistre une hausse de 2,2%, passant de 4 912 106 KMAD à 5 022 141 KMAD. Cette évolution reflète toutefois des dynamiques contrastées selon les filiales.

- Auto Hall S.A., principale entité du groupe, affiche un chiffre d'affaires de 3 584 895 KMAD en 2024 contre 3 539 231 KMAD en 2023, soit une progression de 1,3%, et représente près de 71,4% du chiffre d'affaires consolidé. Cette évolution traduit une activité globalement stable d'une année à l'autre ;
- SCAMA enregistre un chiffre d'affaires de 423 058 KMAD en 2024 contre 347 192 KMAD en 2023, soit une hausse de 21,9%, traduisant une amélioration de son niveau d'activité sur la période ;
- AHVI ressort à 197 859 KMAD en 2024 contre 148 286 KMAD en 2023, en progression de 33,4%, portée par l'amélioration des ventes de camions montés ;

- LLD enregistre un chiffre d'affaires de 76 594 KMAD en 2024 contre 64 892 KMAD en 2023, soit une hausse de 18,0%, confirmant la bonne orientation de l'activité location.
- LLC affiche un chiffre d'affaires de 12 989 KMAD en 2024 contre 8 441 KMAD en 2023, en hausse de 53,9%, bien que sur une base plus limitée.

À l'inverse, certaines filiales enregistrent un repli de leur activité, notamment SMVN avec un chiffre d'affaires de 49 370 KMAD en 2024 contre 79 468 KMAD en 2023, soit une baisse de 37,9%, ainsi que AHLM, qui passe de 43 016 KMAD en 2023 à 31 208 KMAD en 2024, soit un recul de 27,4% et AUTOCAZ avec un chiffre d'affaires de 266 578 KMAD en 2024 contre 295 671 KMAD en 2023 soit une baisse de 9,8%.

Analyse de la période 2024-2025

Entre 2024 et 2025, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Auto Hall enregistre une hausse marquée de 17,7%, passant de 5 022 141 KMAD à 5 911 770 KMAD. Cette progression est principalement portée par la forte croissance de plusieurs filiales du groupe :

- Auto Hall S.A., principale entité du groupe, enregistre un chiffre d'affaires de 4 369 894 KMAD en 2025 contre 3 584 895 KMAD en 2024, soit une progression de 21,9%, et représente près de 73,9% du chiffre d'affaires consolidé. Cette évolution constitue le principal moteur de croissance du groupe sur la période ;
- AFM affiche un chiffre d'affaires de 113 206 KMAD en 2025 contre 65 771 KMAD en 2024, soit une hausse de 72,1%, avec le renouvellement des gammes des marques DFSK, Chery et Foton ;
- AUTOCAZ s'élève à 288 101 KMAD en 2025 contre 266 578 KMAD en 2024 en raison d'une hausse des volumes de ventes ;
- LLD atteint 96 498 KMAD en 2025 contre 76 594 KMAD en 2024, en hausse de 26,0%, confirmant la bonne orientation de cette activité.

Certaines filiales affichent néanmoins un recul, notamment SCAMA, qui passe de 423 058 KMAD à 394 953 KMAD, soit un repli de 6,6% ainsi que AHVI, dont le chiffre d'affaires ressort à 179 319 KMAD en 2025 contre 197 859 KMAD en 2024, soit une baisse de 9,4%,

II.2.1.2 Coûts des biens vendus

Le tableau ci-dessous présente le détail des coûts des biens vendus sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Achats revendus de marchandise	3 777 728	3 850 386	4 414 014	1,9%	14,6%
Achats consommés	333 935	319 837	424 139	-4,2%	32,6%
Coûts des biens vendus	4 111 663	4 170 224	4 838 153	1,4%	16,0%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Entre 2023 et 2024, les coûts des biens vendus enregistrent une hausse de 1,4%, passant de 4 111 663 KMAD à 4 170 224 KMAD. Cette évolution s'explique par :

- La hausse des achats revendus de marchandises de 1,9%, s'établissant à 3 850 386 KMAD en 2024, en lien avec l'évolution du chiffre d'affaires sur la période ;
- Partiellement compensée par la baisse des achats consommés de 4,2%, s'établissant à 319 837 KMAD en 2024, principalement observée au niveau de la filiale AFM, en lien avec le recul de l'activité de montage des VUL DFSK en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

Entre 2024 et 2025, les coûts des biens vendus enregistrent une hausse de 16,0%, passant de 4 170 224 KMAD à 4 838 153 KMAD. Cette évolution s'explique par :

- La hausse des achats revendus de marchandises de 14,6%, s'établissant à 4 414 014 KMAD en 2025 (+563 628 KMAD), en lien avec la progression du chiffre d'affaires sur la période ;
- La hausse des achats consommés de 32,6%, s'établissant à 424 139 KMAD en 2025, principalement portée par la filiale AFM, en lien avec la reprise de l'activité de montage des VUL DFSK en 2025.

II.2.1.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Locations et charges locatives	6 523	8 913	14 258	36,6%	60,0%
Entretien et réparations	23 856	37 038	37 714	55,3%	1,8%
Primes d'assurances	19 560	22 495	28 331	15,0%	25,9%
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	15 932	20 238	18 660	27,0%	-7,8%
Commissions et honoraires	11 898	9 439	9 297	-20,7%	-1,5%
Transports	23 812	20 236	22 491	-15,0%	11,1%
Déplacements, missions et réceptions	8 340	9 753	12 183	16,9%	24,9%
Publicité et cadeaux	19 308	20 855	33 014	8,0%	58,3%
Reste du poste autres charges externes	32 623	40 512	48 052	24,2%	18,6%
Autres charges externes	161 852	189 479	224 000	17,1%	18,2%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

À fin 2024, les autres charges externes du groupe s'élèvent à 189 479 KMAD, contre 161 852 KMAD en 2023, soit une hausse de 17,1% (+27 627 KMAD). Cette évolution résulte principalement des variations suivantes :

- Le poste entretien et réparations enregistre une forte hausse de 55,3%, passant de 23 856 KMAD à 37 038 KMAD, sous l'effet de l'ouverture de nouveaux sites au niveau d'Auto-Hall SA, ainsi que de l'accroissement du parc de véhicules au niveau des filiales LLD et LLC.;
- Les locations et charges locatives augmentent de 36,6%, passant de 6 523 KMAD à 8 913 KMAD, en lien avec la location des nouveaux sites de Mohammedia et Bouskoura exploités par Auto-Hall SA, ainsi qu'avec le renforcement des capacités de stockage des filiales SMAA, AFM et SCAMA, pour accompagner la hausse de l'activité.
- Les rémunérations du personnel extérieur progressent de 27,0%, atteignant 20 238 KMAD contre 15 932 KMAD en 2023, en raison d'un recours plus important à du personnel sous contrat externe sur l'exercice ;
- Le reste du poste autres charges externes affiche une hausse de 24,2%, passant de 32 623 KMAD à 40 512 KMAD, principalement en lien avec la hausse des commissions bancaires et des charges engagées au titre des foires et exposition ;
- À l'inverse, les transports reculent de 15,0%, passant de 23 812 KMAD à 20 236 KMAD, en lien avec l'évolution du chiffre d'affaires et des besoins logistiques associés à la gestion des stocks, qui varient d'un exercice à l'autre ;
- Les commissions et honoraires diminuent de 20,7%, pour s'établir à 9 439 KMAD contre 11 898 KMAD en 2023, principalement sous l'effet de la baisse des honoraires de notaires.

Analyse de la période 2024-2025

À fin 2025, les autres charges externes du groupe s'établissent à 224 000 KMAD, contre 189 479 KMAD en 2024, soit une hausse de 18,2%. Cette évolution s'explique principalement par les variations suivantes:

- Les locations et charges locatives enregistrent une hausse de 60,0%, s'établissant à 14 258 KMAD en 2025 contre 8 913 KMAD en 2024, en lien avec la location des nouveaux sites de

Mohammedia et Bouskoura ainsi que l'ouverture de nouvelles zones de stockage, portées par la hausse du chiffre d'affaires ;

- Le poste publicité et cadeaux progresse de 58,3%, pour s'établir à 33 014 KMAD contre 20 855 KMAD en 2024, sous l'effet du renforcement des actions de communication et de promotion commerciale sur l'exercice ;
- Les primes d'assurances augmentent de 25,9%, atteignant 28 331 KMAD contre 22 495 KMAD en 2024, en lien avec l'élargissement du parc de véhicules loués, principalement au niveau des filiales LLD et LLC ;
- Les déplacements, missions et réceptions enregistrent une hausse de 24,9%, passant de 9 753 KMAD à 12 183 KMAD ;
- Les transports augmentent de 11,1%, passant de 20 236 KMAD à 22 491 KMAD, en cohérence avec l'évolution du chiffre d'affaires et les besoins logistiques liés à la gestion des stocks, dont le niveau varie selon les exercices ;
- Le reste du poste autres charges externes progresse de 18,6%, pour atteindre 48 052 KMAD contre 40 512 KMAD en 2024 principalement composé de commissions et frais bancaires ;
- À l'inverse, les rémunérations du personnel extérieur reculent de 7,8%, passant de 20 238 KMAD à 18 660 KMAD, suite au départ en 2025 de trois directeurs sous contrat externe (Directeur Générale, Directeur Audit et Directeur IT).

II.2.1.4 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des achats consommés sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Chiffre d'affaires	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,2%	17,7%
Coût des biens vendus	(4 111 663)	(4 170 224)	(4 838 153)	1,4%	16,0%
Autres charges externes	(161 852)	(189 479)	(224 000)	17,1%	18,2%
Consommation et achats revendus de marchandises	(4 273 516)	(4 359 702)	(5 062 154)	2,0%	16,1%
Valeur ajoutée	638 591	662 439	849 616	3,7%	28,3%
%CA	13,0%	13,2%	14,4%	0,2 pts	1,2 pts

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024, la valeur ajoutée du groupe Auto Hall enregistre une hausse de 3,7%, passant de 638 591 KMAD à 662 439 KMAD.

Cette évolution s'explique principalement par la progression du chiffre d'affaires consolidé du groupe (+2,2%) à 5 022 141 KMAD en 2024, partiellement compensée par l'évolution des charges opérationnelles notamment :

- Une hausse des coûts des biens vendus de 1,4%, pour s'établir à 4 170 224 KMAD en 2024 ;
- Une hausse des autres charges externes de 17,1%, atteignant 189 479 KMAD en 2024.

Le ratio valeur ajoutée / chiffre d'affaires a progressé passant de 13,0% en 2023 à 13,2% en 2024, soit une hausse de 0,2 pts.

Analyse de la période 2024-2025

Sur la période 2024-2025, la valeur ajoutée du groupe Auto Hall enregistre une hausse de 28,3%, passant de 662 439 KMAD à 849 616 KMAD.

Cette évolution s'explique par la progression du chiffre d'affaires consolidé du groupe (+17,7%) à 5 911 770 KMAD en 2025, partiellement compensée par l'évolution des charges opérationnelles notamment :

- Une hausse des coûts des biens vendus de 16,0%, pour s'établir à 4 838 153 KMAD en 2025 ;
- Une hausse des autres charges externes de 18,2%, atteignant 224 000 KMAD en 2025.

Le ratio valeur ajoutée / chiffre d'affaires a augmenté de 1,2 pts pour s'établir à 14,4% en 2025 contre 13,2% en 2024.

II.2.1.5 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Valeur ajoutée	638 591	662 439	849 616	3,7%	28,3%
%CA	13,0%	13,2%	14,4%	0,2 pts	1,2 pts
Impôts et taxes	(23 327)	(24 704)	(34 954)	5,9%	41,5%
Charges de personnel	(263 040)	(266 176)	(288 986)	1,2%	8,6%
Excédent brut d'exploitation	352 224	371 558	525 676	5,5%	41,5%
Marge d'EBE	7,2%	7,4%	8,9%	0,2 pts	1,5 pts

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024, l'excédent brut d'exploitation (EBE) du groupe Auto Hall enregistre une hausse de 5,5%, passant de 352 224 KMAD en 2023 à 371 558 KMAD en 2024.

Cette évolution s'explique principalement par :

- La hausse de la valeur ajoutée de 3,7% (+23 848 KMAD), pour s'établir à 662 439 KMAD en 2024 ;
- Partiellement compensée par la hausse des charges de personnel de 1,2%, atteignant 266 176 KMAD en 2024 ;
- Ainsi que par la hausse des impôts et taxes de 5,9%, s'établissant à 24 704 KMAD en 2024.

La marge d'EBE passe de 7,2% en 2023 à 7,4% en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

Sur la période 2024-2025, l'excédent brut d'exploitation (EBE) du groupe Auto Hall enregistre une hausse de 41,5%, passant de 371 558 KMAD à 525 676 KMAD.

Cette évolution s'explique principalement par :

- La hausse de la valeur ajoutée de 28,3% (+187 177 KMAD), pour s'établir à 849 616 KMAD en 2025 ;
- Partiellement compensée par la hausse des charges de personnel de 8,6%, atteignant 288 986 KMAD en 2025 ;
- Ainsi que par la hausse des impôts et taxes de 41,5%, s'établissant à 34 954 KMAD en 2025, portée par un rappel de la taxe sur les terrains non bâtis (TNB) relatif au terrain sur lequel a été construit le nouveau siège des filiales à Bernoussi, ainsi que par les taxes liées aux nouveaux sites. La marge d'EBE passe quant à elle de 7,4% en 2024 à 8,9% en 2025.

II.2.1.6 Résultat opérationnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Excédent brut d'exploitation	352 224	371 558	525 676	5,5%	41,5%
Marge d'EBE	7,2%	7,4%	8,9%	0,2 pts	1,5 pts
Autres produits	307 089	275 407	113 111	-10,3%	-58,9%
Autres charges	(220 926)	(206 106)	(97 721)	-6,7%	-52,6%
Reprises d'expl., transferts de charges	17 024	15 701	31 134	-7,8%	98,3%
Dotations d'exploitation	(247 727)	(246 536)	(270 256)	-0,5%	9,6%
Résultat opérationnel consolidé	207 683	210 024	301 944	1,1%	43,8%
Marge exploitation	4,2%	4,2%	5,1%	0,0 pts	0,9 pts

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat opérationnel consolidé s'élève à 210 024 KMAD, en hausse de 1,1% par rapport à 2023. Cette progression de +2 341 KMAD s'explique par :

- Une hausse de l'excédent brut d'exploitation de 5,5%, passant de 352 224 KMAD en 2023 à 371 558 KMAD en 2024 ;
- Une baisse des autres produits de 10,3%, s'établissant à 275 407 KMAD en 2024 contre 307 089 KMAD en 2023, principalement liée à la baisse de 5 362 KMAD des produits de cession immobilière au niveau de AH S.A, et à la baisse pour 29 795 KMAD des produits de cession des véhicules chez LLD ;
- Une baisse des reprises d'exploitation et transferts de charges de 7,8%, passant de 17 024 KMAD en 2023 à 15 701 KMAD en 2024, en lien avec la baisse des transferts de charges relatifs aux acquisitions d'immobilisations pour 3 099 KMAD, partiellement compensée par une hausse des reprises sur provision de pièces de rechange de l'ordre de 1 775 MMAD ;
- Une baisse des autres charges de 6,7%, qui s'établissent à 206 106 KMAD en 2024 contre 220 926 KMAD en 2023, principalement liée à la baisse de la VNC immobilière à hauteur de 5 722 KMAD et de la VNC sur véhicules, malgré une hausse de la cohésion sociale ;
- Ainsi que par la quasi-stabilité des dotations d'exploitation, en baisse de 0,5%, passant de 247 727 KMAD en 2023 à 246 536 KMAD en 2024.

La marge opérationnelle reste stable à 4,2% du chiffre d'affaires en 2023 et 2024.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat opérationnel consolidé s'élève à 301 944 KMAD, en hausse de 43,8% par rapport à 2024 soit +91 920 KMAD qui s'explique par :

- Une hausse de l'excédent brut d'exploitation de 41,5%, passant de 371 558 KMAD en 2024 à 525 676 KMAD en 2025 ;
- Une baisse des autres produits de 58,9%, qui s'établissent à 113 111 KMAD en 2025 contre 275 407 KMAD en 2024, principalement liée à la baisse des produits de cession immobilière à hauteur de 62 206 KMAD et à la baisse des produits de cession de véhicules ;
- Une hausse des reprises d'exploitation et transferts de charges (+15 433 KMAD) passant de 15 701 KMAD en 2024 à 31 134 KMAD en 2025, principalement portée par une reprise sur provision de pièces de rechange à la suite d'une destruction de stock obsolète chez SCAMA à hauteur de 14 370 KMAD ;
- Une baisse des autres charges de 52,6%, qui ressortent à 97 721 KMAD en 2025 contre 206 106 KMAD en 2024, principalement liée à la baisse des cessions immobilières et à la baisse des cessions de véhicules ;

- Tandis que les dotations d'exploitation augmentent de 9,6%, passant de 246 536 KMAD en 2024 à 270 256 KMAD en 2025.

La marge opérationnelle passe de 4,2% en 2024 à 5,1% en 2025.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque entité dans le résultat opérationnel consolidé du groupe Auto Hall de 2023 à 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Auto Hall S.A.	154 320	157 877	196 476	2,3%	24,4%
%CA	3,1%	3,2%	4,0%	0,1 pts	0,8 pts
SMAA	14 247	18 648	21 927	30,9%	17,6%
%CA	0,3%	0,4%	0,4%	0,1 pts	0,1 pts
SCAMA	20 046	26 673	30 363	33,1%	13,8%
%CA	0,4%	0,5%	0,6%	0,1 pts	0,1 pts
AHVI	16 088	11 503	11 501	-28,5%	0,0%
%CA	0,3%	0,2%	0,2%	-0,1 pts	0,0 pts
AFM	(21 857)	(15 463)	10 359	-29,3%	n.a
%CA	0,4%	0,3%	0,2%	-0,1 pts	-0,1 pts
Diamond Motors	10 009	10 973	14 247	9,6%	29,8%
%CA	0,2%	0,2%	0,3%	0,0 pts	0,1 pts
SMVN	(1 194)	(8 880)	(573)	>100%	-93,5%
%CA	0,0%	0,2%	0,0%	0,2 pts	-0,2 pts
SMAM	5 467	4 774	5 921	-12,7%	24,0%
%CA	0,1%	0,1%	0,1%	0,0 pts	0,0 pts
SOMMA	2 572	3 157	2 825	22,7%	-10,5%
%CA	0,1%	0,1%	0,1%	0,0 pts	0,0 pts
AUTOCAZ	(6 642)	(2 995)	(7 678)	-54,9%	>100%
%CA	0,1%	0,1%	0,2%	-0,1 pts	0,1 pts
LLD	12 578	2 805	9 996	-77,7%	>100%
%CA	0,3%	0,1%	0,2%	-0,2 pts	0,1 pts
Auto Hall.com	209	(950)	(1 348)	n.a	41,9%
%CA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0 pts	0,0 pts
Auto Hall Immobilier	10 513	22 650	30 881	>100%	36,3%
%CA	0,2%	0,5%	0,6%	0,2 pts	0,2 pts
AHLM	(2 677)	(4 307)	(4 414)	60,9%	2,5%
%CA	0,1%	0,1%	0,1%	0,0 pts	0,0 pts
LLC	306	(4 326)	(2 622)	n.a	-39,4%
%CA	0,0%	0,1%	0,1%	0,1 pts	0,0 pts
FT "Auto Mobility"	(6 277)	(12 089)	(20 264)	92,6%	67,6%
%CA	0,1%	0,2%	0,4%	0,1 pts	0,2 pts
AHCD	(25)	(27)	(24)	11,0%	-12,8%
%CA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0 pts	0,0 pts
SAAS	-	-	4 369	n.a	n.a
%CA	0,0%	0,0%	0,1%	n.a	n.a
Résultat opérationnel consolidé	207 683	210 024	301 944	1,1%	43,8%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Le résultat opérationnel consolidé du groupe Auto Hall s'élève à 210 024 KMAD en 2024 contre 207 683 KMAD en 2023, soit une hausse de 1,1%. Cette évolution traduit des dynamiques contrastées entre les entités du groupe :

- Le résultat opérationnel est principalement porté par Auto Hall S.A. (+3 557 KMAD), qui représente près de 75% du résultat consolidé en 2024, suivi par SCAMA, AH Immobilier et SMAA ;
- Partiellement compensée par la contribution négative de certaines entités notamment SMVN, AFM, AHLM et LLC ainsi que le fonds de titrisation FT Auto Mobility.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat opérationnel consolidé s'établit à 301 944 KMAD, en hausse de 43,8% par rapport à 2024. Cette progression est principalement portée par les principales entités du groupe :

- Auto Hall S.A. (+38 599 KMAD), qui demeure le principal contributeur au résultat opérationnel consolidé à hauteur de 65,1%, suivi par SCAMA, AH Immobilier et SMAA ;
- La hausse est également soutenue par l'amélioration des résultats de certaines entités, notamment Africa Motors, qui repasse en résultat positif en 2025, ainsi que par l'amélioration du résultat de SMVN et Diamond Motors ;
- Par ailleurs, certaines entités enregistrent des évolutions significatives, notamment LLD, dont le résultat opérationnel devient positif en 2025 ;
- Partiellement compensée par la contribution négative des entités AUTOCAZ, AHLM et le fonds de titrisation FT Auto Mobility.

II.2.1.7 Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat financier sur la période 2023-2025 :

en KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Produits des titres de participation	0	0	6 103	n.a	n.a
Gains de change	22 240	13 144	20 767	-59,1%	58,0%
Intérêts et autres produits financiers	11 199	1 351	4 570	4,0%	>100%
Produit d'intérêt du fonds	23 001	52 722	64 408	>100%	22,2%
Produits financiers	56 440	67 217	95 848	19,1%	42,6%
Charges d'intérêts et autres charges financières	(130 914)	(152 857)	(135 452)	16,8%	-11,4%
Pertes de change	(20 711)	(7 599)	(29 667)	-63,3%	>100%
Charges d'intérêt du fonds	(15 400)	(36 009)	(39 198)	>100%	8,9%
Charges financières	(167 025)	(196 465)	(204 317)	17,6%	4,0%
Résultat financier	(110 585)	(129 248)	(108 469)	16,9%	-16,1%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat financier du groupe Auto Hall ressort à -129 248 KMAD contre -110 585 KMAD en 2023, soit une baisse de 16,9%. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une hausse des charges financières de 17,6% (-18 663 KMAD), s'établissant à 196 465 KMAD en 2024 contre 167 025 KMAD en 2023, en lien avec :
 - La hausse des charges d'intérêts et autres charges financières (+16,8%) liée principalement aux intérêts sur découverts bancaires, facilités de caisse et autre trésorerie court terme contractés pour couvrir les besoins ponctuels de BFR et CAPEX, principalement au niveau de AH S.A., SCAMA, SMVN, LLD et AH Immobilier ;
 - La hausse des charges d'intérêts du fonds de titrisation FT Auto Mobility (+20 609 KMAD), en lien avec le caractère dégressif de ces charges, généralement plus élevées durant les premières années, leur évolution dépendant également du niveau des encours ;
 - Partiellement compensée par la baisse des pertes de change (de 20 711 KMAD à 7 599 KMAD), principalement enregistrées chez SCAMA, SMAA et AHVI.
- Parallèlement à une hausse des produits financiers de 19,1%, passant de 56 440 KMAD en 2023 à 67 217 KMAD en 2024, en lien avec :
 - La hausse de 29 721 KMAD des produits d'intérêt du fonds de titrisation FT Auto Mobility s'explique par l'évolution des encours de créances titrisées ;
 - La baisse des gains de change de 22 240 KMAD en 2023 à 13 144 KMAD en 2024, principalement portée par les entités SCAMA, SMAA et AHVI.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat financier du groupe Auto Hall ressort à -108 469 KMAD contre -129 248 KMAD en 2024, soit une amélioration de 16,1%. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une hausse des produits financiers de 42,6%, passant de 67 217 KMAD en 2024 à 95 848 KMAD en 2025, en lien avec :
 - La constatation de produits de titres de participation à hauteur de 6 103 KMAD, correspondant aux dividendes versés par le fonds de titrisation FT Auto Mobility ;
 - La hausse de 22,2% du produit d'intérêt du fonds de titrisation, leur évolution variant selon les montants des encours de créances titrisées ;
 - La hausse des intérêts et autres produits financiers de plus de 3 219 KMAD ;
 - La hausse des gains de change de 13 144 KMAD en 2024 à 20 767 KMAD en 2025, principalement portée par les entités SMAA, AFM et AHVI ;

- Partiellement compensée par une hausse des charges financières de 4,0%, s'établissant à 204 317 KMAD en 2025 contre 196 465 KMAD en 2024, en lien avec :
 - La baisse des charges d'intérêts et autres charges financières (-11,4%) liée à la baisse des charges d'intérêts sur découverts bancaires, facilités de caisse et autre trésorerie court terme à la suite de l'amélioration du BFR, principalement chez SCAMA et AHVI ;
 - La hausse des charges d'intérêts du fonds de titrisation FT Auto Mobility (+3 189 KMAD), en lien avec l'évolution des encours de créances titrisées ;
 - La hausse des pertes de change (de 7 599 KMAD à 29 667 KMAD), principalement imputable à la filiale SMAA, en raison d'une hausse du cours de change en fin d'exercice coïncidant avec un niveau élevé d'importation de véhicules.

II.2.1.8 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Résultat opérationnel	207 683	210 024	301 944	1,1%	43,8%
Résultat financier	(110 585)	(129 248)	(108 469)	16,9%	-16,1%
Résultat courant	97 098	80 776	193 475	-16,8%	>100%
Résultat avant impôts	97 098	80 776	193 475	-16,8%	>100%
Impôt exigible	(53 596)	(49 224)	(86 024)	-8,2%	74,8%
Impôt sur les bénéfices	(15 622)	(14 460)	(7 619)	-7,4%	-47,3%
Résultat net	27 879	17 092	99 832	-38,7%	>100%
% CA	0,6%	0,3%	1,7%	-0,2 pts	1,3 pts

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat net consolidé s'élève à 17 092 KMAD, en baisse de 10 787 KMAD (-38,7%) par rapport à 2023. Cette variation s'explique principalement par :

- La baisse du résultat courant, qui s'établit à 80 776 KMAD en 2024 contre 97 098 KMAD en 2023 ;
- La dégradation du résultat financier, qui passe de -110 585 KMAD en 2023 à -129 248 KMAD en 2024 ;
- Partiellement compensée par la légère hausse du résultat opérationnel, qui s'établit à 210 024 KMAD en 2024 contre 207 683 KMAD en 2023 ;
- Ainsi que par la baisse de l'impôt sur les bénéfices, qui passe de 15 622 KMAD en 2023 à 14 460 KMAD en 2024.

La marge nette ressort à 0,3% du chiffre d'affaires en 2024 contre 0,6% en 2023.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat net consolidé s'élève à 99 832 KMAD, en hausse de 82 740 KMAD par rapport à 2024. Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse du résultat courant qui passe de 80 776 KMAD en 2024 à 193 475 KMAD en 2025 ;
- La hausse du résultat opérationnel, qui s'établit à 301 944 KMAD en 2025 contre 210 024 KMAD en 2024 ;
- L'amélioration du résultat financier, qui passe de -129 248 KMAD en 2024 à -108 469 KMAD en 2025 ;
- Partiellement compensée par la hausse de l'impôt exigible, qui passe de 49 224 KMAD en 2024 à 86 024 KMAD en 2025.

La marge nette ressort à 1,7% du chiffre d'affaires en 2025 contre 0,3% en 2024, traduisant une amélioration de la rentabilité globale du groupe.

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net par filiales sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Auto Hall SA	76 872	64 829	104 529	-15,7%	61,2%
%CA	275,7%	379,3%	104,7%	103,6 pts	-274,6 pts
SMAA	5 390	8 046	13 537	49,3%	68,2%
%CA	19,3%	47,1%	13,6%	27,7 pts	-33,5 pts
SCAMA	6 007	521	9 417	-91,3%	>100%
%CA	21,5%	3,1%	9,4%	-18,5 pts	6,4 pts
AHVI	3 806	3 614	9 552	-5,1%	>100%
%CA	13,7%	21,1%	9,6%	7,5 pts	-11,6 pts
Africa Motors	(39 149)	(31 314)	4 139	-20,0%	<100%
%CA	-140,4%	-183,2%	4,1%	-42,8 pts	187,4 pts
Diamond Motors	4 105	4 800	6 549	16,9%	36,4%
%CA	14,7%	28,1%	6,6%	13,4 pts	-21,5 pts
SMVN	(6 273)	(16 439)	(9 623)	>100%	-41,5%
%CA	-22,5%	-96,2%	-9,6%	-73,7 pts	86,5 pts
SMAM	1 889	4 316	6 333	>100%	46,7%
%CA	6,8%	25,3%	6,3%	18,5 pts	-18,9 pts
SOMMA	4 290	4 320	4 668	0,7%	8,1%
%CA	15,4%	25,3%	4,7%	9,9 pts	-20,6 pts
AUTOCAZ	(10 521)	(5 843)	(12 226)	-44,5%	>100%
%CA	-37,7%	-34,2%	-12,2%	3,6 pts	21,9 pts
LLD	(1 312)	(9 140)	(28 547)	>100%	>100%
%CA	-4,7%	-53,5%	-28,6%	-48,8 pts	24,9 pts
Auto Hall.com	275	(1 222)	(1 673)	<100%	36,8%
%CA	1,0%	-7,2%	-1,7%	-8,1 pts	5,5 pts
Auto Hall Immobilier	(19 011)	(17 452)	(7 203)	-8,2%	-58,7%
%CA	-68,2%	-102,1%	-7,2%	-33,9 pts	94,9 pts
AHLM	(6 340)	(8 195)	(7 847)	29,3%	-4,3%
%CA	-22,7%	-47,9%	-7,9%	-25,2 pts	40,1 pts
LLC	(1 129)	(6 257)	(7 878)	>100%	25,9%
%CA	-4,0%	-36,6%	-7,9%	-32,6 pts	28,7 pts
FT "Auto Mobility"	3 776	11 649	9 510	>100%	-18,4%
%CA	13,5%	68,2%	9,5%	54,6 pts	-58,6 pts
AHCD	380	387	351	1,9%	-9,2%
%CA	1,4%	2,3%	0,4%	0,9 pts	-1,9 pts
SAAS	-	-	3 404	n.a	n.a
%CA	0,0%	0,0%	3,4%	0,0 pts	3,4 pts
Autres Retraitements IFRS	4 825	10 473	2 839	>100%	-72,9%
Résultat net consolidé	27 879	17 092	99 832	-38,7%	>100%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat net consolidé s'élève à 17 092 KMAD contre 27 879 KMAD en 2023 soit une baisse de 10 787 KMAD principalement liée à la baisse du résultat net des entités AH S.A., SMVN, LLD et LLC partiellement compensée par la hausse du résultat net de AFM, FT Auto Mobility et SMAA.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat net consolidé s'élève à 99 832 KMAD contre 17 092 KMAD en 2024 soit une hausse de 82 740 KMAD principalement tirée par la hausse du résultat net des entités AH S.A., AFM, AH Immobilier, SCAMA, SMVN et SMAA partiellement compensée par la baisse du résultat net de LLD et AUTOCAZ.

II.2.2 Analyse du bilan

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs du bilan consolidé du groupe Auto Hall sur la période 2023-2025

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Goodwill	22 148	22 148	22 148	0,0%	0,0%
Immobilisations incorporelles	55 189	55 239	54 887	0,1%	-0,6%
Immobilisations corporelles	2 018 971	2 033 957	2 122 122	0,7%	4,3%
Autres Instruments Financiers	639 565	799 837	884 946	25,1%	10,6%
Impôts différés Actif	32 394	24 582	25 723	-24,1%	4,6%
Actif non courant	2 768 268	2 935 763	3 109 827	6,1%	5,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>44,2%</i>	<i>46,5%</i>	<i>48,0%</i>	<i>2,3 pts</i>	<i>1,5 pts</i>
Stocks	1 558 038	1 507 664	1 639 688	-3,2%	8,8%
Comptes Clients	956 070	856 334	849 807	-10,4%	-0,8%
Autres créances d'exploitation	517 141	436 247	486 955	-15,6%	11,6%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458 722	577 500	397 799	25,9%	-31,1%
Actif courant	3 489 971	3 377 745	3 374 249	-3,2%	-0,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>55,8%</i>	<i>53,5%</i>	<i>52,0%</i>	<i>-2,3 pts</i>	<i>-1,5 pts</i>
Total Actif	6 258 239	6 313 508	6 484 075	0,9%	2,7%

Source : Auto Hall

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	502 945	502 945	502 945	0,0%	0,0%
Prime d'émission	251 022	251 022	251 022	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	761 143	687 455	592 177	-9,7%	-13,9%
Résultats consolidés de l'exercice	27 879	17 092	99 832	-38,7%	>100%
Capitaux propres part groupe	1 542 990	1 458 514	1 445 976	-5,5%	-0,9%
Intérêts minoritaires	-	-	-	n.a	n.a
Capitaux propres	1 542 990	1 458 514	1 445 976	-5,5%	-0,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,7%</i>	<i>23,1%</i>	<i>22,3%</i>	<i>-1,6 pts</i>	<i>-0,8 pts</i>
Autres passifs non courants	1 010 237	1 232 997	1 399 132	22,1%	13,5%
Impôts différés Passif	139 336	144 691	164 788	3,8%	13,9%
Passif non courant	1 149 573	1 377 688	1 563 920	19,8%	13,5%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>18,4%</i>	<i>21,8%</i>	<i>24,1%</i>	<i>3,5 pts</i>	<i>2,3 pts</i>
Dettes fournisseurs	718 334	942 108	932 863	31,2%	-1,0%
Autres passifs courants	262 492	263 605	420 221	0,4%	59,4%
Autres passifs financiers à court terme	2 584 851	2 271 593	2 121 095	-12,1%	-6,6%
Passif courant	3 565 677	3 477 306	3 474 179	-2,5%	-0,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>57,0%</i>	<i>55,1%</i>	<i>53,6%</i>	<i>-1,9 pts</i>	<i>-1,5 pts</i>
Total Passif	6 258 239	6 313 508	6 484 075	0,9%	2,7%

Source : Auto Hall

II.2.3.1. Actif immobilisé

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Goodwill	22 148	22 148	22 148	0,0%	0,0%
Immobilisations incorporelles	55 189	55 239	54 887	0,1%	-0,6%
Immobilisations corporelles	2 018 971	2 033 957	2 122 122	0,7%	4,3%
Autres instruments financiers	639 565	799 837	884 946	25,1%	10,6%
Impôts différés actifs	32 394	24 582	25 723	-24,1%	4,6%
Actif non courant	2 768 268	2 935 763	3 109 827	6,1%	5,9%

Source : Auto Hall

Les actifs immobilisés du groupe sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et d'autres instruments financiers.

Détail du goodwill

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Goodwill sur acquisition Auto Hall Luxury Motors (Maserati)	22 148	22 148	22 148	0,0%	0,0%
Goodwill	22 148	22 148	22 148	0,0%	0,0%

Source : Auto Hall

Le goodwill s'élève à 22 148 KMAD et correspond à l'écart d'acquisition relatif à l'acquisition fin 2021 de Auto Hall Luxury Motors importateur et distributeur de la marque Maserati au Maroc.

Détails des immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Droits de représentation Nissan	49 000	49 000	49 000	0,0%	0,0%
Autres	6 189	6 239	5 887	0,8%	-5,6%
Total immobilisations incorporelles	55 189	55 239	54 887	0,1%	-0,6%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les immobilisations incorporelles s'élèvent à 55 239 KMAD contre 55 189 KMAD en 2023, soit une quasi-stabilité sur la période. Elles se composent principalement (i) des droits de représentation Nissan pour 49 000 KMAD et du (ii) poste « Autres » relatif aux retraitements IFRS de divers frais d'établissement.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les immobilisations incorporelles s'établissent à 54 887 KMAD contre 55 239 KMAD en 2024, soit une légère baisse de 0,6%. Cette évolution s'explique par la stabilité des droits de représentation Nissan à 49 000 KMAD et par la légère baisse du poste « Autres poste » relatif aux retraitements IFRS de divers frais d'établissement.

Détails des immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations corporelles sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Terrains	482 039	539 968	543 684	12,0%	0,7%
Constructions	1 238 814	1 266 657	1 306 864	2,2%	3,2%
Installations techniques, matériel et outillage	95 613	100 439	99 593	5,0%	-0,8%
Matériel de transport	763 729	820 391	975 095	7,4%	18,9%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	120 180	124 334	109 909	3,5%	-11,6%
Immobilisations corporelles en cours	95 659	23 770	19 550	-75,2%	-17,8%
Immobilisations brutes	2 796 034	2 875 559	3 054 695	2,8%	6,2%
Amortissements	777 062	841 602	932 572	8,3%	10,8%
Total immobilisations corporelles	2 018 972	2 033 957	2 122 123	0,7%	4,3%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les immobilisations corporelles nettes enregistrent une hausse de 14 985 KMAD, soit +0,7%, pour s'établir à 2 033 957 KMAD contre 2 018 972 KMAD en 2023. Cette variation s'explique par :

- Une hausse des terrains de 12,0% (+57 929 KMAD), passant de 482 039 KMAD en 2023 à 539 968 KMAD en 2024, liée aux acquisitions de nouveaux terrains destinés à la construction de nouvelles succursales, réalisées par Auto-Hall Immobilier dans le cadre de l'expansion du réseau de distribution pour 40 186 KMAD, ainsi que par la valeur résiduelle de 13 000 KMAD du terrain du nouveau siège des filiales à Bernoussi, financé par crédit-bail ;
- Une augmentation des matériels de transport de 7,4% (+56 662 KMAD) pour s'établir à 820 391 KMAD en 2024 principalement portée par les filiales LLD et LLC dont le parc de véhicules destiné à la location a augmenté ;
- Une hausse des constructions de 2,2% (+27 843 KMAD), s'établissant à 1 266 657 KMAD en 2024, en raison de l'achèvement des travaux de construction des sites Tanger 3 et Tifelt, partiellement compensée par la cession externe du site Tanger 1. Ce dernier a été cédé suite à la construction du site Tanger 3 qui offre une accessibilité et un emplacement plus stratégique ;
- Une progression des installations techniques, matériel et outillage de 5,0% (+4 826 KMAD) relative à des travaux de refonte de l'étanchéité au niveau de la chaîne de montage ;
- Partiellement compensée par la baisse des immobilisations corporelles en cours de 75,2% (-71 889 KMAD) relative à l'achèvement des travaux des sites Tanger 3 et Tifelt ;
- Ainsi que par la hausse des amortissements de 8,3% (+64 540 KMAD).

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les immobilisations corporelles nettes enregistrent une hausse de 88 166 KMAD, soit +4,3%, pour s'établir à 2 122 123 KMAD contre 2 033 957 KMAD en 2024. Cette variation s'explique par :

- Une hausse des matériels de transport de 18,9% (+154 704 KMAD) principalement portée par les filiales LLD et LLC dont le parc de véhicules destiné à la location a augmenté ;
- Une augmentation des constructions de 3,2% (+40 207 KMAD) relative (i) aux travaux de construction du site de Laayoune et (ii) des valeurs résiduelles des sites de Nador, Fès 2 et Safi qui avaient été financés par crédit-bail ;
- Une hausse des terrains de 0,7% (+3 716 KMAD) principalement liée aux acquisitions au niveau de Dakhla (1 200 KMAD) et Laayoune (2 516 KMAD) ;

- Partiellement compensée par (i) la baisse des mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers (-14 425 KMAD), (ii) la baisse des immobilisations corporelles en cours (-4 220 KMAD), et (iii) la hausse des amortissements de 10,8% (+90 970 KMAD).

Détails des autres instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Titres immobilisés	639 565	799 837	884 946	25,1%	10,6%
Autres instruments financiers	639 565	799 837	884 946	25,1%	10,6%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les autres instruments financiers enregistrent une hausse de 25,1%, pour s'établir à 799 837 KMAD contre 639 565 KMAD en 2023. Cette évolution est liée à la progression des titres immobilisés relatifs au fonds de titrisation.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les autres instruments financiers enregistrent une hausse de 10,6%, pour s'établir à 884 946 KMAD contre 799 837 KMAD en 2024 relatifs aux titres immobilisés au niveau du fonds de titrisation.

II.2.3.2. Actif courant

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Stocks	1 558 038	1 507 664	1 639 688	-3,2%	8,8%
Comptes Clients	956 070	856 334	849 807	-10,4%	-0,8%
Autres créances d'exploitation	517 141	436 247	486 955	-15,6%	11,6%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458 722	577 500	397 799	25,9%	-31,1%
Actif courant	3 489 971	3 377 745	3 374 249	-3,2%	-0,1%

Source : Auto Hall

Stocks

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des stocks de Auto Hall sur la période 2023-2025

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Stocks de marchandises	1 422 979	1 509 380	1 688 538	6,1%	11,9%
VP et VUL	1 131 687	1 095 892	1 320 114	-3,2%	20,5%
Pièces de rechanges (PR)	210 506	202 326	219 980	-3,9%	8,7%
Camions	44 886	176 116	125 454	>100%	-28,8%
Matériel Agricole	35 900	35 046	22 990	-2,4%	-34,4%
Matières consommables et pièces locales	130 064	43 941	30 852	-66,2%	-29,8%
Camions montés	109 051	52 570	33 188	-51,8%	-36,9%
Produits et services en cours	5 129	7 113	10 135	38,7%	42,5%
Stocks Bruts	1 667 223	1 613 004	1 762 713	-3,3%	9,3%
Provisions	109 185	105 340	123 025	-3,5%	16,8%
Stocks Nets	1 558 038	1 507 664	1 639 688	-3,2%	8,8%

Source : Auto Hall

Les stocks se composent de plusieurs types d'actifs : (i) Le stock de marchandises composé de véhicules particuliers (VP) et véhicules utilitaires légers (VUL), pièces de rechange, camions et matériel agricole, (ii) les matières consommables et pièces locales, (iii) les camions montés et (iv) les produits et services en cours.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les stocks nets du groupe Auto Hall enregistrent une baisse de 3,2%, passant de 1 558 038 KMAD en 2023 à 1 507 664 KMAD en 2024. Cette évolution s'explique par :

- Une baisse des matières consommables et pièces locales de 66,2% (-86 123 KMAD), passant de 130 064 KMAD en 2023 à 43 941 KMAD en 2024 en raison de la baisse de l'activité de montage ;
- Une baisse des camions montés de 51,8% (-56 481 KMAD) qui s'élèvent à 52 570 KMAD en 2024 contre 109 051 KMAD en 2023 portée par la baisse chez AHVI en lien avec l'amélioration des ventes avec le marché SNTL qui a accéléré l'écoulement du stock constitué en 2023, exercice marqué par un pic de l'activité de montage ;
- Partiellement compensée par une hausse des stocks de marchandises de 6,1% qui s'établissent à 1 509 380 KMAD en 2024 contre 1 422 979 KMAD en 2023 (+86 401 KMAD), sous l'effet principalement :
 - Une hausse des stocks de camions (+131 230 KMAD) passant de 44 886 KMAD en 2023 à 176 116 KMAD en 2024 principalement portée par les filiales AHVI, AFM et SCAMA ;
 - Une baisse de 3,2% (-35 795 KMAD) des VP et VUL qui passent de 1 131 687 KMAD en 2023 à 1 095 892 KMAD en 2024 principalement portée par (i) la baisse chez SCAMA pour 47 920 KMAD, (ii) AH S.A pour 31 343 KMAD et (iii) Diamond Motors pour 26 793 KMAD partiellement compensée par (iv) la hausse chez AUTOCAZ pour 62 257 KMAD ;

- Une légère baisse de 2,4% du matériel agricole, qui passent de 35 900 KMAD en 2023 à 35 046 KMAD en 2024 en lien avec une amélioration des ventes sur l'exercice ;
- Une baisse de 3,9% (-8 180 KMAD) des stocks de pièces de rechange qui s'élèvent à 202 326 KMAD en 2024 contre 210 506 KMAD en 2023, en raison de l'amélioration de l'activité après-vente (SAV) ;
- Une hausse des produits et services en cours de 38,7%, passant de 5 129 KMAD en 2023 à 7 113 KMAD en 2024 ;
- Une légère baisse des provisions de 3,5%, passant de 109 185 KMAD en 2023 à 105 340 KMAD en 2024 correspondant principalement au provisionnement d'anciennes pièces de rechange.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les stocks nets du groupe Auto Hall enregistrent une hausse de 8,8% (+132 024 KMAD), passant de 1 507 664 KMAD à 1 639 688 KMAD. Cette évolution s'explique par :

- Une hausse des stocks de marchandises de 11,9% qui passent de 1 509 380 KMAD en 2024 à 1 688 538 KMAD en 2025 (+179 158 KMAD). Cette évolution s'explique principalement par :
 - Une hausse de 20,5% des VP et VUL, qui s'élèvent à 1 320 114 KMAD en 2025 contre 1 095 892 KMAD en 2024 (+224 222 KMAD) principalement tirée par la hausse chez AH S.A pour 103 432 KMAD et SCAMA pour 122 084 KMAD ;
 - Une hausse de 8,7% des pièces de rechange, passant de 202 326 KMAD en 2024 à 219 980 KMAD en 2025 (+17 654 KMAD), principalement portée par les filiales AFM avec l'élargissement de la gamme de produits, et SMVN, en lien avec la hausse des ventes du modèle Nissan Magnite ;
 - Une baisse de 34,4% du matériel agricole qui passe de 35 046 KMAD en 2024 à 22 990 KMAD en 2025, en raison de l'amélioration des ventes ayant conduit à une réduction du niveau de stock ;
 - Une baisse de 28,8% des camions, passant de 176 116 KMAD en 2024 à 125 454 KMAD en 2025, observée au niveau des filiales AHVI, AFM et SCAMA ;
- Une hausse des produits et services en cours de 3 022 KMAD passant de 7 113 KMAD en 2024 à 10 135 KMAD en 2025 relative à l'activité de montage et SAV ;
- Partiellement compensée par une baisse des matières consommables et pièces locales de 29,8% (-13 089 KMAD) qui s'élèvent à 30 852 KMAD en 2025 contre 43 941 KMAD en 2024 en raison de la baisse de l'activité de montage ;
- Et par la baisse des camions montés de 36,9% (-19 382 KMAD), passant de 52 570 KMAD en 2024 à 33 188 KMAD en 2025. En l'absence de nouvelles productions dans le modèle, les volumes produits ont été écoulés sur 2024 et 2025, notamment dans le cadre du marché SNTL, dont les livraisons sont réalisées sur le même exercice. Ce marché a généré un chiffre d'affaires de 92 662 KMAD en 2025 contre 67 950 KMAD en 2024 (+36,4%), pour un volume de 238 unités contre 157 unités en 2024, contribuant ainsi à l'accélération de l'écoulement du stock existant.
- Ainsi que par la hausse des provisions de 16,8% (+17 685 KMAD), passant de 105 340 KMAD en 2024 à 123 025 KMAD en 2025 en raison du renforcement de la politique de provisionnement des stocks dans le cadre de la règle de prudence.

Détails des créances de l'actif circulant

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances clients par entité sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 24- 23	Var. 25-24
SOMMA	15 174	7 755	22 780	48,9%	>100%
> 12 mois	4 812	2 572	2 272	-46,6%	-11,7%
< 12 mois	10 362	5 183	20 508	-50,0%	>100%
LLD	52 659	51 675	59 524	-1,9%	15,2%
> 12 mois	1 322	1 355	788	-2,5%	-41,8%
< 12 mois	51 337	50 320	58 736	-2,0%	16,7%
LLC	2 945	5 474	11 246	85,91%	>100%
> 12 mois	0	0	761	n.a	n.a
< 12 mois	2 945	5 474	10 485	85,9%	91,5%
AOC	18 083	15 419	27 858	-14,73%	80,67%
> 12 mois	152	352	349	>100%	-0,84%
< 12 mois	17 932	15 067	27 509	-16,0%	82,6%
SMVN	32 029	36 298	48 617	13,3%	33,9%
> 12 mois	938	777	1 103	-17,2%	42,0%
< 12 mois	31 091	35 521	47 515	14,3%	33,8%
DIAMOND	61 884	41 030	49 048	-33,70%	19,54%
> 12 mois	589	953	570	61,9%	-40,2%
< 12 mois	61 295	40 077	48 478	-34,6%	21,0%
AFM	49 663	47 081	113 148	-5,2%	>100%
> 12 mois	0	1 955	240	n.a	-87,7%
< 12 mois	49 663	45 126	112 908	-9,1%	>100%
AHVI	80 181	104 926	41 878	30,9%	-60,1%
> 12 mois	11	489	315	>100%	-35,5%
< 12 mois	80 170	104 437	41 563	30,3%	-60,2%
SCAMA	183 173	172 516	198 877	-5,8%	15,3%
> 12 mois	178 319	164 960	188 893	-7,5%	14,5%
< 12 mois	4 854	7 556	9 984	55,7%	32,1%
SMAA	266 260	343 600	307 120	29,1%	-10,6%
> 12 mois	0	85	0	n.a	-100,0%
< 12 mois	266 260	343 515	307 120	29,0%	-10,6%

SMAM	59 775	69 076	106 580	15,6%	54,3%
> 12 mois	0	0	0	n.a	n.a
< 12 mois	59 775	69 076	106 580	15,6%	54,3%
ALM	1 805	8 305	10 922	>100%	31,5%
> 12 mois	915	923	141	0,9%	23,6%
< 12 mois	890	7 382	9 781	>100%	32,5%
AHI	4 918	6 982	8 165	42,0%	16,9%
> 12 mois	-	-	-	n.a	n.a
< 12 mois	4 918	6 982	8 165	42,0%	16,9%
Auto Hall.com	5 508	3 027	6 441	-45,0%	>100%
> 12 mois	487	216	216	-55,7%	0,0%
< 12 mois	5 021	2 811	6 225	-44,0%	>100%
ATH CDV	40	37	10	-6,2%	-73,5%
> 12 mois	40	37	10	-6,2%	-73,5%
< 12 mois	0	0	0	n.a	n.a
SAAS	0	0	3 099	n.a	n.a
> 12 mois	0	0	3 099	n.a	n.a
< 12 mois	0	0	0	n.a	n.a
Total créances clients	834 096	913 202	1 015 314	9,5%	11,2%
Elimination intragroupe	(616 046)	(693 115)	(736 340)	12,5%	6,2%
Total créances consolidées	956 070	856 334	849 807	-10,4%	-0,8%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Entre 2023 et 2024, les créances clients enregistrent une baisse de 10,4%, passant de 956 070 KMAD à 856 334 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par les entités suivantes :

- Auto Hall SA, principale contributrice, dont les créances sociales s'élèvent à 687 817 KMAD en 2024 contre 786 433 KMAD en 2023 (-98 616 KMAD) en raison d'une amélioration de recouvrement client ;
- Diamond Motors (DMO), en recul de 33,7%, avec des créances sociales qui passent de 61 884 KMAD en 2023 à 41 030 KMAD en 2024 en lien avec la baisse de son chiffre d'affaires sur l'exercice en raison de l'arrêt de commercialisation du modèle Pajero de Mitsubishi ;

Partiellement compensée par :

- SMAA dont les créances sociales s'élèvent à 343 600 KMAD en 2024 contre 266 260 KMAD en lien avec la hausse des volumes de vente en 2024 ;
- AHVI dont les créances sociales passent de 80 181 KMAD en 2023 à 104 926 KMAD en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

Entre 2024 et 2025, les créances clients affichent une quasi-stabilité, avec une légère baisse de 0,8%, passant de 856 334 KMAD en 2024 à 849 807 KMAD en 2025 malgré une hausse significative du

chiffre d'affaires (+17,7%) grâce à une amélioration du recouvrement client. Cette évolution reflète des dynamiques contrastées entre filiales :

Une baisse observée notamment au niveau de :

- Auto Hall SA, dont les créances sociales reculent de 8,4% et s'élèvent à 630 251 KMAD en 2025 contre 687 817 KMAD en 2024 (-57 566 KMAD) en raison de l'amélioration du recouvrement client ;
- AHVI dont les créances sociales s'élèvent à 41 878 KMAD en 2025 contre 104 926 KMAD en 2024 (-63 048 KMAD) en lien avec une amélioration du recouvrement client ;
- Ainsi que SMAA dont les créances client passent de 343 600 KMAD en 2024 à 307 120 KMAD en 2025 (-36 480 KMAD) également en lien avec l'amélioration du recouvrement client.

Partiellement compensée par :

- AFM dont les créances sociales passent de 47 081 KMAD en 2024 à 113 148 KMAD en 2025 (+66 067 KMAD) en lien avec la hausse de l'activité avec le renouvellement des gammes des marques DFSK, Chery et Foton ;
- SMAM dont les créances clients s'élèvent à 106 580 KMAD en 2025 contre 69 076 KMAD (+37 504 KMAD) en 2024 en raison de la hausse des volumes de ventes des marques Stellantis (Jeep, Fiat et Alfa Romeo) ;
- SCAMA dont les créances clients sociales passent de 172 516 KMAD en 2024 à 198 877 KMAD en 2025 (+26 361 KMAD) en lien avec l'augmentation des prix de vente consécutive à la hausse appliquée par le constructeur.

Provisionnement des créances

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de provisionnement des créances clients sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Créances clients brutes	1 074 235	975 867	975 401	-9,2%	0,0%
Dont clients douteux en contentieux	100 495	100 252	100 309	-0,2%	0,1%
Total provisions	118 165	119 533	125 594	1,0%	5,0%
Créances clients nettes	956 070	856 334	849 807	-10,4%	-0,8%
Taux de provisionnement (1)	11,0%	12,2%	12,9%	1,2 pts	0,6 pts
Taux de contentieux (2)	9,4%	10,3%	10,3%	0,9 pts	0,0 pts

Source : Auto Hall

Taux de provisionnement = Total provisions / Créances clients brutes

Taux de contentieux = Clients douteux en contentieux / Créances clients brutes

Le groupe applique une politique de provisionnement des créances clients basée sur leur antériorité. Une provision de 20% est ainsi constatée lorsque la créance excède un an, portée progressivement à 40% au-delà de deux ans, 60% au-delà de trois ans et 80% au-delà de quatre ans. Les créances dont l'ancienneté dépasse cinq ans sont intégralement provisionnées à 100%. Cette approche, fondée sur le jugement et l'expérience historique du groupe, vise à refléter de manière prudente le risque de non-recouvrement des créances commerciales, conformément aux principes de prudence et d'image fidèle requis par les normes IFRS.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les créances clients nettes du groupe Auto Hall enregistrent une baisse de 10,4%, passant de 956 070 KMAD en 2023 à 856 334 KMAD en 2024. Cette évolution s'explique par :

- Une baisse des créances clients brutes de 9,2%, passant de 1 074 235 KMAD en 2023 à 975 867 KMAD en 2024 en lien avec l'amélioration du recouvrement client principalement portée par AH S.A ;
- Une légère hausse des provisions qui passent de 118 165 KMAD en 2023 à 119 533 KMAD en 2024 ;

- Une quasi-stabilité des clients douteux en contentieux, qui s'élèvent à 100 252 KMAD en 2024 contre 100 495 KMAD en 2023, soit une légère baisse de 0,2%.

Le taux de provisionnement passe ainsi de 11,0% en 2023 à 12,2% en 2024, soit une progression de 1,2 pts. Le taux de contentieux augmente également, passant de 9,4% à 10,3%, soit une hausse de 0,9 pts.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les créances clients nettes du groupe Auto Hall enregistrent une légère baisse de 0,8%, passant de 856 334 KMAD à 849 807 KMAD. Cette évolution s'explique par :

- Une stabilité des créances clients brutes, toujours liée à un niveau de recouvrement maîtrisé, principalement au niveau de AH S.A ;
- Une hausse des provisions de 5,0% (+6 061 KMAD) qui passent de 119 533 KMAD en 2024 à 125 594 KMAD en 2025 ;
- Une quasi-stabilité des clients douteux en contentieux, qui s'établissent à 100 309 KMAD en 2025 contre 100 252 KMAD en 2024, soit une légère hausse de 0,1%.

Le taux de provisionnement passe ainsi de 12,2% en 2024 à 12,9% en 2025, soit une progression de 0,6 pts. Le taux de contentieux reste stable à 10,3%.

Détails des autres créances de l'exploitation

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Acompte IS	81 346	16 403	27 720	-79,8%	69,0%
TVA récupérable	216 050	194 932	187 568	-9,8%	-3,8%
Etat crédit de TVA	208 736	184 444	182 348	-11,6%	-1,1%
Personnel débiteurs	4 870	3 428	2 732	-29,6%	-20,3%
Compte de régularisation actif	4 789	33 780	81 404	>100%	>100%
Autres	1 350	3 260	5 183	>100%	59,0%
Autres créances d'exploitation	517 141	436 247	486 955	-15,6%	11,6%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les autres créances d'exploitation du groupe Auto Hall enregistrent une baisse de 15,6%, passant de 517 141 KMAD en 2023 à 436 247 KMAD en 2024. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une baisse des acomptes sur IS de 79,8%, passant de 81 346 KMAD en 2023 à 16 403 KMAD en 2024, en raison d'un bénéfice fiscal 2023 servant de base de calcul des acomptes 2024 moins élevé que celui de 2022 ;
- Une baisse de la TVA récupérable de 9,8%, passant de 216 050 KMAD à 194 932 KMAD ;
- Une baisse de l'Etat crédit de TVA de 11,6%, passant de 208 736 KMAD à 184 444 KMAD, en raison d'un changement réglementaire sur la TVA relative au matériel agricole, ayant permis d'absorber le cumul du crédit de TVA au niveau de la filiale SOMMA, ainsi qu'en lien avec la reprise de l'activité des marques représentées par la filiale AFM ;
- Partiellement compensée par la hausse du compte de régularisation actif, qui passe de 4 789 KMAD en 2023 à 33 780 KMAD en 2024 (+28 991 KMAD), principalement portée par les charges constatées d'avance sur factures FCA de SMAM (22 828 KMAD), les souscriptions d'assurances (1 854 KMAD), les frais bancaires sur ouverture de SBLC de SMAA (1 302 KMAD), ainsi que les pénalités et frais d'immatriculation à régulariser d'AH SA (730 KMAD).

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les autres créances d'exploitation enregistrent une hausse de 11,6%, passant de 436 247 KMAD en 2024 à 486 955 KMAD en 2025. Cette évolution s'explique par:

- Une hausse des acomptes IS qui passent de 16 403 KMAD en 2024 à 27 720 KMAD en 2025 ;
- Une hausse du compte de régularisation actif, passant de 33 780 KMAD à 81 404 KMAD (+47 624 KMAD), principalement portée par les charges constatées d'avance sur factures FCA de

SMAM (32 753 KMAD), les frais bancaires sur ouverture de SBLC de SMAA (1 231 KMAD), ainsi que les pénalités et frais d'immatriculation à régulariser d'AH SA (1 209 KMAD) ;

- Partiellement compensée par une baisse de la TVA récupérable de 3,8%, passant de 194 932 KMAD en 2024 à 187 568 KMAD en 2025 ;
- Ainsi qu'une baisse de l'État crédit de TVA de 1,1%, passant de 184 444 KMAD à 182 348 KMAD, en raison d'un changement réglementaire sur la TVA relative au matériel agricole ayant permis d'absorber le cumul du crédit de TVA au niveau de la filiale SOMMA, ainsi que de la reprise de l'activité des marques représentées par la filiale AFM ;

II.2.3.3. Financement permanent

Le tableau ci-dessous présente la composition des capitaux propres sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital social	502 945	502 945	502 945	0,0%	0,0%
Prime d'émission	251 022	251 022	251 022	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	761 143	687 455	592 177	-9,7%	-13,9%
Résultats consolidés de l'exercice	27 879	17 092	99 832	-38,7%	>100%
Capitaux propres part groupe	1 542 990	1 458 514	1 445 976	-5,5%	-0,9%
Intérêts minoritaires	0	0	0	n.a	n.a
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 542 990	1 458 514	1 445 976	-5,5%	-0,9%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les capitaux propres consolidés du groupe Auto Hall s'établissent à 1 458 514 KMAD en baisse de 5,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique par :

- Une baisse des réserves consolidées qui passent de 761 143 KMAD en 2023 à 687 455 KMAD en 2024 résultant de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023 à hauteur de 100 589 KMAD ;
- Une baisse des résultats consolidés de l'exercice de 38,7%, passant de 27 879 KMAD en 2023 à 17 092 KMAD en 2024 ;
- Tandis que le capital social et la prime d'émission demeurent inchangés.

Analyse de la période 2024-2025

A fin 2025, les capitaux propres consolidés du groupe Auto Hall s'établissent à 1 445 976 KMAD en une légère baisse de 0,9% par rapport à l'exercice précédent soit une baisse de 12 538 KMAD. Cette évolution s'explique par :

- Une baisse des réserves consolidées de 13,9%, passant de 687 455 KMAD en 2024 à 592 177 KMAD en 2025, liée principalement à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2024 à hauteur de 100 589 KMAD ;
- Partiellement compensée par la hausse des résultats consolidés de l'exercice, passant de 17 092 KMAD en 2024 à 99 832 KMAD en 2025 ;
- Tandis que le capital social et la prime d'émission demeurent inchangés.

Détails du passif non courants

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Dettes de financement	805 685	1 000 660	1 069 960	24,2%	6,9%
<i>Dette fonds de titrisation</i>	<i>505 135</i>	<i>648 924</i>	<i>729 312</i>	28,5%	12,4%
<i>Autres dettes de financement</i>	<i>300 550</i>	<i>351 736</i>	<i>340 648</i>	17,0%	-3,2%
Crédit bail	192 575	218 854	313 352	13,6%	43,2%
Autres	11 977	13 483	15 820	12,6%	17,3%
Autres passifs non courants	1 010 237	1 232 997	1 399 132	22,1%	13,5%
Impôts différés Passif	139 336	144 691	164 788	3,8%	13,9%
Passif non courant	1 149 573	1 377 688	1 563 920	19,8%	13,5%

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Le passif non courant du groupe Auto Hall s'inscrit en hausse de 19,8% en 2024, passant de 1 149 573 KMAD en 2023 à 1 377 688 KMAD, soit une progression de 228 115 KMAD. Cette évolution est portée quasi-exclusivement par les autres passifs non courants (+222 760 KMAD), l'impôt différé Passif demeurant quasi stable sur la période (+5 355 KMAD).

En 2024, les autres passifs non courants du groupe Auto Hall enregistrent une hausse de 22,1%, passant de 1 010 237 KMAD en 2023 à 1 232 997 KMAD en 2024, portée par les évolutions suivantes :

- Les dettes de financement progressent de 24,2%, s'établissant à 1 000 660 KMAD en 2024 contre 805 685 KMAD en 2023, soit une hausse de 194 975 KMAD. Cette évolution est principalement portée par la hausse de la dette du fonds de titrisation, passée de 505 135 KMAD à 648 924 KMAD (+143 789 KMAD), ainsi que par la souscription d'un nouvel emprunt bancaire chez LLD de 51 186 KMAD. Le solde de ce poste comprend par ailleurs un emprunt bancaire de 300 000 KMAD chez AH Immobilier dont le remboursement n'a pas encore débuté, des cautions bancaires moyen-long terme de 500 KMAD chez SOMMA ainsi que 50 KMAD de caution moyen-long terme chez AHVI.
- La dette de crédit-bail enregistre quant à elle une hausse de 13,6%, passant de 192 575 KMAD en 2023 à 218 854 KMAD en 2024, en lien avec de nouveaux financements contractés chez AH Immobilier ;
- Enfin, le poste « Autres », correspondant aux engagements futurs vis-à-vis du personnel relatifs aux indemnités de fin de carrière (retraitement IFRS) notamment les indemnités de retraite, progresse de 12,6%, passant de 11 977 KMAD en 2023 à 13 483 KMAD en 2024.

L'impôt différé Passif demeure quasi stable sur la période, à 144 691 KMAD en 2024 contre 139 336 KMAD en 2023 (+3,8%) principalement composé de l'impôt différé sur crédit-bail pour 112 965 KMAD en 2024 contre 107 128 KMAD en 2023.

Analyse de la période 2024-2025

Le passif non courant poursuit sa progression en 2025: +13,5%, passant de 1 377 688 KMAD à 1 563 920 KMAD, soit une hausse de 186 232 KMAD. Cette évolution est portée à la fois par les autres passifs non courants (+166 135 KMAD) et par la hausse de l'impôt différé Passif (+20 097 KMAD).

En 2025, les autres passifs non courants du groupe Auto Hall enregistrent une hausse de 13,5%, passant de 1 232 997 KMAD en 2024 à 1 399 132 KMAD en 2025, portée par les évolutions suivantes :

- Les dettes de financement progressent de 6,9%, s'établissant à 1 069 960 KMAD en 2025 contre 1 000 660 KMAD en 2024, soit une hausse de 69 300 KMAD. Cette évolution est principalement portée par la hausse de la dette du fonds de titrisation, passée de 648 924 KMAD en 2024 à 729 312 KMAD en 2025 (+80 388 KMAD) partiellement compensée par le début de remboursement de l'emprunt bancaire de LLD qui est passé de 51 186 KMAD en 2024 à 40 048 KMAD en 2025. Le solde de ce poste comprend également un emprunt bancaire de 300 000 KMAD chez AH Immobilier dont le remboursement n'a pas encore débuté, des cautions bancaires moyen-long terme de 500 KMAD chez SOMMA ainsi que 50 KMAD de caution moyen-long terme chez AHVI.
- La dette de crédit-bail enregistre quant à elle une hausse de 43,2%, passant de 218 854 KMAD en 2024 à 313 352 KMAD en 2025, en lien avec de nouveaux financements contractés chez AH Immobilier, notamment pour le site de Dar Bouazza, ainsi que chez LLD et LLC ;
Enfin, le poste « Autres », correspondant aux engagements futurs vis-à-vis du personnel, progresse de 17,3%, passant de 13 483 KMAD en 2024 à 15 820 KMAD en 2025.

L'impôt différé Passif s'établit à 164 788 KMAD en 2025 contre 144 691 KMAD en 2024, en hausse de 13,9% (+20 097 KMAD). Sa composante principale correspond à l'impôt différé sur crédit-bail,

dont les variations les plus significatives en 2024 et 2025 sont rattachées aux nouveaux contrats de crédit-bail souscrits par les filiales LLD et LLC.

Dettes fournisseurs

Le tableau ci-dessous présente l'aging des dettes fournisseurs consolidées par filiale sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 24-23	Var. 25-24
SOMMA	26 592	25 663	56 269	-3,5%	>100%
> 12 mois	143	192	145	34,3%	-24,5%
< 12 mois	26 449	25 471	56 124	-3,7%	>100%
LLD	43 570	44 943	55 916	3,2%	24,4%
> 12 mois	1 618	1 062	1 448	-34,4%	36,4%
< 12 mois	41 952	43 881	54 468	4,6%	24,1%
LLC	13 947	1 666	1 985	-88,1%	19,1%
> 12 mois	0	0	0	n.a	n.a
< 12 mois	13 947	1 666	1 985	-88,1%	19,1%
AOC	46 406	104 937	38 392	>100%	-63,4%
> 12 mois	0	2	2	>100%	0,0%
< 12 mois	46 406	104 935	38 390	>100%	-63,4%
SMVN	72 255	7 270	18 893	-89,9%	>100%
> 12 mois	240	404	527	68,3%	30,6%
< 12 mois	72 015	6 866	18 366	-90,5%	>100%
DIAMOND	16 954	21 682	14 989	27,9%	-30,9%
> 12 mois	305	72	72	-76,5%	0,2%
< 12 mois	16 649	21 610	14 917	29,8%	-31,0%
AFM	42 880	100 676	84 889	>100%	-15,7%
> 12 mois	0	2	8 527	n.a	>100%
< 12 mois	42 880	100 675	76 362	>100%	-24,2%
AHVI	125 082	103 018	96 959	-17,6%	-5,9%
> 12 mois	29	42	129	42,2%	>100%
< 12 mois	125 053	102 976	96 830	-17,7%	-6,0%
SCAMA	213 990	192 970	311 965	-9,8%	61,7%
> 12 mois	23 998	34 681	13 799	44,5%	-60,21%
< 12 mois	189 992	158 289	298 166	-16,7%	88,4%
SMAA	246 144	352 039	375 736	43,0%	6,7%
> 12 mois	32 347	49 689	59 599	53,6%	19,9%
< 12 mois	213 797	302 350	316 137	41,4%	4,6%
SMAM	84 082	127 242	194 409	51,3%	52,8%
> 12 mois	0	7 404	78 340	n.a	>100%
< 12 mois	84 082	119 837	116 069	42,5%	-3,1%
ALM	10 680	16 591	4 394	55,3%	-73,5%
> 12 mois	2 816	3 538	3 304	25,6%	-6,6%
< 12 mois	7 864	13 053	1 090	66,0%	-91,7%
AHI	17 323	54 366	2 063	>100%	-96,2%

> 12 mois	83	83	83	0,0%	0,0%
< 12 mois	17 240	54 283	1 980	>100%	-96,4%
Auto Hall.com	7 177	4 632	6 242	-35,5%	34,8%
> 12 mois	898	74	20	-91,7%	-72,5%
< 12 mois	6 279	4 557	6 222	-27,4%	36,5%
ATH CDV	0	0	0	n.a	n.a
> 12 mois	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
< 12 mois	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Total dettes fournisseurs	967 083	1 157 695	1 263 101	19,7%	9,1%
Elimination intragroupe	248 750	215 587	330 238	-13,3%	53,2%
Total dettes fournisseurs consolidées	718 334	942 108	932 863	31,2%	-1,0%

Source: Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Le total des dettes fournisseurs consolidées du groupe Auto Hall passent de 718 334 KMAD en 2023 à 942 108 KMAD en 2024, soit une hausse de 223 774 KMAD.

Cette dynamique est principalement portée par les filiales AFM, SMAA et SMAM :

- AFM enregistre une hausse de plus de 100%, passant de 42 880 KMAD à 100 676 KMAD (+57 796 KMAD) ;
- SMAA progresse de 43,02%, passant de 246 144 KMAD à 352 039 KMAD (+105 895 KMAD);
- SMAM affiche la plus forte croissance relative, +51,3%, passant de 84 082 KMAD à 127 242 KMAD (+43 160 KMAD).

Cette hausse s'explique davantage par un pic de fin d'année que par une hausse structurelle des achats partiellement compensée par la baisse des dettes fournisseurs chez certaines filiales notamment SMVN (-89,94%, à 7 270 KMAD), LLC (-88,05%, à 1 666 KMAD), SCAMA (-9,82%, à 192 970 KMAD) et AHVI (-17,64%, à 103 018 KMAD).

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les dettes fournisseurs consolidées reculent légèrement de 0,98%, à 932 863 KMAD contre 942 108 KMAD en 2024 (-9 245 KMAD).

Cette évolution est portée principalement par les filiales SCAMA et SMAM :

- SCAMA affiche une hausse de 61,67%, passant de 192 970 KMAD à 311 965 KMAD (+118 995 KMAD), s'imposant comme le premier contributeur à la progression brute ;
- SMAM poursuit sa dynamique, +52,79%, passant de 127 242 KMAD à 194 409 KMAD (+67 167 KMAD).

À l'inverse, plusieurs filiales enregistrent une baisse notamment AFM (-15,7% à 84 889 KMAD), Autocaz (-63,4% à 38 392 KMAD), AHI (-96,2% à 2 063 KMAD) et ALM (-73,5% à 4 394 KMAD).

Autres passifs courants

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs du passif circulant consolidé sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Impôt sur le Revenu	3 785	3 804	2 206	0,5%	-42,0%
Impôt sur les Sociétés	5 582	2 954	53 797	-47,1%	>100%
Risque fiscal IS (IFRIC 23)	7 424	8 302	8 842	11,8%	6,5%
Taxes locales	1 398	1 308	3 685	-6,4%	>100%
TVA due	27 114	24 472	29 182	-9,7%	19,2%
Personnel créancier	2 310	2 336	3 164	1,1%	35,4%
Organismes sociaux	14 069	12 154	14 179	-13,6%	16,7%
Dividendes à payer	5 056	4 515	3 973	-10,7%	-12,0%
Comptes de régularisation passif	80 688	41 647	114 837	-48,4%	>100%
Autres	115 066	162 113	186 356	40,9%	15,0%
Autres passifs courants	262 492	263 605	420 221	0,4%	59,4%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les autres passifs courants du groupe Auto Hall enregistrent une quasi-stabilité de 0,4%, passant de 262 492 KMAD à 263 605 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par:

- Une baisse des comptes de régularisation passif de 48,4%, passant de 80 688 KMAD à 41 647 KMAD, ces soldes étant corrélés au niveau des produits facturés non livrés, lesquels varient d'un exercice à l'autre ;
- Une baisse de l'impôt sur les sociétés de 47,1%, passant de 5 582 KMAD en 2023 à 2 954 KMAD en 2024, en lien avec la baisse des résultats nets imposables, notamment chez LLD et SCAMA ;
- Une baisse de la TVA due de 9,7%, passant de 27 114 KMAD à 24 472 KMAD ;
- Partiellement compensée par une hausse du poste « Autres » de 40,9%, passant de 115 066 KMAD en 2023 à 162 113 KMAD en 2024, ce poste regroupe les intérêts courus non échus, les comptes d'attente ainsi que les produits constatés d'avance relatifs aux produits facturés mais non livrés à la date de clôture chez certaines filiales ;
- L'impôt sur le revenu progresse par ailleurs légèrement de 0,5%, passant de 3 785 KMAD à 3 804 KMAD, correspondant au reliquat de retenue à la source sur salaires constaté en fin d'année.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les autres passifs courants enregistrent une hausse de 59,4%, passant de 263 605 KMAD en 2024 à 420 221 KMAD en 2025. Cette évolution s'explique principalement par:

- Une hausse de l'impôt sur les sociétés de 50 843 KMAD, passant de 2 954 KMAD en 2024 à 53 797 KMAD en 2025, en lien avec la hausse significative du bénéfice net imposable, notamment chez AH SA ;
- Une hausse des comptes de régularisation passif qui s'élèvent à 114 837 KMAD en 2025 contre 41 647 KMAD en 2024, ces soldes étant corrélés au niveau des produits facturés non livrés, lesquels varient d'un exercice à l'autre ;
- Une hausse du poste « Autres » de 15,0% passant de 162 113 KMAD en 2024 à 186 356 KMAD en 2025. Ce poste regroupe les intérêts courus non échus, les comptes d'attente ainsi que les produits constatés d'avance relatifs aux produits facturés mais non livrés à la date de clôture par certaines filiales ;
- Ainsi qu'une hausse de la TVA due de 19,2%, passant de 24 472 KMAD à 29 182 KMAD.

Détails des autres passifs financiers à court terme

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-passif sur la période 2022-2024 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Trésorerie passif	2 584 851	2 271 593	2 121 095	-12,1%	-6,6%
Autres passifs financiers à court terme	2 584 851	2 271 593	2 121 095	-12,1%	-6,6%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, la trésorerie passif du groupe Auto Hall enregistre une baisse de 12,1%, passant de 2 584 851 KMAD à 2 271 593 KMAD correspondant principalement à des tirages de lignes court terme et facilités de caisse pour répondre au besoin de fonds de roulement du groupe.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, la trésorerie passif poursuit sa baisse de 6,6%, passant de 2 271 593 KMAD à 2 121 095 KMAD correspondant principalement à des tirages de lignes court terme et facilités de caisse pour répondre au besoin de fonds de roulement du groupe.

II.2.3.4. Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Financement permanent	2 692 562	2 836 202	3 009 896	5,3%	6,1%
Actif immobilisé	2 768 268	2 935 763	3 109 827	6,1%	5,9%
Fonds de roulement	(75 706)	(99 561)	(99 930)	31,5%	0,4%
Actif circulant	3 031 248	2 800 245	2 976 450	-7,6%	6,3%
Passif circulant	980 826	1 205 713	1 353 084	22,9%	12,2%
Besoin en fonds de roulement	2 050 422	1 594 532	1 623 366	-22,2%	1,8%
Trésorerie nette	(2 126 128)	(1 694 093)	(1 723 296)	-20,3%	1,7%

Source : Auto Hall

Analyse de la période 2023-2024

Le fonds de roulement passe de -75 706 KMAD en 2023 à -99 561 KMAD en 2024 en raison d'une hausse du financement permanent (+143 639 KMAD) moins importante que la hausse de l'actif immobilisé (+167 495 KMAD).

Le besoin en fonds de roulement baisse à 1 594 532 KMAD en 2024 contre 2 050 422 KMAD en 2023 en raison d'une baisse de l'actif circulant (-231 003 KMAD) combinée à une hausse du passif circulant (+224 887 KMAD).

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -1 694 093 KMAD en 2024 contre -2 126 128 KMAD en 2023.

Analyse de la période 2024-2025

Le fonds de roulement est relativement stable et passe de -99 561 KMAD en 2024 à -99 930 en raison d'une hausse du financement permanent (+173 694 KMAD) légèrement inférieure à la hausse de l'actif immobilisé (+174 064 KMAD).

Le besoin en fonds de roulement augmente à 1 623 366 KMAD en 2025 contre 1 594 532 KMAD en 2024 en raison d'une hausse de l'actif circulant (+176 204 KMAD) supérieure à la hausse du passif circulant (+147 371 KMAD).

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -1 723 296 KMAD en 2025 contre -1 694 093 KMAD en 2024.

II.2.3.5. Ratio de rentabilité

L'évolution de la rentabilité de Auto Hall sur la période 2023-2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var 24-25
Résultat net	27 879	17 092	99 832	-38,7%	>100%
Capitaux propres	1 542 990	1 458 514	1 445 976	-5,5%	-0,9%
ROE (1)	1,8%	1,2%	6,9%	-0,6 pts	5,7 pts
Total bilan	6 258 239	6 313 508	6 484 075	0,9%	2,7%
Rentabilité de l'actif (2)	0,4%	0,3%	1,5%	-0,2 pts	1,3 pts

Source : Auto Hall

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

- En 2024, la rentabilité des capitaux propres (ROE) d'Auto Hall s'établit à 1,2%, en baisse de 0,6 pts par rapport à 2023, en raison d'une baisse des capitaux propres plus marquée que celle du résultat net.
- En 2025, la rentabilité des capitaux propres (ROE) d'Auto Hall s'établit à 6,9%, en hausse de 5,7 pts par rapport à 2024, sous l'effet d'une forte hausse du résultat net de 82 740 KMAD combinée à une baisse des capitaux propres de 12 538 KMAD.

Rentabilité de l'actif

- En 2024, la rentabilité de l'actif (ROA) d'Auto Hall s'établit à 0,3%, en baisse de 0,2 pts par rapport à 2023, en raison d'une baisse du résultat net combinée à une hausse du total bilan.
- En 2025, la rentabilité de l'actif (ROA) d'Auto Hall s'établit à 1,5%, en hausse de 1,3 pts par rapport à 2024, sous l'effet de la progression du résultat net et du total bilan.

II.2.3.6. Ratios de rotation

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Stocks	1 558 038	1 507 664	1 639 688	-3,2%	8,8%
Coût des biens vendus	4 111 663	4 170 224	4 838 153	1,4%	16,0%
Taux de rotation des stocks (1)	138 J	132 J	124 J	-6 J	-8 J
Clients et comptes rattachés	956 070	856 334	849 807	-10,4%	-0,8%
Chiffre d'affaires	4 912 106	5 022 141	5 911 770	2,2%	17,7%
Taux de rotation du crédit Client (2)	59 J	52 J	44 J	-7 J	-8 J
Dettes fournisseurs	718 334	942 108	932 863	31,2%	-1,0%
Coût des biens vendus	4 111 663	4 170 224	4 838 153	1,4%	16,0%
Autres charges externes	161 852	189 479	224 000	17,1%	18,2%
Taux de rotation du crédit Fournisseur (3)	51 J	66 J	56 J	15 J	-10 J

Source : Auto Hall

(1) Taux de rotation des stocks = (Stocks / Coût des biens vendus) * 365 jours

(2) Taux de rotation du crédit client = (Clients et comptes rattachés/Chiffre d'affaires TTC) * 365 jours

(3) Taux de rotation du crédit fournisseurs = Dettes fournisseurs / (Coût des biens vendus TTC + Autres charges externes TTC) * 365 jours

Le taux de TVA appliqué est de 20%.

Rotation des stocks

En 2024, le taux de rotation des stocks s'établit à 132 jours du coût des biens vendus, contre 138 jours en 2023, soit une baisse de 6 jours en raison d'une hausse du coût des biens vendus supérieure à la hausse du stock.

En 2025, le taux de rotation des stocks baisse à 124 jours contre 132 jours en 2024, soit une diminution de 8 jours. Cette évolution s'explique par une hausse des achats consommés de matières et fournitures supérieure à la hausse des stocks.

Rotation des créances clients

En 2024, le délai de rotation des créances clients s'établit à 52 jours de chiffre d'affaires TTC, contre 59 jours en 2023, soit une baisse de 7 jours. Cette variation s'explique par une baisse des créances clients de 10,4% combinée à une hausse du chiffre d'affaires de 2,2% sur la période.

En 2025, le délai de rotation des créances clients baisse à 44 jours contre 52 jours en 2024, soit une diminution de 8 jours. Cette évolution résulte d'une quasi-stabilité des créances clients (-0,8%) combinée à une hausse du chiffre d'affaires de 17,7%.

Rotation des dettes fournisseurs

En 2024, le délai de rotation du crédit fournisseurs s'établit à 66 jours de coûts de biens vendus et autres charges externes TTC, contre 51 jours en 2023, soit une hausse de 15 jours. Cette variation s'explique par une hausse des dettes fournisseurs de 31,2%, supérieure à l'évolution du coût des biens vendus et des autres charges externes.

En 2025, le délai de rotation du crédit fournisseurs baisse à 56 jours contre 66 jours en 2024, soit une diminution de 10 jours. Cette évolution s'explique par une baisse des dettes fournisseurs de 1,0% combinée à une hausse du coût des biens vendus et des autres charges externes sur la période.

II.2.3.7. Ratios de liquidité

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Actif circulant	3 031 248	2 800 245	2 976 450	-7,6%	6,3%
Trésorerie actif	458 722	577 500	397 799	25,9%	-31,1%
Passif circulant	980 826	1 205 713	1 353 084	22,9%	12,2%
Trésorerie passif	2 584 851	2 271 593	2 121 095	-12,1%	-6,6%
Ratio de liquidité générale (1)	1,0x	1,0x	1,0x	-0,7 pts	0,0 pts
Ratio de liquidité immédiate (2)	0,1x	0,2x	0,1x	3,7 pts	-5,2 pts

Source : Auto Hall

(1) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(2) Ratio de liquidité immédiate = (trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité générale s'établit à 1,0x en 2024, stable par rapport à 2023.

En 2025, le ratio de liquidité générale reste stable à 1,0x par rapport à 2024.

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate s'établit à 0,2x en 2024, contre 0,1x en 2023.

En 2025, il s'établit à 0,1x en baisse par rapport à 2024.

II.2.3.8. Ratios d'endettement

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Dettes de financement moyen long terme	805 685	1 000 660	1 069 960	24,2%	6,9%
+ Trésorerie - passif	2 584 851	2 271 593	2 121 095	-12,1%	-6,6%
- Trésorerie - actif	(458 722)	(577 500)	(397 799)	25,9%	-31,1%
+ Dette de crédit-bail	192 575	218 854	313 352	13,6%	43,2%
Endettement net	3 124 388	2 913 607	3 106 608	-6,7%	6,6%
Financement permanent	2 692 562	2 836 202	3 009 896	5,3%	6,1%
Dettes Moyen long terme/Financement permanent	29,9%	35,3%	35,5%	5,4 pts	0,3 pts
Ratio d'endettement Long terme (1)	32,0%	41,9%	44,5%	9,9 pts	2,7 pts
Capitaux propres	1 542 990	1 458 514	1 445 976	-5,5%	-0,9%
Gearing (2)	202%	200%	215%	-2,7 pts	15,1 pts
Coefficient d'endettement Moyen long terme (3)	64,7%	83,6%	95,7%	18,9 pts	12,1 pts
Total Bilan	6 258 239	6 313 508	6 484 075	0,9%	2,7%
Ratio de solvabilité (4)	49,9%	46,1%	47,9%	-3,8pts	1,8pts
Charges financière	146 314	188 866	174 650	29,1%	-7,5%
Coût de la dette (5)	5,1%	5,3%	5,0%	0,2 pts	-0,3 pts
DSCR ratio (6)	1,9x	1,5x	1,9x	-0,4 pts	0,4 pts
Adjusted leverage (7)	8,9x	7,8x	5,9x	-1,0 pts	-1,9 pts

Source: Auto Hall

(1) (Dettes de financement moyen long terme + dette de crédit-bail) / endettement net

(2) Endettement net / capitaux propres

(3) (Dettes de financement moyen long terme + dette de crédit-bail) / capitaux propres

(4) Endettement net / total bilan

(5) Coût de la dette = Charges d'intérêts(n) / Moyenne ((Endettement brut (n-1) ; Endettement brut (n))

(6) DSCR = EBE/ (charges d'intérêts + remboursement de capital)

(7) Adjusted leverage = Endettement net / EBE

Endettement net

En 2024, l'endettement net s'établit à 2 913 607 KMAD contre 3 124 388 KMAD en 2023 soit une baisse de 6,7%, principalement liée à la baisse de la trésorerie passif combinée à une hausse de la trésorerie actif partiellement compensée par la hausse des dettes de financement moyen long terme.

En 2025, l'endettement net s'établit à 3 106 608 KMAD, en hausse de 6,6% par rapport à 2024, en raison de (i) l'augmentation des dettes de financement moyen long terme, (ii) la hausse des dettes de crédit-bail, (iii) la baisse de la trésorerie actif, (iv) partiellement compensée par la baisse de la trésorerie passif.

Ratio d'endettement long terme

En 2024, le ratio d'endettement long terme s'affiche à 41,9%, en hausse de 9,9 pts par rapport à 2023. En 2025, il ressort à 44,5%, en hausse de 2,4 pts rapport à 2024.

Gearing

En 2024, le gearing s'élève à 200% stable par rapport à 2023. En 2025, le gearing s'établit à 215%, en hausse de 15,1 pts par rapport à 2024.

Ratio de solvabilité

En 2024, le ratio de solvabilité s'établit à 46,1%, en baisse de 3,8 pts par rapport à 2023. En 2025, il s'établit à 47,9%, en hausse de 1,8 pts par rapport à 2024.

Coût de la dette

Le coût de la dette ressort à 5,3% en 2024 contre 5,1% en 2023 (+0,2 pts) et passe à 5,0% en 2025 (-0,3 pts).

DSCR ratio

Le DSCR s'établit à 1,5x en 2024 contre 1,9x en 2023 avant de passer à 1,9x en 2025. Cette amélioration notable en 2025 traduit une capacité de remboursement renforcée, portée par la progression de l'EBE du groupe sur l'exercice.

Un ratio supérieur à 1x confirme qu'Auto Hall génère suffisamment de ressources opérationnelles pour couvrir ses obligations financières.

Adjusted leverage

L'adjusted leverage s'établit à 8,9x en 2023 avant de passer à 7,8x en 2024 et à 5,9x en 2025. Cette baisse régulière sur la période, traduit un désendettement relatif du Groupe par rapport à sa capacité bénéficiaire.

II.2.3 Analyse du tableau de flux

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var. 24-25
Résultat net consolidé	27 879	17 092	99 832	-38,7%	>100%
Dotations aux amortissements	232 888	236 450	220 338	1,5%	-6,8%
Elimination des impôts différés	15 623	14 460	7 619	-7,4%	-47,3%
Produits de cession des immobilisations corporelles	(290 025) ¹⁵	(257 500)	(103 210)	-11,2%	-59,9%
VNC sur cession d'actifs	182 361	168 237	71 047	-7,7%	-57,8%
Variation du besoin en fonds de roulement	(191 557)	455 890	(28 834)	n.a	n.a
Autres produits/charges non encaissables	0	1 299	15 901	n.a	>100%
Coût de l'endettement	130 913	169 884	159 892	29,8%	-5,9%
Flux de Trésorerie liés aux exploitations	108 082	805 812	442 585	>100%	-45,1%
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	(512 207)	(338 044)	(392 314)	-34,0%	16,1%
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	290 025	257 500	103 210	-11,2%	-59,9%
Variation des autres instruments financiers	(640 307)	(161 570)	(85 110)	-74,8%	-47,3%
Autres mouvements	1 217	-	-	-100,0%	n.a
Flux de Trésorerie liés aux investissements	(861 272)	(242 114)	(374 214)	-71,9%	54,6%
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(176 031)	(100 589)	(100 589)	-42,9%	0,0%
Remboursement des dettes de financement	(37 210)	(62 978)	(109 429)	69,3%	73,8%
Coût de l'endettement	(130 913)	(169 884)	(159 892)	29,8%	-5,9%
Nouveaux emprunts	300 000	59 967	192 790	-80,0%	>100%
Titres de créances	505 134	144 024	80 388	-71,5%	-44,2%
Autres	1 770	(2 203)	(842)	n.a	-61,8%
Flux de Trésorerie des activités de financement	462 750	(131 663)	(97 574)	n.a	-25,9%
Variation de la trésorerie	(290 440)	432 035	(29 203)	n.a	n.a
Trésorerie d'ouverture	(1 835 688)	(2 126 128)	(1 694 093)	15,8%	-20,3%
Trésorerie de clôture	(2 126 128)	(1 694 093)	(1 723 296)	-20,3%	1,7%

Source: Auto Hall

Les principales évolutions de la trésorerie consolidée sont détaillées ci-après :

Flux de trésorerie liés à l'activité

En 2024, les flux de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 805 812 KMAD contre 108 082 KMAD en 2023, soit une hausse de 697 730 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par:

- Une hausse de la variation du besoin en fonds de roulement, qui passe de -191 577 KMAD en 2023 à 455 890 KMAD en 2024 ;
- Une hausse des dotations aux amortissements de 1,5%, passant de 232 888 KMAD en 2023 à 236 450 KMAD en 2024 ;
- Partiellement compensée par la baisse de la VNC sur cession d'actifs de 7,7%, passant de 182 361 KMAD en 2023 à 168 237 KMAD en 2024.

En 2025, les flux de trésorerie liés à l'activité s'établissent à 442 585 KMAD contre 805 812 KMAD en 2024, soit une baisse de 45,1%. Cette évolution s'explique principalement par:

¹⁵ Il convient de noter qu'une inversion de signe au niveau des produits de cession des immobilisations corporelles et des encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles a été relevé dans le tableau de flux de trésorerie consolidé annexé aux comptes 2023 qui a été corrigé dans ce tableau (erreur de présentation sans impact sur la variation de trésorerie).

- Une baisse de la variation du besoin en fonds de roulement, qui passe de 455 890 KMAD en 2024 à -28 834 KMAD en 2025 ;
- Une baisse des VNC sur cession d'actifs de 57,8%, passant de 168 237 KMAD en 2024 à 71 047 KMAD en 2025 ;
- Partiellement compensée par la hausse du résultat net consolidé, qui passe de 17 092 KMAD en 2024 à 99 832 KMAD en 2025 et la baisse des produits de cessions d'immobilisations corporelles qui passent de 257 500 KMAD en 2024 à 103 210 KMAD en 2025.

Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En 2024, les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élèvent à 242 114 KMAD contre 861 272 KMAD en 2023, soit une baisse de 71,9%. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une baisse de la variation des autres instruments financiers de 74,8%, passant de 640 307 KMAD en 2023 à 161 570 KMAD en 2024 ;
- Une baisse des décaissements liés aux acquisitions des immobilisations de 34,0%, passant de 512 207 KMAD en 2023 à 338 044 KMAD en 2024 ;
- Des encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles qui passent de 290 025 KMAD en 2023 à 257 500 KMAD en 2024.

En 2025, les flux d'investissement s'établissent à -374 214 KMAD contre -242 114 KMAD en 2024. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une baisse des encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles qui s'élèvent à 103 210 KMAD en 2025 contre 257 500 KMAD en 2024 soit -59,9% ;
- Une baisse de la variation des autres instruments financiers de 46,9%, passant de 160 271 KMAD en 2024 à 85 110 KMAD en 2025 ;
- Partiellement compensée par la hausse des décaissements liés aux acquisitions des immobilisations de 16,1%, passant de 338 044 KMAD en 2024 à 392 314 KMAD en 2025.

Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

En 2024, les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à -131 663 KMAD contre 462 750 KMAD en 2023. Cette variation s'explique principalement par :

- Une baisse des nouveaux emprunts de 80,0%, passant de 300 000 KMAD en 2023 à 59 967 KMAD en 2024 ;
- Une baisse des titres de créances qui passent de 505 134 KMAD en 2023 à 144 024 KMAD en 2024 ;
- Une hausse des remboursements des dettes de financement de 69,3%, passant de 37 210 KMAD en 2023 à 62 978 KMAD en 2024 ;
- Partiellement compensée par la baisse des dividendes mis en paiement au cours de l'exercice de 42,9%, passant de 176 031 KMAD en 2023 (relatifs à l'exercice 2022) à 100 589 KMAD en 2024 (relatifs à l'exercice 2023).

En 2025, les flux de trésorerie liés aux opérations de financement ressortent à -97 574 KMAD contre -131 663 KMAD en 2024. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une hausse des nouveaux emprunts de 132 823 KMAD, passant de 59 967 KMAD en 2024 à 192 790 KMAD en 2025 ;
- Partiellement compensée par une baisse des titres de créances de 44,2%, passant de 144 024 KMAD en 2024 à 80 388 KMAD en 2025 ;
- Ainsi que par une hausse des remboursements des dettes de financement passant de 62 978 KMAD en 2024 à 109 429 KMAD en 2025.

PARTIE V - PERSPECTIVES

I. Perspectives de développement du secteur Automobile au Maroc

I.1 Perspectives de développement du marché mondiale de l'automobile⁽¹²⁾ (13)

Le marché automobile mondial entre dans une phase de croissance modérée mais structurellement transformatrice sur la période 2026-2030. En volume, les ventes mondiales de véhicules légers devraient s'établir autour de 91,8 millions d'unités en 2026, reflétant un ralentissement de la croissance économique mondiale et les effets persistants des tensions tarifaires, des pénuries de semi-conducteurs et des taux d'intérêt élevés. La production mondiale de véhicules légers s'est établie à 92,9 millions d'unités en 2025, et est attendue à 92,6 millions d'unités en 2026¹², en léger repli par rapport à l'année précédente.

La Chine s'impose comme le premier pôle automobile mondial sur la période, portée par une dynamique industrielle et technologique sans équivalent. Sa production de véhicules légers devrait atteindre 32,5 millions d'unités en 2026¹⁶, confirmant sa position de premier producteur mondial. Cet essor repose sur quatre facteurs :

- Un avantage de coût lié à la maîtrise locale des batteries et de l'électronique ;
- Une avance technologique sur les véhicules électriques, soutenue par une politique publique active ;
- Des prix compétitifs, deux tiers des voitures électriques vendues en Chine étant déjà moins chères que leurs équivalents thermiques ;
- Une expansion internationale rapide, la production des constructeurs chinois hors Chine devant atteindre 1,6 million de véhicules en 2026¹².

La dynamique la plus marquante reste cependant l'électrification. À l'horizon 2030, la part des véhicules électriques dans les ventes mondiales devrait dépasser 40 % dans le scénario des politiques déclarées (STEPS)¹³. Cette transition sera très inégale selon les régions : la Chine atteindrait environ 80 % de ventes électriques en 2030, l'Europe se rapprocherait de 60 % grâce aux objectifs CO₂, tandis que les États-Unis plafonneraient autour de 20 % compte tenu de l'orientation politique actuelle¹³. À l'inverse, les marchés matures devraient voir leurs volumes se stabiliser jusqu'en 2030, en raison des prix élevés et d'un pouvoir d'achat contraint.

Enfin, l'infrastructure de recharge constituerait un goulot d'étranglement majeur : la capacité de recharge publique mondiale pour les véhicules légers électriques devra être multipliée par près de neuf d'ici 2030 pour soutenir les ventes projetées¹⁷.

En synthèse, la période 2026-2030 serait marquée par une stagnation des volumes sur les marchés matures, une montée en puissance de l'électrique, une recomposition géoéconomique au profit des constructeurs chinois, et une transition technologique majeure vers les véhicules définis par logiciel (SDV) et l'assistance avancée à la conduite (ADAS).

I.2 Perspectives de développement du marché marocain de l'automobile

Le secteur automobile marocain aborde la période 2026-2030 dans une dynamique de croissance structurelle soutenue, portée à la fois par le développement du marché intérieur et par la consolidation du Royaume en tant que plateforme industrielle et exportatrice de premier plan.

Sur le marché local, la demande s'inscrit dans une trajectoire haussière régulière, après un niveau élevé atteint en 2025 avec plus de 235 372 véhicules neufs vendus. Cette dynamique se prolonge dès 2026 et devrait se maintenir à moyen terme, avec une progression annuelle stable du marché. Selon les projections, les ventes pourraient atteindre environ 301 305 véhicules à l'horizon 2030, contre 235 372

¹⁶ S&P Global Mobility, *Automotive Industry Outlook 2026*, janvier 2026

¹⁷ Agence Internationale de l'Énergie (IEA), *Global EV Outlook 2025*, Paris, 2025.

en 2025¹⁸, soit une croissance moyenne maîtrisée et continue. Cette évolution est principalement tirée par le segment des véhicules particuliers, qui demeure prépondérant, tandis que les véhicules utilitaires légers affichent également une progression en ligne avec le dynamisme de l'activité économique.

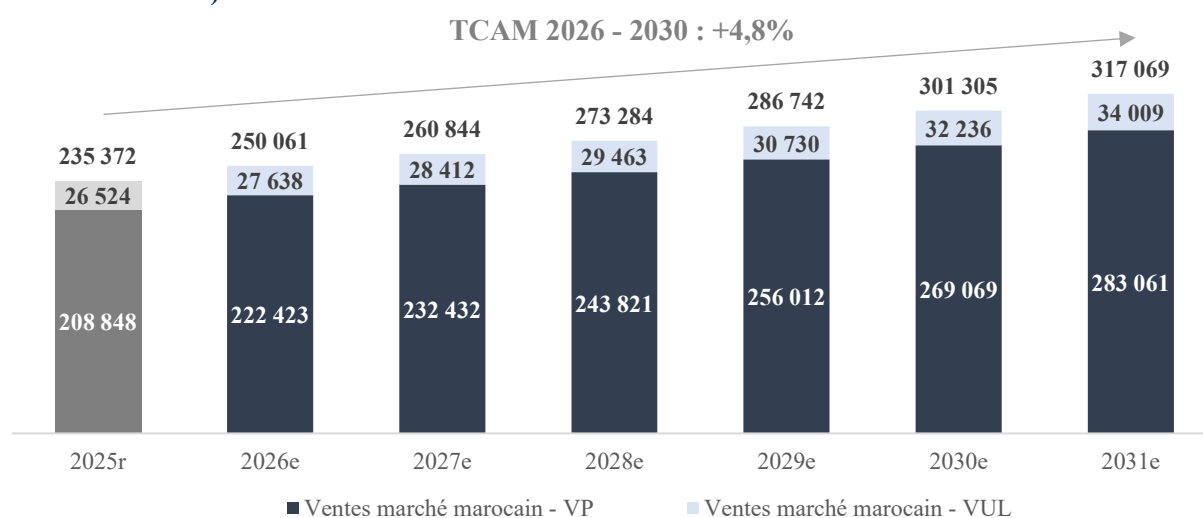
À moyen terme, cette expansion devrait être soutenue par un environnement macroéconomique favorable, le renforcement des investissements publics et le développement de secteurs connexes tels que le tourisme et la logistique.

Sur le plan industriel, le Maroc s'est imposé comme le principal hub automobile en Afrique, avec une industrie fortement orientée vers l'export et intégrée aux chaînes de valeur mondiales. Le secteur constitue désormais le premier poste d'exportation du pays, avec une progression continue des recettes ces dernières années.

Parallèlement, le secteur s'inscrit dans une transition progressive vers des technologies à plus forte valeur ajoutée, notamment à travers le développement des véhicules hybrides et électriques, ainsi que le renforcement des activités d'ingénierie et de R&D. Cette évolution devrait s'accompagner d'une montée en puissance du taux d'intégration locale, attendue autour de 80 % à l'horizon 2030¹⁹, renforçant la compétitivité de la filière.

Enfin, la transition vers l'électromobilité constitue un levier structurant, illustré par l'émergence d'une industrie locale de batteries et l'intégration progressive des technologies propres.

Projection des ventes VP et VUL du marché automobile marocain sur la période 2026-2031 (en milliers d'unités)



Source : Fitch-BMI

Selon les prévisions de Fitch pour la période 2026-2031, le marché automobile marocain de ventes afficherait une croissance régulière et maîtrisée, avec un rythme proche de 4,8% par an. Cette progression traduirait une expansion, portée principalement par les véhicules particuliers. Le marché franchirait ainsi le seuil des 300 000 unités vendues en 2030.

¹⁸ Données Fitch-BMI

¹⁹ AIVAM – Conférence de presse annuelle, janvier 2026

II. Perspectives d'Auto Hall

Auto Hall ambitionne d'asseoir sa position sur le marché marocain de la distribution automobile tout en diversifiant ses activités pour maximiser la satisfaction client, renforcer sa résilience et répondre aux enjeux actuels de durabilité. Cette stratégie conjugue expansion géographique, diversification des produits et services et innovation.

Axes stratégiques majeurs

- Diversification de l'offre et des services
- Expansion et renforcement du réseau
- Orientation client et transformation digitale
- Développement durable et innovation
- Optimisation des coûts et amélioration de la rentabilité
- Partenariats stratégiques

Perspectives de développement 2026

L'année 2026 est envisagée comme une année de reconquête, avec pour objectif de repositionner Auto Hall comme une référence de la distribution automobile au Maroc.

Principales orientations

- Renforcer la compétitivité du Groupe, notamment sur le segment des véhicules particuliers ;
- Consolider les positions sur le segment des véhicules utilitaires, où le Groupe dispose d'une part de marché significative ;
- Capitaliser sur les nouveaux modèles lancés, notamment sur les segments des véhicules particuliers et des véhicules électrifiés ;
- Poursuivre le développement des partenariats avec les constructeurs, notamment asiatiques, et introduire de nouvelles marques ;
- Accompagner la dynamique du marché, portée notamment par le B2B, la location courte durée, les entreprises et le tourisme.

Développement du réseau

- Poursuivre l'expansion du réseau de distribution ;
- Renforcer la présence dans les grandes agglomérations, notamment à Casablanca ;
- Développer de nouvelles implantations dans les régions du Sud afin de se rapprocher des clients et d'anticiper les évolutions du marché.

Relais de croissance

- Poursuivre le développement des activités de services (financement, assurance, location longue durée) ;
- Développer l'activité de véhicule d'occasion, dans un marché encore peu structuré.

Perspectives de développement 2026-2030

À horizon 2026-2030, Auto Hall entend poursuivre sa trajectoire de développement en s'appuyant sur les orientations suivantes :

- 1. Renforcement de la présence sur le marché**
 - Consolider sa position sur le marché marocain de la distribution automobile ;
 - Renforcer sa compétitivité sur les différents segments d'activité.
- 2. Expansion du réseau**
 - Poursuivre l'extension du réseau de distribution ;
 - Renforcer la couverture territoriale, notamment dans les grandes villes et les régions du Sud ;
 - Développer des implantations permettant d'assurer un service de proximité.
- 3. Enrichissement de l'offre**
 - Lancer de nouveaux modèles adaptés aux besoins du marché ;
 - Renforcer le positionnement sur les motorisations hybrides et électriques ;

- Poursuivre l'élargissement du portefeuille de marques, notamment à travers les marques asiatiques.

4. Développement des activités de services

- Développer les activités de financement et d'assurance ;
- Poursuivre le développement de la location longue durée ;
- Renforcer l'activité véhicule d'occasion.

5. Transformation opérationnelle

- Poursuivre la digitalisation des processus ;
- Améliorer l'agilité et l'efficacité opérationnelle ;
- Adapter les opérations aux standards des marques partenaires.

PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES

I. Facteurs de risque

I.1 Risque concurrentiel

Dans un contexte d'ouverture progressive de l'économie marocaine et de transformation du secteur automobile, les distributeurs opérant sur le marché national font face à une concurrence accrue provenant à la fois des acteurs historiques et de nouveaux entrants internationaux.

Au cours des dernières années, le marché marocain de l'automobile a connu une évolution marquée par l'arrivée de nouvelles marques, notamment asiatiques et chinoises, qui contribuent à intensifier la concurrence sur plusieurs segments de véhicules particuliers et utilitaires. Cette dynamique s'accompagne également d'une évolution des attentes des consommateurs, notamment vers des véhicules hybrides et électriques.

Dans ce contexte, le groupe Auto Hall poursuit une stratégie consistant à renforcer son portefeuille de marques et à élargir son offre de produits afin de répondre à la diversité des besoins de sa clientèle. Le Groupe continue également de développer de nouveaux relais de croissance, notamment dans les activités de financement, de location longue durée, d'assurance et de véhicules d'occasion, afin de renforcer sa compétitivité sur le marché marocain.

I.2 Risque de change

À l'instar de la majorité des distributeurs automobiles opérant au Maroc, le groupe Auto Hall est exposé au risque de change dans la mesure où une part significative de ses approvisionnements est réalisée auprès de constructeurs et fournisseurs étrangers et libellée principalement en euro, en dollar ou en yen. Cette exposition, majoritairement concentrée sur l'euro (70 %), suivie du dollar (26 %) et du yen japonais, est directement liée à la structure de ses relations fournisseurs et aux importations de véhicules et pièces de rechange. Les fluctuations de ces devises par rapport au dirham peuvent ainsi impacter les coûts d'acquisition et, in fine, les résultats du groupe.

Cette activité d'importation connaît par ailleurs une accélération significative en fin d'année, marquée par une augmentation constante des flux logistiques. Cette saisonnalité s'explique principalement par la nécessité de répondre au pic de commandes des clients désireux de profiter des promotions de fin d'année, ainsi que par l'impératif stratégique d'anticiper les fins de séries, permettant de constituer des stocks de véhicules de manière proactive afin de garantir une disponibilité immédiate sur le marché. Afin de limiter son exposition au risque de change, le groupe met en place des mécanismes de couverture à travers des opérations réalisées auprès d'institutions financières, telles que des achats à terme de devises ou des couvertures avec options, afin d'atténuer les effets potentiellement défavorables des fluctuations des taux de change sur ses résultats financiers.

De manière générale, l'activité d'importation connaît une accélération significative en fin d'année, marquée par une augmentation constante des flux logistiques. Cette saisonnalité s'explique principalement par la nécessité de répondre au pic de commandes des clients désireux de profiter des promotions de fin d'année. Par ailleurs, cette période est stratégique pour anticiper les fins de séries, permettant ainsi de constituer des stocks de véhicules de manière proactive afin de garantir une disponibilité immédiate sur le marché.

I.3 Risque lié à la chaîne d'approvisionnement

Le groupe Auto Hall s'approvisionne principalement auprès de constructeurs automobiles étrangers pour l'ensemble des véhicules et pièces de rechange qu'il commercialise.

Dans ce cadre, le Groupe peut être exposé à certains risques liés à la chaîne d'approvisionnement internationale, notamment les retards de livraison, les perturbations logistiques ou les contraintes liées à la disponibilité de certains modèles.

Toutefois, la diversification des marques représentées par le Groupe ainsi que le développement de partenariats avec plusieurs constructeurs contribuent à réduire l'impact potentiel de ces risques sur l'activité.

I.4 Risque de perte des partenariats

Le groupe Auto Hall exerce son activité principalement à travers des contrats de distribution conclus avec des constructeurs automobiles internationaux.

Ces contrats peuvent être conclus pour des durées déterminées et sont généralement renouvelables selon les conditions prévues contractuellement. Leur renouvellement reste ainsi conditionné à l'accord des partenaires concernés et à la satisfaction des standards commerciaux et opérationnels exigés par les constructeurs.

Le risque de perte d'une carte de représentation demeure toutefois limité par la solidité des relations entretenues par le Groupe avec ses partenaires internationaux, par la performance commerciale de ses marques sur le marché marocain ainsi que par son réseau de distribution et de services après-vente développé à l'échelle nationale.

I.5 Risque sur défauts de produit

Comme tout distributeur automobile, le groupe Auto Hall peut être exposé à l'apparition de défauts techniques sur certains modèles commercialisés.

Dans ce type de situation, les constructeurs prennent généralement en charge les actions correctives nécessaires dans le cadre des garanties constructeur, incluant notamment les campagnes de rappel, les réparations ou le remplacement éventuel de certaines pièces ou véhicules.

Ces incidents demeurent toutefois relativement rares et font l'objet de procédures spécifiques mises en œuvre par les constructeurs et les réseaux de distribution afin d'en limiter les impacts.

I.6 Risque lié à la fluctuation de la demande

L'activité du groupe Auto Hall demeure sensible aux évolutions du cycle économique et aux fluctuations de la demande sur le marché automobile marocain.

Le marché national peut en effet connaître des périodes de ralentissement ou, au contraire, de forte croissance en fonction de plusieurs facteurs tels que la conjoncture économique, le niveau de confiance des consommateurs, les conditions de financement ou encore l'évolution des prix des véhicules.

Cette cyclicité peut néanmoins entraîner des variations des volumes de ventes et avoir un impact sur les performances du groupe.

I.7 Risque d'impayés

Les procédures commerciales du groupe Auto Hall reposent principalement sur des ventes au comptant pour les clients particuliers, souvent réalisées par l'intermédiaire d'établissements de financement partenaires.

Pour les clients professionnels, notamment les flottes d'entreprises, les administrations publiques ou les sociétés de location longue durée, les transactions peuvent être réalisées dans le cadre de contrats ou de bons de commande assortis de conditions de paiement spécifiques.

Malgré ces dispositifs de sécurisation, le groupe peut demeurer exposé à un risque d'insolvabilité de certains clients. Afin de limiter ce risque, le Groupe met en œuvre des procédures de contrôle interne, de suivi des encours et de recouvrement, en coordination avec ses partenaires financiers.

I.8 Risque d'endettement

L'endettement du groupe Auto Hall reflète sa politique de développement : extension du réseau de distribution, ouverture de showrooms et diversification des activités, afin d'accompagner la croissance du marché automobile marocain.

Après une phase intensive d'investissement dans son réseau national, le Groupe entre désormais dans une phase d'optimisation de son patrimoine immobilier, tout en restant à l'affût d'opportunités stratégiques. Cette transition s'appuie sur un nouveau programme de financement de 1,1 Mrds MAD. Porté par l'amélioration de ses performances commerciales et sa génération de cash-flow, le Groupe vise une structure financière résiliente, à même de rassurer ses partenaires de long terme et de soutenir le financement de ses futurs projets de développement.

I.9 Risque lié au vieillissement du stock

À l'instar des autres distributeurs automobiles, le groupe Auto Hall demeure exposé au risque de vieillissement de ses stocks, pouvant résulter d'un ralentissement de la demande ou d'un décalage entre les volumes approvisionnés et les ventes réalisées.

Afin de limiter ce risque, la gestion des stocks du Groupe repose notamment sur l'application de la méthode FIFO, permettant de privilégier l'écoulement des véhicules les plus anciens en priorité. Par ailleurs, le groupe a mis en place une politique d'approvisionnement dite « zéro stock » au niveau de ses succursales, consistant à réduire au maximum les stocks locaux et à privilégier les approvisionnements sur la base de commandes fermes.

Le développement de nouveaux canaux de vente, notamment les plateformes digitales ainsi que l'activité de véhicules d'occasion contribue également à améliorer la rotation des stocks et à réduire les risques liés à leur vieillissement.

I.10 Risque de financement

Pour porter la croissance de son activité et sécuriser de manière optimale son besoin en fonds de roulement, le groupe Auto Hall déploie une politique financière agile, combinant l'utilisation de ses capitaux propres et un mix diversifié de solutions bancaires (lignes de crédit, facilités de caisse et lignes de refinancement). Cette dynamique franchit un cap stratégique majeur avec la consolidation d'un programme de financement de 1,1 Mrds MAD.

Face aux aléas macroéconomiques ; qu'il s'agisse d'un ralentissement conjoncturel, de tensions interbancaires ou d'un durcissement global du crédit qui viendraient contraindre l'accès aux liquidités, ce risque est rigoureusement maîtrisé grâce à un pilier central : des relations de confiance historiques et pérennes nouées avec ses partenaires financiers et ses principaux fournisseurs, garantissant la résilience et la sécurité continues de sa trésorerie.

I.11 Risque de taux

Dans le cadre du financement de ses activités opérationnelles et de ses projets de développement, le groupe Auto Hall est exposé aux fluctuations du taux directeur de BAM susceptible d'impacter à la hausse ou à la baisse le coût de ses lignes de crédit.

Toutefois ce risque est activement atténué par plusieurs facteurs :

- Le groupe privilégie une structure de financement équilibrée entre taux fixes et taux variables, limitant ainsi la volatilité des charges financières.
- Lorsque la conjoncture le requiert, Auto Hall a la possibilité pour certains crédits de passer du taux variable au taux fixe.
- La relation historique auprès des partenaires lui permettent de négocier des taux de crédit compétitifs.

I.12 Risque lié à l'activité crédit

L'activité Crédit consiste à proposer des solutions de financement destinées à l'acquisition de véhicules commercialisés par le groupe Auto-Hall, principalement sous forme de crédits classiques, de contrats de Location avec Option d'Achat (LOA) et de crédit-bail (Leasing). À ce titre, cette activité est exposée aux principaux facteurs de risque suivants :

Risque de crédit

L'activité est exposée au risque de défaillance des emprunteurs, susceptible d'entraîner une augmentation des impayés, des créances en souffrance, des pertes sur créances ainsi que du coût du risque. La qualité du portefeuille dépend notamment de la capacité de remboursement des clients, de la qualité du processus d'octroi, de l'efficacité du dispositif de recouvrement et de l'évolution de l'environnement économique.

Risque de refinancement

Le financement de l'activité repose sur la mobilisation régulière de ressources adaptées en termes de volume, de maturité et de coût. Une réduction des capacités de refinancement, un accès plus limité aux marchés de capitaux ou une hausse du coût des ressources pourraient affecter la capacité de la société à soutenir le développement de son activité et à préserver sa marge financière.

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations des taux d'intérêt sont susceptibles d'affecter la marge nette d'intérêt lorsque les variations du coût des ressources ne peuvent être intégralement répercutées sur les conditions de financement accordées à la clientèle ou lorsque les actifs et les passifs présentent des profils de taux ou de maturité différents.

Risque de concentration

L'activité étant principalement concentrée sur le financement automobile, une contraction du marché automobile, une baisse des ventes de véhicules commercialisés par le groupe Auto-Hall ou une évolution défavorable de la demande de financement sont susceptibles d'affecter le volume de production ainsi que la qualité du portefeuille.

I.13 Risque lié au fond de titrisation FT Auto Mobility

Le fonds de titrisation FT Auto Mobility est adossé à un portefeuille de créances composé exclusivement de créances issues de contrats de prêts automobiles et de contrats de Location avec Option d'Achat (LOA) destinés au financement de véhicules commercialisés par le Groupe Auto Hall.

Risque de performance du portefeuille de créances

Le remboursement des titres émis par le fonds dépend directement des flux générés par le portefeuille de créances cédées. Une augmentation des impayés, des défauts de paiement, des résiliations de contrats, des pertes sur créances ou une diminution des taux de recouvrement pourrait affecter les flux disponibles pour assurer le service des titres.

Risque de remboursement anticipé

Les remboursements anticipés des contrats de prêts ou LOA peuvent modifier le profil d'amortissement des créances titrisées et les flux attendus par le fonds, avec un impact potentiel sur les caractéristiques financières de l'opération.

I.14 Risques pour une captive d'assurance automobile

Une captive d'assurance automobile gère deux canaux commerciaux aux profils de risque distincts : l'assurance incluse au crédit (dépendante du partenaire financier, volumes variables, tarification standardisée) et l'assurance autonome (exposée à la concurrence directe et à l'instabilité du réseau de distribution). Elle fait face à des risques techniques communs (mauvaise tarification, fraude, faible mutualisation) et opérationnels (défaillance système, dépendance aux prestataires). En tant que captive de groupe automobile, elle subit des tensions entre les objectifs commerciaux du groupe et sa rentabilité technique, demeure dépendante des volumes financés, supporte un risque de réputation croisée et doit maintenir des conditions justes avec le groupe. Elle doit ainsi équilibrer rentabilité technique, captivité commerciale, enjeux réglementaires et dépendance aux volumes du groupe.

I.15 Risques liés à certaines filiales déficitaires

Le management est pleinement conscient des déficits financiers auxquels font face certaines filiales. Face à cette situation, un plan de restructuration est enclenché afin de redresser durablement la situation, et s'articule autour de deux leviers majeurs : d'une part, un renforcement des fonds propres pour consolider leur structure financière et garantir leur stabilité à long terme ; d'autre part, une optimisation profonde de leur activité opérationnelle visant à rationaliser les coûts, améliorer les marges et la

rentabilité. Le management est confiant dans la capacité de ces mesures à inverser rapidement la tendance et à réaligner ces entités sur les objectifs de croissance du Groupe.

I.16 Risques lié à l'activité LLD

L'activité de Location Longue Durée du groupe est exposée à un ensemble de risques diversifiés : des risques financiers liés à la mauvaise évaluation de la valeur résiduelle des véhicules en fin de contrat (notamment pour les véhicules électriques et les marques chinoises), aux risques de taux sur des maturités de 5 à 7 ans, ainsi qu'à la compression des loyers sous la pression concurrentielle ; des risques clients et crédit, du fait de la concentration du portefeuille sur quelques grands comptes (administrations, institutionnels) et des litiges liés aux résiliations anticipées ; des risques opérationnels propres à la gestion du parc, tels que la sinistralité, les coûts d'immobilisation des véhicules, les dérapages sur l'entretien et les contraintes des visites techniques semestrielles ; des risques liés à la transition énergétique, avec l'incertitude sur le vieillissement des batteries et une réglementation fiscale verte encore instable ; des risques concurrentiels, notamment face aux filiales bancaires bénéficiant d'un coût de refinancement plus avantageux et à la préférence croissante des clients pour la LOA au détriment de la LLD ; des risques réglementaires liés au renforcement des contrôles fiscaux et à la concentration sectorielle du portefeuille ; ainsi que des risques organisationnels, marqués par des ressources commerciales insuffisantes, des systèmes d'information non intégrés et un risque de perte de compétences clés lors des transitions managériales.

PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. Faits exceptionnels

A la date d'établissement du présent document de référence, le groupe Auto Hall ne connaît aucun fait exceptionnel susceptible d'affecter de manière significative sa performance opérationnelle ou sa situation financière actuelle ou future.

II. Litiges et affaires contentieuses

Litiges commerciaux :

A la date d'enregistrement du document, le groupe Auto Hall a les litiges suivants :

- (i) Litige commercial d'un montant de 352 KMAD datant de 2004 : Règlement exécuté par la banque ;
- (ii) Litige commercial d'un montant de 173 KMAD datant de 2024 : Jugement définitif pour le paiement du montant dont la charge est provisionnée.

Litiges fiscaux :

Le groupe Auto Hall a enregistré un seul contrôle fiscal au cours des trois derniers exercices, portant sur la filiale SCAMA, réalisé en 2024 et couvrant les exercices 2020 à 2023, lequel a été soldé à l'amiable pour un montant de 5 MMAD. À ce jour, aucun litige fiscal n'est en cours au titre de l'exercice 2026.

PARTIE VIII - ANNEXES

I. Statuts

<https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/ba40692b9030ba878f0d886b62eb9de9d8903562.pdf>

II. Rapports généraux des commissaires aux comptes sociaux

- 2023 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/3f627995ca112070537bb2fd79806237d5baa61d.pdf>
- 2024 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/5762959dfb5c3de39cdaca386278d9d2a4dac187.pdf>
- 2025 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/cc8512e4a2af6cc3f5e7c4c9c30d1ad99ae3e4d9.pdf>

III. Rapports généraux des commissaires aux comptes consolidés

- 2023 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/c9edf946b683568fa613f55efcd7d3b45c220b00.pdf>
- 2024 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/0988cc2b6d48796fe9b78f7aa4c61205eb1bc276.pdf>
- 2025 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/cd0440678fe9a6903ad441fcb850bd2e962ad130.pdf>

IV. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

- 2023 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/b5626d45fd88ea29987eff3ef8204d8edda9d8f2.pdf>
- 2024 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/b55337521a01600dc779d590cbfd06b3e4a65d2c.pdf>
- 2025 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/5fd5fed4d3e7cb33c9a28803298c94a158668c18.pdf>

V. Rapports de gestion

- 2023 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/662c1c445d2d0.pdf>
- 2024 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/680f56ad62f96.pdf>
- 2025 : <https://www.autohall.ma/uploads/investisseurs/fichiers/4f1b39bea997a9ba1fd8c874b9d11fa1722105b0.pdf>